Le Monde

Cahier « Initiatives-Emplois »
12 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16063 – 7 F
MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1996
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les mauvais traitements à enfants augmentent en France

LES MAUVAIS TRAITEMENTS à enfants ne cessent d'augmenter. Dans un rapport rendu public, mardi 17 septembre, l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS) note que le nombre d'enfants maltraités est passé de 17 000 en 1994 à 20 000 en 1995. Selon l'ODAS, cette progression est due, pour moitié, à l'amélioration du repérage et au fait que des personnes acceptent désormais de témoigner.

Les négligences lourdes sont elles aussi en progression : elles ont augmenté de 25 % entre 1994 et 1995. L'ODAS estime que cette aggravation est liée à l'approfondissement de la crise.

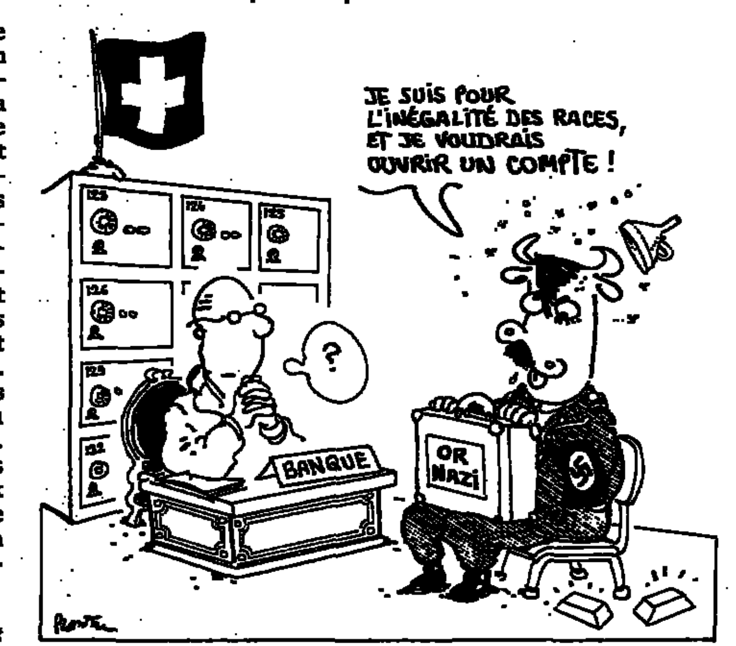
Lire page 8

« Vache folle » : la Suisse décide d'abattre 230 000 bovins adultes

Le choix du gouvernement helvétique surprend les vétérinaires

LA SUISSE s'apprête à abattre un tiers de son cheptel bovin adulte – soit 230 000 animaux – afin d'éradiquer la maladie de la « vache folle ». Cet abattage vise notamment les animaux nés avant le 1er décembre 1990, lorsque l'utilisation de farines animales dans l'alimentation du bétail a été interdite en Suisse. Les animaux seront abattus dans les trente prochains mois et les carcasses seront retraitées dans les fourneaux des cimenteries. Le coût de ce projet est estimé à 1,3 milliard de francs. Cette décision vise à réduire les risques d'infection et à rétablir la confiance des consommateurs. Cette annonce, qui a surpris les vétérinaires européens, intervient au moment où Londres essaie d'obtenir l'autorisation de l'Union européenne de revenir sur ses engagements en matière d'abattage.

Lire page 28



Michelin améliore fortement ses résultats

Mais le groupe n'est plus numéro un mondial

MICHELIN est en passe de réussir le pari engagé en 1993 avec un vaste et douloureux plan de restructuration. Le fabricant de pneumatiques a annoncé, mardi 17 septembre, une progression de 50 % au cours du premier semestre de son résultat courant (2,9 milliards de francs). Une performance d'autant plus appréciable que la production des véhicules, toutes catégories confondues, était globalement en repli au cours des six premiers mois de l'année et que la guerre des prix sévit dans le secteur automobile. Michelin est tout de même parvenu à augmenter son chiffre d'affaires de 5,4 %, à 34,9 milliards de francs.

Revers de la médaille, le constructeur français de pneumatiques s'est fait souffler le rang de numéro un mondial par son concurrent japonais Bridgestone. La part de marché de Michelin est restée à 18 % en 1995 mais, dans le même temps, celle de Bridgestone est passée de 17 % à 19 %.

Frappé au début des années 90 par le retournement de la conjoncture, alors même qu'il devait digérer l'acquisition du constructeur américain Uniroyal-Goodrich, Michelin avait décidé de se ressaisir en 1993 en engageant un plan d'économies drastiques. Après l'électrochoc qu'a constitué l'annonce de pertes de 3,6 milliards de francs en 1993, l'ex- numéro un mondial des pneumatiques a progressivement redressé la barre en diminuant les coûts d'exploitation et en poursuivant son désendettement.

A la Bourse de Paris, l'action Michelin a commencé la séance du mardi 17 septembre sur une hausse de plus de 3 %. Elle se trouve à son plus haut niveau de l'année.

Lire page 13

■ L'immigration divise le PS

Les « *réalistes* » et les orthodoxes des *droits de l'homme s'affrontent au Parti* socialiste. p. 6

■ Arrestations en Libye

Le colonel Kadhafi utilise la lutte contre la corruption, y compris dans le secteur du pétrole, pour consolider son pouvoir. p. 3

■ Le « domaine privé » parisien au crible

Dans un rapport, les magistrats de la chambre régionale des comptes critiquent le mode d'attribution des appartements et leur entretien pendant la période où Jacques Chirac fut maire de la capitale. p. 7

■ Monrovia-la-misère

La capitale du Liberia est devenue un champ de ruines où les habitants mangent leurs chiens pour survivre. p. 10

■ Le drapeau de l'Ecole pour tous

Cent soixante-dix universitaires plaident pour une école ouverte et veulent faire front contre « *la tentation libérale* ». p. 9

■ A table !

Jean-Pierre Quélin consacre sa chronique à l'enseigne des restaurants Planet Hollywood. p. 21

■ Les spectacles de la rentrée

Une sélection des pièces de théâtre et des ballets à Paris et dans les régions. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 918 - 7,00 F

Les tempêtes d'Oasis font monter sa cote

LONDRES
de notre correspondant

L'annonce de la mort d'Oasis est-elle « *sérieusement exagérée* », comme le dit l'expression anglaise ? Le groupe britannique le plus populaire semble en tout cas avoir partiellement implosé. Les deux frères Gallagher, Noel et Liam, n'ont pas seulement brusquement interrompu leur tournée américaine à la suite d'une violente algarade : ils ont rejoint séparément Londres. Leur maison de disques, Creation Records, a aussitôt cherché à rassurer leurs millions de fans en publiant un communiqué lénifiant : « *Oasis continuera d'exister et de fonctionner comme un groupe musical.* » Les deux frères, ajoute le service de presse, « *se sont retrouvés et soignent leur décalage horaire* ». Leur manager, Ignition, modère toutefois ce relatif optimisme en indiquant que toutes leurs tournées sont annulées « *dans un avenir prévisible* » (*Le Monde* du 14 septembre).

Liam (23 ans) et Noel (29 ans) sont les enfants terribles de la musique pop britannique. Ces deux anciens loubards d'origine irlandaise, élevés à Manchester, sont connus pour leur mauvais caractère et pour ne pas faire dans la finesse. Leurs bagarres sont devenues historiques, même si le groupe a tout juste cinq ans. Parlant de son frère, Liam a une fois utilisé à quatre reprises en deux phrases le mot « *f**** », que le très sérieux dictionnaire Robert & Collins Senior traduit par « putain de merde ! ».

Pour se rassurer sur l'avenir d'Oasis, un journaliste qui les connaît affirme « *qu'ils se bagarrent depuis le berceau et qu'ils continueront jusqu'au bout* ». Liam est le chanteur, Noel écrit les chansons. A eux deux, ils ont propulsé leur groupe au sommet du hit-parade en deux albums et rêvent de dépasser les Beatles et U2. Leur premier disque s'est vendu à deux millions d'exemplaires, le second à neuf. Noel préparait un troisième qui pourrait voir le jour l'an prochain si... Deux de ses titres sonnent de manière prémonitoire : *Ma grande gueule* et *Ça va mieux, mec !*

Espérons que, pour eux et surtout pour leurs fans, cela ira mieux. 5 % des Anglais avaient tenté d'acheter un billet pour leur dernier grand concert à Knebworth. Seuls 250 000, soit 0,4 %, avaient réussi à entrer. C'est dire leur popularité. Est-ce pour leur musique, dont les puristes disent qu'elle s'inspire un peu trop de celle des Beatles, venus de la ville rivale de Liverpool ? Ou pour leur style de vie, celui de Noel, qui parle trop vite (il a souhaité à la vedette du groupe rival, Blur, de « *mourir du sida* »), ou celui de Liam, qui consume la vie par les deux bouts ? Toujours est-il qu'à force de jouer avec le feu Oasis risque de se brûler.

Mécontent de l'accueil à un concert de MTV, à New York, Liam avait craché sur la foule et lui avait jeté une canette de bière. Et, lors du récent Mercury Music Prize, Oasis s'est fait coiffer sur le poteau par un rival qui monte, Pulp, mais aussi par une grand-mère chantante. La concurrence est rude. Surtout en Grande-Bretagne, où l'on ne pardonne pas grand-chose aux Irlandais et où l'on prend les choses fort au sérieux : deux quotidiens fort dignes, le *Guardian* et le *Daily Telegraph*, ont consacré un éditorial à l'affaire Oasis. Le *Financial Times* du week-end (14-15 septembre) lui a même fait les honneurs de sa célèbre chronique « Lex », assimilant Oasis à une vulgaire action cotée.

Selon le quotidien économique, la rupture va augmenter la valeur des deux premiers albums, qui ont déjà généré un chiffre d'affaires de 1,25 milliard de francs, et la probable réconciliation démultipliera l'engouement pour les prochains.

Patrice de Beer

La Grèce antique en bleu-blanc-rouge

DOYEN des établissements scientifiques français à l'étranger, l'Ecole française d'archéologie d'Athènes célèbre un siècle et demi d'existence. L'histoire de l'établissement créé par Louis-Philippe a été marquée d'innombrables découvertes, non seulement à Delphes mais aussi à Délos, à Argos et en Crète. Désormais les recherches sont davantage tournées vers la compréhension des rapports des hommes de l'Antiquité entre eux et avec leur milieu – grâce à l'utilisation des ressources les plus modernes de l'électronique – que vers les découvertes spectaculaires. A l'occasion de cet anniversaire, le premier ministre Alain Juppé s'est rendu dans la capitale grecque et à Delphes, l'un des sites-phares fouillé par les spécialistes de l'EFA depuis 1870.

Lire page 19

Le malentendu persistant entre le pape et la France

FUT-CE JAMAIS le grand amour entre Jean Paul II et la France ? Que de fois a-t-on dit et écrit qu'il ne comprenait pas les Français ! Que de fois l'a-t-on opposé à son prédécesseur Paul VI (1963-1978), nourri de littérature, d'histoire, de philosophie françaises ! Le pape Montini s'entourait de Français (Jacques Maritain, Jean Guitton, le cardinal Villot, secrétaire d'Etat), au point d'agacer les Italiens, comme plus tard le « clan » polonais autour de Karol Wojtyla. Le rayonnement de *l'Eglise de France, de ses théologiens* (de Lubac, Congar, Chenu), de ses intellectuels, de ses diplomates, de ses missionnaires était alors à son zénith. Et si l'affaire Lefebvre fut, pour Paul VI, l'une des plus douloureuses, ce fut aussi en raison de l'origine française du rebelle numéro un du concile.

Pourtant, dire que le courant *n'est jamais passé entre la France* et Jean Paul II, dont la philosophie et la théologie sont slaves et germaniques, n'est pas exact. Dans l'entourage romain, il ne manque pas de personnalités françaises. Et avec ce sixième voyage (en comptant son étape à la Réunion en 1989), qui va le conduire, du 19 au 22 septembre, de Tours en *Vendée, en Bretagne et à Reims*, la France est le pays (hormis l'Italie) qu'il aura le plus visité, à égalité avec la Pologne et les Etats-Unis. La relation avec la France est donc forte. Elle est même passionnée, mais relève plus du dépit amoureux que, comme au temps de Paul VI, de l'estime immodérée.

Karol Wojtyla a fait la double expérience, unique à la tête de l'Eglise, du nazisme et du communisme. Toute sa vision de l'homme et du salut est façonnée par ces deux totalitarismes du vingtième siècle qu'il qualifia un jour d'« *espace de lutte entre le Bien et le Mal, où ont été englouties des générations entières* ». Faut-il en déduire que ce pape a « pensé » les sociétés sous le joug et les Eglises persécutées, plus que les expériences libérales et les pays sécularisés ? Elle est là, sans doute, la racine du malentendu, devenu divorce après la chute du Mur de Berlin, entre ce premier pape venu de l'Est et des sociétés occidentales qu'il estime frappées par une triple débâcle du sens, de la foi et de la morale.

Henri Tincq

Lire la suite page 12

Une « Voce » de légende

LEONTYNE PRICE

LA CARRIÈRE de cette enfant prodige, née dans le Mississippi en 1927, a été de bout en bout exceptionnelle. Un magnifique coffret de onze CD en témoigne. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Leontyne Price évoque sa voix, dont Marguerite Duras écrivait : « *La Voce fuse du corps comme d'une conque. Nous sommes à l'intérieur d'une coquille marine. En parlant, elle chante déjà.* »

Lire page 23

PROCHE-ORIENT La tension entre les Etats-Unis et l'Irak a baissé d'un cran, lundi 16 septembre. Bill Clinton a ainsi assuré que Washington ne recherchait pas l'affrontement avec Saddam Hussein, sans préciser pour autant s'il allait lever les menaces de frappes aériennes contre l'Irak décidées pour répondre aux tirs de missiles contre des avions américains. ● L'IRAK avait déjà contribué à calmer les esprits en décidant, vendredi, de cesser *« jusqu'à nouvel ordre »* ces tirs, déclenchés après les bombardements américains qui avaient suivi l'entrée des troupes irakiennes dans la ville kurde d'Erbil. ● CETTE NOUVELLE CRISE a montré les limites de la politique des Etats-Unis face à l'Irak, à laquelle les pays arabes hésitent d'autant plus à donner leur aval qu'ils suspectent leur allié américain de faiblesses à l'égard d'Israël.

Bill Clinton affirme qu'il ne cherche pas l'affrontement avec l'Irak

Le secrétaire américain à la défense, William Perry, a essuyé une série de camouflets en Arabie saoudite et en Turquie. Le ministre français de la défense, Charles Millon, a jugé « essentiel d'éviter une escalade »

LE PRÉSIDENT des Etats-Unis, Bill Clinton, a indiqué, lundi 16 septembre, que son pays ne recherchait pas l'affrontement avec l'Irak, sans préciser pour autant si sa déclaration signifiait la levée des menaces de bombardements agitées depuis une semaine par les Etats-Unis après les tirs de missiles irakiens sur des avions américains, qui n'avaient pas été touchés. *« Nous n'avons recherché aucun affrontement avec Saddam Hussein. Mon souci est que nous limitions* [ses] *capacités à menacer ses voisins, que nous le fassions en faisant respecter les zones d'exclusion aérienne et que nous protégions nos pilotes »*, a indiqué M. Clinton.

Selon le porte-parole du département d'Etat américain, Nicholas Burns, les décisions du président Saddam Hussein *« détermineront si la tension monte ou décroît »* entre les deux pays. Le porte-parole du Pentagone, le lieutenant-colonel Scott Campbell, a indiqué, lundi, que *« le président* [Clinton] *dispose d'un menu d'options à sa disposition. En fonction de l'évolution de la situation au Proche-Orient, il peut décider ou pas d'envoyer »* de nouvelles troupes mises en état d'alerte.

EXPLICATIONS

En tournée au Proche-Orient et en Europe pour expliquer la politique américaine aux alliés des Etats-Unis, le secrétaire à la défense, William Perry, a essuyé une série de camouflets. Sollicité pour accueillir des troupes supplémentaires, le Koweït a ainsi attendu vingt-quatre heures avant d'accepter. La Turquie a, de son côté, exclu, lundi, l'utilisation de la base d'Incirlik par des avions américains pour lancer des attaques contre l'Irak.

Lors d'une conférence de presse organisée, lundi, à l'issue d'une rencontre, sur la base aérienne de Northolt, en Grande-Bretagne, avec les ministres britannique et français de la défense, Michael Portillo et Charles Millon – ce dernier s'est abstenu de participer à la conférence de presse –, M. Perry a fait état d'une *« totale convergence de vues »* entre Washington, Paris et Londres. Au cours de leurs entretiens, le ministre français, n'en avait pas moins tenu à *« réitérer »* la position de Paris : si la France est *« solidaire »* de ses alliés et *« particulièrement soucieuse de la sécurité de ses pilotes »*, elle ne juge pas moins *« essentiel d'éviter une escalade »*. M. Millon avait aussi évoqué la décision irakienne de suspendre ses tirs contre les avions chargés de sa surveillance en estimant qu'il s'agissait d'un *« signe d'apaisement »*. – *(AFP, Reuter.)*

Les pas de clerc de la politique américaine

WASHINGTON
de notre correspondante

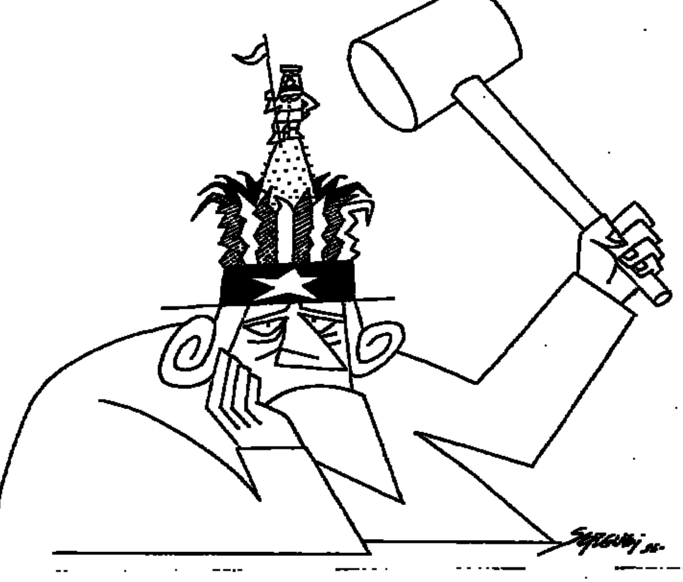
ANALYSE

Un président américain qui envoie ses bombardiers les plus performants mais s'empresse d'ajouter qu'il *« ne cherche pas l'affrontement »* ; un secrétaire à la défense qui réitère ses mises en garde à l'Irak puis renonce à expédier au Koweït les renforts de troupes prévus ; un chef de la diplomatie qui annonce d'entrée de jeu que Washington n'aurait rien à gagner au dialogue... Quelle politique mènent donc les Etats-Unis en Irak ?

La dernière crise provoquée par l'intervention des troupes de Saddam Hussein dans le nord de l'Irak, le 31 août, a mis en lumière l'impasse dans laquelle se trouvent les Etats-Unis vis-à-vis de l'Irak, cinq ans et demi après leur victoire-éclair dans la guerre du Golfe. En faisant échouer, aujourd'hui, une opération montée par la CIA en 1991 pour former une opposition à Saddam Hussein à partir du Kurdistan, l'homme fort de Bagdad a ôté à l'administration américaine le dernier espoir de le renverser en agissant de l'intérieur.

Les raisons de l'échec de cette opération, révélée par le *Washington Post*, ne tiennent pas seulement à l'habileté du maître de Bagdad. Les Etats-Unis ne l'ont menée, semble-t-il, que du bout des lèvres, comme s'ils n'avaient jamais vraiment cru à ses chances de succès. Dans la foulée de la victoire de l'opération « Tempête du désert », le président George Bush, qui devait assumer la décision d'avoir arrêté les troupes alliées sans atteindre Bagdad et, surtout, sans toucher à Saddam Hussein, donna son feu vert, en mai 1991, à une opération clandestine de la CIA, à laquelle fut accordé un crédit de 20 millions de dollars par an.

La relative modestie de la somme, comparée aux milliards de dollars engagés en d'autres temps en Afghanistan ou en Amérique centrale, ou même au coût total des frappes aériennes des 3 et 4 septembre – 44 missiles de croisière à environ 1 million de dollars l'unité –, prouve que les Etats-Unis n'étaient pas prêts à se lancer dans une action de grande envergure.



QUERELLES

L'opération se heurta assez rapidement aux querelles interkurdes, qui compliquèrent considérablement la tâche des Etats-Unis. D'autres interrogations pesaient sur l'avenir de l'Irak si d'aventure les plans de la CIA atteignaient leur objectif : qui remplacerait Saddam Hussein ? *« A ma connaissance, il n'y a jamais eu de Saddam Thomas Jefferson Hussein attendant son heure tapi dans l'ombre »*, relève le général Colin Powell, chef d'état-major à l'époque de la guerre du Golfe. Ne risquait-on pas un démembrement de l'Irak ? La disparition de Saddam Hussein ne pourrait-elle créer une vacance du pouvoir dont profiterait l'Iran ? Au début de 1993, après l'arrivée au pouvoir de Bill Clinton, le nouveau gouvernement se serait penché sur le programme de la CIA et, doutant de son efficacité, aurait décidé d'en *réduire les fonds de moitié. Mais*, alarmés à l'idée qu'on puisse les soupçonner d'indulgence à l'égard de Saddam Hussein, les membres du Congrès s'y seraient opposés.

La CIA a, dans un premier temps, financé une organisation qui devait rassembler les Kurdes, le Congrès national irakien (CNI). En mars 1995, une tentative de soulèvement à partir du Kurdistan avorte à cause de la défection d'une des factions kurdes. Selon le *Washington Post*, John Deutch, le patron de la CIA, décide alors que l'opération doit être réduite et recentrée sur un objectif : la chute de Saddam Hussein. En août de la même année, la défection, à Amman, de deux des gendres du président irakien fait penser aux Etats-Unis que Saddam Hussein est affaibli. Quelques mois plus tard, la CIA se tourne vers une autre organisation d'opposition, l'Accord national irakien, pour laquelle, en janvier, M. Clinton débloque 6 millions de dollars. Mais le régime de Bagdad réussit à l'infiltrer et, au cours de l'été, fait exécuter une centaine de ses sympathisants. Pour les efforts des services secrets américains dans le nord de l'Irak, c'est le début de la fin.

Aujourd'hui, lorsqu'on leur demande de définir leurs objectifs en Irak, les responsables américains n'ont plus qu'un mot à la bouche : *« Containment. »* Maintenir Saddam Hussein *« dans une boîte »* limitée par le 36e parallèle au nord et le 33e au sud. *« Nous n'avons pas cherché l'affrontement avec Saddam Hussein*, expliquait, lundi, le président Clinton. *Mon souci est de limiter sa capacité à menacer ses voisins – ce que nous faisons avec les zones d'exclusion aérienne –, et de le faire en toute sécurité pour nos pilotes. »*

Quasiment passés par pertes et profits, les Kurdes ont gâché *« une chance historique »* pour leur peuple, aux yeux des Etats-Unis, et sont relégués au rang d' *« intérêts humanitaires »*, les intérêts *« stratégiques »* américains, eux, étant confinés au sud de l'Irak : il s'agit des intérêts pétroliers. Après la perte du nord de l'Irak, les Etats-Unis n'ont plus qu'une solution : se débarrasser eux-mêmes de Saddam Hussein, ou gérer la crise tous les trois, six ou douze mois, en essayant chaque fois de ménager une coalition de pays aux intérêts divergents. De toute évidence, la deuxième option a leur préférence.

CONTRADICTION

« Les Etats-Unis sont pris dans une contradiction fondamentale en Irak, estime un diplomate expert de la région. *Ils ont tellement personnalisé leurs relations avec Saddam Hussein que sa disparition est perçue comme la seule solution, et en même temps les conséquences de cette disparition paraissent incalculables et les paralysent. »* Comme avec Fidel Castro, l'image de Saddam Hussein a été si fortement diabolisée dans l'esprit américain que l'idée d'un dialogue devient pratiquement hérétique : *« Je ne vois pas ce qu'il y aurait à gagner »* à parler avec le président irakien, répondait, interloqué, dimanche, sur la chaîne CBS, le secrétaire d'Etat Warren Christopher. *« Je ne vois aucune perspective de négociations. »*

Reste que cette stratégie à court terme, si elle peut choquer les experts ou les alliés, est parfaitement tolérée par l'opinion publique américaine, de plus en plus hésitante à engager ses troupes à l'étranger : les opérations militaires « chirurgicales » par voie aérienne sont de loin les plus populaires. Comme le soulignait *récemment un commentateur à la* radio, *« ces petits missiles de croisière coûtent peut-être plus de 1 million de dollars pièce, mais, politiquement, c'est toujours moins cher qu'un cercueil plombé »*.

Sylvie Kauffmann

Les pays du Golfe prennent leurs distances vis-à-vis de Washington

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Cinq ans et demi après la fin de la guerre du Golfe, les pays arabes sont de plus en plus hésitants à appuyer la politique des Etats-Unis dans la région. Obligé d'envoyer d'urgence sur place son secrétaire à la défense, William Perry, pour tenter de resserrer les rangs d'une coalition anti-irakienne chancelante, le président Bill Clinton a pu mesurer la distance prise par ses plus proches alliés vis-à-vis de sa politique.

Libéré de l'occupation irakienne, en février 1991, par une large coalition conduite presque sans partage par les Etats-Unis, le Koweït lui-même hésite aujourd'hui, face aux pressions de ses partenaires du Golfe, à suivre aveuglément Washington. Seul pays arabe à avoir approuvé les premières frappes américaines des 3 et 4 septembre, l'émirat à mis 48 heures à approuver l'éventuel déploiement de nouvelles troupes américaines sur son sol. Son ministre des affaires étrangères, Cheikh Sabah al-Ahmad, a tenu à préciser que son pays n'autoriserait pas l'armée de terre américaine à traverser son territoire pour intervenir en Irak. *« Des forces aériennes américaines se trouvent sur des bases à Koweït*, a-t-il ajouté, *ce qui n'est pas nouveau, et de telles forces stationnent aussi dans d'autres pays du Golfe. »*

> Les réserves des pays arabes sont d'autant plus fortes que Washington n'a toujours pas fait fléchir le nouveau premier ministre israélien

Plus solide allié de Washington, l'Arabie saoudite a pris, dès le début de cette nouvelle crise, ses distances avec Washington. Après avoir refusé aux Etats-Unis l'utilisation de ces bases pour mener des attaques contre l'Irak, le royaume wahabite s'est félicité, par la voix de son ministre de la défense, le prince Sultan bin Abdel-Aziz, de l'*« attitude raisonnable »* de Bagdad de ne plus s'attaquer aux avions alliés au dessus des zones d'exclusion aérienne. L'attitude de l'Arabie saoudite, chef de file des monarchies pétrolières, est révélatrice des inquiétudes que la politique américaine fait naître dans le Golfe.

Les deux attentats antiaméricains qui ont frappé le royaume wahabite, en novembre 1995 et en juin, ont rappelé aux dirigeants saoudiens que la protection des Etats-Unis, dont ils bénéficient en raison de leur fabuleuse richesse pétrolière, est sans doute aujourd'hui plus préoccupante que les menaces de Saddam Hussein. Même limitée, l'agitation des extrémistes islamistes dans le pays est prise suffisamment au sérieux pour ne pas l'enrichir de nouveaux arguments, en frappant une fois encore un pays arabe, alors qu'au même moment la politique d'intransigence israélienne bénéficie de toute l'indulgence américaine.

Si Riyad se satisfait assez bien du maintien du président Saddam Hussein au pouvoir, il n'entend pas le combattre à intervalles réguliers pour satisfaire l'opinion publique américaine au risque de s'aliéner la sienne. Cette analyse est largement partagée par les dirigeants du Golfe, qui ont de plus en plus le sentiment de servir de pions dans une stratégie américaine peu soucieuse de prendre en compte leurs préoccupations.

Réaffirmée à l'unanimité – attitude peu commune depuis cinq ans – par le conseil ministériel de la Ligue arabe, la nécessité du maintien de l'intégrité territoriale de l'Irak est partagée par tous les régimes arabes qui craignent leurs minorités religieuses ou ethniques. Déjà, en 1994, l'Arabie saoudite et le Koweït avaient émis de discrètes réserves sur une proposition américaine de renforcer la zone d'exclusion du sud de l'Irak, de peur de favoriser l'émergence d'une entité chiite à leurs frontières.

Les réserves des pays arabes sont aussi d'autant plus fortes que Washington s'est jusqu'à maintenant montré incapable de faire fléchir le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, et que le processus de paix est gravement menacé. Autre allié des Etats-Unis, le président égyptien Hosni Moubarak a ainsi affirmé, lundi, que son pays et la Jordanie, qui ont fait la paix avec Israël, *« auront peur »* de continuer dans cette voie si l'Etat juif ne fait pas *« un premier pas »* en direction de ses voisins arabes. Il a évoqué les voix de plus en plus nombreuses qui s'élèvent dans le monde arabe contre tous ceux qui traitent avec Israël : *« Nous ne pouvons pas être contre ce courant. »*

Les ministres des affaires étrangères arabes, qui viennent de se réunir au Caire, ont remis à M. Moubarak des recommandations sur les mesures concrètes à prendre pour faire face au refus d'Israël d'honorer ses engagements envers le processus de paix. *« Il y a une unanimité sur la nécessité de lier les relations avec Israël aux progrès du processus de paix »*, a affirmé le chef de la diplomatie syrienne, Farouk Charah, précisant qu'*« il ne s'agit pas d'une demande syrienne mais d'une demande arabe »*.

Cette demande avait déjà été faite en juin, lors du dernier sommet arabe, et sa première manifestation pourrait être une éventuelle annulation de la conférence économique qui doit se réunir en novembre au Caire. *« L'Egypte est soucieuse de tenir la conférence économique à la date prévue*, a affirmé, lundi, M. Moubarak, *mais je demande aux Etats-Unis et à Israël d'assumer leurs responsabilités pour assurer le succès de la conférence. »* Répliquant aux critiques américaines sur la menace d'annulation, il a assuré que l'Egypte *« ne plierait pas aux pressions »*.

Françoise Chipaux

La tension au Kurdistan embarrasse la Turquie

ISTANBUL
de notre correspondante

Le secrétaire américain à la défense, William Perry, n'a pas reçu en Turquie, lundi 16 septembre, l'accueil chaleureux qu'il aurait pu attendre d'un allié. Avertis à l'avance que la réponse serait négative, les Etats-Unis n'ont pas officiellement demandé à la Turquie l'autorisation d'utiliser la base militaire d'Incirlik, où sont basés les avions de l'opération alliée « Provide Comfort », pour d'éventuels raids aériens contre l'Irak.

La crise irakienne est un casse-tête pour Ankara qui, faute de pouvoir définir une politique cohérente en cette période d'attente, doit maintenir un équilibre délicat entre les forces en présence dans la région. C'est ainsi que, la semaine dernière, les responsables turcs ont eu, à Ankara, des contacts suivis à la fois avec l'ambassadeur américain en Turquie, Marc Grossmann, et le chef d'une délégation irakienne, Youssuf Hamed Hammadi. La Turquie a vainement tenté de convaincre celle-ci d'accepter son projet de cordon de sécurité sur le sol irakien pour empêcher les combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) de s'infiltrer à partir de l'Irak sur son territoire.

Ce plan semble donc être en veilleuse pour le moment. Maintenant que l'Irak a – directement ou indirectement, par le biais de ses alliés kurdes du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) – rétabli son contrôle sur le nord du pays, les troupes turques ne peuvent plus se permettre de franchir impunément la frontière. Le PDK, initialement favorable au plan – craignant que le PKK ne soit utilisé par son rival, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), pour le déstabiliser –, semble avoir changé d'avis maintenant qu'il a consolidé son autorité.

« Nous ne nous battrons pas contre une organisation telle que le PKK au profit de la Turquie. Tant [que le PKK] *ne pose pas de problèmes pour le Kurdistan* [irakien], *il peut rester là »*, a déclaré, au quotidien turc *Cumhuriyet*, Massoud Barzani, le chef du PDK. Le PKK, utilisé comme un pion par tous les pays voisins qui ont des griefs contre la Turquie, posera encore des problèmes. Le changement subtil de la politique turque, que les Etats-Unis semblent attribuer avant tout à l'arrivée au pouvoir du premier ministre islamiste Necmettin Erbakan, est cependant dû en grande partie à la nécessité pour Ankara de tenir compte des dangers à ses frontières.

Son opposition à la politique américaine n'est peut-être pas la seule raison pour laquelle le premier ministre turc garde un silence total depuis le début de la crise. Toutes ses ouvertures en direction des pays musulmans, que ce soit l'Irak, la Libye ou l'Iran, ont été vaines. M. Erbakan pensait avoir scellé l'amitié entre Ankara et Téhéran après la signature d'un accord gazier, mais les récentes attaques du PKK près de la frontière iranienne donnent à penser que l'Iran participe aussi au grand jeu d'échecs régional.

Nicole Pope

Les députés « pro-syriens » contrôleront la nouvelle Chambre libanaise

Les consignes de boycottage n'ont pas été suivies

BEYROUTH
de notre correspondant

Drôles d'élections législatives, en vérité, que celles qui viennent d'être organisées au Liban, en cinq dimanches successifs, du 18 août au 15 septembre. Elles ont été précédées d'une vaste « préparation » sous l'égide du grand ordonnateur syrien, qui comportait deux volets : une loi taillée pour avantager les hommes liges de Damas, déclarée non conforme à la Loi fondamentale libanaise par le Conseil constitutionnel et néanmoins appliquée telle quelle ; et la constitution de listes selon un savant dosage dans le but de favoriser les alliés de la Syrie, mais pas trop pour ne pas les renforcer outre-mesure et empêcher toute vraie bataille électorale.

Il y a eu pourtant bataille. Ce que vient de connaître le Liban, ce ne sont assurément pas des élections démocratiques exemplaires à l'issue desquelles les candidats les plus populaires l'ont emporté. Mais ce ne sont pas non plus des élections « à la syrienne », qui ont vu les candidats du parti au pouvoir et leurs affidés être élus passivement par la population.

ALLIANCES FORCÉES

En effet, les Libanais se sont tout de même exprimés et ont à l'occasion, par leur vote, rejeté les diktats syriens, même si cela ne s'est traduit dans les résultats que par la victoire d'une poignée d'opposants. Il est vrai que ces derniers reconnaissent tous l'inéluctabilité d'une Realpolitik à l'égard de l'hégémonie de Damas. Au reste, la précédente Chambre comptait déjà une dizaine d'opposants sur cent vingt-huit députés. S'il leur est arrivé de manifester bruyamment contre tel ou tel aspect de la politique libanaise, ils n'ont jamais réussi à changer le cours des événements.

Les Libanais ont été nombreux à voter, malgré les consignes de boycottage de « l'opposition de Paris ». La participation a dépassé en moyenne les 50 %, ce qui est beaucoup dans un pays qui possède une forte population émigrée. Il y a eu, bien sûr, de la fraude, surtout au Nord et à Beyrouth, imputable pour l'essentiel à l'appareil de l'État. Mais, en recourant massivement au panachage, les Libanais ont créé de multiples surprises, aussi bien pour quelques élus que pour le nombre de voix recueillies par les candidats.

C'est ainsi qu'aucune liste parrainée par l'Etat et Damas n'a été entièrement élue, même dans les chasses gardées syriennes que sont le Nord et la Bekaa. Et l'alliance des deux mouvements chiites rivaux, Amal et Hezbollah, imposée avec rudesse par la Syrie au Sud et dans la Bekaa, n'a fonctionné qu'en apparence. Les candidats désignés ont été élus, mais Amal et le Hezbollah se sont mutuellement refusé leurs voix et leur inimitié n'a fait que croître. Sans compter que les sensibilités confessionnelles ont joué pleinement dans la Bekaa de la part des chrétiens, mais aussi des sunnites, contre le Hezbollah chiite.

Quant au premier ministre, il s'est lancé aventureusement dans la mêlée. Bien malin qui pourrait dire si, avec un bloc électoral aux contours indéfinissables et malgré les quatorze sièges sur dix-neuf remportés par sa liste à Beyrouth, Rafic Hariri a gagné ou perdu. Car définir des blocs parlementaires n'a pas, au Liban, beaucoup de sens, s'agissant pour la plupart de groupements conjoncturels. Ce qui est sûr, c'est que, sur les cent vingt-huit députés de la nouvelle Assemblée, la Syrie en tient solidement en main près de cent, et plus ou moins vingt autres.

Lucien George

■ La France a exprimé, lundi 16 septembre, sa satisfaction à l'issue de la dernière phase des élections législatives au Liban. *« Ces élections constituent une nouvelle étape positive sur la voie de la reconstruction politique, sociale et économique du Liban »*, a déclaré Jacques Rummelhardt, porte-parole du ministère des affaires étrangères, qui s'est félicité d'une participation supérieure aux élections précédentes. – *(Reuter.)*

L'Australie renoue le contact avec la France

APRÈS LE RETOUR de la France dans le giron du Forum du Pacifique sud, au début de septembre, le réchauffement des relations entre Paris et l'Océanie entre dans une nouvelle phase avec le rétablissement de contacts ministériels au plus haut niveau. La visite en France du ministre australien des affaires étrangères, Alexandre Downer, qui a rencontré, lundi 16 septembre, Alain Juppé et Hervé de Charette, met en effet un terme à une bouderie diplomatique de plus d'un an provoquée par l'ultime série d'essais nucléaires français en Polynésie. *« La France est bienvenue dans le Pacifique sud »*, a déclaré au *Monde* le ministre australien, pour qui un départ de la France de la région *« créerait un vide qu'il serait difficile pour les autres Etats de combler »*.

Pendant son séjour parisien, M. Downer a applaudi sans réserve la conversion antinucléaire de Paris, qui a activement épaulé l'initiative australienne aboutissant, le 10 septembre, à l'adoption par l'assemblée générale des Nations unies du traité d'interdiction globale des essais nucléaires (CTBT). *« La France a été un des pays les plus enthousiastes et les plus zélés »* dans le soutien accordé à la résolution australienne votée, s'est félicité M. Downer.

S'il reconnaît qu'*« il faudra longtemps avant que le traité entre en vigueur »* en raison de l'opposition actuelle de l'Inde, le ministre considère, néanmoins, que la signature du document par les cinq puissances nucléaires constitue pour ces dernières *« un engagement politique et moral, sinon juridique »*, à cesser les essais nucléaires.

Au-delà de la réconciliation avec la France, l'objectif de la diplomatie australienne est aussi de renouer avec l'Union européenne une relation politique de qualité. Alors que l'ancien gouvernement travailliste avait privilégié le *« destin asiatique »* de l'Australie, le pouvoir libéral issu des élections de mars entend, lui, ne pas sacrifier les relations historiques avec l'Europe et les Etats-Unis.

LES « CLAUSES SOCIALES »

« Je suis préoccupé que l'on ait pu avoir l'impression que l'Australie néglige l'Europe », a souligné M. Downer. Le paradoxe est que Canberra demandera à l'Europe de plaider sa cause auprès des pays asiatiques afin que ces derniers acceptent de l'associer au dialogue euro-asiatique qui est en train de prendre forme. L'Australie avait, en effet, été déçue de ne pas avoir été invitée au sommet Europe-Asie qui s'était réuni, en mars, à Bangkok.



La relation entre Canberra et Bruxelles n'est pourtant pas sans nuages. Les négociations sur un accord de commerce et de coopération sont dans l'impasse en raison de l'opposition de l'Australie à une clause relative aux droits de l'homme. Souci de plaire aux pays d'Asie du Sud-Est, dont elle partage le refus d'inclure les *« clauses sociales »* dans les règles du commerce international, ou crainte que les militants aborigènes ne s'emparent d'une telle clause ? Canberra ne veut pas *« commenter »*. L'épisode aura en tout cas illustré un certain repli idéologique de l'Australie libérale sur des questions qui avaient naguère fait la gloire de la diplomatie travailliste.

Frédéric Bobin

Le colonel Kadhafi utilise la lutte contre la corruption pour consolider son pouvoir

En Libye, les arrestations se multiplient, notamment à Tripoli et à Benghazi

Le régime libyen mène l'offensive contre la corruption et la spéculation qui menacent, selon lui, la société. Tous les milieux économiques, y compris le secteur du pétrole, sont sous la surveillance de comités d'épuration qui permettent au colonel Kadhafi de renforcer son pouvoir, au moment où il sort de l'isolement diplomatique créé par l'embargo aérien et militaire en vigueur depuis 1992.

TRIPOLI
de notre envoyé spécial

A flots, l'eau a coulé dans les rues de Tripoli. Alimentée par les nappes fossiles du désert libyen et débordant de conduites vétustes, la Grande Rivière artificielle inaugurée dans une pompe digne des péplums hollywoodiens, à l'occasion de la fête nationale, a noyé l'asphalte et les trottoirs, jusqu'à ce que les vannes soient enfin fermées. Dans le même temps, le colonel Mouammar Kadhafi profitait du discours-fleuve adressé chaque année à la Jamahiriya lors des fêtes qui commémorent la révolution du 1er septembre 1969 pour donner un nouveau tour à un autre robinet qui menace, à l'en croire, de noyer la société libyenne : celui de l'argent facile procuré par la corruption et par la spéculation.

Le signal a été donné, il y a plusieurs semaines déjà, par le « Guide de la Révolution ». A la fin mai, quatre-vingts comités d'épuration ont été créés selon sa volonté pour mettre de l'ordre dans une économie à deux vitesses taraudée par une inflation galopante. Depuis lors, dans les quartiers huppés de Tripoli, on ne compte plus les fermetures de magasins qui regorgeaient d'articles occidentaux hors de prix et qui donnaient mauvaise mine aux coopératives d'Etat, chichement approvisionnées en produits de base subventionnés.

Invités à la délation par des encarts publicitaires publiés dans la presse, les Libyens ont eu connaissance de l'arrestation de plusieurs personnalités en vue à Tripoli et qui ont été placées en résidence surveillée dans la banlieue de la ville. Révélée, au début de septembre, en Egypte, par des voyageurs en provenance de Libye, une véritable rafle aurait concerné dernièrement plus de mille commerçants à Benghazi – la deuxième cité du pays –, dont les boutiques auraient été mises sous scellés.

NOMENKLATURA AFFAIRISTE

Omniprésents en ville il y a encore quelques mois, les changeurs de dollars au noir – le cours officieux est d'un dollar pour trois dinars au lieu d'un dinar pour trois dollars au cours officiel – se montrent aujourd'hui beaucoup plus prudents et dissuadent les clients potentiels en se passant, d'une manière explicite, le pouce sur la gorge.

Dans son discours du 2 septembre, le « Guide » s'était félicité de l'activisme des comités d'épuration, composés principalement de jeunes militaires auxquels il a donné quasiment carte blanche. Les commerçants n'ont pas été les seuls à faire les frais de ce revirement qui frappe une petite nomenklatura affairiste que le colonel Kadhafi avait laissé prospérer jusqu'à maintenant. Au moins un colonel, selon le quotidien arabe *Al Charq al Awsat*, et plusieurs dizaines de hauts fonctionnaires ont aussi eu maille à partir avec ces comités. Tous les secteurs sont concernés, y compris celui du pétrole, et, pour améliorer l'ordinaire de la classe moyenne, les autorités se sont engagées dans le même temps à regarnir les magasins d'Etat.

Pour les diplomates occidentaux en poste à Tripoli, l'offensive lancée sur le terrain économique n'est pas dénuée d'arrières-pensées politiques. En réprimant brutalement le mouvement spéculatif qu'il avait laissé se développer après l'ouverture économique décrétée au début des années 90 jusqu'au mois de mai, le colonel Kadhafi fait tomber, par la même occasion, des têtes susceptibles, à terme, de constituer une menace potentielle.

Car, après vingt-sept ans d'un règne trop souvent résumé en Europe et aux Etats-Unis par une série de foucades et de provocations, l'usure du pouvoir se fait sentir. En témoigne le peu d'enthousiasme dont ont témoigné les Tripolitains présents lors du défilé militaire du 1er septembre, lesquels ne se sont pas précipités, en soirée, au stade de football, pour assister à un spectacle inspiré des « grand-messes » communistes en vigueur dans les années 60.

La guérilla qui s'est installée, depuis le mois de mars, dans le massif montagneux qui borde la ville de Derna, à l'est de Benghazi, est un autre signe, plus sérieux, de l'essoufflement du kadhafisme. Pour la première fois depuis 1969, un mouvement contestataire armé défie durablement les autorités libyennes, jouant à merveille du terrain qui lui est favorable et de la sympathie de la population locale. *« Pour la première fois*, note un observateur, *les autorités ont laissé deviner qu'elles rencontraient des difficultés lorsqu'elles ont fait paraître un communiqué annonçant des manœuvres terrestres et aériennes à "tirs réels" pour justifier les raids peu discrets de bombardiers en mars et en août. »*

Chahuté plus que de coutume, le colonel Kadhafi n'en garde pas moins une main de fer sur la Libye. *« La poussée islamiste qu'illustreraient des troubles à Benghazi, signalés par de nombreux communiqués adressés aux rédactions des journaux arabes édités à Londres, reste à démontrer*, estime un diplomate. *Si des groupes existent probablement, leur efficacité reste sans doute limitée et, surtout, les oppositions islamiques de Benghazi et celle de Derna, plus tribale, ne constituent pas un front uni. »* Un niveau de vie moyen convenable lorsqu'on le compare à celui des pays voisins, grâce au pétrole, et la spécificité du kadhafisme imprégné d'un islam « modernisé » et teinté d'anti-occidentalisme ne prédisposent pas à l'émergence de foyers intégristes.

Dans le passé, le « Guide » a toujours utilisé en virtuose les différents pouvoirs : l'armée, les tribus encore très structurées et les institutions mises en place après la révolution de 1969. Jouant les uns contre les autres, créant presque sans cesse de nouveaux comités qui en court-circuitent de plus établis, bousculant la hiérarchie militaire – comme à l'occasion de la lutte contre la corruption –, le colonel Kadhafi fait encore preuve, à cinquante-quatre ans, de sa capacité à durer.

RETOUR AU « GIRON » ARABE

D'autant que, cinq ans après le vote d'un embargo aérien et militaire après les attentats commis contre des avions de la Panam et d'UTA et imputés à son régime, la Libye a réussi, tant bien que mal, à sortir de sa quarantaine diplomatique. La coalition occidentale n'a pas résisté à la tentation américaine d'étendre l'embargo au pétrole qui irrigue l'économie libyenne. La loi D'Amato-Kennedy récemment signée par Bill Clinton et destinée à pénaliser les investissements pétroliers en Libye a encore accentué les divergences.

« Recentré » parmi ses voisins arabes grâce à la victoire en Israël de la ligne dure incarnée par Benyamin Nétanyahou, le colonel Kadhafi a aussi fait des efforts pour se rapprocher de ses *« frères »* arabes, en juin, lors du sommet du Caire. La teneur du communiqué final, auquel il s'est rallié, juxtaposant un rappel de *« l'injustice »* faite à Tripoli à la réaffirmation de la nécessité d'un processus de paix israélo-palestinien régulièrement décrié en Libye par le passé montre, selon un diplomate européen, que le « Guide » sait aussi transiger.

Gilles Paris

L'enquête du juge Bruguière touche à sa fin

Le juge Jean-Louis Bruguière réunira, jeudi 19 septembre, les familles des victimes du DC-10 d'UTA pour les informer de la fin de son enquête après sa visite en Libye, du 5 au 16 juillet. Sept ans jour pour jour après l'explosion de l'avion au-dessus du désert du Ténéré, au Niger, qui avait fait cent soixante-dix morts, M. Bruguière devrait leur faire part de son intention de demander le renvoi des personnalités libyennes qu'il a toujours privilégiées dans son enquête devant une cour d'assises où ils pourraient être jugés par contumace.

En octobre 1991, le juge français avait directement mis en cause les plus hautes autorités de l'Etat libyen en lançant quatre mandats d'arrêt internationaux, notamment contre le numéro deux des services secrets libyens – beau-frère du colonel Kadhafi – et contre le vice-ministre des affaires étrangères. L'attentat du DC-10 d'UTA n'a jamais été clairement revendiqué. – *(AFP.)*

Les partis nationalistes remportent les élections en Bosnie

Dans leur rapport préliminaire sur le déroulement du scrutin du 14 septembre, les observateurs internationaux estiment que le processus n'a pas été entaché d'« irrégularités majeures »

Les premiers résultats des élections bosniaques confirment une nette domination des partis nationalistes. A l'issue du dépouillement d'un demi-million de bulletins, le président bosniaque Alija Izetbegovic recueillait 81 % des voix musulmanes, Momcilo Krajisnik 78 % des voix serbes, et Kresimir Zubak 83 % des voix croates. Les trois hommes paraissent assurés d'être élus au sein de la présidence collégiale, qui sera l'autorité suprême de l'Etat de Bosnie-Herzégovine. La bataille apparaissait, en revanche, serrée entre M. Izetbegovic et M. Krajisnik pour la présidence de l'exécutif collégial, qui sera attribuée, pour huit mois, à l'élu qui aura recueilli le plus grand nombre de voix. Les observateurs internationaux ont, pour leur part, estimé qu'il n'y avait pas eu d'*« irrégularités majeures »* pendant le scrutin.

SARAJEVO
de notre correspondant

Les électeurs bosniaques ont largement accordé leurs suffrages aux candidats des partis dominants. Selon des résultats partiels, du côté serbe, Mladen Ivanic recueillerait 20 % des voix, mais il est un opposant presque aussi nationaliste que M. Krajisnik, partisan d'une division de la Bosnie-Herzégovine. Du côté musulman, l'ancien premier ministre bosniaque Haris Silajdzic n'obtiendrait que 15 % des voix, ce qui constituerait une sévère défaite. Pour le poste croate, Ivo Komsic recueillerait 15 % des suffrages. M. Komsic est le candidat de la Liste unie pour la Bosnie-Herzégovine (ZLBH), résolument multiethnique, dont le candidat musulman n'obtiendrait que 2 % des voix, et qui n'avait présenté aucun candidat serbe à l'élection présidentielle.

Il est encore trop tôt pour savoir qui sera le premier « président de la présidence ». La bataille devrait être serrée entre M. Izetbegovic et M. Krajisnik, puisque les communautés musulmane et serbe sont les plus importantes en Bosnie. L'élu sera celui qui aura recueilli le plus grand nombre de voix, et il deviendra ainsi le porte-parole de la présidence commune pour une période de huit mois, à l'issue de laquelle il confiera ce poste au suivant. Les résultats définitifs du scrutin présidentiel étaient attendus mardi soir à Sarajevo.

Par ailleurs, les observateurs internationaux ont rendu, lundi 16 septembre, leur rapport préliminaire sur le déroulement du processus électoral, appelant à la validation du scrutin par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

« NI LIBRES NI DÉMOCRATIQUES »

« Il n'y a pas eu d'irrégularité majeure », a commenté Ed Van Thijn, le chef des neuf cents observateurs qui étaient dispersés dans le pays le jour de l'élection. Les recommandations de M. Van Thijn étaient particulièrement attendues, *puisqu'elles doivent servir à valider ou à annuler les élections la semaine prochaine.*

Le chef de la mission d'observation a toutefois émis une réserve à son appel à la validation du scrutin, dénonçant *« la délivrance systématique de messages sécessionnistes »* par le Parti démocratique serbe (SDS), auquel appartient M. Krajisnik. L'OSCE devrait *« exiger un engagement écrit de ce parti à mettre son programme et la Constitution de la République serbe en confirmité avec l'accord de Dayton, un engagement à reconnaître l'intégrité et la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine »*, avant de déclarer solennellement que les élections sont valides.

Le bémol émis par M. Van Thijn est pour le moins étrange, alors que la communauté internationale a toléré les discours les plus violents en faveur de la partition ethnique durant la campagne électorale. Le SDS a clairement construit son programme autour d'un refus de la réunification de la Bosnie-Herzégovine, mais l'OSCE s'était refusé à exclure le mouvement ultranationaliste du scrutin.

Maintenant, soit les élections sont valides, soit elles ne le sont pas. Il est délicat d'exiger d'un élu, une fois que l'élection a eu lieu, qu'il renie le programme pour lequel il a précisément été élu. Gêné, Ed Van Thijn s'est énervé. *« Je n'ai pas dit que les élections avaient été libres, équitables et démocratiques ! »*, a-t-il conclu, donnant le sentiment que ses recommandations lui avait été dictées par les capitales occidentales.

Car ces premières élections de l'après-guerre ne furent *« ni libres, ni équitables, ni démocratiques »*, comme le note une organisation indépendante, International Crisis Group (ICG). Appréciant, certes, l'absence d'incident violent samedi dernier, l'ICG estime que *« le scrutin a été marqué par des conditions défavorables, des manipulations électorales et des privations du droit de vote ».*

DES MUNICIPALES EN NOVEMBRE

Seuls 10 % des Musulmans chassés de leurs maisons sont revenus voter sur l'actuel territoire contrôlé par l'armée serbe. La principale raison fut que l'OSCE et l'OTAN avaient préconisé l'installation de bureaux de vote spéciaux à la périphérie des villes, afin d'éviter des tensions, et que ces réfugiés furent découragés à l'idée de ne pas revoir leur maison. Des observateurs ont indiqué que les réfugiés étaient *« effrayés, désillusionnés et apathiques ».*

En revanche, des dizaines de milliers de réfugiés ont été amenés en autobus de Serbie pour voter dans des villes où ils n'avaient jamais vécu, cela afin de parfaire l'homogénéisation ethnique de villes « épurées » de leur population musulmane durant la guerre.

« Il vaut mieux avoir des élections imparfaites que pas d'élections, a commenté M. Van Thijn. *C'est une première étape d'un processus d'établissement de la liberté et de la démocratie. Il faudra que les prochaines élections aient un sens. »* Les prochaines élections, ce seront les municipales en novembre, puis de nouvelles élections générales à l'automne 1998.

Le chef des observateurs a conseillé à l'OSCE de recommencer le processus d'inscription sur les listes électorales afin de corriger les manipulations commises par les séparatistes serbes, avant de s'engager à tenir un quelconque scrutin dans l'avenir.

Rémy Ourdan

Le procureur du TPI critique l'OTAN

Le procureur général du Tribunal pénal international (TPI), Richard Goldstone, a une nouvelle fois critiqué les forces de l'OTAN pour ne pas avoir arrêté les chefs politiques et militaires des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic. Il a estimé que cela pourrait porter *« un coup fatal à la justice internationale »*. Dans une interview au quotidien britannique *The Independent*, M. Goldstone a aussi dénoncé la politique occidentale, moins de deux semaines avant la fin de son mandat de procureur, en affirmant qu'elle était *« hautement inapproppriée et pusillanime »*. Radovan Karadzic et Ratko Mladic, sous le coup de mandats d'arrêt internationaux, sont inculpés par le TPI de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide, et ont voté le 14 septembre sans être inquiétés. – *(AFP.)*

L'Allemagne est prête à envoyer des soldats en Bosnie

BONN
de notre correspondant

L'Allemagne n'a pas l'habitude de prendre l'initiative en matière politico-militaire, surtout lorsqu'il s'agit de missions hors de la zone de l'Alliance atlantique. Or le gouvernement de Bonn prend, actuellement, les devants dans le débat sur l'avenir de la présence militaire occidentale en Bosnie. Alors que les alliés de l'OTAN commencent à évoquer la mise en place d'une nouvelle force internationale qui prendra le relais de l'IFOR à partir de l'an prochain (voir *Le Monde* du 14 septembre), le gouvernement de Bonn débat publiquement des détails de la future mission depuis la fin du mois d'août. Tout en souhaitant un *« rôle fort »* pour la Bundeswehr dans la nouvelle IFOR, le ministre de la défense, Volker Rühe, réclame une meilleure représentation de l'Allemagne dans les postes de commandement alliés en Bosnie.

Cette forte volonté politique est nouvelle. Jusqu'à très récemment, le gouvernement de Bonn était le premier à dire qu'il fallait quitter la Bosnie à la date du 20 décembre 1996, en même temps que les soldats américains. La Bundeswehr, présente en ex-Yougoslavie depuis octobre 1995, n'a jamais été stationnée en Bosnie mais en Croatie. Un contingent de deux mille six cents soldats allemands, composé notamment d'éléments du génie, effectue au sein de l'IFOR des missions de transport, d'aide sanitaire et de logistique. Si les nouveaux projets du gouvernement allemand se concrétisent, ce serait la première fois que l'armée allemande serait stationnée en Bosnie même.

« NORMALISATION »

La présence militaire allemande dans la nouvelle force internationale sera réduite sans doute à mille hommes, selon des sources gouvernementales. Proportionnellement aux autres forces alliées, ce chiffre pourrait, toutefois, signifier un renforcement du soutien militaire allemand. Par ailleurs, selon le ministre Volker Rühe, l'Allemagne obtiendra un poste de chef d'état-major au sein du commandement allié en Bosnie l'an prochain, ainsi qu'il l'a dit dans un entretien à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* paru le 10 septembre.

Tous ces signes résultent, selon l'opinion des milieux officiels à Bonn, d'une « normalisation » croissante de la puissance allemande. C'en est fini, dit le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, du *« rôle particulier »* de l'Allemagne. Ce principe permettait au chancelier Kohl d'exprimer la plus grande prudence, il y a encore quelques mois, dès lors qu'on parlait d'une intervention de la Bundeswehr dans des régions jadis occupées par la Wehrmacht (cette approche a même été qualifiée pendant un temps de « doctrine Kohl »).

De manière très surprenante, les nouveaux objectifs militaires du gouvernement ne soulèvent pas la colère de l'opposition du SPD. Bien au contraire même, à condition que cette nouvelle mission conserve son caractère humanitaire et soit légitimée par une large majorité au Bundestag. Seuls les Verts affichent leur scepticisme et dénoncent une nouvelle tendance à la « militarisation » de la politique étrangère allemande.

Lucas Delattre

Lire aussi notre éditorial page 12

Les Wallons sont tentés par la France

Luc Rosenzweig, nouveau correspondant du *Monde* en Belgique, nous adresse son premier article de Bruxelles, où il remplace Jean de la Guérivière.

BRUXELLES
de notre correspondant

Robert Collignon, ministre-président socialiste du gouvernement régional de Wallonie, a vivement dénoncé, samedi 14 septembre, les tendances *« séparatistes »* des dirigeants politiques du nord du pays, s'en prenant notamment à son homologue flamand, Luc Van den Brande, chef du gouvernement régional de Flandre. Dans un discours prononcé à Namur, siège du gouvernement régional, à l'occasion des fêtes de Wallonie, M. Collignon s'est déclaré favorable à l'examen de *« tous les scénarios institutionnels »* pour l'avenir de la Belgique. *« Encore faudrait-il savoir*, a-t-il ajouté, *si nous allons discuter d'un approfondissement du fédéralisme ou si certains Flamands vont réclamer le séparatisme. Je m'inquiète de l'absence de réaction du premier ministre* [Jean-Luc Dehaene]. »

La « trêve communautaire » qui s'était établie à l'occasion du drame vécu par les parents des jeunes filles assassinées par Marc Dutroux et ses complices est donc bien terminée. Le débat institutionnel est, à nouveau, placé sous le signe des invectives.

MÉTAPHORES GALANTES

Au début du mois de juillet, à l'occasion de la fête nationale flamande, c'était M. Van den Brande qui portait des coups de boutoir à l'unité du pays, en demandant que le Belgique évolue vers le confédéralisme, et en exigeant la régionalisation de la sécurité sociale.

Ces propos avaient provoqué la colère des responsables francophones, amenant, pour la première fois, un élu important, Claude Eerdekens, président du groupe PS au Parlement fédéral, à envisager un scénario « rattachiste », selon lequel une Wallonie lâchée par la Flandre pourrait se tourner vers la France.

Robert Collignon a brandi à nouveau cette menace, samedi, en affirmant : *« Nous intensifierons nos relations avec la France, pays dont nous partageons la langue et la culture. Les Wallons ne sont-ils pas plus proches de Paris que la plupart des Français ? »* Cette affirmation politiquement sulfureuse a suscité une vigoureuse réaction de M. Van den Brande, qui s'est dit *« profondément choqué »* par le discours de M. Collignon. *« Des choix différents sont opérés au Nord et au Sud sur un certain nombre de matières*, affirme-t-il dans une lettre adressée à son homologue wallon. *Je ne peux accepter sans réagir qu'un développement normal de la Flandre soit freiné. Je suis obligé de constater que vous faites preuve de malhonnêteté intellectuelle politique et institutionnelle »*, conclut-il.

Le Soir de Bruxelles constate, pour sa part, que, pour les dirigeants wallons, *« Marianne est de plus en plus belle »* et que *« les avances »* qui lui sont faites *« se précisent suffisamment pour penser que l'amour franco-wallon ne restera pas éternellement platonique ».*

Ces métaphores galantes laissent pour l'instant de glace le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, qui abandonne la polémique à ses amis politiques du Parti chrétien-social flamand, se réservant pour les *« affaires sérieuses »*, essentiellement la préparation de la Belgique à la monnaie unique européenne.

Luc Rosenzweig

Or nazi : la Suisse va lever le secret bancaire

LES AUTORITÉS SUISSES ont décidé, lundi 16 septembre, de lever le secret bancaire, à la suite de ce que le ministre des affaires étrangères, Flavio Cotti, considère comme *« une véritable campagne de presse »* menée contre son pays et les banques helvétiques. *« On reproche, en effet, à la Suisse de stocker, encore aujourd'hui, des biens volés des nazis pour un montant de centaines de millions de francs, si ce ne sont des milliards »*, ce qui revient à accuser la Suisse d'avoir été *« d'une certaine manière le receleur du régime nazi »*, a observé M. Cotti.

Un rapport du Foreign Office, publié à Londres le 10 septembre, a estimé à quelque 200 millions de dollars de l'époque les dépôts d'or nazi en Suisse. A partir de ce chiffre, la presse britannique a calculé qu'en valeur actuelle les banques suisses pourraient détenir encore de 80 % à 90 % du total de ces dépôts, évalués aujourd'hui à plus de 6 milliards de dollars. La Suisse avait restitué aux Alliés l'équivalent de 200 millions de dollars en 1946, et 100 autres millions en 1952.

Cet or pouvait provenir soit des réserves de la Reichsbank, soit des stocks provenant de pays occupés (Belgique notamment), soit du pillage de bijoux et de dents en or de juifs détenus dans les camps de la mort nazis et fondues en lingots.

Dans l'avis du gouvernement fédéral approuvant l'examen du projet de loi qui lèvera le secret bancaire, les autorités estiment que les organisations juives ont raison de demander la lumière, *« même si cette problématique a été utilisée, aux Etats-Unis, à des fins de politique intérieure à l'encontre des banques et de la place financière suisses »*. Après le feu vert donné par le gouvernement, le projet de loi élaboré par la commission des affaires juridiques de l'Assemblée fédérale sera examiné, fin septembre, par la Chambre basse et, d'ici à la fin du mois de décembre, par la Chambre haute.

AVRIL 1997

La loi, qui devrait entrer en vigueur au mois d'avril 1997, prévoit que les banques et les établissements financiers suisses, y compris la Banque nationale, auront *« l'obligation de laisser consulter les documents »*, et que cette obligation *« prime le secret légal ou contractuel ».*

Un comité d'experts, nommé par le gouvernement fédéral, pourra faire toutes recherches sur les fonds ayant appartenu soit *« à des personnes qui ont été victimes du régime national-socialiste »*, soit à *« des membres du Parti national-socialiste, au IIIe Reich, à ses institutions ou à ses représentants »*. Les travaux de ce comité devraient se poursuivre pendant une durée de trois ans.

Le secret bancaire avait été institué en 1934 pour protéger les juifs allemands exposés à la peine de mort quand ils mettaient leurs biens à l'abri en Suisse. – *(AFP.)*

L'état de santé du président russe inspire de plus en plus d'inquiétude

MOSCOU
de notre correspondante

C'est avec une semaine de retard qu'Alexandre Lebed est parti, mardi 17 septembre, poursuivre sa mission de paix en Tchétchénie, où la tension, alimentée par de fausses rumeurs sur les intentions des uns et des autres de relancer les combats, était, en son absence, remontée d'un cran. Les plus hauts dirigeants moscovites ont en effet pris leur temps avant de se réunir, samedi, et de constater que, malgré toutes leurs réticences, ils n'avaient guère d'autre choix que de s'en remettre au secrétaire du Conseil de sécurité, sauf à replonger le pays dans une guerre impossible à gagner.

C'est une responsabilité que personne ne se risquera à prendre, en tout cas pas au moment crucial où la vie politique en Russie reste suspendue à l'opération cardiaque que Boris Eltsine doit subir vers *« la fin du mois »*, comme il l'avait lui-même annoncé. Or l'incertitude sur l'état de santé du président est devenue, mardi, plus forte que jamais.

Depuis jeudi, M. Eltsine était hospitalisé pour subir des tests nécessaires au bilan médical précédant tout pontage coronarien. Il devait initialement sortir de l'hôpital dimanche, mais un porte-parole du Kremlin a annoncé, lundi matin, qu'il y resterait *« au moins deux jours de plus »*. Dans la soirée, la radio Echo de Moscou était encore plus alarmiste : *« La perspective d'une opération grave a un effet négatif sur le système nerveux »* du président, qui a *« perdu l'appétit et le sommeil »*, affirmait la radio citée par les services d'écoute de la BBC.

ANESTHÉSIE

Selon les dernières informations officielles du Kremlin, les médecins responsables de l'opération devraient se réunir *« une dernière fois »*, du 27 au 29 septembre, pour *« fixer définitivement la date de l'opération »*. Des médecins étrangers, notamment le célèbre pionnier américain des transplantations cardiaques, l'octogénaire Michael DeBakey, et les Allemands Axel Haverich et Thorsten Wahlers, devraient *« consulter ou assister »* l'équipe russe, précisait-on de même source. Même si Michael DeBakey a indiqué qu'il n'avait pas été sollicité, si ce n'est pour assister à un colloque sur l'ischémie, prévu à Moscou à cette date...

Dans les milieux diplomatiques de la capitale, on pensait ces derniers jours que l'opération, si elle devait finalement être tentée, pourrait se dérouler avant la fin de septembre, pour éviter trop de tension médiatique. La toute récente « transparence » vis-à-vis de la santé du chef de l'Etat a quand même ses limites, et, comme l'a souligné un diplomate, il n'est pas exclu que le pays et le monde apprennent dans les tout prochains jours que Boris Eltsine a déjà été opéré, avec succès ou non.

Dans tous les cas, Boris Eltsine a déjà quitté la scène politique. Il ne s'est pas prononcé, pas même par l'intermédiaire de son porte-parole, sur les derniers soubresauts vécus par le pays, notamment les mouvements de grève qui frappent l'Extrême-Orient ou la suspension du retrait des troupes russes de Tchétchénie, annoncée au milieu de la semaine par le général Tikhomirov, commandant des forces russes sur le terrain.

L'homme qui, selon la Constitution, doit assurer l'intérim en cas d'incapacité du président occupe déjà la place d'honneur médiatique : le premier ministre Viktor Tchernomyrdine a, en effet, présidé une nouvelle instance informelle qui doit désormais, *« tous les samedis »*, examiner la situation en Tchétchénie. Il avait à ses côtés, bien sûr, Alexandre Lebed, mais aussi le grand argentier de la campagne électorale, le chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, ainsi que les ministres « de forces » (défense, intérieur, sécurité), qui ont déjà reçu la consigne eltsinienne d'obéir, le temps de l'anesthésie présidentielle, au premier ministre.

Sophie Shihab

La succession de M. Boutros Ghali et la réforme de l'ONU domineront la 51e assemblée générale

Le secrétaire général brigue un second mandat malgré l'opposition américaine

Alors que s'ouvre à New York la 51e assemblée générale de l'ONU, le secrétaire général, Boutros Boutros Ghali, a confirmé sa candidature à un second mandat, en dépit de l'opposition résolue de Washington. L'assemblée devra d'autre part se pencher sur la réforme du Conseil de sécurité et celle des finances de l'ONU. Le déficit de l'Organisation des nations unies se situe autour des 15 milliards de francs.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

C'est dans une atmosphère d'incertitude et d'attente que s'ouvre, mardi 17 septembre, la 51e assemblée générale de l'ONU. Attente de la nomination d'un nouveau secrétaire général, mais aussi, étant donné les relations difficiles de l'organisation internationale avec Washington, attente de l'élection présidentielle aux Etats-Unis. Pour un diplomate onusien de rang élevé qui préfère garder l'anonymat, la 51e assemblée générale, c'est *« la gueule de bois après la fête »*. *« L'an dernier, on s'attendait à ce que la réunion des 185 chefs d'Etat venus à New York pour fêter les cinquante ans de l'ONU soit un tournant déterminant pour la direction future de l'organisation»*, remarque-t-il. *Mais tout ce qui en est sorti, c'est que l'ONU n'est toujours pas une priorité pour ses Etats membres. »*

La bonne nouvelle de cette assemblée générale, disent à l'unanimité les délégués, est qu'elle sera présidée par Ismaïl Razali, représentant de la Malaisie. Il est l'un des ambassadeurs les plus actifs et respectés de l'ONU. Dans un entretien avec *Le Monde*, M. Razali, dont le pays est le seul, à part les Etats-Unis, à avoir ouvertement proclamé son hostilité à un deuxième mandat de M. Boutros Ghali comme secrétaire général, explique qu'*« une majorité écrasante »* des pays membres soutiennent un deuxième mandat pour l'Afrique, à la tête de l'ONU. Il conteste la procédure automatique de nomination de secrétaire général. *« Le fait que les quinze membres du Conseil de sécurité choisissent un secrétaire général derrière la porte pour ne nous le présenter qu'après n'est plus acceptable »*, dit-il. *« Il faut plus de transparence »* dans les réunions avec le président du Conseil de sécurité pour les mois à venir et, *« s'il y a plus d'un candidat »*, il faut que leurs qualifications soient discutées, *« même débattues »*, au sein de l'assemblée générale.

Mais le sujet qui passionne le nouveau président de l'assemblée générale est la réforme du Conseil de sécurité. Réforme qui, *« si elle continue sur la voie actuelle »*, c'est-à-dire l'entrée au Conseil, comme membres permanents, du Japon et de l'Allemagne, sera *« impossible à accomplir »*. *« On n'acceptera jamais*, dit M. Razali avec son franc parler, *que deux autres grandes puissances rejoignent le club fermé des cinq. »* Il propose donc une plus grande participation des petits pays aux procédures de prise de décision au Conseil. Innovation qui, affirme-t-il, commence à être acceptée par les grandes puissances *« non pas parce qu'elles ont des motivations altruistes, mais parce qu'elles ont besoin de nous »*. Selon lui, *« pour que nous acceptions d'envoyer nos soldats là où elles ne veulent pas envoyer les leurs, ou pour que nous payions ce qu'elles ne veulent plus payer, il faut qu'elles nous écoutent »*.

« BUDGET NÉGLIGEABLE »

Sur la réforme de l'Organisation, il estime que le « dégraissage » n'est pas la solution. *« Le budget de l'ONU est négligeable* dit-il, *la question essentielle, qui n'a même pas été abordée pendant la fête de l'an dernier, est : que veulent les Etats membres de l'ONU et combien sont-ils prêts à dépenser ? »* Rappelant la proposition faite dans les années 80 par l'ancien premier ministre suédois, Olof Palme, M. Razali souhaite que l'ONU réduise sa dépendance envers un seul pays. Le problème, expliquent les experts chargés des réformes financières, est que, tout en comprenant les mérites politiques de cette idée, un grand nombre d'Etats – y compris européens – refusent de négocier des révisions sur l'échelle des contributions sans un engagement ferme de Washington de payer son arriéré de plus de 5 milliards de francs. Les Etats-Unis s'opposent aux propositions de pénalisation des mauvais payeurs, ainsi qu'au concept des taxes internationales sur certaines opérations commerciales destinées à alimenter directement l'ONU.

Les diplomates concèdent que les perspectives de réforme de l'ONU étudiées par cinq groupes de travail piétinent. Mais, tout en admettant que les rapports présentés à la 51e assemblée générale par ces cinq groupes sont purement procéduraux, on souligne que, sur le plan de l'économie budgétaire du secrétariat, les progrès sont d'ores et déjà apparents. Dans son dernier rapport annuel, le sous-secrétaire général chargé de l'administration, l'Américain Joseph Connor, a présenté un budget en décroissance pour 1996 et de croissance zéro jusqu'à la fin de la décennie.

Outre les sujets habituels comme l'embargo contre Cuba, l'entrée de Taïwan à l'ONU, la situation au Proche-Orient – qui du fait du nouveau gouvernement en Israël risque d'être plus tendue qu'en 1995 – et l'avenir de la Bosnie après les élections, le terrorisme est inscrit sur l'agenda de l'assemblée. A la demande des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, les attentats, et en particulier les attentats à la bombe, feront l'objet d'un débat et peut-être d'un projet de convention. L'assemblée devrait aussi décider de la date de la conférence internationale qui doit se pencher sur le projet d'une cour criminelle permanente de l'ONU. Mais il est vrai que le seul sujet qui anime les délégués est la question de la nomination d'un secrétaire général, étant donné le veto annoncé des Etats-Unis contre le titulaire, Boutros Boutros-Ghali, et le refus de celui-ci de renoncer à sa candidature.

Afsané Bassir Pour

Un trou de 15 milliards de francs

La branche de l'ONU installée à Genève aura, d'ici à la fin 1997, gelé 10 % de ses effectifs, soit 200 postes, selon un plan d'économies rendu public lundi par le directeur général de l'ONU-Genève, Vladimir Petrovsky. Ces mesures d'économie ont été annoncées alors qu'à New York le secrétariat général de l'ONU devait faire connaître plus globalement ses mesures d'économie au moment où les Nations unies connaissent un déficit avoisinant les 3 milliards de dollars (environ 15 milliards de francs). Ce déficit est dû, pour une part, à des contributions impayées, notamment par les Etats-Unis, et, d'autre part, aux opérations de maintien de la paix qui ont creusé un trou de 2 milliards de dollars. L'Assemblée générale réclame à l'ONU 154 millions de dollars d'économies (environ 770 millions de francs) pour 1996 et 1997.

La CIA serait impliquée dans un important trafic de drogue à Los Angeles

LOS ANGELES
de notre correspondante

Ricky Ross vendait des quantités massives de crack (dérivé de la cocaïne) dans le quartier de South Central à Los Angeles, et son procès à San Diego, ouvert en mars 1995, n'aurait rien d'extraordinaire si ses fournisseurs n'avaient implanté ce trafic de drogue pour financer la Contra du Nicaragua (la rébellion antisandiniste), elle-même soutenue par la CIA. C'est en tout cas l'hypothèse de Gary Webb, journaliste d'un quotidien californien réputé, le *San Jose Mercury News*, à l'issue d'une année d'enquête menée aux Etats-Unis et en Amérique centrale. La sentence du dealer noir de trente-six ans devait être prononcée vendredi 13 septembre, mais le juge du tribunal fédéral a demandé au procureur de San Diego que la CIA réfute sous serment les allégations suivant lesquelles l'agence de renseignement américaine aurait *« participé à..., ou toléré »* le trafic de drogue des activistes contras.

La rumeur n'est pas nouvelle, mais Gary Webb verse un copieux supplément d'information au dossier en expliquant comment, dans les années 80, une « épidémie » de crack (et d'armes automatiques) a soudain ravagé des villes américaines, en premier lieu le ghetto noir et latino de Los Angeles.

Les associations de South Central, réunies jeudi 12 septembre, ont exprimé leur colère et exigent les explications du gouvernement américain. Maxine Waters, leur élue à la Chambre des représentants, réclame l'ouverture d'une enquête parlementaire. Le conseil municipal de Los Angeles et le sénateur de Californie Dianne Feinstein ont également demandé au ministre de la justice, Janet Reno, d'ouvrir une enquête pour vérifier ces accusations. L'autre sénateur de Californie, Barbara Boxer, a écrit au directeur de la CIA, John Deutch, afin qu'il procède à une enquête interne, dont les conclusions devraient être connues début novembre au plus tard. De son côté, la Maison Blanche a annoncé, lundi 16 septembre, que le conseiller du président Bill Clinton pour les affaires de drogue, avait décidé d'accéder aux nombreuses requêtes.

« La fin justifie les moyens », a expliqué Danilo Blandon, trafiquant de drogue et militant d'un groupe de contras (le FDN, Fuerza democratica nicaraguense), devant le tribunal de San Diego, où il témoignait contre Ricky Ross, son revendeur et complice : *« C'est ce que M. Bermudez* [le colonel Enrique Bermudez, chef militaire du FDN et agent de la CIA] *nous a dit au Honduras. Alors nous avons commencé à réunir des fonds pour la révolution contra. »*

Danilo Blandon, un riche homme d'affaires nicaraguayen, s'est réfugié aux Etats-Unis en 1979 après la chute de Somoza et vendait des voitures tout en cherchant à financer la lutte contre le régime sandiniste. Sans grand succès, jusqu'à sa rencontre avec son compatriote Norwin Meneses, un trafiquant de drogue et sympathisant du FDN qui, depuis la région de San Francisco, *« a dirigé, pendant six années, l'importation de centaines de kilos de cocaïne vers la Californie »*, écrit Gary Webb.

GANGS

Chargé du secteur de Los Angeles, Danilo Blandon démarcha ses clients dans les ghettos noirs, qui, à l'époque, ne consommaient pas de cocaïne, à cause de son prix. Il confia la revente sur place à Ricky Ross, un Noir de dix-neuf ans affilié au gang des Crips. Danilo Blandon a déclaré qu'il vendait jusqu'à 100 kilos de cocaïne par semaine à Ricky Ross, qui transformait la poudre en crack et le revendait aux gangs du secteur ; le même réseau leur fournissait des armes automatiques et du matériel de communication très sophistiqué.

D'après le reporter du *San Jose Mercury News*, les moyens de transport à la disposition de Blandon et de Ross leur permettaient de réduire le prix de revient de la cocaïne, qui aurait été convoyée par des avions de l'armée du Salvador depuis la Colombie vers une base militaire au Texas. Dans une déposition devant un jury d'accusation en 1994, Danilo Blandon a expliqué que, *« en 1983, les contras ont reçu beaucoup d'argent des Etats-Unis, quand Ronald Reagan a été au pouvoir, et les gens qui étaient responsables – c'était la CIA –, n'avaient plus besoin de trouver des fonds. Alors nous avons continué pour notre propre compte »*.

Ricky Ross risque la prison à vie ; il ignorait, semble-t-il, les connexions politiques de son fournisseur, qui est en liberté et travaille comme informateur pour la brigade des stupéfiants (Drug Enforcement Agency), laquelle lui a réglé quelque 166 000 dollars (environ 850 000 francs) de salaires en l'espace de dix-huit mois...

Claudine Mulard

Boeing coréen abattu par les Russes, mensonge et vidéo

LES AUTORITÉS américaines savaient que la destruction du Boeing-747 de la Korean Airlines (KAL), le 31 août 1983, par un chasseur soviétique n'était pas délibérée et que Moscou pensait, en fait, avoir affaire à un RC-135, avion-espion américain. Treize ans après la catastrophe qui causa la mort des 269 passagers et membres d'équipage du vol 007, les déclarations d'Alvin A. Snyder, ancien directeur de télévision pour l'Agence publique d'information américaine, dans le *Washington Post*, repris le 2 septembre par le *Herald Tribune*, relancent une affaire qui fut l'objet de multiples polémiques et avait considérablement durci les rapports américano-soviétiques. L'avion sud-coréen avait été abattu à proximité de l'île de Sakhaline, après s'être longuement écarté d'un plan de vol qui devait le mener d'Anchorage, en Alaska, à Séoul.

Alvin A. Snyder avait, à la demande du département d'Etat, élaboré un document vidéo à partir des enregistrements réalisés par les services d'écoute américains, qui retraçait la conversation des pilotes soviétiques. Le document, diffusé lors d'une séance du Conseil de sécurité des Nations unies, le 6 septembre 1983, avait été retransmis dans le monde entier par satellite. Il tendait à démontrer que, contrairement au dire des Soviétiques, les feux de navigation de l'appareil coréen étaient allumés et que les chasseurs ne se souciaient pas de l'identité de leur cible, qu'ils ne désignent que par le terme d' *« objectif »*. Aucune allusion n'était faite par ailleurs à un quelconque avertissement.

La vidéo diffusée était *« forte, efficace, mais fausse »*, déclare aujourd'hui M. Snyder. Depuis que le rapport final de l'Organisation de l'aviation civile internationale a révélé, en 1993, la totalité des enregistrements, M. Snyder considère que les autorités américaines ne lui avaient donné, pour constituer sa cassette, qu'une *« information sélective »*. Elles avaient à dessein passé sous silence les paroles du contrôleur au sol. *« Les responsables du gouvernement américain connaissaient le contenu des enregistrements. Ceux-ci prouvaient que le général Osipovich* [le pilote du SU-15 soviétique] *ne pouvait pas identifier l'avion, qu'il a bien tiré des « coups de semonce » et battu des ailes, un signal international pour forcer l'avion à atterrir. »* Autrement dit, contrairement à ce que les Américains avaient affirmé au Conseil de sécurité des Nations unies, il y aurait bien eu méprise de la part de l'URSS. Alvin A. Snyder a récemment publié un livre intitulé *Les Combattants de la désinformation : la propagande américaine, les mensonges soviétiques et la victoire dans la guerre froide.*

Katia Vaux

L'Espagne et l'Italie s'engagent sur la monnaie unique

VALENCE. Les gouvernements espagnol et italien, réunis en sommet à Valence, ont souligné lundi 16 septembre leur volonté de s'engager à fond pour faire partie des pays qui participeront, dès janvier 1999, à la monnaie unique. Le président du conseil italien, Romano Prodi, a réaffirmé l'intention de Rome de faire rentrer la lire dans le système monétaire européen et de rejoindre l'espace Schengen. Les deux grands pays du Sud de l'Union européenne sont convenus de tenir régulièrement une fois par an une rencontre de leurs gouvernements. *« L'Italie est un allié structurel de l'Espagne, et l'exécutif veut qu'elle le reste »*, indiquait-on de source espagnole à Valence. – *(AFP.)*

La Turquie condamnée par la Cour européenne de justice

STRASBOURG. La Cour européenne de justice a condamné la Turquie, lundi 16 septembre, pour l'incendie d'un village kurde dans le sud-est du pays en 1992. C'est la première fois que la juridiction de Strasbourg désavoue les actions militaires conduites par Ankara dans le Kurdistan turc. L'indemnisation du préjudice matériel et moral devra être évaluée dans les prochaines semaines. Après l'attaque d'une gendarmerie par un commando du Parti des travailleurs turcs (PKK), l'armée turque avait investi et mis le feu au village de Kelekçi, le 10 novembre 1992, après en avoir évacué les habitants. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : le procès du jeune Libanais** accusé d'avoir mis le feu à un foyer de demandeurs d'asile à Lubeck s'est ouvert, lundi 16 septembre, au tribunal local. L'incendie, qui avait fait dix morts, dont quatre enfants, dans la nuit du 17 au 18 janvier, avait soulevé une grande émotion en Allemagne et dans le monde. Quatre jeunes skinheads de la région avaient été arrêtés, puis relaxés. Plusieurs dizaines de personnes ont manifesté à l'ouverture du procès pour protester contre la manière dont le parquet a mené l'enquête. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : Mgr Roderick Wright,** évêque catholique d'Argyll, en Ecosse, a annoncé, lundi 16 septembre, qu'il avait adressé au pape sa démission, en raison d'une liaison avec Kathleen McPheen, une infirmière qui avait reçu des conseils de cet évêque lors de son divorce. *« Je suis physiquement et spirituellement incapable de supporter la responsabilité d'un évêque »*, a-t-il déclaré dans sa lettre à Jean Paul II. – *(AFP).*

■ **ROUMANIE : les chefs des gouvernements hongrois et roumain** ont signé, lundi 16 septembre, à Timisoara, un traité qui proclame l'inviolabilité des frontières et garantit les droits de la minorité hongroise de Roumanie (1,6 million de personnes). Cette signature clôt cinq années de pourparlers. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : les enquêteurs ont affirmé,** lundi 16 septembre, qu'ils ignoraient toujours, deux mois après la destruction en vol du Boeing 747 de la TWA au large de Long Island, ce qui avait causé l'explosion. Le responsable de l'enquête du FBI, James Kallstrom, a qualifié d'*« outrageante »* la rumeur selon laquelle un missile américain puisse en être responsable. L'hypothèse d'un missile reste cependant toujours d'actualité, tout comme celle de l'explosion criminelle ou d'une défaillance mécanique. – *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

■ **MALI : le président Alpha Oumar Konaré a rencontré,** lundi 16 septembre, à Paris, Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, pour évoquer notamment les problèmes de l'immigration clandestine en France, dont le Mali est l'une des principales sources. M. Godfrain se rendra au Mali, les 23 et 24 septembre, pour examiner différents projets destinés à fixer la population et à inciter les émigrés au retour. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : Jacques Chirac est attendu en visite officielle** en Chine en mai 1997, a annoncé, lundi 16 septembre, le premier ministre chinois Li Peng, lors d'une rencontre à Pékin avec Bernard Pons, le ministre français de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : Megawati Sukarnoputri,** chef de file de l'opposition indonésienne, ne pourra pas se présenter aux prochaines élections législatives. Exclue du Parti démocratique indonésien (PDI), elle n'a été présentée par aucun des trois partis officiels avant la date limite du 16 septembre. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **GRANDE-BRETAGNE : dans son rapport** publié lundi 16 septembre, la Banque d'Angleterre refuse un accès limité au système de paiement entre banques – baptisé « Target » – qui verra le jour avec l'avènement de la monnaie unique européenne. Selon le rapport, *« toute tentative pour introduire des termes différents »* serait discriminatoire et probablement en contradiction avec la législation sur le marché unique européen. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : la croissance du PIB** devrait être inférieure à 1 % en 1996 contre 3 % en 1995, a estimé, lundi 16 septembre, le directeur général de la banque centrale, Vincenzo Desario. Ce dernier estime toutefois qu'un *« réveil de l'activité économique »* est perceptible. – *(AFP.)*

PROGRAMME La question de l'immigration divise aujourd'hui le Parti socialiste. L'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard a relancé le débat entre les tenants des droits de l'homme, convaincus que le salut viendra d'une *« authentique politique de gauche »*, et les « réalistes », pour qui l'évolution xénophobe de l'opinion interdit tout laxisme. ● LIONEL JOSPIN s'est engagé à revoir *« profondément »* les lois Pasqua, dont il avait refusé de demander l'abrogation pendant la campagne présidentielle. ● DES ASSOCIATIONS, comme la Ligue des droits de l'homme, le Gisti et la Cimade, engagées aux côtés des sans-papiers, cherchent à faire bouger le PS sur l'immigration. ● LE PARTI COMMUNISTE a, de son côté, effectué un virage et s'apprête à reconnaître, lors d'un comité national à la mi-octobre, que l'immigration-zéro est *« un leurre »*.

L'élaboration d'une nouvelle politique de l'immigration divise le PS

L'affaire des sans-papiers a relancé le débat au sein du Parti socialiste, partagé entre « humanistes » et « réalistes ». Lionel Jospin promet de revoir « profondément » les lois Pasqua, dont le Parti communiste, après avoir soutenu la fermeture des frontières, demande l'abrogation

LE TORCHON brûle depuis qu'ils en ont parlé. Amorcée au printemps dans la plus grande discrétion, la controverse sur l'immigration au sein du Parti socialiste a rebondi cet été avec l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard. Tandis que Martine Aubry et Harlem Désir sont au premier rang des manifestations, Lionel Jospin se contente d'y envoyer Daniel Vaillant, son fidèle lieutenant, maire du 18e arrondissement de Paris, où les Africains ont trouvé refuge. Attiré contre son gré sur ce un terrain, le premier secrétaire du PS craint le piège politique. Passe encore de recevoir les délégués des sans-papiers mais pas question pour lui de risquer l'amalgame avec les extrémistes qui réclament *« des papiers pour tous »*.

Quelques jours après l'évacuation de l'église, Lionel Jospin est vivement pris à partie par des jeunes socialistes lors de l'université d'été du PS. Accusé de frilosité, il se cabre. Seul l'engagement pris dans son discours de clôture, de *« revoir »*, pas *« à la marge mais profondément »*, les lois Pasqua – dont la convention nationale sur la démocratie, le 30 juin, avait déjà prévu le *« remplacement »* en cas de victoire en 1998 – permet de calmer le jeu. *« Nous rappelerons le rôle joué par les immigrés en France dans des postes de travail qui ne seraient pas pourvus sans eux,* ajoute-t-il, *nous combattrons l'immigration clandestine et d'abord le travail clandestin, nous nouerons de nouveaux liens avec les pays d'origine, nous essayerons donc de faire le clair dans nos têtes et dans celles de nos compatriotes, afin de réguler l'immigration. »* Une habile motion de synthèse qui, en attendant un texte d'orientation spécifique prévu pour décembre, ménage les plus répressifs sans inquiéter les libéraux.



BESOIN DE CLARIFICATION

Car après être resté tabou pendant des années, la question de l'immigration divise aujourd'hui profondément le parti. Certes, chacun reconnaît l'impérative nécessité d'une clarification après les deux septennats mitterrandiens car, de la régularisation de 1981 aux charters de 1991, du droit à la différence des débuts de SOS-Racisme au droit à *« l'indifférence »* et au refus d'accueillir *« toute la misère du monde »* de Michel Rocard, en passant par l'utilisation, par François Mitterrand, du vote des étrangers comme éternel chiffon rouge, les militants peinent à trouver leurs marques.

Mais deux voies s'affrontent : aux tenants des droits de l'homme, convaincus que le salut viendra d'une *« authentique politique de gauche »*, s'opposent les *« réalistes »*, pour qui l'évolution xénophobe de l'opinion des Français interdit tout laxisme.

Gérard Le Gall est de ces derniers. Le délégué général aux études politiques occupe un bureau voisin de celui du premier secrétaire, dont il est l'un des proches. Nourri quotidiennement de sondages, il ne cache pas s'être intéressé à l'immigration *« par le biais des analyses électorales et non pas par conviction chrétienne ou humaniste »*. Convaincu que, pour gagner, *« le PS doit reconquérir les couches populaires »* qui se trouvent être *« les plus racistes »*, M. Le Gall propose de *« mettre fin à l'hypocrisie »*. *« Nos élus confient en privé qu'ils ont trop d'immigrés, puis hurlent dans les meetings contre les lois Pasqua »*, dénonce-t-il. Aussi propose-t-il de couper le cordon avec les associations antiracistes. *« Désormais,* dit-il, *il faudrait que l'Etat choisisse ses immigrés et ne se les voie plus imposer par les faits. »*

Ce type d'élan tout pasquaïen fait grincer des dents socialistes. *« Quand je ferme les yeux et que je l'écoute, je me dis qu'on n'appartient pas au même parti ! »*, soupire un membre du secrétariat national. Mais M. Le Gall persiste. Pour lui, *« les événements de Saint-Bernard ont légitimé les lois Pasqua »*.

Face à cette tendance dure, soutenue par certains élus comme Georges Frêche, maire de Montpellier, elles sont deux à tenter de faire contrepoids. Particulièrement radicale sur le sujet, Martine Aubry fustige *« ceux qui pensent que le FN est élevé parce qu'il y a des immigrés »*. Donnant la priorité à la lutte contre le chômage, la présidente de la Fondation Agir contre l'exclusion propose de réaffirmer les valeurs classiques de la gauche. *« Si nous-mêmes nous hésitons, les gens pensent que Le Pen a raison. »* Certes, elle prône un contrôle des flux migratoires mais ajoute : *« Honnêtement, est-ce qu'aujourd'hui la France va mal parce qu'il y a 150 000 ou 200 000 clandestins dont 10 000 qui ont bouffé leurs papiers et que l'on ne peut pas reconduire ? »*

PRUDENCE ET DÉCOUVERTES

A ses côtés, Adeline Hazan, secrétaire nationale aux questions de société et responsable de la récente commission « immigration » du parti, tente aussi d'infléchir à gauche la position du parti. *« Le PS est tellement traumatisé par sa défaite et par la montée du FN que beaucoup pensent s'en sortir en abandonnant nos valeurs. Pour moi, c'est en les réaffirmant que nous récupérerons nos électeurs, y compris ceux qui fuient vers l'extrême droite. »* Le combat est loin d'être gagné. Au printemps, Mme Hazan envisageait, dans une proposition de loi instituant un « contrat d'union sociale », de donner de nouveaux droits aux concubins étrangers. Les élus socialistes l'ont obligée à y renoncer. De même, les plaidoiries de Martine Aubry et Adeline Hazan en faveur d'une reprise, même limitée, de l'immigration de travailleurs et d'une libéralisation du regroupement familial se heurtent à la prudence du premier secrétaire.

Pourtant, le PS évolue. Lors de sa convention sur la démocratie, il s'est officiellement prononcé en faveur d'un retour au strict droit du sol en matière de nationalité, d'une accélération des procédures de naturalisation et même de la perspective du vote des étrangers aux élections municipales, soumis il est vrai à une improbable réforme constitutionnelle. Quant à M. Jospin, il a découvert, lors de la réunion de la commission « immigration » du 4 juin, la réalité des flux migratoires. Ce jour-là, un chercheur de l'INED révélait au premier secrétaire ébahi que plus de 100 000 immigrés entraient légalement en France chaque année. *« Il était très mal. Il pensait que c'était un message très difficile à faire passer »*, se rappelle un membre de la commission. Trois mois plus tard, devant les militants réunis à La Rochelle, M. Jospin semblait avoir tranché : *« Nous dirons aux Français la vérité sur les chiffres »*, promettait-il. Invité de l'émission « 7 sur 7 », dimanche 8 septembre, le premier secrétaire n'en a pas soufflé mot.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Trois associations qui jouent le rôle d'aiguillons

DANS LE CONFLIT de l'église Saint-Bernard, elles ont bataillé contre le gouvernement. Nées de l'affaire Dreyfus, pendant l'Occupation ou dans la foulée de mai 68, ces « vieilles » associations tentent aussi de faire bouger la gauche.

● **LDH.** Fondée en 1898, la Ligue des droits de l'homme (LDH) se flatte d'être *« la plus ancienne organisation de défense des droits de l'homme »*. Du soutien au capitaine Dreyfus à la lutte pour l'abolition de la peine de mort, la LDH se fixe toujours pour objectif de *« défendre et promouvoir les principes de liberté, d'égalité et de fraternité »*. Trois cent vingt sections locales, des fédérations départementales et un comité central décident des campagnes d'opinion et des actions auprès des pouvoirs publics. L'« intergroupe » des parlementaires de la LDH compte près de cent députés, sénateurs ou députés européens. Présidée depuis 1995 par Me Henri Leclerc, elle fait aujourd'hui du combat en faveur des droits des étrangers la priorité de son action.

● **Cimade.** Né de la découverte par les protestants du drame des personnes déplacées dès le début de la deuxième guerre mondiale, le Comité inter-mouvements auprès des évacués (Cimade) a réussi à introduire ses « équipiers » dans les camps d'internement français. L'association, fondée par le pasteur Marc Boegner en avril 1940, se lance dans la Résistance en organisant l'évasion de juifs et leur accueil. Elargie, ouvertement oecuménique, la Cimade est, un demi-siècle plus tard, l'unique association agréée par l'Etat pour assister les étrangers en instance d'éloignement dans les centres de rétention administrative. Elle est très présente dans les domaines de l'aide au développement, de la défense du droit d'asile et de l'assistance juridique. Son président, Jean-Pierre Weben, est un proche de Michel Rocard.

● **Gisti.** Né en 1972 *« de la rencontre de travailleurs, de militants associatifs et de juristes »*, le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti) se donnait alors pour objectif de défendre les immigrés sur le terrain du droit. Analyse de texte, publication de circulaires confidentielles de l'administration, soutien d'étrangers devant les tribunaux, recours devant le Conseil d'Etat contre des textes qu'il juge illégaux, le Gisti dispose également d'une permanence juridique. Convaincu que *« le droit actuel ne permet plus de défendre les immigrés »*, il agit également sur le terrain politique. Si elle ne compte parmi ses membres aucun cadre important du PS ou du PCF, elle est discrètement présente, par l'intermédiaire d'un « spécialiste », dans la commission immigration du PS.

Ph. Be et N. H.

Le PCF tente de se refaire une virginité

DANS UNE RÉSOLUTION officielle, en 1979, la direction du Parti communiste s'était prononcée pour l'arrêt de l'immigration. Dans quelques semaines – vraisemblablement à l'occasion du prochain comité national, les 17 et 18 octobre –, le PCF devrait reconnaître officiellement que *« l'immigration zéro est un leurre »*, comme vient de le faire l'animateur du secteur immigration du PCF, Serge Guichard, dans *L'Humanité-Dimanche*.

Malgré les oppositions que suscite cette inflexion au sein du PCF, notamment de la part des responsables officiels, comme Gisèle Moreau, et les réticences d'une partie de la « base » face à l'engagement du parti aux côtés des Africains de Saint-Bernard, le nouveau texte devrait simplement évoquer la *« maîtrise de l'immigration »*, en réitérant son attachement au regroupement familial, au droit de vote des immigrés aux élections municipales et à l'abrogation des lois Pasqua.

Pour un parti longtemps paralysé par la représentation sociologique de son électorat et fidèle jusqu'à il y a deux ans à son *« produisons français »* – vite détourné par le Front national en *« produisons français avec des Français »* – le *« bouger »*, comme on dit place du Colonel-Fabien, n'est pas mince. Le PCF naviguait en effet, depuis une quinzaine d'années, entre mutisme et... provocation.

Quelques « affaires » demeurent de sinistre mémoire. Celle des bulldozers de Vitry, d'abord : le 24 décembre 1980, le maire PCF de la ville, Paul Mercieca, entreprend, avec une cinquantaine de personnes, de faire détruire les installations d'eau, de gaz et d'électricité d'un foyer mis à la disposition d'un groupe de travailleurs maliens venus de Saint-Maur-les-Fossés. En février 1981, M. Hue, maire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), parraine une manifestation sous les fenêtres d'une famille marocaine soupçonnée d'alimenter un trafic de drogue. En juin 1991, la direction du PCF distribue un tract contre l'immigration clandestine ; en septembre, à la Fête de *L'Humanité*, une pétition reprenait les mêmes thèmes. On pouvait y lire que *« l'immigration était devenue un vrai problème »* et qu'il ne fallait *« pas fermer les yeux quand des immigrés sont dans le coup* [d'affaires de] *drogue, violence ou délinquance »* au simple prétexte de *« ne pas être traité de raciste »*. Ces incidents témoignaient alors à l'évidence de la ligne du parti.

Adaptation obligée face aux évolutions de la société, et notamment de l'immigration, ou souci de retrouver la vocation « sociétale » et « humaniste » du parti, et, après décembre 1995, de reprendre l'initiative des « luttes » ? Les 4 et 5 avril, lors de la huitième conférence de la CGT consacrée à l'immigration, des syndicalistes, parmi lesquels de nombreux travailleurs immigrés, s'en prennent à l'immobilisme de leur direction face au sort des Africains de Saint-Ambroise – à qui, deux jours plus tôt, la direction du PCF refuse de donner la parole, alors qu'ils envahissent intempestivement la scène du Palais omnisports de Bercy, où se tient le grand forum unitaire de la gauche.

En faveur des sans-papiers, dont *L'Humanité-Dimanche* tient le feuilleton régulier, la direction du PCF, suivant l'exemple de la CGT, s'enhardit. Le 19 août, Robert Hue, qui vient d'entendre le plaidoyer de Danielle Mitterrand en faveur des Africains, choisit de se rendre lui-même à Saint-Bernard, où sont présents, depuis longtemps, des militants du 18e arrondissement. Si elle est jugée ostentatoire par certains, la visite du secrétaire national dans l'église témoigne symboliquement de l'évolution du parti sur l'immigration. Elle est le signe, malgré les nombreux *« débats »* internes dont parle Serge Guichard, de la nouvelle ligne, moins rigide, que tente d'imposer la direction sur l'immigration.

Ariane Chemin

Le MRAP en disgrâce

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) était le partenaire naturel du PCF depuis sa création par des juifs progressistes, majoritairement communistes, en 1949. Depuis, le MRAP a pris ses distances : Mouloud Aounit, ancien communiste lui-même, est le premier secrétaire général de l'association à ne pas être membre du PCF. Le 23 août, il a refusé de signer l'appel à Jacques Chirac en faveur des sans-papiers, initié par Robert Hue, qu'il jugeait *« trop humaniste et de circonstance »*.

La Place du Colonel-Fabien, de son côté, ne s'embarrasse plus de son ancien « satellite » : au « forum » national de Bercy, le 2 avril, c'est Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, qui représentait – sous les sifflets – les associations de défense des immigrés. Entre un mouvement ancien, souvent rebelle, et celui des « potes », symbole des années 80 et du « mitterrandisme », le PCF, à deux ans des législatives, a fait son choix...

A la recherche d'un « réalisme de gauche »

DEPUIS SA RENTRÉE, le 1er septembre à La Rochelle, Lionel Jospin ne cesse d'insister sur sa *« responsabilité particulière »* comme chef de file de la gauche, en souhaitant que l'histoire ne porte pas sur sa génération politique le même jugement que sur celle des années 30. « Libéré » de l'ombre tutélaire de François Mitterrand, il poursuit à son rythme, délibérément lent, l'invention d'un nouveau projet pour le Parti socialiste. Onze mois après avoir repris les rênes du PS, M. Jospin a fait du chemin. Même si le message n'est pas encore très audible, il a, à la faveur de deux conventions, clarifié la doctrine européenne de son parti et présenté de nouvelles propositions sur la démocratie. Une troisième convention devrait doter le PS, d'ici à la fin de l'année, d'une politique économique et sociale alternative.


ANALYSE

Cependant, en relançant le débat sur l'immigration, l'affaire des sans-papiers a jeté une lumière crue sur le déficit sociétal du PS. Avant son accession au pouvoir, en 1981, deux cultures s'affrontaient, entre une première gauche, héritée de la SFIO, attachée à une approche étatique du changement politique, et une deuxième gauche, d'inspiration chrétienne, plus axée sur la définition d'un projet global, ne se limitant pas aux sphères politique et économique. Au pouvoir, les deux gauches ont joué à front renversé : François Mitterrand a agité l'idée du droit de vote des étrangers aux élections locales ; Michel Rocard a jugé que la France ne pouvait accueillir *« toute la misère du monde »*.

Le PS n'a cependant jamais eu l'occasion, pendant le double septennat de François Mitterrand, de débattre vraiment, sur le fond, tant de l'immigration que des questions de société. Présenté souvent comme l'homme de la synthèse entre la première et la deuxième gauche, celui qui ouvre l'ère de l'après-Mitterrand et de l'après-Rocard, M. Jospin s'était singularisé à sa façon, comme ministre de l'éducation : dans l'affaire du voile porté par de jeunes islamistes, il s'était démarqué du camp laïque.

En février, devant son conseil des maires, il avait évoqué le *« malaise civique »*, conscient de la nécessité de s'interroger sur la société, en abordant l'ensemble des maux qui la fracturent et en étant plus à l'écoute des associations et du mouvement social. Laurent Fabius ne parle plus dans le désert quand il souligne que pour reconquérir le soutien des couches populaires et des classes moyennes, le PS doit rompre avec l'image des partis socio-démocrates, trop souvent perçus comme apporteurs de nouveaux impôts et d'un certain laxisme sur la sécurité.

GRANDS PRINCIPES

Des élus observent, sur ce terrain, que la prévention ne suffit plus et réclament une convention sur la sécurité. D'autres observent que les socialistes ont aboli la peine de mort, mais sans modifier en profondeur l'état d'esprit de la société. Près d'un sympathisant du PS sur deux, selon les enquêtes d'opinion, n'est pas favorable au droit de vote des étrangers. Le PS n'a pas seulement à imaginer une nouvelle législation sur l'immigration. Sur les questions sociétales, sa rénovation reste largement à faire.

Certes, le 30 juin, lors de sa convention sur la démocratie, il a avancé des jalons sur l'immigration, la justice, la sécurité – afin de concilier *« un dispositif de prévention-dissuasion-répression de la délinquance et le respect des droits individuels »* –, le contrat d'union sociale, la laïcité. Il a ouvert le débat sur *« la dépénalisation de l'usage simple de cannabis »*. En parallèle, il a renoué le dialogue avec les associations. Quant à l'éducation, elle est à l'ordre du jour de sa troisième convention.

Reste que le PS n'est guère allé plus loin que le rappel de grands principes, comme s'il craignait de ne pas savoir conjuguer, au-delà des questions politiques et économiques, sa tradition humaniste et son souci des réalités, ce que M. Jospin appelle *« le réalisme de gauche »*.

Michel Noblecourt

M. Chirac signe l'armistice avec le patronat à l'occasion du cinquantième anniversaire du CNPF

Pour le chef de l'Etat, il y a « trop d'obstacles » sur « le chemin des entrepreneurs »

Jacques Chirac a participé, le 16 septembre, à la célébration du cinquantième anniversaire du CNPF au Futuroscope de Poitiers. Par cette marque de « *soutien* » et de « *confiance* », il a signé l'armistice avec l'organisation patronale. Celle-ci a été rassurée d'entendre le président de la République lui déclarer que « *l'emploi doit être la résultante de la compétitivité des entreprises et non l'inverse* ».

POITIERS
de nos envoyés spéciaux

Le « *soutien et la confiance* » du président de la République ont plu sans susciter l'enthousiasme des centaines de patrons réunis, le 16 septembre au Futuroscope de Poitiers, pour célébrer « *l'esprit d'entreprise* » à l'occasion du cinquantième anniversaire du CNPF. Car le temps de l'armistice entre Jacques Chirac et le patronat semble venu.

Finies les petites phrases assassines du chef de l'Etat sur les grandes entreprises « *qui tuent l'emploi* » ou sur le non-respect du « *donnant-donnant* » par des patrons qui empocheraient des aides sans embaucher en contrepartie. M. Chirac se veut le défenseur de l'entreprise « France », et donc des entreprises : « *Pas une semaine, pas un jour, sans que, à la demande de tel ou tel d'entre vous, j'intervienne pour défendre nos intérêts à l'étranger (...), pour arracher la conclusion d'un contrat* », déclara-t-il.

Certes, le président est revenu sur la réduction du temps de travail, mais d'une façon acceptable par le CNPF. « *En matière d'organisation du travail, il n'y a pas de prêt-à-porter*, a-t-il affirmé. *C'est dans les entreprises et les établissements qu'on peut concilier les exigences de la compétitivité, des conditions de travail et de l'emploi.* » Les chefs d'entreprise ont applaudi le diagnostic de M. Chirac : « *Le principal handicap de la France, c'est la trop faible part de l'économie marchande par rapport à celle de l'économie administrée (...). Nous avons trop peu de producteurs, et il y a trop d'obstacles sur leur chemin. Il faut, donc, réduire la dépense publique.* »

C'est encore du petit lait qu'ont bu les patrons en entendant : « *Après des années de dérive, le meilleur service que l'Etat puisse rendre aux entreprises, c'est de se réformer lui-même.* » Ou encore : « *Dans le secteur marchand qui est le vôtre, l'emploi doit être la résultante de la compétitivité des entreprises et non l'inverse.* » Le président a tenu *in fine* à rappeler son credo social : « *Il n'y a pas d'entreprise performante sans concertation et dialogue entre la direction et les salariés (...). Il n'y a pas d'économie compétitive sans solidarité réelle du corps social.* »

CHANGEMENT DE TON

Un discours et puis s'en va. Si la présence de Jacques Chirac au cinquantième anniversaire du CNPF a témoigné d'une volonté présidentielle de « *décrispation* » de ses relations avec l'organisation patronale, elle n'est pas allée jusqu'à une tentative de séduction. A une salle peu chaleureuse, le chef de l'Etat a délivré un discours sans relief. Comme l'observe un ministre, « *il n'y avait pas de sympathie* » mutuelle dans le palais des congrès du Futuroscope. Contrairement à l'attitude qui avait été la sienne lors du cinquantième anniversaire de la FNSEA, devant un public autrement favorable, Jacques Chirac s'est gardé de faire toute annonce aux patrons, alors même que ceux-ci devraient trouver dans le projet de loi de finances pour 1997 quelques motifs de satisfaction concernant notamment un abattement de la taxe professionnelle pour les investissements.

Méfiant à l'égard de l'organisation patronale, dans laquelle il voit davantage un lobby institutionnel qu'un partenaire, M. Chirac sait cultiver cette distance qui le sert pour ne pas décevoir sa clientèle traditionnelle, notamment les petits chefs d'entreprise plutôt rebelles aux institutions patronales. De la journée de Poitiers, on espérait à l'Elysée que, tout en donnant un signe discret aux entrepreneurs, elle ne modifie surtout pas, auprès de l'opinion publique, l'image utile d'un chef de l'Etat proche des « *petits* ».

Le message semble être passé conformément à ces vœux puisqu'ils étaient nombreux à se féliciter d'avoir entendu le discours sur l'entreprise que les patrons attendaient depuis l'élection de Jacques Chirac. Jean Gandois, le président du CNPF, jubilait et estimait que la visite du chef de l'Etat avait « *regonflé le moral* » de ses troupes et qu'il pouvait désormais les inciter à « *passer à l'action au lieu d'être moroses* ». D'autres encore, comme Didier Pineau-Valencienne (Schneider) ou Henri Lachman (Strafor-Facom), qui ont plusieurs fois plaidé la cause des entreprises à l'Elysée, applaudissaient au changement de ton du président de la République. Quant à Jacques Trorial, président du Port autonome de Paris et ancien secrétaire d'Etat du général de Gaulle, il concluait : « *C'est le discours le plus libéral de Jacques Chirac que j'ai entendu depuis trois ans : il a enfin cessé de nous prendre, nous les chefs d'entreprise, pour les boucs émissaires.* »

Alain Faujas et Pascale Robert-Diard

Marc Blondel candidat à la présidence de l'Unedic

Le secrétaire général de FO doit rendre public, jeudi 19 septembre, dans un entretien au quotidien de Clermont-Ferrand, *La Montagne*, sa candidature officielle à la présidence de l'Unedic. Nicole Notat, pour la CFDT, est elle aussi candidate. Le comité exécutif du CNPF, réuni lundi 16 septembre, a décidé qu'il ne choisirait entre l'un et l'autre que le 30 septembre – l'élection doit avoir lieu le 1er octobre – et par un vote à bulletins secrets. Les dirigeants patronaux, compte tenu des 13 milliards d'excédent de l'assurance-chômage, veulent demander une diminution des cotisations, patronales et salariales, de l'ordre de 8 à 10 milliards de francs, lors des négociations avec les syndicats. Le conseil exécutif a aussi prévu de proroger, pour un an, le dispositif pré-retraites contre embauches mais veut le resserrer.

M. Jospin appelle à mener contre le Front national un combat « politique »

La lutte doit être « secondairement juridique »

INVITÉ, lundi 16 septembre, sur LCI, Lionel Jospin a qualifié d'« *erreur politique* » la demande d'interdiction du Front national formulée le 10 septembre par son prédécesseur à la tête du PS, Henri Emmanuelli. Le premier secrétaire du Parti socialiste a expliqué que la réponse au discours lepéniste doit être « *essentiellement politique et secondairement juridique* ». Il faut, a-t-il dit, « *changer le climat psychologique, ne pas laisser les Français dans la morosité* » et, pour cela, « *changer la politique économique et sociale suivie depuis des années* », qui « *nourrit un malaise* » sur lequel prospère le Front national.

La réponse politique ne s'est pas fait attendre. Mis le 15 septembre devant la possibilité d'une victoire du Front national, le candidat socialiste à l'élection cantonale partielle de Toulon-3, Robert Alfonsi, écarté du second tour, appelle ses électeurs à « *faire barrage au Front national* » en votant pour le candidat de la majorité, Philippe Vitel (RPR) (*Le Monde* du 17 septembre). M. Alfonsi a précisé que cette décision n'est pas « *un blanc-seing aux candidats de droite* », car il y a des gens pour lesquels le PS « *ne pourra jamais se désister* ».

François Hollande, porte-parole du PS, a expliqué que ce dernier soutient « *l'appel du candidat de gauche à voter à droite* » et que, plus généralement, « *chaque fois qu'il y a une opposition au second tour entre droite et extrême droite* », le Parti socialiste « *appelle ses électeurs à faire barrage à l'extrême droite, c'est-à-dire, pour ce coup-ci, à voter pour la droite* ». Cette consigne vaut pour Toulon comme pour Chaville, dans les Hauts-de-Seine, où Denis Badré, sénateur centriste, affrontera au second tour Sophie Brissaud, directrice de la communication du Front national.

Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a, quant à lui, demandé « *solennellement* », dans une lettre adressée au maire de Paris et au préfet de police, que soit interdite la Fête des Bleu, Blanc, Rouge organisée comme chaque année par le Front national, les 28 et 29 septembre, sur la pelouse de Reuilly, à Paris. Selon M. Delanoë, « *objectivement, l'ordre public est menacé* ».

Interrogé mardi sur RMC au sujet des consignes de vote du Parti socialiste, Jean-Marie Le Pen a déclaré que « *cela ne* [l']*étonne pas tellement* », car la droite et la gauche « *ont en commun tellement de choses, tout particulièrement la formidable corruption* ». Le président du Front national a réitéré ses propos sur l'« *inégalité des races* », en prenant soin de préciser que « *quand bien même il y aurait une hiérarchie des races, ceci n'implique pas mépris ni haine* ». Sur France-Inter, Charles Pasqua a déclaré que « *si M. Le Pen a enfreint la loi* [par ses propos sur les races], *on le poursuit* ». « *Mon sentiment, c'est que les textes actuels le permettent* », a indiqué le sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine.

L'archevêché de Reims a fait savoir, lundi, que M. Le Pen « *ne figure pas sur la liste des trois cent quatre-vingt-treize personnes invitées par Mgr Gérard Defois, archevêque de Reims* ». Sur RMC, mardi, le président du Front national a reconnu que, contrairement à ce qu'il avait affirmé l'avant-veille sur France 3, il n'avait pas reçu d'invitation à se rendre à Reims pour la commémoration par le pape, le 22 septembre, du baptême de Clovis.

Christiane Chombeau

M. Perben assure préserver les finances locales en 1997

A LA VEILLE de l'adoption du projet de loi de finances pour 1997 par le conseil des ministres du mercredi 18 septembre, le gouvernement devait présenter le contenu de ce projet aux élus locaux, mardi, lors d'une réunion du comité des finances locales (CFL). Bien qu'aucune information particulière, contrairement aux habitudes, ne leur ait été fournie à l'avance cette année, les élus locaux savent déjà en partie ce qui les attend : depuis la loi de finances de 1996, leurs relations financières avec le gouvernement sont réglées par un « *pacte de stabilité* », qui fait évoluer les concours de l'Etat aux collectivités au rythme de la hausse des prix.

A l'automne dernier, les dispositions de ce « pacte » avaient été critiquées par les élus, qui affirmaient être étranglés entre la baisse de leurs recettes et la hausse de leurs dépenses. Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, a indiqué lundi que, compte tenu de la faiblesse de la croissance économique, le « *pacte de stabilité* », en 1997, « *finalement se retrouve protecteur* ».

M. Perben a aussi révélé que, pour la deuxième année consécutive, le taux de la cotisation employeurs à la Caisse nationale de retraite des collectivités locales (Cnracl) n'augmenterait pas. Il s'agit d'un sujet très sensible : aux derniers jours de 1994, un décret prévoyant une hausse de 3,8 points de cette cotisation avait suscité la révolte des élus locaux. Le maintien du taux de cotisation à son niveau actuel relève donc d'un « *choix politique* », a précisé M. Perben, qui vise à assurer aux collectivités locales le maintien d'un certain équilibre entre recettes et dépenses. L'application d'une stricte logique financière aurait conduit à une nouvelle augmentation du taux de la cotisation employeurs, vu l'état de la trésorerie de la Cnracl. Cette caisse n'est pas structurellement déficitaire, mais sa bonne santé financière est mise à profit pour combler les trous d'autres régimes spéciaux (SNCF, marins-pêcheurs...) qui sont, eux, déficitaires.

RÉFORME DES BASES LOCATIVES

La solution retenue par le gouvernement ne règle en rien le problème de fond : les 4,5 milliards nécessaires à la Cnracl sont ponctionnés sur un « *sous-compte* » excédentaire de cette même caisse, le Fonds de l'allocation temporaire d'invalidité (ATI). Cette mesure s'apparente à un expédient : l'opération ne peut être mise en œuvre qu'une seule fois, car les fonds de l'ATI ne sont pas inépuisables. Le problème devrait donc se poser de nouveau l'année prochaine, jusqu'à ce que le chantier de la réforme d'ensemble des régimes de retraite des salariés de l'Etat soit rouvert, après la tentative de l'automne 1995.

En revanche, M. Perben a indiqué que le gouvernement est décidé à appliquer la réforme – différée depuis de nombreuses années et qui intéresse et inquiète à la fois les collectivités locales – des bases locatives, sur lesquelles est fondé le calcul des impôts locaux payés par les ménages. M. Perben espère qu'un projet de loi, dissocié du projet de loi de finances, pourra être déposé au début de 1997, pour une mise en œuvre progressive sur quatre ans, de 1998 à 2001. Bien que la dernière date de ce calendrier coïncide avec les prochaines élections municipales et alors même que cette réforme devrait entraîner des bouleversements dans la répartition de la fiscalité locale, M. Perben pense qu'il n'est pas possible d'attendre encore : selon lui, les bases actuelles sont tellement coupées de la réalité que la justesse des choix effectués pour les mécanismes de la péréquation des ressources entre collectivités « *riches* » et « *pauvres* » s'en trouve sans doute affectée.

Jean-Louis Andreani

La Cour des comptes critique l'exécution du budget 1995

DANS SON RAPPORT sur l'exécution de la loi de finances pour 1995, publié lundi 16 septembre, la Cour des comptes dénonce la pratique des reports de dépenses sur l'année suivante, ainsi que le recours croissant au gel discrétionnaire de crédits en cours d'année. Le solde définitif du budget 1995 a été sauvé par des reports massifs de dépenses transférées sur l'année suivante : 28,5 milliards de francs de charges ont ainsi été décalés sur 1996. La Cour dénonce cet « *accroissement sensible des reports de charges* », qui, selon elle, « *donne aux résultats présentés un caractère partiellement artificiel* ». La Cour critique aussi le caractère souvent confidentiel des instructions données par la direction du budget aux contrôleurs financiers des ministères, qui sont parfois cachées aux gestionnaires intéressés. Le rapport cite ainsi une note transmise en juin 1995 par Bercy aux contrôleurs financiers, qui ordonne un gel de crédits, mais stipule que « *cette information ne doit pas être portée à la connaissance des services* ».

DÉPÊCHES

■ **NUCLÉAIRE : Jacques Chirac a rendu hommage**, lundi 16 septembre, dans un message aux armées, au personnel du 1er groupement de missiles stratégiques, sur le plateau d'Albion, qui sera démantelé dans les trente mois à venir. « *Demain*, estime le chef de l'Etat, *notre posture dissuasive reposera sur la complémentarité d'une composante océanique et d'une composante aérienne, toutes deux modernisées et adaptées aux exigences du futur.* »

■ **ASSURANCE-MALADIE : trois organisations de médecins ont adressé**, lundi 16 septembre, une lettre ouverte à Jacques Chirac. La Confédération des syndicats médicaux français, le Syndicat des médecins libéraux et la Fédération des médecins de France lui demandent sa « *grâce présidentielle* » pour sauver des cabinets de la « *condamnation à mort* » que représentent, selon eux, « *des appels de cotisations supplémentaires* ». Ces cotisations, réclamées depuis quelques jours aux médecins, « *ont été décidées par le gouvernement à titre de sanctions* », estiment ces syndicats. Elles iront, en fait, alimenter un fonds de modernisation de la médecine libérale.

■ **COOPÉRATION : Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris,** et Richard Daley, maire démocrate de Chicago, ont signé, lundi 16 septembre, un pacte de coopération dans les domaines des transports, de l'urbanisme, de l'assainissement et des parcs et jardins. Les responsables de la Ville de Paris ont profité de l'occasion pour faire visiter la ZAC Paris-Rive gauche au maire de Chicago et à une délégation d'investisseurs américains qui l'accompagnait.

Le domaine privé parisien est mis en cause par la chambre des comptes

Des assujettis à l'impôt sur la fortune bénéficient d'un loyer loi de 1948

LE CONSEIL DE PARIS, qui se réunira mercredi 25 septembre, devrait examiner le rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France sur la gestion du domaine privé de la Ville de Paris. Dans ce rapport de trente et une pages, remis le 31 juillet à Jean Tiberi, maire (RPR), les magistrats font des critiques sur le mode d'attribution des appartements, l'administration, la gestion – jugée peu rentable – et l'entretien de ce patrimoine pendant la période où Jacques Chirac fut maire de la capitale.

« *Parmi les bénéficiaires, l'on relève de nombreux hauts fonctionnaires de l'Etat et de la Ville, dont certains occupent actuellement des postes importants dans des sociétés privées ou de grandes entreprises publiques, quelques anciens ministres, des députés, des journalistes* », indique le rapport, qui confirme ainsi les révélations de la presse durant la campagne présidentielle de 1995. Après avoir constaté l'absence de « *critères d'attribution explicites* », les enquêteurs de la chambre régionale font état de quelques abus flagrants. « *Une analyse effectuée sur les 4e et 6e arrondissements (...) a permis de relever une trentaine de titulaires d'un bail régi par la loi de 1948 bénéficiant de revenus nets imposables compris entre 250 000 francs annuels et 1,1 million de francs ; trois d'entre eux sont assujettis à l'impôt sur la fortune* », relève le rapport.

Les magistrats de la Cour des comptes rangent ces constatations au nombre des signes de la mauvaise gestion du domaine privé. Comme l'avait fait la commission désignée par M. Tiberi et présidée par un conseiller d'Etat, Noël Chahid-Nouraï (*Le Monde* du 14 décembre 1995), la chambre estime que la Ville n'a pas tiré tout le bénéfice financier qu'elle aurait pu de la gestion de ce patrimoine. Elle estime, notamment, que la Ville obtiendrait une recette annuelle supplémentaire d'environ 10 millions de francs si elle avait mis en œuvre une politique systématique de sortie des baux de 1948.

Pour ce qui concerne les loyers libres, la chambre critique une politique de loyers inférieurs à ceux pratiqués dans la capitale. La comparaison avec les chiffres relevés par l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP) montre, par exemple, que pour un studio du domaine privé, le loyer moyen est de 78,12 francs le mètre carré contre 108 francs pour l'OLAP ; pour un trois-pièces, les chiffres sont de 66,80 francs contre 82 francs, et pour les quatre-pièces et plus, la différence est entre 54,49 francs et 70 francs.

DISTORSIONS IMPORTANTES

Les magistrats constatent aussi que, contrairement à ce qui se passe sur le marché, « *la situation géographique* [des appartements] *n'influe pas systématiquement sur le niveau des loyers* » pratiqués dans le domaine privé de la Ville. Quelques exemples montrent même des phénomènes inverses, ainsi dans les 4e et 6e arrondissements, pour certains loyers des rues François-Miron, de Seine ou Bonaparte, le prix de location est fixé à 30 francs le mètre carré ; alors que, dans les 10e, 11e, 18e, 19e et 20e, certains loyers « *excèdent ceux pratiqués par la Ville dans les arrondissements centraux* ». Par ailleurs, des distorsions importantes se retrouvent au sein des 4e et 6e arrondissements et, parfois, à l'intérieur d'un même immeuble.

Enfin, les magistrats déplorent « *la vacance de quatre cents locaux, pour la plupart depuis des années,* [qui] *s'explique notamment par l'insuffisance des dotations budgétaires en vue de la réalisation de travaux* ». « *Les conséquences en ont été, d'une part, la dégradation, donc la perte de valeur vénale, de certains immeubles bien localisés et d'une qualité exceptionnelle, d'autre part, une perte significative de revenus locatifs depuis de nombreuses années* », estime la chambre régionale.

Dans sa réponse, M. Tiberi rappelle que, depuis son élection, il a engagé une nouvelle politique pour le domaine privé, partiellement vendu et partiellement transféré dans le logement social. Il répond ensuite, point par point, aux observations de la chambre. Pour Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, « *ce rapport confirme de façon accablante la gestion délibérément clientéliste du domaine privé par la municipalité parisienne* ».

Françoise Chirot

هكذا من الأصل

LE MONDE / MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1996

VIOLENCES Le quatrième rapport de l'ODAS (Observatoire national de l'action sociale décentralisée), qui devait paraître mardi 17 septembre, établit que 20 000 enfants ont subi des mauvais traitements en 1995, contre 17 000 en 1994. ● CETTE HAUSSE est due pour une part à la meilleure remontée des informations dans chaque département. Mais, pour le délégué général de l'ODAS, « la tendance à l'aggravation est réelle », notamment pour les violences physiques (+ 8 %) et les abus sexuels (+ 22 %). ● LA MALTRAITANCE peut avoir des répercussions sur le comportement de l'enfant, comme le mentionne Martine de Maximy, juge des enfants au tribunal de Paris, pour qui « on retrouve souvent des traces de violence dans la petite enfance des délinquants ». Constat plus surprenant, ces enfants, parvenus à l'âge adulte, ont davantage d'accidents que les autres.

Le nombre d'enfants maltraités est en constante augmentation

65 000 enfants étaient en danger en France en 1995, selon l'Observatoire de l'action sociale, qui mentionne 9 000 cas de plus qu'en 1994. Si une partie de la progression s'explique par une meilleure appréhension du phénomène, la tendance à l'aggravation est néanmoins réelle

LA MALTRAITANCE envers les enfants ne cesse d'augmenter en France. Selon des chiffres que devait rendre publics, mardi 17 septembre, l'ODAS (Observatoire national de l'action sociale décentralisée), 20 000 enfants ont subi des mauvais traitements en 1995, soit 3 000 de plus que l'année précédente (18 % d'augmentation). L'ODAS a recensé en outre 45 000 enfants *« en risque »*, c'est-à-dire dont *« les conditions d'existence risquent de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité, l'éducation ou l'entretien »*. Pour autant, ces enfants, qui sont 4 000 de plus que l'an dernier, ne sont pas considérés comme véritablement maltraités. Au total, il y aurait donc en France 65 000 enfants en danger (12 % de plus qu'en 1994).

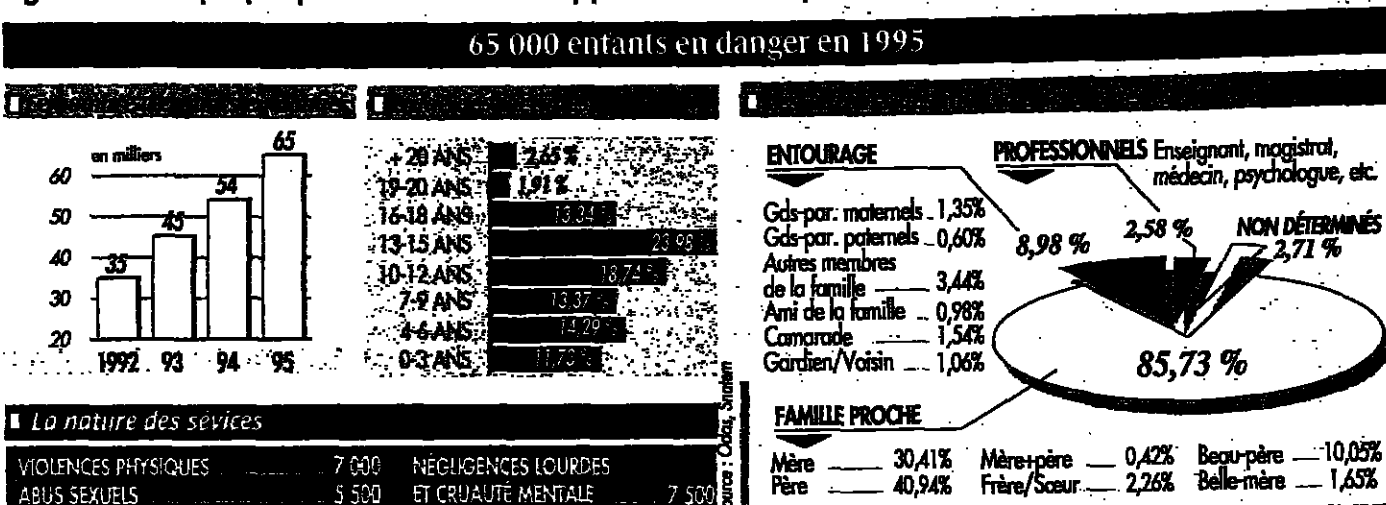
Ce quatrième rapport de l'ODAS met en évidence une courbe ascensionnelle préoccupante : on dénombrait 35 000 enfants susceptibles de subir des mauvais traitements en 1992, 45 000 en 1993 et 54 000 en 1994. Comme les années précédentes, l'analyse de ces chiffres doit être faite avec prudence : l'augmentation du nombre d'enfants en danger résulte en premier lieu d'une meilleure appréhension du phénomène. Depuis la mise en place du dispositif institué par la loi Dorlhac de mai 1989 relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance, l'observation décentralisée de la maltraitance s'affine.

Cette année, quatre-vingt-cinq départements ont correctement fait remonter leurs informations, rendues plus complètes par une étroite collaboration entre les services médicaux et médico-sociaux et la justice. Dans quinze départements, l'absence d'échanges entre les différents interlocuteurs a empêché cette connaissance précise du nombre de mineurs en danger.

Cependant, quelles que soient les lacunes du rapport, *« la tendance à l'aggravation est réelle*, affirme Jean-Louis Sanchez, délégué général de l'ODAS.

Si la moitié de cette augmentation est due à un meilleur repérage de l'enfance en danger, l'autre moitié correspond à une véritable augmentation de la maltraitance. » Contrairement à ce que dénonçaient les chiffres de 1994 (*Le Monde* du 20 avril 1995), l'augmentation globale du nombre d'enfants en danger résulte moins de celles des enfants dits *« en risque »* que de celles des mineurs véritablement maltraités. Ainsi les violences physiques connaissent-elles une hausse de 8 %. La progression – + 22 % en un an – du nombre d'abus sexuels est également spectaculaire. La mise en exergue, répercutée par la presse, de ce type de crime induit une vigilance accrue. *« Cela peut amener des gens à parler*, confirme M. Sanchez. *Cependant, je crains que cela ne donne également des envies. En Belgique, l'enlèvement de fillettes a paru tellement facile à réaliser... »* Il y a fort à craindre que le nombre de révélations concernant les abus sexuels connaîtra une nouvelle hausse au prochain rapport.

L'ODAS s'inquiète en outre de l'aggravation des négligences lourdes *« ayant des conséquences graves sur le développement physique et psychologique de l'enfant »*, qui sont en hausse de 25 %. Principales causes selon M. Sanchez : la crise et la fracture sociale. *« Le repère emploi est lézardé*, ajoute-t-il. *L'individualisation de la société, l'isolement physique d'un nombre croissant de personnes, le développement de familles monoparentales et l'incertitude dans l'avenir constituent une source accrue de risques pour les enfants. La crise a un effet certain sur la gravité des situations. »*



65 000 enfants victimes de mauvais traitements ou susceptibles de l'être ont été recensés en 1995, soit une progression de 12 % sur un an. Selon l'ODAS, la moitié de cette progression est liée au repérage de plus en plus performant des services départementaux.

IDÉE PARTIELLE DE LA RÉALITÉ

Pour autant, *« ce n'est pas parce que l'on est pauvre que l'on bat ses enfants »*, tempère le délégué général de l'ODAS. Si la maltraitance ignore les classes sociales, le phénomène bénéficie d'une attention particulière dans les endroits sensibles. Ainsi les écoutants du Snatem (Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée, *lire ci-contre*) reçoivent-ils une majorité d'appels de départements où la situation économique est dégradée, tels que le Nord ou la Seine-Saint-Denis. C'est également *« parce que l'information y est aussi plus développée »*, précise un coordonnateur, ajoutant qu'*« une famille nombreuse qui vit en HLM est plus fliquée par les services sociaux que celle qui vit dans un hôtel particulier du 16e arrondissement de Paris »*.

Il n'en reste pas moins que les chiffres recensés par l'ODAS ne donnent qu'une idée partielle de la réalité (nombre de cas restent par la force des choses inconnus des services sociaux et judiciaires). Il faudra encore deux ou trois ans, si les budgets des conseils généraux suivent, avant que l'ensemble des départements puissent faire remonter des données complètes. L'an prochain, une étude ciblée sur dix départements-tests devrait permettre de pallier en partie les *« limites »* du recensement actuel.

Aude Dassonville

A Allô Enfance maltraitée, ceux qui « n'en peuvent plus »

L'APPELANT doit d'abord trouver le courage, ou l'occasion, de composer le 05-05-41-41. Dans 70 % des cas, il s'agit d'un enfant. Ensuite, il lui faut supporter l'attente. Un message défile en boucle pour l'inciter à ne pas raccrocher, *mais il n'empêche : un tiers seulement des appelants* trouvent une oreille attentive auprès de l'un des quarante chargés d'accueil qui se relaient au Snatem (Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée), boulevard Brune, dans le 14e arrondissement de Paris. Chaque jour, plus de 500 personnes arrivent à *joindre un écoutant* d'Allô Enfance maltraitée, un numéro national, anonyme et gratuit, opérationnel depuis janvier 1990.

Souvent, la première fois, l'appel reste muet, ou très bref. Les appelants testent le service, la qualité de l'écoute. Parfois, ils mettront des mois avant d'oser se livrer et donner leurs coordonnées. *« Il n'est pas toujours possible pour un enfant d'énoncer des choses douloureuses*, rappelle Valérie, vingt-six ans, psychologue. *Mais aussi court que soit l'appel, nous devons faire comprendre ce qu'est Allô Enfance maltraitée. »* Lorsqu'un contact donne lieu à l'élaboration d'une notice détaillée, elle est transmise à l'inspecteur de l'aide sociale à l'enfance du département d'où provient l'appel, qui alerte le parquet ou les services sociaux selon les cas.

Au-delà du cri d'alarme qui ne trouve pas à s'exprimer, les écoutants ont régulièrement à fournir de simples conseils, un soutien, une aide, une orientation sur d'autres services peut-être plus compétents qu'eux sur le problème soulevé. Il peut s'agir d'une mère, isolée la plupart du temps, qui ne supporte plus son enfant et cherche à savoir si le pincer ou le gifler constituent des mauvais traitements.

SENSIBILISATION ET PRISE DE CONSCIENCE

Récemment, nombre de demandes d'informations se sont orientées vers la pédophilie : que recouvre ce terme ? Quelle différence faut-il faire avec la *pédérastie ? Des faits divers* comme l'affaire Dutroux en Belgique peuvent-ils se produire en France ?... Ce type d'affaires, particulièrement médiatisées et traumatisantes, permet de lever des tabous. *« Jusque-là, la pédophilie, c'était les trottoirs de Manille*, note Philippe, coordonnateur à Allô Enfance maltraitée. *Là, on vient de nous signaler deux cas de prêtres pédophiles. Les gens découvrent aussi que la pédophilie peut concerner des personnes en qui on a* a priori *confiance, des animateurs de colonie de vacances, des instituteurs. »* La psychose ne semble pas avoir gagné, mais, comme à l'ODAS (Observatoire national de l'action sociale décentralisée), *les écoutants s'attendent à davantage de signalements*. L'information favorise la prise de conscience de l'ensemble de ces crimes. *« Il y a cinq ans, on n'entendait pas parler d'abus sexuels de nourrices ou de mères sur les garçons*, se souvient Philippe. *Aujourd'hui, les gens se demandent au moins jusqu'où va le maternage. »*

Les enfants eux-mêmes profitent de cette sensibilisation. Une information à l'école, une émission de télévision suffisent pour qu'ils s'interrogent ouvertement sur les troubles agissements d'un parent qui leur impose le plus grand secret, ou sur des brimades, des coups dont ils ne perçoivent pas la justification.

« Il arrive que des enfants téléphonent en groupe d'une cabine téléphonique, explique Valérie. *La victime n'ose pas toujours parler, on lui demande de recommencer plus tard, seule. Il arrive qu'on lui laisse notre numéro de poste ou notre prénom, pour la mettre en confiance. »* Quels que soient les termes qu'ils emploient et la façon, détachée ou tragique, dont ils racontent leur histoire, les jeunes appelants révèlent toujours une maltraitance. *« Si la souffrance est telle qu'elle se manifeste, c'est que, quelque part, l'enfant est en danger dans son milieu »*, précise Valérie. L'évaluation de ce qui peut constituer un mauvais traitement relève aussi, en effet, de ce que chaque enfant peut endurer. L'un se plaindra d'un châtiment alors qu'un autre le subira sans traumatisme démesuré. *« Une maltraitance ne vient jamais seule*, souligne cependant Valérie. *Le jeune qui appelle arrive forcément à un stade où il n'en peut plus. »*

A. Da.

Martine de Maximy, juge des enfants au tribunal de Paris

« Quand on reprend l'histoire d'un enfant délinquant, on retrouve souvent des faits de violence dans sa petite enfance »

« Par qui êtes-vous saisi ?

– Au regard de la loi, les signalements pour mauvais traitements *peuvent émaner soit des parents*, soit de la personne qui a la garde de l'enfant, soit de l'enfant lui-même, soit du procureur de la République, lui-même saisi par les services sociaux. C'est bien évidemment cette dernière hypothèse qui est la plus fréquente. En général, l'alerte vient d'un éducateur ou d'une assistante sociale qui est en contact avec l'enfant.

– Quel est alors le travail du juge des enfants ?

– Je commence par convoquer les parents et l'enfant dans mon bureau, au palais de justice. Il est important qu'ils perçoivent qu'ils sont dans un lieu où la loi est très présente. Je leur précise que j'ai été saisie par le procureur, qu'ils peuvent demander l'assistance d'un avocat *ou faire appel de ma décision*. Dès cette première audience, je leur dis que leur enfant est en danger et je leur rappelle leur devoir de parents en énonçant les carences éducatives.

– Peut-il se passer des choses importantes dès ce premier contact avec la justice ?

– *Souvent, il se dit des choses qui* ont été rarement exprimées au sein de la famille. Je pense par exemple à l'absence de quelqu'un, notamment du père. Parfois, il est tellement absent qu'il n'est même pas nommé dans le signalement. En demandant simplement : *« Qui est le père ? Où est-il ? »*, on en apprend beaucoup sur l'histoire familiale.

– Quand décide-t-on d'enlever un enfant à sa famille ?

– Au regard de la loi, nous devons, autant que possible, nous efforcer de maintenir l'enfant dans son milieu actuel. Le placement doit donc être exceptionnel. Mais parfois ce n'est pas possible. En urgence, quand l'enfant est blessé et hospitalisé, par exemple, mais aussi quand la situation familiale est extrêmement difficile. Dans ce cas, l'idéal est de préparer le placement pour que la famille adhère à la décision. Le placement se passera mieux, l'enfant n'aura pas le sentiment d'être éloigné de force de ses parents et le maintien des liens sera plus facile.

» Pendant le placement, il faut *qu'il y ait un travail avec la famille* sur le pourquoi de l'éloignement, mais aussi sur le moyen de le faire cesser. Ce travail peut se faire avec des éducateurs, des psychologues, ou dans des consultations familiales. Parfois, c'est très fructueux. Je me souviens d'un jeune enfant très gravement maltraité que j'avais placé. Les parents ont fait un travail personnel dans le cadre d'une psychothérapie et finalement, au bout de quelques années, j'ai remis l'enfant dans sa famille, d'abord avec un soutien éducatif, puis, comme tout allait bien, sans soutien. Les relations familiales avaient énormément bougé.

– Y a-t-il des enfants qu'on ne peut pas remettre dans leur famille ?

– Oui, soit parce que la situation familiale n'a pas changé, soit parce que les enfants ont créé des liens très forts en restant longtemps dans leur famille d'accueil. Mais, même dans ce cas, il est important qu'ils maintiennent des liens avec leur famille naturelle sous la forme de week-ends, de visites ou de congés. *C'est là qu'il peut y avoir une identification*, une recherche de racines.

– Les enfants délinquants sont-ils souvent des enfants maltraités ?

– Quand on reprend l'histoire d'un mineur délinquant, on retrouve *souvent des faits de violence* dans sa petite enfance ou plus tard. La délinquance est la manifestation de cet état de danger. Certains enfants font des fugues, d'autres se droguent, sombrent dans la délinquance ou multiplient les tentatives de suicide.

– Combien suivez-vous de dossiers ?

– J'ai environ 500 dossiers ouverts par an, mais ce chiffre comprend les tutelles et les affaires de mineurs délinquants. En assistance éducative, *c'est-à-dire pour les enfants en* danger, j'ai plus de 300 dossiers par an. »

Propos recueillis par
Anne Chemin

L'étrange lien entre maltraitance et prédisposition aux accidents

PLUS UN ENFANT est battu, plus il subit et subira d'accidents. Cet étrange lien de cause à effet a été mis en évidence par le docteur Jacqueline Cornet, médecin généraliste pendant près de trente ans à Malakoff (Hauts-de-Seine). Tout au long de sa carrière, Mme Cornet avait remarqué que les enfants victimes d'accidents fréquents étaient les plus maltraités par leurs parents. Parvenue à la retraite, armée d'une maîtrise de psychologie et de plusieurs expériences de recherche, elle a tenté – et réussi – à démontrer scientifiquement ce que sa seule pratique de la médecine générale lui avait enseigné.

Ce travail personnel, mené à bien sans autre soutien que familial et amical, aura duré quatre ans et a abouti à la rédaction d'un rapport intitulé *Faut-il battre les enfants ?*, dont une version condensée a été publiée dans *La Revue du praticien*, nº 345. Il repose sur le témoignage de 300 jeunes de 18 à 35 ans, interrogés dans cinq services de chirurgie orthopédique, où ils étaient hospitalisés pour plusieurs jours à la suite d'un accident de la route. Une centaine de questions leur ont été posées, sur leur scolarité, leur famille, leurs lieux de vie, leurs activités, leurs accidents passés, leurs maladies...

PAROLES CULPABILISANTES

L'ordinateur a tranché : les coups reçus sont apparus comme le facteur le plus déterminant dans le nombre et la gravité des accidents. Les plus grands récidivistes (39 personnes, ayant eu au moins trois accidents hors route avant 18 ans, et au moins deux accidents de la route) ont reçu, pour 62 % d'entre eux, des coups fréquents (contre 24 % chez les mono-accidentés), pour 67 % des coups forts (contre 38 % chez les mono-accidentés) ; pour 47 % ils étaient toujours frappés par leurs parents après l'âge de 15 ans (contre 9 % chez les mono-accidentés).

Parmi la centaine de critères pris en compte dans ce travail, la longue persistance des coups apparaît comme le facteur le plus fréquemment associé aux accidents : lorsque les coups continuent au-delà de l'âge de 17 ans, on retrouve les moyennes les plus élevées dans tous les types d'accidents. A noter que les conducteurs de scooters ont la particularité, comparés aux automobilistes, aux motards et aux motocyclistes, d'avoir été très peu battus et – comme par hasard – d'avoir eu très peu d'accidents.

Comment s'explique le rapport entre sévices corporels et accidents ? Mme Cornet avance l'hypothèse d'un *« réflexe conditionné de type pavlovien »* : les coups sont généralement accompagnés de paroles culpabilisantes ; assénés par les parents, ils ne peuvent donner lieu ni à la fuite ni à la défense ; d'où un refoulement, qui se traduit par une *« agitation incoordonnée »*, la seule évocation d'une culpabilité induisant des réactions motrices inadaptées. *« Plus les comportements définis comme fautifs auront été multiples et sanctionnés de coups*, écrit le docteur Cornet dans son rapport, *plus les situations qui risqueront d'induire un sentiment de culpabilité seront fréquentes et plus les risques d'accidents seront élevés. »*

Marie-Pierre Subtil

Un appel d'universitaires en faveur d'une « école pour tous » rencontre un large écho

Cent soixante-dix signataires veulent relancer le débat sur l'éducation

Lancé en plein mois d'août par des universitaires et chercheurs, un appel à *« défendre et transformer l'école pour tous »* a recueilli cent soixante-dix signatures. Notant que le système éducatif demeure *« trop inégalitaire »*, ces enseignants s'inquiètent également des risques *« d'éclatement »* et des offensives *« libérales »* contre l'école. Les signataires appellent à un débat pour en redéfinir les missions.

PARTIS à cent vingt, les universitaires qui ont lancé, à la fin du mois d'août, un appel pour *« Défendre et transformer l'école pour tous »*, se retrouvent à plus de cent soixante-dix à la mi-septembre. A cette date, les initiateurs de l'appel – sociologues, historiens, spécialistes des sciences de l'éducation – ont clos la liste des signataires. Ils continuent cependant à recevoir de nombreuses lettres de soutien, notamment de la part des enseignants, chez lesquels l'idée d'un débat sur l'éducation semble trouver un écho favorable.

Initiative rare par son ampleur et sa nature, ce texte, signé par des personnalités situées pour la plupart à gauche, mais pas exclusivement, constate d'emblée que *« notre système éducatif demeure socialement très inégalitaire »*. Les signataires déplorent que *« trop de jeunes, pour la plupart d'origine populaire, demeurent en situation de grave difficulté scolaire et sont par là même fragilisés face au chômage et à la précarité »*.

Sans nier les réussites du système scolaire et universitaire, qui a pris le virage de l'éducation de masse, l'appel souligne que l'école *« est bien plus malade de l'état de la société que cette dernière n'est malade de son école »*. Cependant, en raison même des conditions nouvelles qui lui sont faites, l'école ne parvient plus à remplir convenablement ses missions de service public. Devant cet échec relatif, la plus mauvaise solution, adoptée par les tenants *« de la pensée et de la politique libérale »*, consiste à remettre en question le droit à l'éducation pour tous. C'est ce danger, lié à *« l'éclatement du système éducatif national sous prétexte d'adaptation »*, que dénoncent avec vigueur les chercheurs. Rythmes scolaires, options, adaptations de programmes, politiques locales peuvent ainsi devenir autant de coins enfoncés dans le système national.

RÉFORMES D'AMPLEUR

Fermes défenseurs de l'acquisition des savoirs, qui seuls permettent *« de jeter les bases d'une formation solide et durable »*, les signataires de l'appel se gardent de prôner le retour à *« un âge d'or mythique »*. Mais faisant fi de la vieille ligne de partage entre pédagogie et savoirs, ils estiment que la réussite impose *« des réformes pédagogiques d'ampleur, relatives notamment au mode de fonctionnement des établissements et des équipes éducatives »*. Au risque de heurter, le texte précise qu'il *« faudra mettre en débat les pratiques enseignantes, ainsi que la nature des contenus disciplinaires scolaires et de leurs didactiques »*.

Cette initiative arrive deux mois à peine après la remise du rapport Fauroux au gouvernement. Samuel Johsua, qui a rassemblé les signatures au département de sciences de l'éducation de l'université de Provence (Aix-Marseille I), ne nie pas que ce rapport a joué le rôle de déclic. *« Entre le soutien à une innovation pas toujours bien pensée, voire porteuse de dangers, et le conservatisme, il nous a semblé qu'il y avait beaucoup d'autres possibilités qui méritaient discussion »*, dit-il.

Alarmé par la progression de l'idée *« rampante »* selon laquelle *« il y a trop d'école, pour trop longtemps et pour trop d'élèves »*, ce physicien de formation souligne néanmoins que le grand rêve de l'école pour tous (« 80 % d'une classe d'âge au bac ») *« tourne au cauchemar pour ceux qui sont en échec »*.

L'urgence d'un débat s'impose ainsi avec force, estiment l'ensemble des chercheurs. *« Aujourd'hui, le discours sur les professeurs oscille entre l'« héroïsation » et la mise à l'index pour conservatisme »*, s'insurge Jean-Yves Rochex, sociologue à l'université Paris-VIII. *« La réalité est tout de même autre, et il serait bon qu'enseignants et chercheurs se rencontrent davantage »*, poursuit-il. Elisabeth Bautier, également chercheur à Paris-VIII, s'inquiète pour sa part du recul de la *« culture partagée »* par tous les élèves et de la perte du *« sens de la politique d'éducation »*.

Pour l'historien Claude Lelièvre, la discussion arrive à son heure : alors que les flux d'élèves commencent à décroître et que le discours syndical ne peut plus se fonder uniquement sur les moyens, le moment a sonné d'un véritable débat qualitatif. Il s'étonne, comme Paul Thibaud dans la revue *Esprit* (« Bayrou et Fauroux, De l'école de la nation à l'école de la société », août-septembre 1996), de l'absence complète de mise en perspective historique dans le rapport Fauroux et note que l'on ne peut plus aujourd'hui ignorer totalement l'état de la recherche.

Tous les signataires en conviendront certainement. Il est moins sûr qu'ils s'accordent, dans la diversité de leurs origines scientifiques ou idéologiques, sur les moyens à employer. Un grand débat prévu pour le début de l'année prochaine devrait les y aider.

Béatrice Gurrey

Le Secours catholique constate une forte progression de la pauvreté et de la précarité

UNE RÉUNION interministérielle devait régler les ultimes détails du projet de loi-cadre sur l'exclusion, mardi 17 septembre. Le Secours catholique a choisi ce même jour pour rendre publique son analyse statistique des situations de détresse qu'il a traitées en 1995; histoire, sans doute, de souligner l'urgence d'un texte gouvernemental tant attendu, et tant repoussé. Le document de l'organisation, qui a célébré il y a peu son cinquantenaire (*Le Monde* daté 8-9 septembre), est précieux. Grâce à un recensement informatique de toutes les personnes reçues par les bénévoles de l'association, il constitue l'un des rares instruments fiables de mesure de la pauvreté en France.

Deux chiffres suffiraient à démontrer que la *« fracture sociale »* s'aggrave dans le pays. En 1995, le Secours catholique a accueilli 702 760 situations de détresse. En sachant que ces cas peuvent impliquer plusieurs personnes, ce sont en tout près de 1,8 million d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont eu recours à l'organisation caritative. Soit une augmentation de 3,1 % par rapport à l'année précédente. Après un net fléchissement à la toute fin des années 80, la pauvreté a progressé en France sans discontinuer à partir de 1991. Dans des proportions telles que 1995 approche le pic historique de la « nouvelle pauvreté » qui avait été enregistré en 1987.

Sur l'ensemble de ces situations, les personnes ayant choisi de se tourner spécifiquement vers le Secours catholique sont désormais minoritaires. 57 % des familles (+ 11 % par rapport à 1993) ont été directement adressées à l'association par les services sociaux de l'Etat ou des collectivité locales. L'argent public manque ainsi de plus en plus pour faire face à l'urgence sociale. Les organisations humanitaires apportent un complément devenu indispensable. *« Nous entendons de plus en plus souvent dire que telle ville ou tel conseil général a épuisé ses crédits sociaux bien avant la fin de l'année, et dès lors aiguille systématiquement les personnes qui s'adressent à elles vers le Secours catholique »*, dit Denis Viénot, le secrétaire général de l'association.

L'argent public manque de plus en plus pour faire face à l'« urgence sociale »

Les données et les analyses de l'organisation démontrent, par ailleurs, que la précarité économique s'est aggravée et que les situations des plus démunis n'ont cessé de se compliquer. En 1995, le pauvre reçu par le Secours catholique est français (83 %) et vit en milieu urbain (76 %). Dans près d'un cas sur deux, c'est une femme (+ 4 % en deux ans), seule dans les trois quarts des situations. Cette féminisation tend également à se développer chez les sans-abri, qui sont plus de 55 000 à avoir été accueillis par le Secours catholique au cours de l'année. Elle explique sans doute, également, que la proportion de personnes qui se déclarent sans profession a augmenté de 5 % en deux ans, pour atteindre 42 %. Les personnes reçues par l'organisation sont également de plus en plus jeunes – 61 % ont moins de quarante ans – et de moins en moins qualifiées – 69 % d'entre elles ne possèdent aucun diplôme.

Les ressources des personnes en difficulté, calculées sur la base du quotient familial, demeurent très faibles. Dans une situation sur cinq (une sur trois chez les jeunes de moins de vingt-cinq ans), elles disposent de moins de 30 francs par jour pour survivre. 76 % dépensent en moyenne moins de 90 francs par jour. Ces ressources proviennent pour l'essentiel de prestations sociales : aide au logement (39 %), allocations familiales (35 %), allocations de chômage ou de formation professionnelle (20 %) ou revenu minimum d'insertion (26 %). Le nombre des personnes qui touchent le RMI et font appel au Secours catholique n'a cessé d'augmenter depuis la création de l'allocation. Cela tendrait à prouver que ceux qui la perçoivent ont de plus en plus de mal à vivre avec.

Dans une situation sur quatre, les personnes qui s'adressent à l'organisation caritative sont endettées. Le montant moyen de cet endettement s'élève à 6 680 francs. Il concerne souvent des dépenses de survie : le loyer (14 %), l'électricité (13 %), l'eau (5 %). Dans ce domaine, deux régions sont particulièrement frappées : la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, qui connaît par ailleurs la plus forte progression du nombre de situations de détresse répertoriées (+ 50 %). Les statistiques du Secours catholique hiérarchisent enfin les raisons qui précipitent hommes et femmes dans la précarité : il s'agit des difficultés liées au travail (58 %), à la situation familiale (35 %), à la santé (22 %) ou au logement (18 %).

Jérôme Fenoglio

Le bâtonnier de La Roche-sur-Yon jugé pour « outrage à magistrat »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« C'est la première fois que je vois un bâtonnier en exercice poursuivi en correctionnelle pour avoir tenté de défendre les droits de la défense ! », s'étonne le bâtonnier Pierre Latournerie. Derrière lui, la salle du tribunal de Bordeaux est noire d'avocats et de bâtonniers venus de plusieurs régions de France, tandis qu'une grève paralyse les cabinets d'avocats de la Vendée. L'affaire, il est vrai, est grave : au-delà des litiges qui interviennent dans toutes les juridictions, elle met en lumière l'inquiétante fragilité de la profession d'avocat.

Le conflit, car il s'agit bien de cela, commence par un agenda trop chargé. Un avocat de La Roche-sur-Yon s'aperçoit que, au moment où il doit défendre un automobiliste poursuivi pour conduite en état d'ivresse, il doit également plaider devant la cour d'assises. Aussi fait-il une lettre au magistrat du tribunal pour lui demander le renvoi de l'affaire à une autre date. La poste met si longtemps à acheminer ce courrier que la secrétaire de l'avocat va elle-même aux nouvelles en téléphonant. On la rassure, l'affaire sera renvoyée.

Mais, le jour de l'audience, le juge unique, Philippe Renzi, constate que ni le prévenu ni l'avocat ne se sont présentés et condamne l'automobiliste à deux mois de prison ferme. Informé, le défenseur du condamné en parle à son bâtonnier, Pierre Limousin, qui, le 16 juin 1994, rend visite au président du tribunal pour lui parler de l'incident. La lettre où il fait part de l'émotion du barreau est communiquée au juge mis en cause, qui dépose plainte pour *« outrage à magistrat »*. La Cour de cassation confie le dossier au tribunal de Bordeaux.

« Nous sommes étonnés que des affaires comme celles-ci viennent devant un tribunal correctionnel », lâche, visiblement consterné, le président du tribunal, Louis Montanat. Puis, s'adressant au bâtonnier Limousin : *« Dans votre lettre, tout est feutré, tout est ambigu, mais il y a la flèche du Parthe. »* Dans sa missive, le bâtonnier évoquait l'importance du *« respect de la parole donnée »* en affirmant *« craindre la désinvolture manifeste et le mépris »*. Le bâtonnier et son défenseur contestent avoir voulu outrager qui que ce soit.

« PLUS DE RELATIONS POSSIBLES »

De son côté, l'avocat du juge outragé affirme que la secrétaire a sans doute mal compris : le renvoi ne pouvait être accordé que si le prévenu était présent à l'audience. C'est la loi, dans son application la plus crispée, mais le fond du débat est ailleurs. *« J'avais le devoir de saisir le président du tribunal de cet incident*, explique le bâtonnier Pierre Limousin, en insistant sur le fait qu'il n'a jamais envisagé que la lettre soit transmise au juge. *Ce genre de problème se règle entre le chef de la juridiction et le chef de l'ordre. Le débat doit nécessairement rester confidentiel. »*

« S'il n'est plus possible à un bâtonnier de s'exprimer librement sans craindre que ses propos soient communiqués, il n'y a plus de relations possibles », ajoute son avocat, Me Frémiot. C'est aussi l'avis de ses confrères venus au nom du Syndicat des avocats de France (SAF), de l'Union des jeunes avocats (UJA), de l'Association des anciens conseillers juridiques et de la Conférence des bâtonniers, qui soulignent en outre que, s'il y a eu une erreur, soit de l'avocat de l'automobiliste, soit du juge, ce n'est pas au justiciable d'en subir les conséquences.

La grâce présidentielle a sauvé le condamné, mais Me Annick Vivez, pour la Confédération nationale des avocats (CNA), conclut : *« Il y a deux victimes dans cette affaire : l'automobiliste et le bâtonnier mis en examen. Notre crainte à tous, c'est que la troisième victime, ce ne soient nous, les avocats de France. Le jour où l'on empêchera un bâtonnier de défendre ses confrères sera un bien triste jour. »*

Jugement le 14 octobre.

Maurice Peyrot

L'agresseur de Mme Germon affirme avoir agi sur « contrat »

UN JEUNE HOMME de dix-neuf ans, qui a avoué être l'agresseur de Mme Magdeleine Germon, la veuve de Félix Germon, dont le corps avait été exhumé lors de la profanation du cimetière juif de Carpentras en mai 1990 (*le Monde* du 17 septembre), était toujours en garde à vue, mardi 17 septembre dans la matinée. Le jeune homme, qui a été reconnu par sa victime lors d'une présentation de témoins, s'était rendu de lui-même, lundi matin, dans les locaux de la sûreté urbaine de Carpentras, expliquant qu'il avait passé un *« contrat »* pour agresser Mme Germon. Vendredi, un homme s'était introduit dans le domicile de cette dernière, âgée de quatre-vingt-six ans, en se faisant passer pour un préposé de La Poste, puis l'avait rouée de coups en l'injuriant. Avant de s'enfuir sans rien dérober, l'agresseur avait également tamponné le visage de Mme Germon avec un produit corrosif, dont l'enquête a établi qu'il s'agissait d'un produit dérivé d'ammoniaque, qui lui a brûlé les voies respiratoires et digestives.

Néanmoins, les enquêteurs semblaient réservés sur les explications apparemment confuses du jeune homme, connu des services de police pour différents vols. Celui-ci aurait indiqué avoir rencontré un inconnu dans la rue, qui lui aurait remis une somme de 1 000 francs, ainsi que le flacon toxique. Les motivations de sa présentation spontanée devant les policiers demeureraient également floues, oscillant entre la non-réalisation du *« contrat »* et la prise de conscience tardive de la personnalité de sa victime.

Education nationale : trois syndicats proches de la droite s'unissent

LA CONFÉDÉRATION syndicale de l'éducation nationale (CSEN), la CFTC et la CFE-CGC devaient annoncer, mardi 17 septembre, leur regroupement au sein de l'USI, Union syndicale indépendante. Tous les syndicats de l'éducation nationale de sensibilité proche de la droite se rassemblent ainsi dans une structure commune, pour faire face aux deux poids lourds de gauche, la FEN et la FSU. L'USI, qui se définit comme *« un pôle réformateur »*, veut *« promouvoir une nouvelle politique éducative par-delà les échéances électorales »*. Néanmoins, Roland Messerlin (CGC) ne cache pas que ce cartel électoral ira sous la même bannière aux élections professionnelles de l'éducation nationale, le 12 décembre. *« Il nous a paru utile de nous regrouper pour obtenir un score global plus intéressant »*, ajoute-t-il.

Pour ce qui est de la réforme de l'école, Nicole Prud'homme (CFTC), présidente de l'USI, insiste sur les problèmes pédagogiques pour souhaiter qu'il y ait *« davantage de différenciation entre les voies proposées aux élèves »*. C'est-à-dire, essentiellement, un développement de l'apprentissage *« pour ceux à qui l'enseignement général ne profite guère »*. Françoise Angoulvant, président du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), qui forme le gros des troupes de la CSEN, s'oppose pour sa part au retour des filières, mais récuse *« le moule unique »* du collège.

DÉPÊCHES

■ **AMIANTE : 500 millions de francs seront accordés par l'Etat** pour aider les collectivités locales à « désamianter » les bâtiments scolaires, a annoncé, lundi 16 septembre, Dominique Perben, ministre de la fonction publique. Ce programme d'aides sera étalé sur trois ans. D'un montant de 25 %, les subventions seront versées aux régions et aux départements pour les travaux dans les lycées et les collèges. Leur montant varie de 30 % à 50 % en faveur des communes pour les écoles maternelles et primaires.

■ **LOGEMENT : le tribunal de grande instance d'Evry a annulé**, début septembre, l'expulsion par la force d'une famille résidant dans un appartement HLM de Saint-Geneviève-des-Bois (Essonne) et a ordonné sa réintégration dans les lieux. Le tribunal a estimé que cette expulsion effectuée par un huissier et des vigiles, en juillet, à la demande de la société HLM, avait eu lieu avant même que la justice ait eu le temps de se prononcer sur un échelonnement de la dette des locataires. La société a été condamnée à payer 10 000 francs de dommages et intérêts aux occupants.

■ **MONACO : la princesse Stéphanie de Monaco a engagé**, lundi 16 septembre, une procédure de divorce, a annoncé son avocat, Thierry Lacoste. Stéphanie, trente et un ans, est mariée depuis le 1er juillet 1995 avec son ancien garde du corps, Daniel Ducruet, dont elle a deux enfants, âgés de deux et quatre ans. Elle a pris sa décision après la publication de photos compromettantes de son mari en compagnie d'une strip-teaseuse belge.

■ **FAITS-DIVERS : trois adolescents, disparus depuis dimanche 15 septembre** à Montoy-Flanville (Moselle) après un violent incendie ont été retrouvés morts sous les décombres d'un hangar agricole sinistré, lundi 16 septembre. Les trois jeunes gens, âgés de douze et treize ans, qui jouaient vraisemblablement dans les bottes de foin du hangar, ont du être surpris par l'incendie.

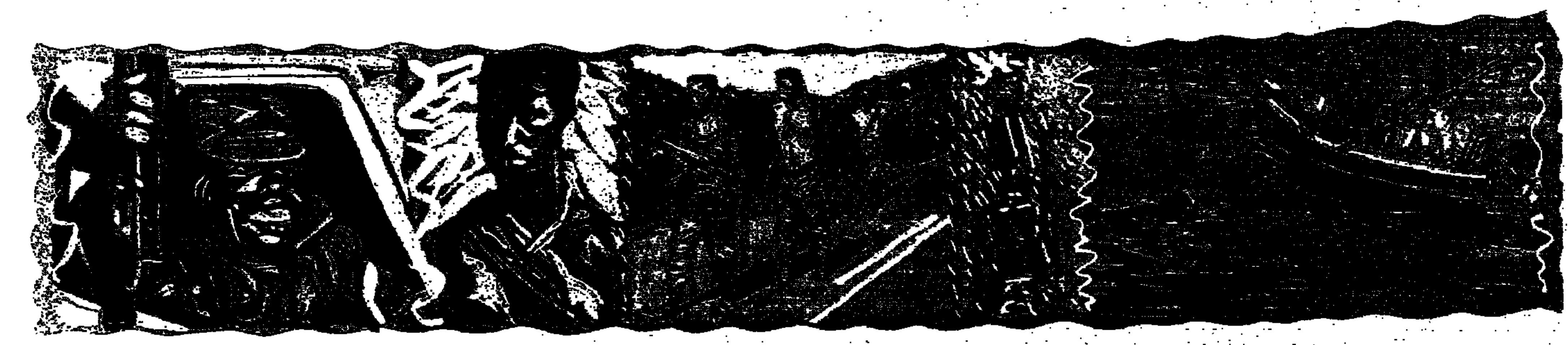
■ **l'Homme très grièvement blessé, lundi 16 septembre, à Thionville (Moselle)**, d'une balle dans la tête, tirée par un policier jaloux, est décédé dans la nuit de lundi 16 à mardi 17 septembre à l'hôpital de Nancy des suites de ses blessures. Le gardien de la paix de la Diccilec (ex-police de l'air et des frontières), M. Jean Paul, 40 ans, interpellé une heure après les coups de feu, sera présenté au parquet de Thionville mercredi pour une éventuelle mise en examen.

■ **PAYS BASQUE : 543 hommes et femmes des sept provinces du Pays basque ont entamé**, lundi 16 septembre, une grève de la faim d'une semaine dans sept capitales d'Europe pour dénoncer le sort réservé à un nombre équivalent de prisonniers basques détenus en France et en Espagne. Cette grève de la faim est observée à Copenhague, Berlin, Bruxelles, Genève, Rome, Lisbonne et Paris.

■ **JUSTICE : deux notaires et un promoteur immobilier**, poursuivis pour détournement de fonds, ont été condamnés, lundi 16 septembre, par le tribunal correctionnel de Bordeaux, à des peines d'emprisonnement assorties partiellement de sursis et à des amendes allant jusqu'à 800 000 francs. Ces deux notaires, M. Roumazeilles, 66 ans, et M. Tandonnet, 59 ans, avaient couvert la déconfiture d'un promoteur immobilier très connu à Bordeaux, Alain Paraïlloux, en fermant les yeux sur des ventes fictives d'immeubles.

HORIZONS

ENQUÊTE



Les enfants guerriers de Monrovia



C'était une ville, une capitale ; celle d'un pays qui a, petit à petit, cessé de l'être. La folie meurtrière de « généraux » de quatorze ans en a fait un champ de ruines où les survivants tentent, chacun à sa manière, de subsister

L'IMMEUBLE domine, de sa masse de béton, tout Monrovia. Ce fut un grand hôtel, une usine à tourisme, le Ducor. *Aujourd'hui, les moquettes* sentent l'urine. Les escaliers n'ont pas vu la lumière électrique depuis six ans. Dans les couloirs interminables, des enfants s'amusent avec des jouets faits de fil de fer. Ici, les premiers « déplacés » sont arrivés en 1990. Depuis, la population de réfugiés a grossi au rythme des naissances. Des « privilégiés », eux, car ils ont toujours eu un toit. Au septième étage, siègent, dans quatre pièces, les studios de l'ELBC, la radio d'Etat libérienne, et son équipement de fortune, bricolé un nombre incalculable de fois. Du balcon, on découvre la capitale du Liberia ; en avril et en mai, on pouvait y suivre les combats et voir la ville, peu à peu, se transformer en champ de ruines.

Du septième étage de l'« hôtel » Ducor, donc, Titus Kessely donne, tous les matins, les cours du marché, assortis de quelques considérations philosophiques – *« Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir »* est l'une de ses maximes favorites –, que les événements s'emploient systématiquement à démentir. Cet été, le sac de riz a atteint 2 000 dollars libériens (150 francs), alors qu'un fonctionnaire gagne 200 dollars libériens. Comme le fait remarquer l'un d'entre eux, *« il faut travailler dix mois pour se nourrir deux mois »*. Une pause. *« En théorie, parce que personne n'a été payé depuis décembre 1995. »*

Ce matin-là, Titus Kessely aborde un sujet tabou : *« On trouve un nouveau produit sur nos marchés, mais si on le trouve au marché, on ne le retrouve plus à la maison le soir. Et quand on mange, on peut se demander où est passé mon c-h-i-e-n. »* Il épelle, pour faire rire ses auditeurs, pour atténuer un peu la brutalité de la situation.

Il n'empêche, les Monroviens mangent leurs chiens, qui se vendent 400 dollars libériens pour une belle pièce, ces mêmes chiens qui se sont transformés en charognards pendant les derniers combats. Le riz n'est plus distribué par le programme alimentaire mondial. L'approvisionnement est assuré par un négociant libanais qui affirme ne pouvoir augmenter les quantités importées, parce que le marché n'est pas solvable. Les « insolvables » se contentent, eux, du bulgur, le blé concassé distribué par le programme alimentaire mondial. Au Liberia, comme dans toute l'Afrique de l'Ouest, la consommation de bulgur est un signe extérieur de déchéance. L'année dernière encore, des réfugiés sierra-léonais regroupés dans un camp de la banlieue de Monrovia avaient organisé une manifestation contre l'introduction du bulgur dans leurs rations. Aujourd'hui, il se revend au marché.

Capitale d'un pays qui n'existe plus vraiment, Monrovia avait gardé l'allure d'une vraie ville jusqu'au printemps dernier. Par deux fois, les troupes de Charles Taylor, le chef du Front patriotique national du Liberia (NPFL, la principale faction armée qui déclencha la guerre civile dans la nuit de Noël 1989) ont failli y entrer. En 1990, le NPFL s'était avancé jusqu'à l'ouest de la cité, pillant, entre autres, les studios de la radio-télévision et la mairie. Mais le centre commerçant, le quartier résidentiel de Mamba Point et le port maritime avaient été épargnés.

En 1992, Taylor avait lancé l'opération « Octopus » (pieuvre), destinée à prendre Monrovia en ouvrant plusieurs fronts ; mais seuls les faubourgs avaient été touchés. *A chaque fois, ce sont les* forces d'interposition ouest-africaines – essentiellement nigérianes – de l'Ecomog qui ont repoussé les hommes de Charles Taylor.

Les soldats de l'Ecomog sont omniprésents à Monrovia. Chaque carrefour a son barrage, tenu par des Nigérians, des Ghanéens, des Guinéens. Ils laissent repartir les voitures qu'ils ont interceptées moyennant un petit pot-de-vin de 5 ou 10 dollars s'ils sont corrompus (Nigérians, disent les Libériens) ou après une fouille plus ou moins approfondie s'ils sont honnêtes. Au fil des ans, les Monroviens avaient fini par oublier leurs exactions pour ne plus voir en eux qu'un rempart contre la violence des factions. Dans le reste du pays, les populations étaient condamnées aux travaux forcés par des généraux de quatorze ans. A Monrovia, on pouvait garder l'illusion d'une vie ordonnée, où la sécurité était assurée, où personne ne mourait de faim, grâce à l'aide internationale.

Dans les magasins, appartenant la plupart du temps à des commerçants libanais, on pouvait tout acheter, des ordinateurs et des réfrigérateurs, des cassettes de musique arabe, des chaussures de sport américaines. Sur Broad Street, la rue commerçante, sur le pont qui relie la ville à la zone portuaire de Bushrod Island, les 4 × 4 des organisations humanitaires se suivaient pare-choc contre pare-choc.

De cette normalité, il ne reste presque plus rien ; un réseau téléphonique qui fonctionne envers et contre tout, une brasserie et une usine de Coca-Cola qui approvisionnent le marché, quelle que soit l'intensité des combats. Le reste a disparu. Le 6 avril, la guerre est entrée dans la ville. Quand elle a reflué, deux mois plus tard, des quartiers entiers avaient été rasés, des milliers de personnes étaient mortes. Officiellement, le ministère de la santé a dénombré 1 000 morts par balles ou par roquette et 700 victimes d'accidents de la route. Pendant ces deux mois de folie, près de 500 véhicules d'organisations humanitaires ont été volés par des gamins qui, la plupart du temps, ne savaient pas conduire et ont provoqué des collisions terribles. Sur les plages, des équipes continuent d'exhumer les cadavres enterrés à la hâte, et l'on ne sait toujours pas combien de *corps rendront* ces *cimetières* improvisés. Dans les camps de personnes déplacées, dans les quartiers défavorisés, des enfants, des vieillards, continuent à mourir de malnutrition ou du choléra.

Il y a, à Monrovia, environ 700 lits d'hôpital pour 1 300 000 habitants. Swedrelief est apparu en 1990, au début de la guerre. Ce grand hangar construit par une organisation suédoise en a gardé le nom, même s'il est désormais géré par Médecins sans frontières. Aujourd'hui on y accueille les victimes de l'épidémie saisonnière de choléra ainsi que des enfants mal nourris, ventre gonflé, cheveux blondis par le syndrome de Kwashiorkor.

> « Ils ont enterré ou caché leurs armes et la seule chose qu'ils puissent faire pour survivre, c'est de les récupérer pour s'en servir »

C'EST là qu'exerce le docteur John Mulbah. Ce chirurgien de quarante ans, formé en Guinée, n'a pas quitté le Liberia, contrairement à l'immense majorité de ses confrères. Il explique qu'il aurait été trop compliqué d'organiser le départ de toute sa famille. Lors des derniers combats, il a opéré près d'une centaine de combattants, généralement blessés aux membres – la plupart du temps, les miliciens atteints au torse ou à la tête ne survivent pas. Il a consigné ses observations et en tire un relatif réconfort : *« Je n'ai pas opéré de combattants de moins de douze ans, cette fois, et pas une seule fille. »*

Ce chirurgien est devenu un expert ès *fighters*. D'après lui, lorsque l'un de ces enfants soldats, souvent recrutés de force avant l'âge de dix ans, est blessé au combat, il y a trois chances sur quatre pour qu'il abandonne la lutte armée. Mais les 25 % restants s'endurcissent, et il lui est arrivé de soigner plusieurs fois de suite les mêmes combattants, qui passent le cap de l'adolescence traînant derrière eux une courte vie remplie d'horreur.

Le docteur Mulbah est le chirurgien de la clinique du Barclay Training Center. Située au beau milieu de la ville, cette caserne de style colonial – une immense pelouse d'exercice bordée par des tribunes, des casernements, un hôpital et une chapelle – s'est transformée en camp retranché pendant les combats du printemps. Les civils d'ethnie krahn s'y sont réfugiés sous la protection de leurs milices, le Conseil pour la paix au Liberia (LPC), les Forces armées libériennes (AFL, qui restent théoriquement l'armée gouvernementale) et le Mouvement uni de libération, branche krahn (Ulimo-k), que dirige l'imprévisible « général » Roosevelt Johnson. C'est de là que jaillissaient les combattants krahns pour affronter les forces coalisées du NPFL et de la branche mandingue de l'Ulimo. Les combats s'accompagnaient toujours de pillage. Plus de trois mois après le cessez-le-feu, les alentours de la caserne restent un marché aux voleurs, où les Monroviens tentent de reconstituer leur mobilier, négociant avec des combattants irascibles le rachat de meubles, de portes ou de fenêtres dont ils sont les légitimes propriétaires.

L'Ecomog a repris pied dans le quartier et partage le camp Barclay avec les AFL. Mais la situation reste tendue. Contrairement à ce qu'affirment leurs chefs, les *fighters* ne sont pas repartis en brousse. *« Ces gamins ont cru qu'ils étaient devenus riches,* explique un fonctionnaire. *Ils avaient volé un millier de dollars américains et ils pensaient que ça leur durerait toute la vie. Mais maintenant, leurs chefs les ont laissé tomber et ils ont tout dépensé. Ils ont enterré ou caché leurs armes, et la seule chose qu'ils puissent faire pour survivre, c'est de les récupérer pour s'en servir. »*

La plupart des combattants blessés au printemps ont quitté la clinique du BTC. Ne restent que ceux qui ont eu besoin de greffes osseuses ou ceux dont les blessures s'étaient infectées, faute de soins immédiats. Le docteur Mulbah doit faire face à une multitude de revendications. La plupart des patients se plaignent d'être mal nourris, certains ont des idées très arrêtées sur leur traitement et sont convaincus que seule une radiographie les remettra sur pied. Le chirurgien dose humour et fermeté, se conduit presque comme si ces jeunes gens n'étaient pas, pour la plupart, des tueurs chevronnés. Dans les environs du camp, on peut croiser un très jeune homme qu'on vous désigne comme *« le général Walk like God Walk like Devil* [marche comme Dieu, marche comme le diable]. *Il était au NPFL quand l'Ulimo-k l'a fait prisonnier. Il s'est rallié à eux et Charles Taylor* [le chef du NPFL] *a fait exécuter toute sa famille. Maintenant il n'a plus peur de mourir »*.

Dans le no man's land qui sépare le BTC des ambassades américaine et française, les quelques murs encore debout sont couverts de graffitis rappelant le passage de ces « généraux ». Certains d'entre eux sont calqués sur les slogans des gangs des ghettos afro-américains, comme *« Fuck da police »*.

A une autre échelle, le principal John Boimah, qui dirige la Matida Newport Junior and Senior High School, établissement d'Etat qui accueille les élèves du secondaire, partage quelques-uns des soucis de ses collègues de South Central ou d'East New York, avec, dans le rôle des gangs, les factions armées. *« A partir de 1990, la discipline s'est dégradée. Cette année-là, quatre de nos professeurs ont été tués par des élèves à qui ils avaient refusé le passage dans la classe supérieure. »* Avec son équipe, le principal a renoncé à l'excellence académique pour se concentrer sur la discipline.

Cette année encore, il comptait plusieurs membres de factions parmi ses élèves. *« J'avais édicté un règlement, aux termes duquel toute personne qui se réclamerait d'une faction ou qui en prononcerait seulement le nom, une fois revêtu l'uniforme scolaire, serait renvoyée. Et ce règlement a été respecté. »*

MAIS, durant les combats, le principal Boimah a perdu deux élèves, dont l'un, qui était en second cycle, avait le grade de général, sans doute au NPFL puisque *« les autres élèves disaient qu'il avait été entraîné au Burkina »*, un pays qui a longtemps soutenu la faction de Charles Taylor. Maintenant, le collège est occupé par les habitants du quartier qui ont perdu leur maison.

Ce centre d'accueil n'est pas reconnu par les autorités, et M. Boimah espère que les déplacés lui laisseront bientôt la place afin d'assurer la rentrée scolaire. Sans livres, sans matériel. Se posera à nouveau la question de la réintégration des combattants, qui sont, pour la plupart, d'âge scolaire.

Au début des années 90, l'Unicef avait lancé un programme dit *Guns for school* (rends ton fusil et tu iras à l'école). Les combattants qui remettaient leurs armes recevaient une aide en nourriture et en logement s'ils suivaient régulièrement les cours d'un établissement scolaire.

Un privilège qu'ils partageaient avec les élèves les plus brillants, à condition que ces derniers fussent issus des milieux les plus démunis. Les autres doivent se débrouiller comme ils peuvent, *dans l'espoir* ténu d'entrer à l'université afin d'y obtenir un diplôme qui leur ouvrira les portes d'un marché du travail inexistant. Comme aux Etats-Unis, le principal Boimah a fait remplir aux élèves qui quittent Matida Newport un *yearbook*, un annuaire de promotion, dans lequel les diplômés doivent indiquer leurs ambitions ; à peine un sur dix a pu indiquer sa vocation.

Thomas Sotinel

Dessins : François Jaillot



FN, les mots pour le dire

par René Monzat

DEPUIS un an, le FN s'affiche *« ni de droite, ni de gauche »*. De fait, il ne pousse pas à l'extrême les positions de la droite. Il incarne une droite alternative, radicalement opposée à la droite républicaine. Dans sa « petite phrase » de rentrée, Jean-Marie Le Pen affirme croire à *« l'inégalité des races »*. Or, derrière les mots du chef, c'est tout un parti qui travaille.

Ni droite, ni gauche, Français : le livre de Samuel Maréchal (gendre de Jean-Marie Le Pen et chef du Front national de la jeunesse) fait écho au titre de l'ouvrage publié en 1983 par Zeev Sternhell *Ni droite ni gauche, l'idéologie fasciste en France*. Au-delà des titres, le parallélisme entre l'idéologie fasciste présentée par Sternhell et celle du Front national, pour leurs traits essentiels, saute aux yeux. Ce parallélisme d'ensemble fait ressortir certaines différences nettement identifiables.

Le FN, qui défendait, durant les années 70, des positions différentes, présente, dans les années 90, une physionomie politique en rupture avec les traditions de la droite démocratique. A lire *Identité*, sa revue théorique, le Front national ne saurait se contenter d'accéder au gouvernement dans le cadre d'une alternance politique classique. Il veut renverser l'ensemble du *« système politique »*. Il récuse la *« société marchande »* mais légitime la propriété privée comme la notion de profit. Il dénigre les *« valeurs bourgeoises »* et affirme le *« primat du politique »*, se prononce *« pour le retour au politique »*. Il veut *« restaurer »* l'*« Etat souverain »* qui doit être *« un axe autour duquel la nation puisse harmonieusement se développer sans se perdre »* (*Identité* nº 16, p. 18) et non *« une fin en soi, à l'instar du fascisme qui en avait fait une religion »*.

Le FN prend le contre-pied de l'héritage des Lumières, récuse *« l'idéologie occidentale, l'individualisme, l'égalitarisme, le culte de la raison et du progrès, la référence aux droits de l'homme »* (nº 22, p. 14). Le parti de Jean-Marie Le Pen critique les *« démocrates »*, mais c'est, affirme-t-il, pour *« rétablir la démocratie »*, qu'il conçoit comme une *« démocratie organique »* (nº 21, p. 12). Il dit refuser l'injustice sociale, entend *« réhabiliter le social »* et réclame par exemple de porter le salaire minimal à un niveau à peine inférieur à celui revendiqué par les communistes.

Pour le Front, l'appartenance nationale se transmet selon un mode quasi racial ; la nation-communauté est un héritage. Cette idée se rapproche de la *Volksgemeinschaft* des extrêmes droites allemandes et s'oppose à la conception républicaine de la nation, issue du contrat social de Jean-Jacques Rousseau que les idéologues du Front contestent explicitement.

Dans *L'Alternative nationale*, tout récent programme du FN en format de poche, Bruno Mégret en accentue encore certains traits. Il insiste ainsi sur l'idée que l'application des règles de la démocratie est strictement subordonnée à l'existence d'*« un peuple authentique, c'est-à-dire une communauté d'hommes et de femmes qui se reconnaissent mutuellement comme proches les uns des autres par la langue, la culture, la foi, le sang et l'histoire »* (p. 56). *« La démocratie*, affirme M. Mégret, *ne peut en effet se réaliser avec une simple collection d'individus sans liens entre eux »* (p. 55).

Le Front National a donné une cohérence théorique à sa vision du monde. Ignorer cette ambition serait une erreur politique

Subordonner la démocratie à l'appartenance préalable à une communauté *« de sang »* ou *« ethnique »*, parler de démocratie en termes de *« démocratie organique »* : au XXᵉ siècle, la négation de la démocratie réelle, telle qu'elle est issue des luttes bi-séculaires pour sa généralisation, prend cette forme.

Une comparaison récurrente de la nation avec la famille, au travers notamment du détournement de la notion de fraternité, qui serait fondée *« sur des liens de sang et de destin sans lesquels il n'y a pas de peuple ni de nation »* (*L'Alternative nationale*, p. 157), lui donne, de surcroît, une dimension incestueuse (car pour fonder une famille les parents ne doivent pas être de même sang).

On voit ici le malentendu véhiculé par celles et ceux qui ne veulent pas abandonner au FN le terrain de la nation. Car ils ne parlent pas de la même chose que le FN en employant le mot *« nation »*. On ne peut échapper à la nécessité de critiquer frontalement la conception de la nation défendue par le FN.

La cohérence des textes de propagande du FN avec le terreau culturel dans lequel ils s'enracinent interdit de comprendre la dynamique politique de ce parti comme celle d'un populisme démagogique. Au contraire, le FN est le parti qui, depuis vingt ans, a dépensé le plus d'énergie pour donner une cohérence théorique à sa vision du monde. Ignorer cette ambition, la traiter par le mépris, la réduire aux dérapages contrôlés du bateleur politique Le Pen, serait une erreur politique.

La comparaison avec l'idéologie fasciste française, telle qu'elle fut élaborée par les formations « préfascistes » des années 30, échappe pour au moins trois raisons à la comptabilité des ressemblances qui, même nombreuses, pourraient n'être que des coïncidences.

Premièrement, le FN, comme les mouvements des années 30, cherche à utiliser un carburant politique à deux composantes, mêlant ressentiment social et exaltation nationaliste et xénophobe. La fibre sociale du FN trouve ses racines dans un antilibéralisme explicite. Elle entre en résonance avec les références positives à la Commune de Paris, qui reviennent aussi bien dans le quotidien lepéniste *Présent* que dans l'hebdomadaire du parti *National Hebdo*. Elle donne sa cohérence au nouveau positionnement politique *« ni droite, ni gauche »*.

Deuxièmement, le FN veut se réapproprier ces cultures antidémocratiques dans une synthèse nouvelle en reprenant à son compte le mot de *« démocratie »* et celui de *« république »*.

Enfin il existe une continuité physique et politique. Ainsi Henry Coston et Jacques Ploncard rédigèrent la plus ignoble brochure qu'ait produite l'antisémitisme français sous l'Occupation, *Je vous hais* (1944). Ils poursuivirent les mêmes ennemis après guerre. Henry Coston, était au début des années 90 chroniqueur à *National Hebdo*. Jacques Ploncard est aujourd'hui au comité de rédaction de *Présent*.

Continuité seulement symbolique ? Jean-Marie Le Pen, dans son discours du 1ᵉʳ mai dernier, s'est fait l'écho des obsessions de ses deux *« amis »* en s'en prenant au *« capital anonyme et vagabond »* qui a imposé *« un véritable complot : le mondialisme »* ainsi qu'à la *« minorité anonyme et conquérante »*, qui veut *« parvenir à une domination complète de la planète »*.

Aujourd'hui, le FN cherche une dynamique semblable à celle qui poussa les fascismes au pouvoir. Nourri du même univers intellectuel, il offre des réponses « modernes » à une crise réelle : on ne peut l'analyser en termes de résurgence. Le FN est une formation pré-fasciste, un fascisme en devenir, comme les droites révolutionnaires françaises des années 30, les extrêmes droites allemandes de la *« révolution conservatrice »* des années 20 ou le premier fascisme italien.

***René Monzat** est journaliste.*

Lointain écho d'une « Marseillaise à tue-tête »

par Azouz Begag

LE président de la République se souvient-il de moi ? Nous nous étions rencontrés un jour d'octobre 1995 à l'hôtel Formule 1 de Vaulx-en-Velin, au moment de l'affaire Kelkal. Je l'avais trouvé sympathique et amateur de franc-parler. Aussi avais-je pris la liberté de lui dire que le sport ne devait pas être l'entonnoir de l'intégration sociale des enfants des banlieues, mais qu'il serait bienvenu d'installer dans chaque immeuble HLM un « petit coin bouquins » autogéré par les habitants, un journaliste antillais ou d'origine maghrébine au journal télévisé de 20 heures de la chaîne publique France 2 et – le plus urgent – de trouver rapidement des mesures efficaces pour combattre les discriminations par le faciès qui blessent au quotidien nombre de *« ressortissants »* des banlieues.

Se souvient-il ? J'avais dénoncé les refoulements des jeunes à l'entrée des boîtes de nuit. Cette histoire l'avait sidéré : *« C'est étrange, parce que justement je reviens du Havre où j'étais la semaine dernière, j'ai rencontré des jeunes des cités, ils ne m'ont jamais dit qu'ils étaient interdits d'entrée dans les boîtes... »*

Le Havre... J'y étais, moi aussi. Le 13 septembre. On m'avait invité pour faire une lecture publique à la bibliothèque municipale, à partir de mes romans. Il y avait foule. Une ambiance chaleureuse. Je l'avoue : j'avais oublié que Jacques Chirac était venu dans cette ville avant moi. J'y ai pensé après coup. Voici pourquoi.

A l'issue de la conférence, vers 20 heures, nous sommes allés avec Fabrice et Ali, de la bibliothèque municipale, dîner à Honfleur. C'est Fabrice qui conduisait sa voiture, immatriculée dans le Sud-Ouest. J'étais à la place du mort. Ali était derrière.

Sur le chemin du retour, juste après le péage du pont de Normandie, nous tombons sur une patrouille des douanes françaises. Trois policiers, jeunes. Ils nous demandent de nous garer. L'un deux penche sa tête à la hauteur de la vitre pour inspecter nos visages, et soudain, ce qui devait arriver arriva.

A cet instant précis, quand le regard du douanier, suspicieux par essence, a croisé le mien, coupable par naissance, j'ai senti que nous allions rester garés *« un certain temps »* dans cette ambiance de péage, éclairée par des néons pâles, au bout d'un immense pont.

Un autre douanier s'est planté de mon côté, l'air de dire qu'il avait repéré *« la place du Maure »*. Il souriait étrangement. Je le confesse : nous étions choqués d'être interpellés de la sorte par les douanes françaises volantes, loin de toute frontière, en plein milieu de l'Europe de Schengen, de l'Union économique.

J'ai dit, en ouvrant la fenêtre : *« Nous sommes en Europe ou quoi ? Il n'y a plus de frontières douanières, normalement. »* Diantre, que n'avais-je point osé ! Le jeune douanier m'a fixé et m'a lancé sur un ton glacial : *« Si vous n'êtes pas content d'être en Europe, vous n'avez qu'à aller vivre dans un autre pays ! »*

Les fruits de mer que je venais de manger me sont remontés dans l'estuaire, parole de gourmet. Quelles circonstances faisaient que ce fonctionnaire se permettait une remarque aussi déplacée, dans l'exercice de ses fonctions ? Il avait l'accent marseillais. Bien sûr, ce n'est pas une tare. Mais. Mais, replacé dans un certain contexte, cet accent avait des relents belliqueux et nauséabonds. Ma gueule lui rappelait l'assassinat du jeune Nicolas. Il voulait me faire endosser une partie de la responsabilité de l'odieuse affaire.

Tous les ingrédients d'un drame étaient réunis sur ce pont de Normandie : bien que natif de la capitale des Gaules, j'avais une gueule de descendant de fellagha. Il était fonctionnaire de police, il avait un pétard collé au ceinturon : c'était vite vu. Il avait la raison d'Etat avec lui. Sur le dos de l'Europe, il disait en fait : *« Si t'es pas heureux d'être en France, mon pote, t'as qu'à retourner dans ton pays ! »*

Dans ces moments-là, on rêve fort d'avoir du pouvoir et de sévir. Hélas...

« Si vous n'êtes pas content d'être en Europe, vous n'avez qu'à aller vivre dans un autre pays ! »

La situation allait-elle tourner à la ratonnade ? Fabrice a été invité à venir ouvrir son coffre arrière pour une fouille. N'avions-nous pas étrangement répondu négativement à la question : *« Avez-vous quelque chose à déclarer ? »*

En attendant, j'ai sorti mes défenses personnelles. J'ai exhibé sous les yeux du jeune à l'accent marseillais (peut-être toulonnais ? ou marignanais ? ou orangeais ?) ma carte du CNRS barrée bleu-blanc-rouge. J'ai déclaré solennellement que je n'étais pas de la famille de l'assassin de la Belle-de-Mai, mais fonctionnaire, moi aussi, chercheur en sciences sociales et humaines. Rien n'y fit. Le policier a réitéré chichement son propos, en prenant ses collègues comme greffiers. J'ai alors accentué ma pression en relevant le numéro de la plaque d'immatriculation de leur voiture.

Cette démarche citoyenne a été ressentie comme une bravade. Alors les policiers ont fait traîner le temps du contrôle, recopiant avec minutie les indications portées sur la carte grise de la voiture et sur les cartes d'identité.

Le sentiment d'impuissance qui a crispé mes mâchoires a entamé sérieusement, une nouvelle fois, ma confiance dans la République. Je dois faire un autre aveu : j'ai cherché autour de moi une cabine téléphonique. J'avais à l'esprit quatre personnes à qui je voulais téléphoner pour un dépannage d'urgence sur l'autoroute de l'intégration : le ministre Charles Millon, un voisin et ami de Lyon (il s'y connaît en défense) ; Eric Raoult, bien sûr ; Thierry Lecoq, adjoint au maire du Havre, qui était venu me saluer avant ma conférence ; et enfin, *last but not least*, le président de la République lui-même.

Le sentiment d'impuissance m'a encore plus étreint lorsque je me suis mis à imaginer toutes les *« gueules noires de banlieues »* confrontées à une police insuffisamment formée aux sciences sociales et humaines. Qu'auraient-ils fait à ma place, qu'auraient-ils subi, eux qui n'ont pas la chance de posséder mon carnet d'adresses ? Voilà pourquoi, de retour du Havre, dans le TGV qui traverse ce cher pays de mon enfance, j'envoie cette bouteille à la mer.

Sur les routes nationales, la nuit, de jeunes représentants de l'ordre, en proie à des hallucinations, ont failli me prendre pour un assassin de Nicolas, à cause de ma face hâlée. Un écrivain prometteur victime d'une bavure aussi banale sur le pont de Normandie ! Pire, et au diable la modestie, un écrivain méritant, puisque le président m'a fait l'honneur, en mai dernier, de me nommer chevalier de l'Ordre national du mérite.

J'aurais pu aveugler ce policier discourtois, partisan des thèses de l'inégalité raciale, avec les éclats de ma médaille bleue. Je me suis dit : finalement, Jacques Chirac peut faire quelque chose pour calmer ma colère.

Un beau geste, fort, pour interdire aux responsables politiques et autres représentants de l'ordre de chanter *La Marseillaise* « à tue-tête », au sens propre du terme, dans les oreilles des enfants des banlieues.

***Azouz Begag** est écrivain et chercheur au CNRS.*

Fiscalité pétrolière : halte aux aberrations !

par Jean-Paul Vettier

CHACUN sait désormais que les produits pétroliers sont la véritable vache à lait de la fiscalité française : les taxes pétrolières représentent environ 180 milliards de francs et constituent la troisième source de rentrées fiscales après la TVA, juste derrière l'impôt sur le revenu. Le niveau global de la taxation des carburants est très élevé par rapport aux autres pays européens, pour ne pas parler des Etats-Unis, notamment sur le super, où nous caracolons largement en tête de peloton. Avec 82 % de taxes, soit quatre fois le prix hors taxes du produit, dans un litre de carburant, la France est médaille d'or ! En ces périodes de bouclage budgétaire, toujours difficile, le gouvernement sera une fois de plus tenté de recourir à cette « recette de poche ».

Il renforcerait ainsi quelques aberrations de la fiscalité française :

– La différence de taxation entre super sans plomb et gazole (1,75 franc par litre avec TVA) est de loin la plus élevée d'Europe où la moyenne, avec TVA, est d'environ 0,9 franc par litre, quand il est de moins en moins contesté que le gazole contribue pour beaucoup à la pollution urbaine.

– L'écart de prix de la vignette entre une voiture essence et son équivalent diesel (tel haut de gamme turbo-diesel classé 5 CV, contre 12 CV pour la version essence !) peut être de l'ordre de 1 à 3 ! Quelle peut en être la justification ?

– L'écart de taxe entre super plombé et super sans plomb est le plus bas d'Europe, alors que les pouvoirs publics préparent une loi sur la qualité de l'air.

– Les aberrations ne se limitent pas aux carburants : ainsi, pour les usages de chauffage domestique, le fuel est taxé à 45 % alors que le gaz naturel et le charbon sont exemptés et que l'électricité ne supporte que 8 %.

Les effets pervers de cette situation sont aussi lourds que nombreux. Pour les finances de l'Etat d'abord : une politique fiscale qui a pour conséquence de pousser la consommation des produits fortement taxés vers d'autres beaucoup moins taxés conduit fatalement à terme à l'effondrement des ressources fiscales ou à la nécessité d'un changement de cap complet. Ainsi, la perte fiscale due à la « surdiésélisation » par rapport à la moyenne européenne est estimée à 7 milliards de francs par an, et elle atteindrait 20 milliards à la fin du siècle si aucune correction n'était apportée.

Pour l'environnement : la politique fiscale est-elle cohérente avec le projet de loi sur l'air proposé par les pouvoirs publics ? Le diesel émet trois fois plus d'oxyde d'azote qu'un moteur à essence, et il est quasiment le seul responsable des particules fines. Or ces deux polluants sont les plus dommageables en ville. Faut-il alors conserver une fiscalité qui incite fortement à choisir le diesel au lieu de l'essence là où les deux possibilités existent (voitures particulières et véhicules utilitaires légers) ? L'incitation fiscale à utiliser le super sans plomb plutôt que le plombé est-elle suffisante, alors que ce transfert s'opère en France plus lentement que dans les autres grands pays ?

Tous les rapports connus à ce jour concluent à la nécessité d'une convergence des fiscalités de l'essence et du diesel et d'une neutralité fiscale entre énergies

Pour le raffinage français : le marché, ainsi artificiellement distordu, diverge de plus en plus des possibilités de production de l'outil industriel. Les excédents croissants d'essence à exporter, le gazole qui doit être importé en quantité massive, les excédents de fuel lourd à exporter n'améliorent pas sa rentabilité, alors que ce secteur, gravement sinistré, est dans une situation si critique que des fermetures de raffineries sont prévisibles !

Pour la collectivité nationale enfin : dans une étude récente, le professeur Jean-Jacques Rosa a chiffré la *« perte de bien-être collectif »*, c'est-à-dire le surcoût stérile résultant de la désoptimisation de l'économie pétrolière par ces distorsions fiscales à 170 milliards de francs par an, soit environ 2,4 % du PIB !

Tous les rapports connus à ce jour, y compris ceux commandités par les pouvoirs publics, concluent à la nécessité d'une convergence des fiscalités de l'essence et du diesel et d'une neutralité fiscale entre énergies. Il reste à connaître les conclusions précises du rapport Bellec-Lépine-Martin que le gouvernement s'était engagé à remettre au Parlement avant le 30 juin.

Bien sûr, la mise en œuvre d'une correction ne pourrait être que progressive, étalée sur plusieurs années, dans le cadre d'un programme clairement et largement annoncé, de façon à faciliter les adaptations des consommateurs et les décisions d'investissement.

Certaines précautions peuvent s'imposer. Ainsi, tant que l'harmonisation des contributions indirectes au plan européen n'est pas acquise, le gazole à usage professionnel devrait faire l'objet d'un traitement particulier (remboursement partiel de la TIPP par un mécanisme analogue à celui de la récupération de TVA) pour préserver la compétitivité du transport routier de marchandises français.

Ainsi encore, l'alignement des fiscalités des véhicules diesel et essence (puissance fiscale, vignette, etc.) pourrait ne s'appliquer qu'aux véhicules mis en circulation à l'avenir, afin de ne pas pénaliser les possesseurs actuels de diesel. La baisse sensible de la part de diesel dans les immatriculations depuis le début de cette année montre d'ailleurs que le public a implicitement admis le bien-fondé et la mise en œuvre probable de mesures de rééquilibrage entre essence et diesel.

***Jean-Paul Vettier** est président-directeur général de Total Raffinage Distribution.*

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le malentendu persistant entre le pape et la France

Suite de la première page

Jean Paul II connaît la France, son long cortège de héros et de saints, ses figures de dévotion et ses mouvements pionniers de l'« évangélisation ». Il est sensible à sa tradition démocratique, à sa défense des droits de l'homme, à sa devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité», qu'il avait « récupérée », en 1980 au Bourget, en les identifiant aux *« valeurs chrétiennes »*. Les étapes qu'il franchira demain – en Vendée auprès de Grignon de Monfort, ce vagabond fou de Dieu du XVII[e] siècle, à Tours près de saint Martin, évêque des exclus, au sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray, fleuron des « pardons » bretons, enfin à Reims, où l'évêque Rémi baptisa Clovis – témoignent de sa vénération pour la *« fille aînée de l'Eglise »*, selon une expression qui ravit les uns et agace les autres.

Mais le pape n'ignore pas non plus les coups de déprime que traversent la France et sa principale Eglise. Si on ne mesure pas en chiffres la foi d'un pays, le recul de la pratique dominicale et des ordinations sacerdotales (moins de cent en 1995) donnent du fil à retordre à un pape qui sera toujours plus fasciné par les grands témoins des pays persécutés (Pologne, Liban, Chine) que par les « modèles » essoufflés d'un christianisme occidental en crise (France, Allemagne, Pays-Bas, etc.). Pourtant, les pays de l'Est n'ont pas évolué comme Karol Wojtyla l'avait espéré : les Polonais s'émancipent de la chape cléricale et fréquentent moins leurs églises que sous le communisme. Quant à ceux de l'Ouest, ils ont pris leurs distances avec un pape qui, dans ses dernières encycliques, confond la « liberté » avec la licence, si elle n'est pas soumise à la « vérité » de Dieu, c'est-à-dire à des normes définies par l'Eglise.

DOUBLE INTERROGATION

C'est de cette méprise que se nourrit la relation entre ce pape et la France. En 1980, son premier voyage avait déjà été marqué par une interpellation forte qui résonnait comme une remontrance : *« France, fille aînée de l'Eglise, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? »* Les voyages suivants, à Lourdes (1983), à Lyon (1986), dans l'est de la France (1988), furent plus détendus : ils ont même permis aux catholiques français, volontiers frondeurs et divisés, de resserrer leurs rangs, de s'interroger sur leur identité et leur « visibilité » dans la société.

Depuis, le fossé s'est à nouveau creusé. La querelle scolaire, qui empoisonna tant les relations entre Rome et la France, s'est pourtant, provisoirement, apaisée. Malgré les commandos anti-IVG, la bataille de l'avortement n'a pas rebondi en France, comme en Pologne ou aux Etats-Unis. Mais l'agitation qui précède cette sixième visite est typique d'une double interrogation, autrement plus profonde que lors des précédents voyages, sur la place de l'Eglise dans la République laïque et dans la société sécularisée.

La visite de Jacques Chirac à Jean Paul II, le 20 janvier 1996, avait été perçue comme un franchissement de ligne rouge, dans les territoires très marqués de l'Eglise et de l'Etat. Jamais comme ce jour-là, un président de la République n'avait tenté de rassurer le pape sur les *« liens millénaires »* entre la papauté et la France et sur la fidélité à *« l'héritage chrétien »* de ce qu'il appela lui-même la *« fille aînée de l'Eglise »*. Cette visite suivait la cérémonie à Notre-Dame de Paris en hommage à François Mitterrand. Si elle a choqué une partie de l'opinion, c'est qu'elle venait dans une période de doute, justifié ou non, sur la loyauté de l'Eglise par rapport à la laïcité, c'est-à-dire à la séparation du politique et du religieux.

CONTRESENS HISTORIQUE

Ce doute est né de soupçons régulièrement portés, à Paris et à Rome, sur l'héritage des Lumières et de la Révolution française. Il s'est amplifié devant des revendications plus fortes à l'expression publique de la foi ou après la sortie de documents qui, comme l'encyclique sur le respect de la vie *(Evangelium vitae)*, en 1995, affirment la supériorité de la loi morale sur la loi civile et encouragent l'objection de conscience dans des pays, qualifiés de *« tyranniques »*, qui ont légalisé l'avortement. La suspicion s'est renforcée avec la commémoration nationale, par l'Etat et par l'Eglise, du baptême de Clovis. Rappeler, à travers un personnage aussi contestable que le roi des Francs, le devoir de fidélité de la France à sa mémoire chrétienne ressemblait à un contresens historique. La naissance d'une nation comme la France n'a rien à voir avec celle de la Pologne, de la Russie ou de la Hongrie, nations nées en même temps que leur Eglise et que le pape de l'Est cite toujours en exemples.

Dès son premier voyage, on écrivait que les Français *« aiment le chanteur, mais pas la chanson »*. Dira-t-on demain qu'ils n'aiment ni le chanteur – qui, sous le poids des ans, est moins séducteur – ni la chanson ? Si Jean Paul II reste inébranlable dans ses convictions, la société, elle, a changé. Elle est incertaine sur ses repères, mais rebelle à tout discours normatif. Les rappels à l'ordre et les certitudes toutes faites ne l'émeuvent plus. La légitimité historique et sociale de l'Eglise catholique, comme celle d'autres institutions, est sans cesse à prouver. Or, c'est moins d'une réaffirmation de son autorité que le catholicisme a le plus besoin que d'une compétence, d'une écoute, d'un dialogue avec la société. L'Eglise est toujours *« en procès »* avec son temps, écrivait, dans un livre remarqué, le Père Paul Valadier. Procès veut dire délibération, non condamnation. Les réactions à l'éviction d'un Mgr Gaillot sont symboliques de ce rejet de tout un système d'autorité.

Jean Paul II n'ignore aucune de ces crispations, typiques d'une recomposition culturelle qui n'en est qu'à son début. Il a été prévenu des risques de confusion entre le baptême de Clovis et le baptême de la France, et il mettra en garde contre toute tentation nationaliste. Il soulignera surtout ce que la France a de meilleur : sa tradition sociale, son dynamisme au service d'une Europe réunifiée, mais incertaine sur son avenir, et à laquelle le pape, une fois de plus, proposera de renouer avec ses racines culturelles et spirituelles.

Henri Tincq

RECTIFICATIF

JACQUES SCHMIDT

Contrairement à ce que nous indiquions dans la notice nécrologique consacrée à Jacques Schmidt dans *Le Monde* du 12 septembre, ce n'est pas à la troupe universitaire des Théophiliens de la Sorbonne qu'a appartenu le décorateur mais à celle du Groupe de théâtre antique de la Sorbonne.

Le Monde

ÉDITORIAL

La « normalité » retrouvée de l'Allemagne

SIX ans après la réunification, scellée solennellement le 3 octobre 1990, l'Allemagne dessine petit à petit sa place dans les affaires mondiales et n'hésite pas à prendre des initiatives. Elle vient ainsi de se prononcer en faveur du maintien de forces internationales en Bosnie, au-delà des délais prévus par les accords de Dayton. Certes, il y a longtemps que sa moitié ouest était déjà *« un géant économique »*, mais elle restait *« un nain politique »*. Cette expression reflétait une situation dans laquelle, à cause de son passé et de sa division selon la ligne de partage des blocs en Europe, l'Allemagne se trouvait bridée dans ses actions.

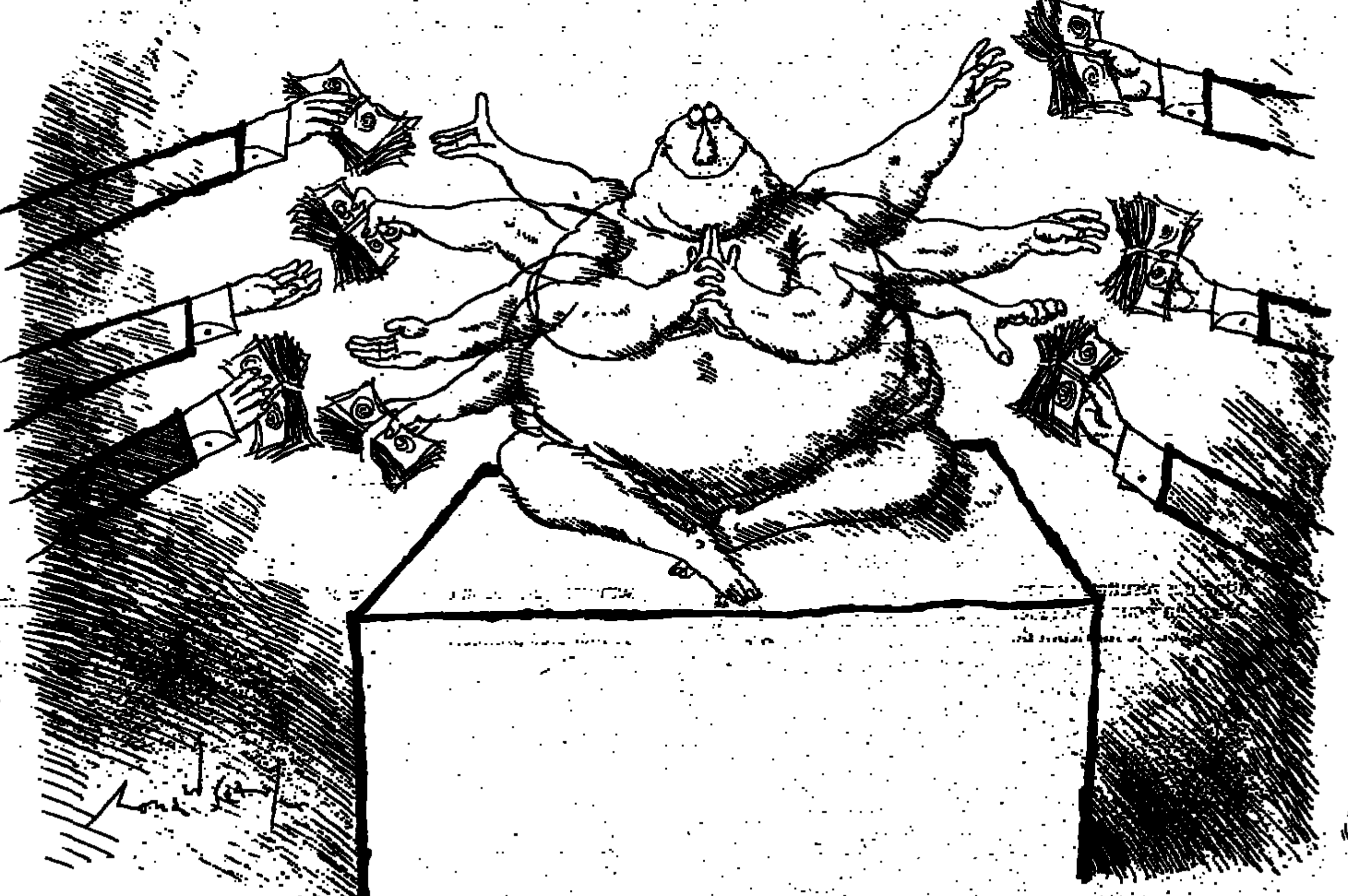
La fin de la guerre froide et la réunification ont changé les données du problème. Helmut Kohl, le *« chancelier de l'unité »*, s'est sagement gardé de tout triomphalisme. Soucieux de préserver pour l'Allemagne tout entière la place en Europe qu'avait gagnée la RFA, il a maintenu un profil bas, afin de ne pas susciter chez les voisins des réflexes de peur ancestraux. En même temps, cette relative modestie permettait aux Allemands d'être bien acceptés et de retrouver progressivement un rôle à la mesure de leur puissance sans éveiller les soupçons.

Le domaine de la sécurité illustre parfaitement cette nouvelle attitude. Pendant plus de trente ans après leur entrée dans l'Alliance atlantique, les Allemands ont été des élèves modèles de l'OTAN. Toute leur activité militaire, intégrée dans l'organisation alliée, était destinée à protéger l'Occident contre la menace soviétique. Ils avaient même érigé en principe constitutionnel l'interdiction pour la Bundeswehr d'intervenir en dehors de la zone de l'OTAN. Depuis la chute du communisme, la sécurité de l'Europe ne se défend plus sur l'Elbe ; elle suppose des missions de rétablissement de la paix dans des contrées périphériques. Avec bien des réticences et après d'interminables controverses politico-juridiques, la classe politique allemande s'était donc ralliée à une nouvelle « doctrine » : oui à l'engagement de la Bundeswehr en dehors de l'OTAN, mais pas dans les territoires où la Wehrmacht a laissé de sinistres souvenirs. C'est ainsi que les unités allemandes participant à l'IFOR dans l'ex-Yougoslavie sont stationnées en Croatie et non en Bosnie.

Ce dernier verrou est en passe de sauter. Dans la force internationale qui devrait prendre le relais de l'IFOR, l'Allemagne veut une participation à part entière et revendique même des postes de commandement. Il ne restera plus grand-chose, alors, du *« rôle particulier »* de l'Allemagne. Une limite d'importance subsistera cependant : l'interdiction de produire ou de posséder des armes ABC (atomiques, bactériologiques et chimiques), comme Bonn s'y est encore engagé au moment de la réunification.

Les alliés doivent-ils s'inquiéter de cette « normalité » recouvrée ? Non, si elle permet à l'Allemagne d'assumer pleinement ses responsabilités. C'est à eux, et notamment à la France, de faire en sorte, en encourageant l'intégration européenne, que le nouvel activisme allemand ne débouche pas sur une politique de cavalier seul.

Jeu de société *par Ronald Searle*



Le baptême de Rose

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

J'AI sous les yeux *L'Action française* du 15 juin 1936. Il n'y est pas question d'« inégalité des races ». Tout bonnement parce que la chose, à l'époque, va de soi. On appelle plutôt à en tirer les conséquences haineuses – ce dont une loi nouvelle devrait nous préserver. Maurras répète tranquillement qu'il convient d'abattre le *« juif Blum »*, cette *« chamelle cosmopolite »* (la comparaison animale vaut alors pour un brevet de talent, et tend à le redevenir). Au vu de son application par Hitler, la fariboIe des hommes *« inférieurs »* a cessé aujourd'hui d'être une opinion « comme les autres ». Bref, il y a eu progrès, en soixante ans ; cher payé, mais progrès.

Les anniversaires poussent aux comparaisons. A nos frontières de 1936, trois dictatures tenaient en joue la démocratie ; quatre, avec le Portugal de Salazar. Leurs amis français se désolaient qu'aucun apprenti Duce à mâchoire forte ne s'offre à violenter la « gueuse ». Ils devraient attendre une défaite cuisante, et se contenter d'un vieux soldat déclinant.

L'aile marchante des travailleurs s'appuyait aussi sur une dictature, celle de Staline, dont elle ne voyait que la promesse d'un paradis sans classes. Elle déchantera, se reniera. L'espoir de 1917 s'écroulera avec le mur de Berlin en 1989. La foi en un changement de société fera place à un réformisme ponctuel.

En un demi-siècle, le progrès technique et le chômage ont affaibli les ripostes ouvrières. Les patrons en ont profité. Leur indignation devant les occupations d'usines, les congés payés et la scolarité prolongée, c'était une survivance du XIX[e] siècle. Ils sont devenus des gestionnaires interchangeables. Certains sont tracassés par des petits juges, mais une loi les laissera bientôt libres d'aider les politiques de leur choix, pourvu qu'ils n'y trouvent pas d'avantage direct. La chute du communisme, la modernisation et la mondialisation leur font une priorité d'« envoyer des signaux forts aux marchés financiers », sans trop se soucier de la casse humaine, dont ils se désolent en paroles.

A la Fête de *L'Humanité* du 15 septembre, les débats trahissaient ce nouveau rapport de forces. Chaque génération de militants se reconnaît à ses déconvenues, plus qu'à ses victoires. En 36, il a fallu savoir « finir une grève », renoncer au « tout est possible » révolutionnaire. 1946, 1969, 1983 ont marqué de durs réveils. Se battre pour diminuer les risques de perdre : l'action et l'espérance sont suspendues à cette expérience de « floués ». Et déjà des scissions menacent l'unité de la gauche, autour de l'Europe : peut-on obliger l'Union à replacer l'Homme au-dessus et au service de l'Argent ? Peut-on le faire sans elle ?

L'environnement international est moins porteur de conflagration qu'avant la guerre. Mais qu'a entrepris cette même Europe contre les conflits locaux de la fin du siècle ? Les votes de dimanche dernier en Bosnie feront-ils apparaître la crise yougoslave comme un ultime sursaut du passé, ou va-t-on vers d'autres crises indépendantistes, issues du mal identitaire dont se paie la mondialisation, d'Irlande au Pays basque, de la Baltique au Caucase, de la Corse à la vallée du Pô ?

1936-1996 : même les mémoires n'ont pas désarmé. L'Etat « modéré » a abandonné l'évocation du Front populaire à ses nostalgiques, comme si l'événement n'avait concerné qu'une fraction de la population, négligeable puisque devenue minoritaire. Dans le même temps, il visite à Poitiers ses alliés naturels du patronat, et veut croire unanime son culte des origines chrétiennes du pays.

Tel que le célèbrent inégalement les autorités, le passé, loin de rassembler, aggrave les fractures. On n'empêchera pas des millions de Français de se désintéresser de la conversion d'il y a quinze siècles figurée sur les vitraux et bénie par le pape, et de trouver autrement « fondatrice » telle photo de Willy Ronis (éditions Hoëbeke) où la militante Rose Zehner harangue l'atelier de sellerie des usines Citroën, en 1938, et où les grévistes que le *best-seller* des années Vichy, Rebatet, allait traiter de *« garces en cheveux »* tirent de leur révolte une dignité sans précédent.

Ici, le baptême de Clovis ; là, celui de Rose.

DANS LA PRESSE

THE WASHINGTON POST

■ Les Etats-Unis doivent-ils rester engagés en Europe ? C'est la question qui est au fond des débats sur le maintien et l'élargissement de l'OTAN *(...)*. L'administration Clinton pense que l'OTAN peut être une force au service de la stabilité et de la démocratie en Europe et un mécanisme utile pour régler les conflits en dehors de l'alliance. Mais des questions se posent. L'élargissement de l'OTAN vise en partie à donner l'assurance aux anciens alliés de l'Union soviétique que l'Occident ne laissera pas la Russie les menacer si celle-ci redevient agressive. Mais comment prendre un tel engagement sans susciter en Russie un sentiment aggravé d'isolement que l'Occident veut précisément éviter ? Et comment admettre certains pays – la Hongrie, la Pologne, la République tchèque tiennent la corde – sans laisser dangereusement entendre que l'Occident attache moins d'importance à la sécurité d'autres pays plus proche de la Russie et plus vulnérables ? Des études sérieuses montrent que les coûts militaires passeraient de 5 à 19 milliards de dollars d'ici 2010 : le Congrès et l'opinion sont-ils supporteront-ils ces coûts ? En outre, les Etats-Unis sont-ils prêts à défendre, par exemple, la Pologne contre la Biélorussie ou la Hongrie contre la Roumanie ? Accepteraient-ils d'envoyer des troupes ou d'utiliser des armes nucléaires ? Ce sont des questions fondamentales qui, dans la compétition politique pour gagner les voix des Américains d'origine polonaise, sont à peine évoquées. S'il est un danger plus grand que le refus de s'engager à soutenir ces nouvelles démocraties, c'est le fait de prendre un tel engagement sans être prêt à le respecter.

PNEUMATIQUES Le constructeur français Michelin a annoncé, mardi 17 septembre, une progression de 31 %, à 3,619 milliards de francs, de son résultat d'exploitation pour le premier semestre 1996 et un résultat courant en progression de 50 %. Plombé par les restructuration de sa filiale espagnole, le résultat net part du groupe enregistre un recul de 11,7 % à 1,266 milliard de francs. ● LE PLAN DE RESTRUCTURATION engagé en 1993 continue de porter ses fruits. Il s'est traduit par une importante réduction d'effectifs, ramenés de 130 000 en 1990, à 114 700 fin 1995. 2000 ont encore été supprimés sur les six premiers mois de l'année. ● RATTRAPÉ PAR LE JAPONAIS Bridgestone, le français perd sa place de numéro un mondial. Le japonais passe de 17 à 19 % du marché mondial alors que Michelin voit sa part maintenue à 18 %.

Michelin améliore ses résultats mais perd son rang de numéro un mondial

Le résultat courant fait un bond de 50 %, à 2,9 milliards de francs, sur les six premiers mois de l'année. Le plan de restructuration, engagé en 1993, la hausse des prix de vente et la baisse des matières premières expliquent cette performance

LE CONSTRUCTEUR français de pneumatiques Michelin est en passe de réussir son redressement, *même s'il s'est fait souffler par le* japonais Bridgestone son rang de numéro un mondial. Révélé mardi 17 septembre, et aussitôt minimisé par le constructeur de Clermont-Ferrand qui incrimine le changement du mode de calcul, le maintien des parts de marché mondial de Michelin à 18 % et la progression de celles de Bridgestone de 17 à 19 % entre 1994 et 1995 est venu quelque peu gâcher la présentation des résultats semestriels par ailleurs encourageants.

Michelin a enregistré une progression importante de ses résultats au premier semestre 1996. Fidèle à sa tradition de discrétion, le groupe français de pneumatiques analyse froidement la progression spectaculaire de ses résultats. Pourtant, avec un résultat d'exploitation en hausse de 31 %, à 3,619 milliards de francs, et un résultat courant en progression de 50 %, à 2,9 milliards de francs, Michelin continue d'engranger les dividendes de son vaste plan de restructuration qui s'est traduit par une forte baisse de ses effectifs passés de 130 000 personnes en 1990 à 112 700 fin juin 1996.

Frappé au début des années 1990 par le retournement de la conjoncture, alors même qu'il devait digérer l'acquisition du constructeur américain Uniroyal-Goodrich, Michelin avait engagé à partir de 1993 un plan d'économies de 3,5 milliards de francs, prévoyant la fermeture de l'usine de Roubaix, du centre de distribution de Guéret et une politique salariale austère. Après l'électrochoc qu'avait constitué l'annonce de pertes de 3,6 milliards de francs en 1993, l'ex-leader mondial des pneumatiques a progressivement redressé la barre en diminuant des coûts d'exploitation, améliorant sa rentabilité et poursuivant son désendettement.

Côté recettes, la révision des tarifs de vente en 1995 pour compenser la hausse des matières premières – jusqu'à 30 % pour certaines d'entre elle – a joué son plein effet en 1996. Ainsi, le prix moyen des ventes du groupe penumatique a augmenté de 2 % par rapport aux six premiers mois de 1995. Selon Michelin, cette évolution se traduits par une progression de 662 millions de francs de son résultat d'exploitation. Alors que la production de véhicules, toutes catégories confondues, était globalement en repli sur les six premiers mois de l'année, Michelin a vu ainsi son chiffre d'affaires augmenter de 5,4 %, à 34,9 milliards de francs.

Côté coûts, le groupe a amélioré sa productivité, ce qui s'est traduit par une amélioration de 338 millions de son résultat d'exploitation. Cette performance ne se retouve pas au niveau du résultat net, plombé par une provision de 709 millions de francs au titre d'un plan social en cours dans sa filiale espagnole (10 000 salariés). Celui-ci devrait se traduire par la mise en oeuvre d'un plan de pré-retraite en cours de négociation avec les syndicats. Le résultat net est donc passé de 1,510 milliard de francs au premier semestre 1995 à 1,266milliard au premier semestre 1996. Le groupe a enregistré une perte exceptionnelle de 728 millions de francs sur le six premiers mois de l'année contre un profit exceptionnel de 221 millions de francs un an avant.

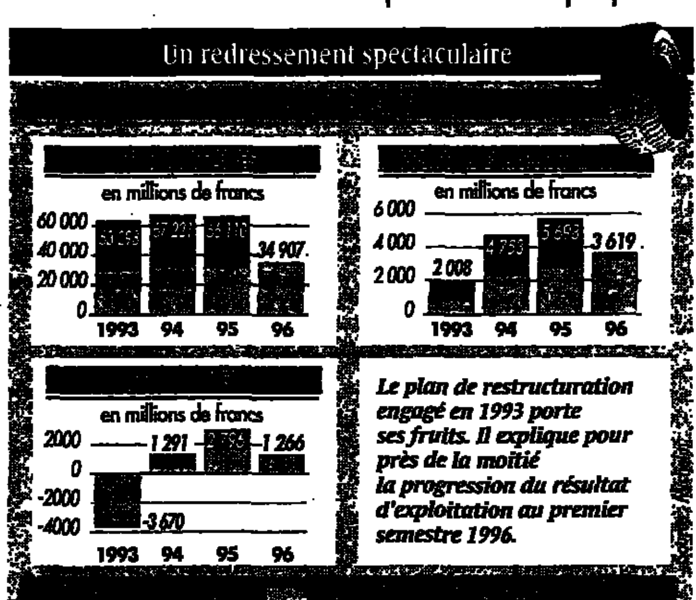
VULNÉRABILITÉ

Les tendances du premier semestre 1996 devraient se poursuivre : *« au cours du premier semestre 1996, le niveau de l'activité de Michelin, supérieur à celui de l'année précédente, est globalement satisfaisant. Michelin devrait donc confirmer, pour l'ensemble de l'année 1996, les progrès qu'il réalise depuis 1994 »*, explique le groupe. D'une part, selon Michelin, l'activité du groupe a été soutenu cet été. D'autre part, l'effet de la baisse des matières premières (moins 4 % au premier semestre), sera surtout sensible sur les comptes du second semestre (en raison du décalage de trois à quatre mois entre les achats de matières premières et leur utilisation).

Revers de la médaille, la baisse des matières premières devrait logiquement être progressivement répercutée dans les prix de vente. Les constructeurs automobiles français, qui vont observer avec envie les résultats de leurs fournisseurs, ne manqueront pas de lui rappeler. Michelin est particulièrement exposé dans ce domaine : la société, qui réalise 20 % de son activité en France, y détient plus de 50 % du marché de la première monte des véhicules de tourisme. Le fabricant de pneumatiques a donc conscience de sa vulnérabilité, en dépit de ses résultats encourageants. *« Le résultat d'exploitation n'est pas à la hauteur des efforts fournis ces dernières années »*, avait déjà averti le direction de l'entreprise au comité central d'entreprise convoqué à la fin de l'an dernier. Deux mois plus tard, Edouard Michelin, le cinquième fils et successeur désigné de François Michelin aux commandes depuis 1955, annonçait *« un gigantesque plan de progrès pour l'an 2000 »*.

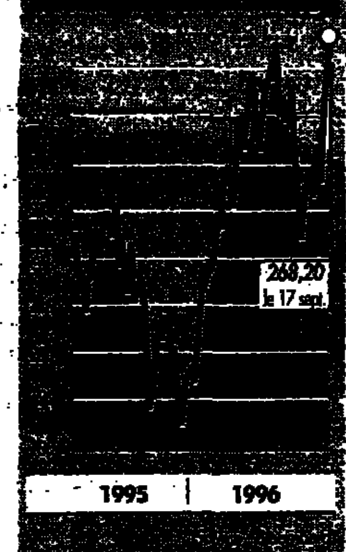
Première étape, l'héritier de la dynastie, fort de son expérience à Greenville (Caroline du Sud) à la tête des activités industrielles aux Etats-Unis où le groupe réalise 35 % de ses ventes mondiales, décidait de mettre l'entreprise de Clermont-Ferrand à l'heure américaine : une organisation verticale par métiers, doublée d'un centre de technologie, va se substituer à une organisation floue plus que centenaire. Michelin, qui estime être *« sous-représenté »* en Asie où le marché bénéficie d'une croissance forte, va devoir d'autre part réorganiser ses activités à l'international.

Christophe Jakubyszyn et Virginie Malingre



Une valeur proche des plus hauts

Les boursiers n'ont pas attendu la publication des résultats semestriels de Michelin pour témoigner de leur intérêt pour le fabricant de pneumatiques. Lundi 16 septembre, l'action Michelin a été très entourée, gagnant 2,24 % à 260,10 francs avec 1,13 million de titres échangés, soit trois fois la moyenne quotidienne observée au cours de ces dernières semaines. Si l'on en croit le consensus de place relevé par l'Agence Option finance, Michelin devrait encore connaître, en 1996 et 1997, une nette progression de son bénéfice net, fruit de la stratégie menée depuis plusieurs années. La valeur bénéficie également de la bonne tenue du dollar et de cours de matières premières qui lui sont favorables.





La Bourse attend de bons chiffres

Jusqu'à la mi-octobre, la publication des résultats semestriels des entreprises françaises va animer le marché boursier parisien. La société de Bourse Meeschaert-Rousselle a réalisé une étude regroupant ses prévisions pour l'ensemble des valeurs composant l'indice SBF 120. Au cours des six premiers mois de l'année, le résultat net de ces 120 entreprises devrait s'établir à 51,15 milliards de francs. La progression serait de 21 % par rapport au premier semestre de 1995 où le bénéfice net du même échantillon atteignait 40,68 milliards de francs.

Associés en Finance, qui regroupe 16 bureaux d'études de la place, estime, à partir d'un consensus établi à la mi-août, que les profits des entreprises composant le SBF 120 devraient pratiquement doubler par rapport à 1995. A partir d'une base 100 établie en 1993, les bénéfices nets devraient passer de 75 à 145 pour 1996 et atteindre 177,5 en 1997.

Les analystes s'attendent notamment, pour les mois à venir, à un rebond des secteurs de la banque et des biens de consommation. Ils ne manquent pas de souligner que cette amélioration de la rentabilité des entreprises est surprenante compte tenu des perspectives économiques moroses en matière de croissance.

Plus de cent ans d'innovations

Il faut remonter à 1895 pour trouver la première automobile, « l'Eclair », qui roule sur pneumatiques. Et c'est déjà Michelin qui les fabrique. Depuis, l'innovation a joué un rôle permanent dans l'histoire de la société, au point, sans doute, d'entretenir son obsession du secret. En 1913, c'est encore Michelin qui invente la roue acier démontable qui conduit à l'apparition de la cinquième roue, dite de secours. Ensuite la résistance à la crevaison et à l'usure est régulièrement améliorée grâce aux structures en fil d'acier (1938).

Mais c'est l'invention du pneu « radial », en 1946, qui va établir une domination durable de Michelin sur ses concurrents. Le fabricant travaille à la fois sur la structure physique et sur la composition chimique du pneu. L'addition de poudre de carbone dans la gomme remonte à 1917. Elle fait progresser la résistance à l'usure et l'adhérence et continue aujourd'hui à servir de « charge renforçante » dans la totalité des pneumatiques. Et c'est encore Michelin qui lui trouve un substitut, avec la silice, dans le cadre de recherches sur la résistance au roulement. Ce nouveau composant permet, en outre, de colorer des pneus. Cette année, l'entreprise annonce les premiers essais réels de son pneu de couleur verte. En 1991, elle a lancé une gamme écologique. Le Green X rembourse quasiment son prix d'achat grâce aux économies de carburant qu'il procure.

هكذا من الأصل

Les loueurs Hertz, Europcar et Citer sont condamnés pour travail clandestin

Plusieurs dizaines de salariés sont employés aux marges de la loi

Le tribunal de Créteil vient d'infliger de lourdes amendes à Hertz, Europcar et Citer pour travail clandestin dans leurs agences de l'aéroport d'Orly. Le juge leur reproche d'employer chaque jour des *« convoyeurs »* pour quelques heures sans respecter les formalités administratives légales. C'est toute une organisation du travail fondée sur la seule flexibilité qui est en cause. Les sociétés ont décidé de faire appel.

HORMIS dans le secteur du BTP, il est très rare que des grandes entreprises soient condamnées pour travail clandestin. Tel est pourtant le délit retenu par le tribunal de Créteil, le 12 septembre, contre trois sociétés honorablement connues : les entreprises de location de véhicules Hertz, Europcar et Citer.

Tout a commencé, en septembre 1995, par la visite de l'inspection du travail dans les agences de ces sociétés à l'aérogare d'Orly. Dans les trois entreprises, l'organisation du travail est identique. Outre les salariés permanents, ces loueurs font appel à des *« chauffeurs occasionnels »* chargés de récupérer les véhicules déposés par les clients dans les différents parkings de l'aéroport, de les conduire dans des locaux où ils sont nettoyés, puis de les ramener. Parfois, ils doivent transporter les voitures dans une agence parisienne ou en province. Pour tout contrat de travail, Europcar, Hertz et Citer font signer aux convoyeurs un *« contrat de mission »* qui est un contrat à durée déterminée (CDD) d'une à huit heures.

Première infraction relevée : l'utilisation abusive des CDD. La loi est très claire : *« Le contrat de travail à durée déterminée ne peut avoir ni pour objet ni pour effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise. »* Autres griefs : deux formalités d'embauche imposées depuis quelques années aux entreprises pour éviter le travail clandestin – l'inscription des salariés dans le registre du personnel et la déclaration préalable à l'embauche auprès de l'Urssaf – ne sont pas respectées. L'inspection du travail relève également l'absence de vérification de l'aptitude médicale des salariés auprès de la médecine du travail ainsi qu'une inégalité de traitement concernant la rémunération et la protection sociale des intéressés. Rien qu'à Orly, Hertz applique ce régime, pour le moins particulier, à 94 personnes, Europcar à 79 et Citer à 10.

Devant les représentants de l'administration, puis devant le tribunal, les directions plaident leur bonne foi : *« Nous ne sommes pas hors la loi sur le fond. Notre situation n'est pas comparable avec les ateliers du Sentier. Nos salariés ont un bulletin de paye et nous payons nos cotisations sociales. Mais c'est vrai : nous le sommes formellement car nous ne procédons pas à la déclaration préalable à l'embauche et ne tenons pas à jour le registre du personnel. Mais comment pourrait-il en être autrement ? Ce sont des dizaines de milliers de formulaires qu'il nous faudrait remplir chaque année »*, expliquent les directions des ressources humaines.

AU NOM DE LA FLEXIBILITÉ

Mais au tribunal, le procureur – qui a été suivi par le juge – n'a pas retenu cette argumentation. Trois éléments ont paru choquants aux magistrats. D'abord, les formalités administratives étant effectuées a posteriori, tout le système repose sur la seule bonne foi des employeurs. Ensuite, les arguments de ceux-ci sur les problèmes matériels que pose le respect de la loi sont difficilement recevables de la part de grands groupes. Enfin, et surtout, les convoyeurs sont parfois des étudiants, mais seraient également, pour les *« grands convoyages »*, des agents de la SNCF, voire des salariés de compagnies aériennes, qui bénéficient de réductions pour leurs déplacements.

Au nom de la nécessaire flexibilité, tout un système fonctionnant en marge de la loi et au détriment de l'emploi stable s'est progressivement mis en place. Or celui-ci n'est pas une fatalité. L'entreprise Avis, qui utilise des contrats à temps partiel annualisé, le prouve. Retenant le délit de *« travail clandestin »*, le juge a condamné Hertz et Europcar à verser une amende de 200 000 francs, ainsi que 10 000 francs à la CFDT qui s'est portée partie civile et à publier le jugement dans *Le Figaro* et *Le Monde*. L'amende de Citer est, elle, de 100 000 francs. Les trois sociétés ont décidé de faire appel.

Frédéric Lemaître

Eiffage annonce une perte de 890 millions de francs

Le groupe de BTP prévoit de diminuer ses charges de 8 % et de céder pour 1 milliard de francs d'actifs

EIFFAGE, jusqu'alors entreprise la plus profitable du secteur, n'a pas échappé à la crise du BTP. Pour le premier semestre 1996, elle accuse une perte de 890 millions de francs. *« Nous avons assisté à un décrochage général de l'activité, des marges, de la trésorerie, des carnets de commande »*, avance son PDG, Jean-François Roverato, pour expliquer le premier déficit du groupe depuis treize ans. *« Rien ne permet d'espérer un rebond au deuxième semestre »*, poursuit-il.

Pris de court, le groupe a adopté des mesures d'urgence : il a choisi de provisionner dès le premier semestre tous les risques exceptionnels. Près de 700 millions de francs ont été ainsi gelés, dont 200 millions au titre des restructurations. Eiffage, qui emploie 39 000 personnes, s'est fixé pour objectif de diminuer ses charges de 8 % d'ici à la fin de 1997. Comptant recourir à tous les dispositifs sociaux – préretraite, loi Robien –, il se refuse, pour l'instant, à indiquer un chiffre de suppression d'emplois. Des licenciements, cependant, paraissent inévitables, notamment dans certains filiales de l'Ile-de-France qui accusent des baisses de chiffre d'affaire de 20 %.

Parallèlement, le groupe pense céder un milliard de francs d'actifs. Malgré cela, la Financière SAE Fougerolle sera dans l'incapacité de faire face au remboursement des charges d'emprunts liées à son RES (150 millions de francs par an). Le groupe, qui affiche un endettement de 6 milliards pour 2 milliards de fonds propres, espère pouvoir lever d'ici à la fin de l'année un milliard de francs.

Seule consolation : Eiffage, qui a perdu 43 % en Bourse depuis le début de l'année, sait qu'il peut compter sur le soutien de ses principaux actionnaires. Paribas, Total et les salariés sont prêts à lui apporter ensemble 750 millions de francs. La Générale des eaux, actionnaire à hauteur de 32,7 %, qui se refusait à soutenir le groupe de BTP, est en train de réviser sa position. Le groupe *« n'exclut plus de participer partiellement à une augmentation de capital lancée sous forme d'obligations convertibles, ce qui aurait un effet dilutif différé »*.

Martine Orange

Ford et le syndicat de l'automobile concluent un accord sur l'emploi

FORD, LE DEUXIÈME CONSTRUCTEUR d'automobiles américain, et le syndicat concerné, l'United Auto Workers, ont conclu, lundi 16 septembre, un accord-cadre définissant leurs relations pour les trois années à venir. L'UAW, qui avait fait de la sécurité de l'emploi sa priorité, a obtenu de Ford qu'il s'engage à garantir 95 % des postes occupés par les 105 000 employés membres du syndicat, et à rapatrier un certain nombre d'emplois externalisés ces dernières années au profit de sous-traitants. Les salariés ainsi réintégrés pourront recevoir un salaire inférieur aux rémunérations actuellement en vigueur. Le syndicat a en outre obtenu une augmentation des salaires de 3 % pour la première année. L'UAW souhaite utiliser cet accord pour engager des négociations similaires avec General Motors et Chrysler.

Saint-Gobain vise la première place dans l'emballage en verre aux Etats-Unis

UN AN APRÈS S'ÊTRE IMPLANTÉ dans l'emballage en verre sur le marché américain, le groupe français Saint-Gobain a annoncé, le 16 septembre, un accord avec Ball Corp pour lui reprendre sa participation de 42 % dans leur société commune, Ball Foster. Ce rachat, d'un montant de 190 millions de dollars (974 millions de francs), lui permettra de contrôler la totalité de la société. Parallèlement, Ball Corp a signé le 13 septembre une lettre d'intention pour racheter son rival Anchor Glass, en faillite, pour 365 millions de dollars. Si les autorités américaines donnent leur accord, le nouvel ensemble se classerait au premier rang sur le marché américain, avec un chiffre d'affaires de 2,23 milliards de dollars et plus de 50 % du marché dans l'emballage en verre.

DÉPÊCHES

■ **CITY : le marché à terme londonien des instruments financiers (Liffe) et celui des denrées agricoles (LCE)** se sont unis officiellement lundi 16 septembre pour créer une seule Bourse, qui se veut un concurrent efficace des grandes places américaines. Ce nouveau marché *« est le seul au monde à offrir contrats et options sur des instruments financiers, sur des matières premières agricoles et sur des indices boursiers »*, a souligné le président du Liffe, Jack Wingglesworth, lors de la cérémonie d'ouverture.

■ **CRÉDIT AGRICOLE : la banque verte, qui détenait jusqu'à présent** 3,7 % du capital de la compagnie de Suez et 4,9 % des droits de vote, a franchi en hausse le seuil des 5 % des droits de vote du holding de la rue d'Astorg.

■ **MÉDICAMENT : le groupe suisse Roche et l'allemand Bayer,** respectivement sixième et treizième laboratoire mondial, vont créer une filiale commune pour commercialiser leurs médicaments vendus sans ordonnance aux Etats-Unis, essentiellement des produits gynécologiques et des analgésiques. Bayer continuera toutefois à vendre séparément son aspirine ainsi que l'Alka Seltzer.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : le gouvernement français a décidé que** France Télécom devra s'acquitter en une seule fois du paiement de la soulte de 37,5 milliards de francs destinée à compenser partiellement la prise en charge par l'Etat des retraites des agents fonctionnaires de l'opérateur, a-t-on indiqué le 16 septembre de source gouvernementale. Cette somme sera placée dans un fonds spécial créé à cet effet.

■ **OLIVETTI : le parquet d'Ivrea,** ville où Olivetti a son siège, a ouvert le 16 septembre une enquête pour faux en écriture contre Francesco Caio, administrateur délégué du groupe, suite à la publication du bilan semestriel et à la démission du directeur général, Renzo Francesconi, qui avait marqué son désaccord avec la façon dont ont été élaborés ces résultats.

■ **CORRUPTION : le patron des chemins de fer italiens,** Lorenzo Necci, 57 ans, a été arrêté lundi pour corruption, association de malfaiteurs, détournement de fonds publics, abus de fonction, escroquerie, faux en écriture et recyclage d'argent sale. Ancien haut dirigeant du groupe pétrolier Eni, M. Necci est l'un des chefs d'entreprise les plus connus du secteur public en Italie.

■ **TARIFS AÉRIENS : le commissaire européen aux transports, Neil Kinnock,** a indiqué lundi que la Commission pourrait ouvrir une enquête sur les tarifs proposés par les compagnies aériennes pour les billets ouverts de type « affaires », au titre de la procédure des prix excessifs adoptée en 1992.

■ **L'ÉPÉE : l'usine de pendules de prestige** occupée depuis plus de cinq mois par ses 64 salariés à Sainte-Suzanne (Doubs, *Le Monde* du 4 septembre) a été évacuée mardi 17 septembre peu après 6 heures comme l'avait ordonné le 11 septembre le juge des référés.

هكذا من الأصل

Rassurée sur l'absence de tensions inflationnistes, Wall Street vient de battre de nouveaux records

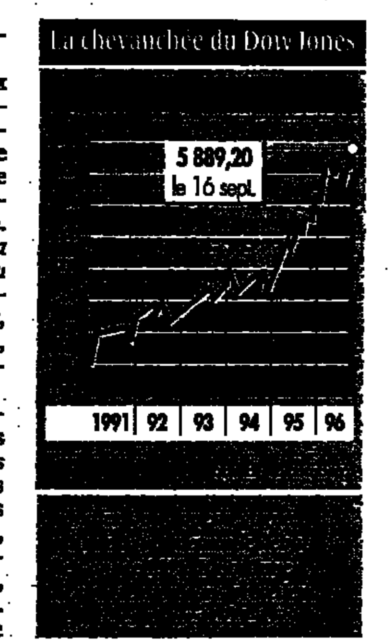
Oubliant sa déprime de l'été, l'indice de la Bourse de New York approche des 6 000 points

Après une correction sensible cet été, Wall Street est partie à la conquête de nouveaux sommets. Profitant de la disparition des craintes d'un relèvement très prochain de ses taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine, la Bourse de New York a battu deux nouveaux records vendredi 13 et lundi 16 septembre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a crevé successivement le plafond des 5 800 et des 5 900 points

WALL STREET a bel et bien oublié sa déprime de l'été et la crainte d'un retournement de tendance durable après des années de hausse presque sans précédent. En dépit des pronostics sombres des « gourous » et des analystes des banques américaines les plus prestigieuses, de Merrill Lynch à *Morgan Stanley, en passant* par Goldman Sachs, la Bourse de New York a non seulement annulé les pertes du mois de juillet, mais vient de battre à deux reprises, vendredi et lundi, de nouveaux records.

A l'issue de cinq séances consécutives de hausse, l'indice Dow Jones a franchi en séance, lundi 16 septembre, pour la première fois de son histoire, le seuil des 5 900 points. Il a finalement terminé la journée à 5 889 points, après un gain de 0,87 %. L'indice plus que centenaire affiche une hausse de plus de 15 % depuis le début de l'année, de 60 % depuis vingt-deux mois et de 740 % depuis quatorze ans. Il faut remonter aux années 20, précisément entre 1921 et 1929, pour trouver des progressions d'une ampleur comparable.

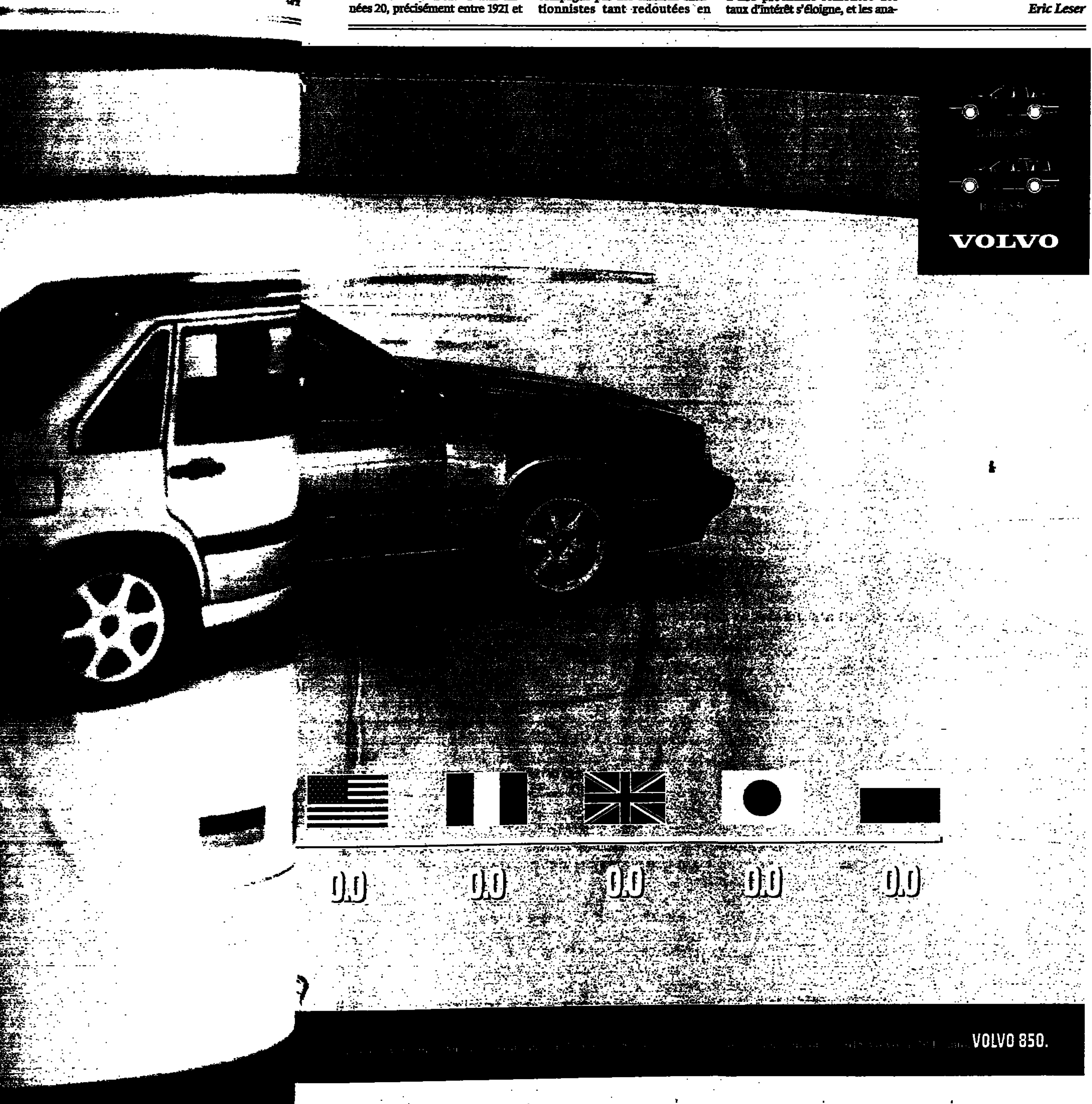
Pour les opérateurs, il y a deux raisons majeurs à cette chevauchée : d'un côté, la santé étonnante des entreprises et de l'économie américaine, et, de l'autre, le flux croissant de capitaux qui viennent vers la Bourse. *« Le tissu industriel américain a changé totalement de nature au cours des dernières années. Le progrès est tel qu'il justifie, et au-delà, les performances de la Bourse »*, explique Alain Fiorucci, du cabinet d'études Soprofi.



Non seulement le taux de chômage (5,1 %) se trouve à son plus bas niveau depuis sept ans, mais en outre l'indice de confiance des consommateurs est proche de ses sommets. La conjoncture semble, à la lumière des dernières statistiques sur l'économie américaine, exceptionnellement favorable. Après plus de cinq ans et demi de croissance, l'activité reste particulièrement soutenue et ne s'accompagne pas des tensions inflationnistes tant redoutées en situation de plein emploi. La peur d'une prochaine remontée des taux d'intérêt s'éloigne, et les analystes pronostiquent maintenant une nouvelle progresion des bénéfices des entreprises.

Quelques voix se font pourtant entendre pour tempérer l'enphorie. Le cycle de croissance touche à sa fin. Pour la banque Salomon Brothers, compte tenu des tensions salariales perceptibles, l'économie américaine reste « sur le fil du rasoir » en matière d'inflation. Les experts de Merrill Lynch soulignent pour leur part que les critères traditionnellement utilisés pour évaluer le prix des actions montrent tous que les cours sont trop élevés. Le rendement moyen offert par les dividendes se trouve à son plus bas niveau historique (2,1 %), et la capitalisation boursière de New York représente près de 90 % du produit national brut américain, un niveau jamais atteint. Mais cela fait des mois que les analystes mettent en avant de telles statistiques, ce qui n'a pas empêché Wall Street de continuer à s'envoler.

Eric Leser



La privatisation du CIC se révèle plus difficile que prévu

Les Caisses d'épargne pourraient renoncer

LE SORT du groupe bancaire Crédit industriel et commercial (CIC) et, par ricochet, celui de son actionnaire principal, la compagnie d'assurances Gan, va-t-il se jouer mercredi 18 septembre ? C'est en effet ce jour-là, en début d'après-midi, que le conseil de surveillance du Centre national des Caisses d'Epargne, le Cencep, organe de contrôle de l'Ecureuil, doit prendre la décision de déposer ou non une offre ferme sur les 67 % du capital du CIC, conformément au cahier des charges établi par décret du premier ministre le 30 juillet. Le même jour, le conseil d'administration de la Société générale, autre repreneur possible, fixera à Marc Viénot, son président, les conditions dans lesquelles la banque pourra ou non faire une offre sur la filiale du Gan.

Depuis le 19 août et jusqu'au 20 septembre, les différents candidats ont accès à l'ensemble des données concernant le groupe CIC dans la salle d'information prévue à cet effet, bien qu'aucune garantie ne soit donnée *« quant à l'exactitude et au caractère exhaustif »* de ces informations. D'autres candidats sont en lice : la BNP dont les résultats semestriels sont en forte hausse, et qui ne peut se contenter de regarder passer les trains, et le Crédit commercial de France. Ce dernier est intéressé par une des douze banques régionales du groupe et envisagerait de présenter une offre avec un partenaire étranger. Les candidats ont jusqu'au 7 octobre 18 heures, au plus tard, pour déposer une offre ferme. *« Au plus tard le 31 décembre 1996, le ministre... procédera à la sélection de l'acquéreur et fixera les conditions de cession. »*

Le choix sera d'autant moins facile qu'il aura un impact direct sur l'évolution du paysage bancaire français en modifiant les rapports de forces. En décidant de mettre le CIC sur le marché, les pouvoirs publics poursuivent trois objectifs. Un, éviter d'avoir à renflouer le Gan. L'assureur public affiche des résultats techniques déficitaires, traîne le boulet immobilier de sa filiale UIC et est fortement endetté. Deux, donner le coup d'envoi à la restructuration du secteur bancaire dominé par le Crédit agricole. Trois, régler si possible au passage le cas des Caisses d'épargne. Leurs fonds propres de 62 milliards de francs – qui n'appartiennent à personne – sont une provocation permanente pour les banques. Les Caisses d'Epargne n'obéissent pas aux mêmes règles de rentabilité que les grands établissements. Elles détiennent – avec La Poste – le privilège de la distribution du Livret A.

UNE SOLUTION SÉDUISANTE

De la part de l'actionnaire du Gan et d'un point de vue strictement budgétaire, la solution Caisses d'épargne est évidemment la plus séduisante. Riches, elles peuvent proposer d'acheter le CIC sur la base d'une douzaine de milliards pour 100 % du capital du groupe bancaire. Elles pourraient même rajouter un petit quelque chose dans le capital du Gan pour écarter le risque d'une recapitalisation par l'Etat. Ce schéma, caressé par Bercy, a de moins en moins de chances d'aboutir. En interne, les débats sont vifs entre le Cencep et les Caisses régionales. Pour certains, le développement, si ce n'est la survie, des Caisses d'épargne passe par une croissance externe. Le groupe CIC, bien implanté auprès des PME, représente une occasion idéale, et *« l'histoire ne repasse pas les plats »*, relève un administrateur. Pour d'autres, faut-il grossir au détriment du Livret A ? La prise de contrôle du CIC par les Caisses d'épargne relancerait le débat sur le monopole dont elles bénéficient. Enfin, quelle est la capacité de l'Ecureuil à « digérer » un réseau tel que le CIC.

Les syndicats se sont prononcés contre un tel projet. La Caisse des dépôts, qui détient 35 % du Cencep, s'est semble-t-il également placée du côté des opposants. Elle s'inquiète de l'impact indirect qu'une telle opération aurait sur ses comptes et du risque que ferait peser sur le financement du logement social une banalisation inéluctable du Livret A. L'Association française des banques (AFB) pourrait mettre tout le monde d'accord. Farouchement opposée à l'irruption des Caisses d'Epargne dans le monde bancaire, l'AFB fait valoir que la cession du CIC à l'Ecureuil serait une fausse privatisation. A aucun moment, la nature publique des Caisses n'est évoquée dans leur statut. Céder le cinquième groupe bancaire aux Caisses d'épargne les maintiendrait partiellement dans giron public compte tenu de la présence de la CDC dans le capital du Cencep. Des arguments qui pourraient faire mouche.

Déjà, selon le syndicat FO, le président du Cencep, René Barberye, faisait savoir, vendredi 13 septembre, devant le comité de groupe, que le rachat du CIC par les Caisses d'épargne était *« quasiment impossible étant donné de nombreux obstacles juridiques »*. Il n'est pas exclu que le conseil de surveillance du Cencep décide mercredi 18 de se retirer de la course au motif qu'il est plus sage de modifier le statut des Caisses d'Epargne avant d'entreprendre une quelconque croissance externe.

Le retrait des Caisses changerait profondément la donne. Toujours en termes budgétaires. La Société générale comme la BNP ou le CCF ne sont pas disposés à payer le prix fort. D'autant que le Gan aurait signé en catimini pendant l'été avec le CIC un contrat lui assurant l'exclusivité pendant dix ans, de la distribution de ses contrats en assurance-vie et en assurance-dommages, avec indemnité en cas de rupture et commissions hors prix de marché. *« Ce nouvel élément va encore faire baisser le prix du CIC »*, confie-t-on au siège de la Société générale.

Si la cession du CIC à une banque AFB peut faire émerger un grand pôle bancaire privé, elle ne résoud pas les problèmes de trésorerie du Gan et donc du Budget. Les pouvoirs publics se trouveront alors devant une alternative : recapitaliser le Gan, une décision qui ne serait acceptée par la Commission de Bruxelles que dans la perspective d'une privatisation immédiate de l'assureur, ou modifier les termes du cahier des charges. Le gouvernement est souverain en la matière. Pour tirer le meilleur parti financier du CIC, il peut demander que soit revu le lien résiduel (26 %) entre le Gan et le CIC et décider de céder la totalité du capital du groupe bancaire.

Privé des ressources que lui procure la filiale d'assurance-vie Socapi, qu'il détient à parité avec le CIC, le Gan ne pourrait continuer à vivre sans un adossement fort. La restructuration du secteur bancaire entraînerait alors de facto des rectifications de frontières dans le monde de l'assurance.

Babette Stern

Les salariés seront-ils actionnaires ?

Les salariés du CIC vont-ils se voir accorder des actions à un tarif préférentiel ? Rien n'est moins sûr. Quand des actions d'une société à privatiser sont mises sur le marché, les salariés bénéficient d'une décote de 20 % sur le prix public. Mais quand la privatisation s'effectue de gré à gré, comme dans le cas du CIC, l'actionnariat salarié est facultatif. La direction de la banque et quatre syndicats sur cinq souhaitent proposer des actions à tarif préférentiel aux 20 000 salariés, mais le ministère des finances s'y oppose. Une décote de 20 % sur les actions réservées aux salariés représenterait une perte d'environ 100 millions de francs, pour peu que les salariés prennent 5 % du capital. Le député Jean-Michel Fourgous (RPR, Yvelines) devait évoquer l'affaire le 17 septembre devant le président de la République.

هكذا من الإمل

■ **LES VALEURS JAPONAISES** ont terminé en hausse, mardi 17 septembre, à Tokyo. L'indice Nikkei est repassé au-dessus des 21 000 points, gagnant 2,25 %, à 21 310,59 points.

■ **LE DOLLAR** s'échangeait à 110,06-08 yens mardi après-midi sur le marché des changes de Tokyo, en recul par rapport à sa valeur de vendredi en fin de séance (110,23 yens).

■ **WALL STREET A ENREGISTRÉ** un second record lundi 16 septembre, sans toutefois franchir le niveau des 5 900 points. L'indice Dow Jones a gagné 0,87 %, à 5 889,20 points.

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT** ont chuté lundi sur le marché à terme new-yorkais, sous l'effet d'une correction technique. Le baril de brut a baissé de 1,32 dollar, à 23,19 dollars.

■ **LA BOURSE DE LONDRES** a encore progressé lundi, atteignant de nouveaux sommets. L'indice FT 100 a terminé en hausse de 9,3 points, soit 0,23 %, à 3 977,2 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Prises de bénéfice à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS accusait une légère baisse mardi 17 septembre en dépit de la performance des grandes places étrangères qui ont continué à battre des records lundi. Après avoir ouvert en hausse de 0,08 %, l'indice CAC 40 cédait 0,19 % une heure et demie plus tard. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises affichaient en moyenne un repli de 0,06 % à 2 084,84 points.

La stagnation du dollar est l'une des principales raisons de la faiblesse relative du marché parisien mardi, les deux marchés étant de plus en plus corrélés, observait un boursier. Une faiblesse du dollar provoque en effet en principe un raffermissement du mark face au franc, ce qui tend les taux d'intérêt en France et nuit aux entreprises françaises et donc à la Bourse, selon lui. « *La Bourse devrait cependant parvenir à finir en hausse ce soir grâce à Wall Street et aux bons résultats d'exploitation de Michelin, qui dynamisent le marché* », ajoutait-il.

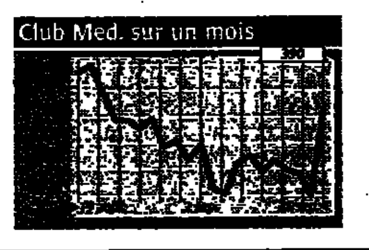
Du côté des valeurs, Michelin signait l'une des plus fortes hausses en pourcentage (+2,6 % à 266,90 francs) après l'annonce de ses résultats. En tête des baisses, le groupe de BTP, Eiffage se signalait pour la deuxième journée consécutive avec une chute de 6 % à 354 francs. Le groupe a annoncé lundi une perte de 890 millions de francs au premier semestre.

Indice CAC 40 sur un an — 2086,19

CAC 40 5 jours

Club Méditerranée, valeur du jour

LE CHIFFRE D'AFFAIRES du Club Méditerranée sur neuf mois, annoncé vendredi 13 septembre, après la clôture du marché a agréablement surpris les boursiers. Lundi, le titre du groupe de loisirs s'est apprécié de 5 % à 390 francs. Le Club a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5,837 milliards de francs, en recul de 7,7 % sur l'exercice précédent. Cette baisse est due à la cession de Maeva qui représentait un chiffre d'affaires de 311 millions de francs. A périmètre et taux de change constant, le chiffre d'affaires du groupe est en recul de 2,1 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 34	Cours au 17/09	Var. % 16/09	Var. % 31/12
Galeries Lafayette	1436	[illegible]	+20,26
OLIPAR	83	[illegible]	−74,22
Peugeot	605	[illegible]	−6,34
Salomon (Ly)	4835	[illegible]	+69,64
Michelin	267	[illegible]	+36,71
Vallourec	227	[illegible]	+30,45
Remy Cointreau	132,50	[illegible]	−15,06
Via Banque	135	[illegible]	−9,39
Zodiac ex.dt divid	1330	[illegible]	+74,08
CS Signaux(CSEE)	217,50	[illegible]	+8,75
BAISSES, 12 h 34			
Eiffage	354	[illegible]	−46,65
S.I.T.A	1065	[illegible]	+23,98
Metrologie Inter.	14,50	[illegible]	+8,20
Fives-Lille	480	[illegible]	+30,43
G.F.C.	401	[illegible]	+8,96
UFB Locabail	445,20	[illegible]	+11,30
Eridania Beghin	759	[illegible]	−9,64
Nord-Est	130	[illegible]	+14,63
Sefimeg	352	[illegible]	+8,30
Christian Dior	638	[illegible]	+20,83

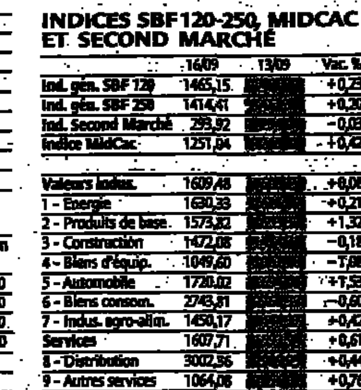
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 34	17/09 Titres échangés	Capitalisation en KF
Michelin	991346	265298237,80
Elf Aquitaine	535659	215684872,70
Rhone Poulenc A	880127	123033906,30
Alcatel Alsthom	244562	90789972,20
LVMH Moet Vuitton	75732	86760966
Carrefour	27089	75721932
Saint-Gobain	90625	60644550
Peugeot	85988	51424520
Canal +	39945	45808999
UAP	439153	45702189

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

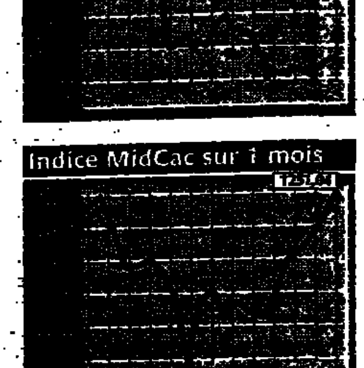
HAUSSES, 12 h 34	Cours au 17/09	Var. % 16/09	Var. % 31/12
IDI	364	[illegible]	+40
Gravions Dorand	3,52	[illegible]	−73,43
Grandoptic.Photo #	695	[illegible]	+45,39
Albert S.A (Ns)	135	[illegible]	−4,25
Immob.Hotel. #	66,45	[illegible]	−6,93
BAISSES, 12 h 34			
G.E.P Pasquier	51	[illegible]	−29,16
Batical Sicomi(Ny)	65	[illegible]	+18,18
Marie Brizard	955	[illegible]	−6,37
Creeks	36,20	[illegible]	−4,48
Altran Techn.nouv.	1531	[illegible]	—

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	16/09	13/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1465,15	[illegible]	+0,23
Ind. gén. SBF 250	1414,41	[illegible]	+0,20
Ind. Second Marché	293,92	[illegible]	−0,03
Indice MidCac	1251,04	[illegible]	+0,42
Valeurs indus.	1609,48	[illegible]	+0,08
1 - Energie	1630,33	[illegible]	+0,21
2 - Produits de base	1573,82	[illegible]	+1,32
3 - Construction	1472,08	[illegible]	−0,18
4 - Biens d'équip.	1049,60	[illegible]	−7,88
5 - Automobile	1720,02	[illegible]	+1,53
6 - Biens consom.	2743,81	[illegible]	−0,60
7 - Indus. agro-alim.	1450,17	[illegible]	+0,42
Services	1607,71	[illegible]	+0,61
8 - Distribution	3002,36	[illegible]	+0,44
9 - Autres services	1064,08	[illegible]	+0,76
Sociétés financières	1023,22	[illegible]	+0,06
10 - Immobilier	677,93	[illegible]	−0,05
11 - Services financ.	1008,82	[illegible]	+0,21
12 - Sociétés invest.	1319,51	[illegible]	−0,35





Indice MidCac sur 1 mois

Records à New York, Londres et Francfort

LES BOURSES de New York, Londres et Francfort ont terminé à leur plus haut niveau historique, lundi 16 septembre. Dans la foulée de ces records, la Bourse de Tokyo s'est littéralement envolée mardi, l'indice Nikkei terminant la séance sur un gain de 467,95 points, à 21 310,59 points.

La veille, à Wall Street, les valeurs américaines ont enregistré un second record consécutif grâce à une progression d'une cinquantaine de points, mais des prises de bénéfice dans l'après-midi ont empêché l'indice de clôturer pour la première fois au-dessus du seuil des 5 900 points. L'indice Dow Jones a finalement gagné 50,68 points, soit 0,87 %, à 5 889,20 points, continuant sur sa lancée de vendredi. En Europe, la Bourse de Londres a également atteint de nouveaux sommets. L'indice Footsie a terminé en hausse de 9,3 points, soit 0,23 %, à 3 977,2 points, nouveau record en clôture. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a aussi terminé à son plus haut niveau historique, l'indice DAX franchissant le seuil de résistance des 2 600 points, à 2 629,87 points, en hausse de 1,31 % par rapport à la clôture de vendredi.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 16/09	Cours au 13/09	Var. en %
Paris CAC 40	2086,19	2080,57	+0,28
New-York/DJ indus.	5871,07	5838,52	+0,55
Tokyo/Nikkei	22348	20892,60	+6,74
Londres/FT100	3907,50	3967,50	—
Francfort/Dax 30	2629,87	2595,98	+1,29
Frankfort/Commer.	919,07	909,18	+1,08
Bruxelles/Bel 20	2097,25	2094,44	+0,13
Bruxelles/Général	1760,28	1757,92	+0,13
Milan/MIB 30	977	979	−0,20
Amsterdam/Gé. Cbs	386	385,30	+0,18
Madrid/Ibex 35	359,82	[illegible]	+0,51
Stockholm/Affarsal	1610,64	[illegible]	—
Londres FT30	2859,90	2881,20	−0,74
Hong Kong/Hang S.	11567,90	11369	+1,72
Singapour/Strait t	2154,49	2126,27	+1,31

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	16/09	13/09
Alcoa	63,50	62,12
American Express	45,87	44,62
Allied Signal	63,75	64
AT & T	56,75	55,25
Bethlehem	10,50	10,62
Boeing Co	91,12	91
Caterpillar Inc.	74,62	74,12
Chevron Corp.	62,62	62,12
Coca-Cola Co	53,25	53
Disney Corp.	60,25	60,87
Du Pont Nemours&Co	87	86
Eastman Kodak Co	75,50	75,50
Exxon Corp.	85,12	84,50
Gén. Motors Corp.H	49,62	49,25
Gén. Electric Co	88,25	88,37
Goodyear T & Rubbe	47,50	47,25
IBM	122,75	122,12
Intl Paper	43,87	42,12
J.P. Morgan Co	91,87	90,87
Mc Don Dougl	52	51,50
Merck & Co.Inc.	68,12	67,87
Minnesota Mng.&Mfg	69,87	69,87
Philip Moris	92	91,37
Procter & Gamble C	93	92,37
Sears Roebuck & Co	45	44,62
Texaco	94,12	93,37
Union Carb.	45,62	45,37
Utd Technol	121	117,75
Westingh. Electric	17,25	17,12
Woolworth	21,75	21,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	16/09	13/09
Allied Lyons	4,70	4,64
Barclays Bank	9,44	9,45
B.A.T. industries	4,40	4,40
British Aerospace	10,66	10,64
British Airways	5,28	5,27
British Gas	2,01	2,03
British Petroleum	6,51	6,53
British Telecom	3,77	3,77
B.T.R.	2,72	2,75
Cadbury Schweppes	5,08	5,10
Eurotunnel	1,10	1,12
Glaxo	9,61	9,50
Grand Metropolitan	4,82	4,82
Guinness	4,66	4,68
Hanson Plc	1,64	1,63
Great Ic	6,62	6,75
H.S.B.C.	11,74	11,51
Impérial Chemical	8,36	8,39
Legal	7,47	7,48
Marks and Spencer	5,08	5,09
National Westminst	6,87	6,81
Peninsular Orienta	5,93	6,01
Reuters	7,56	7,65
Saatchi and Saatch	1,07	1,07
Shell Transport	9,80	9,77
Tate and Lyle	4,84	4,81
Univeler Ltd	14,05	13,86
Zeneca	15,43	15,50

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	16/09	13/09
Allianz Holding N	2729	2672
Basf AG	47,05	45,80
Bayer AG	56,03	54,87
Bay hyp&Wechselbk	41,85	41,30
Bayer Vereinsbank	50,50	49,95
BMW	871	872
Commerzbank	341,50	342
Continental AG	26,74	26,58
Daimler-Benz AG	83,55	82,54
Degussa	538	530
Deutsche Babcock A	56,10	55,80
Deutsche Bank AG	72,15	72,15
Dresdner BK AG FR	40,95	40,70
Henkel VZ	65,98	63,50
Hoechst AG	54,50	53,70
Karstadt AG	545	538
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	968	957
DT. Lufthansa AG	213,50	212,50
Man AG	393	388
Mannesmann AG	561	552,30
Mettallges AG	27,17	27,11
Preussag AG	369,50	362,50
Rwe	56,22	55,66
Schering AG	114	112,40
Siemens AG	78,37	77,25
Thyssen	279	276,50
Veba AG	80,10	79,77
Viag	577,80	565
Wellag AG	878	873

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

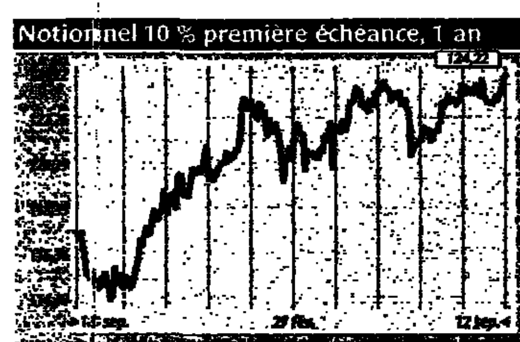
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Le Matif se stabilise

À L'ISSUE de treize séances consécutives de hausse, le Matif – marché à terme des obligations françaises – marquait une pause mardi 17 septembre. Le contrat notionnel échéance décembre perdait 2 centièmes, à 123,84. Il avait progressé lundi de 20 centièmes, à 123,86.

Sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, était stable lundi soir, à 6,94 %. Il était passé de 7,07 % jeudi à 6,95 % vendredi, après la publication des indices des prix et des ventes de détail pour août, publication qui a apaisé les craintes de surchauffe de l'économie américaine et éloigné les perspectives d'un resserrement de la politique monétaire. Le comité de l'Open Market de la Réserve fédérale, qui décide de l'orientation de la politique monétaire américaine, se réunira le 24 septembre.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 16/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,45	6,48	7,28	2,30
Allemagne	3	6,58	7,15	1,60
Grande-Bretagne	5,81	7,86	8,20	2,70
Italie	8,59	9,57	9,86	4,30
Japon	0,50	2,89	—	−0,20
Etats-Unis	5,25	6,86	7,05	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 16/09	Taux au 13/09	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	NC	5,32	NC
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	5,94	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	NC	6,30	NC
Fonds d'État 10 à 15 ans	NC	6,54	NC
Fonds d'État 20 à 30 ans	NC	7,13	NC
Obligations françaises	NC	6,59	NC
Fonds d'État à TME	NC	−1,95	NC
Fonds d'État à TRE	NC	−1,58	NC
Obligat. franç. à TME	NC	−1,97	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	+0,15	NC

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 16/09	Vente 16/09	Achat 13/09	Vente 13/09
Jour le jour	3,5000	—	3,5000	—
1 mois	3,75	3,87	3,75	3,87
3 mois	4	4,12	4	4,12
6 mois	4,13	4,25	4,13	4,25
1 an	4,19	4,31	4,19	4,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,6250	—	3,6250	—
Pibor Francs 3 mois	3,7422	—	3,7422	—
Pibor Francs 6 mois	3,8359	—	3,8359	—
Pibor Francs 9 mois	3,8945	—	3,8945	—
Pibor Francs 12 mois	3,9688	—	3,9688	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2917	—	4,2917	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3125	—	4,3125	—
Pibor Ecu 12 mois	4,4271	—	4,4271	—

MATIF

Échéances 16/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	21912	—	125,50	125,36	125,48
Déc. 96	97229	123,84	123,90	123,76	123,86
Mars 97	1326	123,86	123,76	123,68	123,76
Juin 97	2	123,08	123,08	123,08	123,08
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	9631	96,31	96,33	96,30	96,31
Déc. 96	30621	96,18	96,19	96,15	96,18
Mars 97	7549	96,14	96,16	96,12	96,13
Juin 97	2940	—	96,02	96	96,01
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	1560	93,64	93,94	93,64	93,94
Déc. 96	1920	—	92,02	91,66	91,98

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 16/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 96	8132	2085	2098	2084	2093,50
Oct. 96	544	3092	2103	2092	2098,50
Nov. 96	—	—	—	—	—
Déc. 96	694	2103,50	2112,50	2102	2110

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1530 | US/DM ↘ 1,5105 | US/Y ↘ 110,2500 | DM/F ↘ 3,4074 | £/F ↘ 7,9960

Fermeté du franc

LE FRANC faisait preuve d'une grande fermeté face au deutschemark mardi 17 septembre, au cours des premières transactions entre banques, à la veille de la présentation de projet de budget 1997, alors que les investisseurs restent confiants dans la volonté de rigueur du gouvernement et tablent sur des mouvements sociaux limités en France. La devise française s'échangeait autour de 3,4030 francs pour 1 mark, contre 3,4065 francs lundi soir.

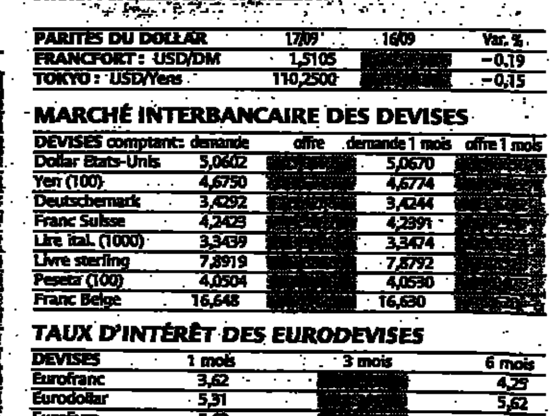
Le dollar a poursuivi par ailleurs son repli, à 5,1396 francs, 1,5102 mark et 110,07 yens, contre respectivement 5,1495 francs, 1,5145 mark et 110,40 yens lundi soir. L'annonce, vendredi, d'une faible progression des prix aux Etats-Unis (hausse de 0,1 % des prix à la consommation) réduit les risques de surchauffe inflationniste et éloigne la perspective d'un relèvement de ses taux directeurs par la Réserve fédérale le 24 septembre.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 16/09	% 13/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	340,7400	[illegible]	330	[illegible]
Ecu	6,4500	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1530	[illegible]	4,8700	[illegible]
Belgique (100 F)	16,5560	[illegible]	16,0300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	304,0500	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3735	[illegible]	3,1400	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,4800	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,2750	[illegible]	7,9200	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,9960	[illegible]	7,5900	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1390	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	77,5400	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	414,5300	[illegible]	404	[illegible]
Norvège (100 k)	79,5200	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,4260	[illegible]	47,0500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0430	[illegible]	3,7400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3350	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca.	3,7616	[illegible]	3,4600	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6642	[illegible]	4,4700	[illegible]
Finlande (mark)	112,9100	[illegible]	107	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	17/09	16/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5105	[illegible]	−0,19
TOKYO : USD/Yens	110,2500	[illegible]	−0,15

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



DEVISES comptant : demande		offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0602	[illegible]	5,0670	[illegible]
Yen (100)	4,6750	[illegible]	4,6774	[illegible]
Deutschemark	3,4292	[illegible]	3,4244	[illegible]
Franc Suisse	4,2423	[illegible]	4,2391	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3439	[illegible]	3,3474	[illegible]
Livre sterling	7,8919	[illegible]	7,8792	[illegible]
Peseta (100)	4,0504	[illegible]	4,0530	[illegible]
Franc Belge	16,648	[illegible]	16,630	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,62	[illegible]	4,25
Eurodollar	5,31	[illegible]	5,62
Eurolivre	5,62	[illegible]	5,75
Eurodeutschemark	3,09	[illegible]	3,16

L'OR

	cours 16/09	cours 13/09
Or fin (k. barre)	63500	63400
Or fin (en lingot)	63750	63750
Once d'Or Londres	382,80	382,80
Pièce française(20f)	365	363
Pièce suisse (20f)	364	365
Pièce Union lat(20f)	366	366
Pièce 20 dollars us	2400	2390
Pièce 10 dollars us	1312,50	1312,50
Pièce 50 pesos mex.	2370	2385

LE PÉTROLE

En dollars	cours 16/09	cours 13/09
Brent (Londres)	24,13	24,13
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	16/09	13/09
Dow-Jones comptant	219,88	[illegible]
Dow-Jones à terme	365,29	[illegible]
CRB	245,15	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1882	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1864	[illegible]
Aluminium comptant	1393	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1429	[illegible]
Plomb comptant	801,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	804,50	[illegible]
Etain comptant	6100	[illegible]
Etain à 3 mois	6155	[illegible]
Zinc comptant	999	[illegible]
Zinc à 3 mois	1026	[illegible]
Nickel comptant	7395	[illegible]
Nickel à 3 mois	7485	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,07	[illegible]
Platine à terme	389,70	[illegible]
Palladium	122,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,16	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,16	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	253,30	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	20	[illegible]
Orge (Londres)	100,50	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1378	[illegible]
Café (Londres)	1610	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1427,64	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,74	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,07	[illegible]

هكذا من الإصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 17 SEPTEMBRE
Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 34

CAC 40 ↗ PARIS
+0,07 %
CAC 40 : 2087,64

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	885	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	825	[illegible]	-0,60	[illegible]
Renault (T.P.)	1625	[illegible]	+0,06	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1980	[illegible]	-1,16	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1172	[illegible]	+1,19	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	990	[illegible]	—	[illegible]
Accor	652	[illegible]	-0,15	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	134	[illegible]	+0,22	[illegible]
Air Liquide	847	[illegible]	-0,11	[illegible]
Alcatel Alsthom	374,10	[illegible]	+0,24	[illegible]
Axa	289	[illegible]	—	[illegible]
Axime	564	[illegible]	+0,17	[illegible]
Bail Investis	770	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	533	[illegible]	+0,93	[illegible]
Bazar Hot. Ville	465	[illegible]	+1,07	[illegible]
Bertrand Faure	182	[illegible]	+0,82	[illegible]
BIC	741	[illegible]	+0,13	[illegible]
BIS	525	[illegible]	-1,14	[illegible]
B.N.P.	192,10	[illegible]	-0,67	[illegible]
Bollore Techno	518	[illegible]	+0,38	[illegible]
Bongrain	2340	[illegible]	+0,34	[illegible]
Bouygues	494,50	[illegible]	-0,10	[illegible]
Canal +	1135	[illegible]	+1,58	[illegible]
Cap Gemini	230,30	[illegible]	+0,30	[illegible]
Carbone Lorraine	733	[illegible]	-0,40	[illegible]
Carrefour	2808	[illegible]	-0,07	[illegible]
Casino Guichard	209	[illegible]	-0,38	[illegible]
Casino Guich.ADP	138,90	[illegible]	-0,07	[illegible]
Castorama Dl (Li)	910	[illegible]	-0,10	[illegible]
C.C.F.	238,50	[illegible]	—	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	44,65	[illegible]	-0,33	[illegible]
Cegid (Ly)	472	[illegible]	-0,19	[illegible]
CEP Communication	372	[illegible]	-0,24	[illegible]
Cerus Europ.Reun	126,40	[illegible]	-0,23	[illegible]
Cetelem	1147	[illegible]	-0,43	[illegible]
CGIP	1190	[illegible]	+0,25	[illegible]
Chargeurs Intl	187,90	[illegible]	+1,01	[illegible]
Christian Dior	652	[illegible]	-2,14	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	180,50	[illegible]	-0,83	[illegible]
Cipe France Ly #	465	[illegible]	-0,32	[illegible]
Clarins	752	[illegible]	-0,13	[illegible]
Club Mediterranee	390	[illegible]	-0,51	[illegible]
Coflexip	218	[illegible]	-0,59	[illegible]
Colas	777	[illegible]	+0,38	[illegible]
Comptoir Entrep.1	11	[illegible]	+0,90	[illegible]
Comptoir Moder.	2339	[illegible]	-0,72	[illegible]
CPR	408,60	[illegible]	+0,34	[illegible]
Cred.Fon.France	69,65	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce	445	[illegible]	-1,79	[illegible]
Credit Lyonnais CI	137,20	[illegible]	—	[illegible]
Credit National	305,10	[illegible]	+0,95	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	213	[illegible]	+2,11	[illegible]
Damart	3655	[illegible]	—	[illegible]
Danone	727	[illegible]	-0,13	[illegible]
Dassault-Aviation	903	[illegible]	-0,33	[illegible]
Dassault Electro	360	[illegible]	-0,02	[illegible]
Dassault Systemes	194,20	[illegible]	+0,41	[illegible]
De Dietrich	187	[illegible]	-1,06	[illegible]
Degremont	470	[illegible]	-0,63	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	38	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	182,50	[illegible]	-1,36	[illegible]
Docks France	1181	[illegible]	-0,08	[illegible]
Dynaction	122,10	[illegible]	-0,16	[illegible]
Eaux (Gle des)	538	[illegible]	+0,18	[illegible]
Ecco	1246	[illegible]	-0,80	[illegible]
Eiffage	377	[illegible]	-6,10	[illegible]
Elf Aquitaine	401,60	[illegible]	+0,39	[illegible]
Eramet	338,80	[illegible]	-1,09	[illegible]
Eridania Beghin	777	[illegible]	-2,31	[illegible]
Essilor Intl	1310	[illegible]	-0,76	[illegible]
Essilor Intl ADP	1000	[illegible]	-1,50	[illegible]
Esso	558	[illegible]	+0,35	[illegible]
Eurafrance	2077	[illegible]	-0,09	[illegible]
Euro Disney	11,70	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1135	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	9	[illegible]	+1,11	[illegible]
Filipacchi Medias	947	[illegible]	-0,52	[illegible]
Fimalac	413,30	[illegible]	+0,04	[illegible]
Finextel	73,10	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	496	[illegible]	-3,22	[illegible]
Fromageries Bel	4500	[illegible]	-1,55	[illegible]
Galeries Lafayette	1350	[illegible]	+6,37	[illegible]
GAN	116	[illegible]	+1,81	[illegible]
Gascogne (B)	436	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	379,40	[illegible]	-1,95	[illegible]
Gaz et Eaux	2152	[illegible]	-0,32	[illegible]
Geophysique	323,60	[illegible]	-0,92	[illegible]
G.F.C.	413	[illegible]	-2,90	[illegible]
Groupe Andre S.A.	373	[illegible]	+0,26	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	89,05	[illegible]	+2,07	[illegible]
GTM-Entrepose	300	[illegible]	-0,66	[illegible]
Guilbert	718	[illegible]	+0,55	[illegible]
Guyenne Gascogne	1835	[illegible]	-1,36	[illegible]
Havas	330,70	[illegible]	-0,21	[illegible]
Havas Advertising	540	[illegible]	+1,85	[illegible]
Imetal	720	[illegible]	+0,55	[illegible]
Immeubl.France	325	[illegible]	-0,27	[illegible]
Ingenico	65,90	[illegible]	-0,07	[illegible]
Interbail	200	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique 1	615	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	300	[illegible]	-1	[illegible]
Klepierre	630	[illegible]	+0,15	[illegible]
Labinal	718	[illegible]	—	[illegible]
Lafarge	297,70	[illegible]	+0,13	[illegible]
Lagardere	122,20	[illegible]	-0,16	[illegible]
Lapeyre	280	[illegible]	-1,42	[illegible]
Lebon	171,20	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	851	[illegible]	-0,11	[illegible]
Legrand ADP	535	[illegible]	-0,93	[illegible]
Legris Indust.	203,10	[illegible]	+1,96	[illegible]
Locindus	691	[illegible]	+0,57	[illegible]
L'Oreal	1718	[illegible]	-0,81	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1166	[illegible]	-1,88	[illegible]
Lyonnaise Eaux	465,10	[illegible]	+0,47	[illegible]
Marine Wendel	440	[illegible]	+0,84	[illegible]
Metaleurop	51,20	[illegible]	-1,95	[illegible]
Metrologie Inter.	15	[illegible]	-3,33	[illegible]
Michelin	260,10	[illegible]	+2,65	[illegible]
Moulinex	93,90	[illegible]	-1,49	[illegible]
Nord-Est	133	[illegible]	-2,25	[illegible]
Nordon (Ny)	335,50	[illegible]	-0,14	[illegible]
NRJ #	649	[illegible]	-1,23	[illegible]
OLIPAR	80,10	[illegible]	+3,62	[illegible]
Paribas	331	[illegible]	-0,18	[illegible]
Pathe	1340	[illegible]	—	[illegible]
Pechiney	214,60	[illegible]	-0,23	[illegible]
Pernod-Ricard	290,70	[illegible]	-1,03	[illegible]
Peugeot	585	[illegible]	+3,41	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1793	[illegible]	-0,94	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	430	[illegible]	-1,16	[illegible]
Poliet	480	[illegible]	+0,02	[illegible]
Primagaz	540	[illegible]	-0,55	[illegible]
Promodes	1286	[illegible]	+0,85	[illegible]
Publicis	420	[illegible]	+0,26	[illegible]
Remy Cointreau	129,50	[illegible]	+2,31	[illegible]
Renault	117,80	[illegible]	+0,25	[illegible]
Rexel	1352	[illegible]	+0,07	[illegible]
Rhone Poulenc A	138,40	[illegible]	+0,93	[illegible]
Rochette (La)	28	[illegible]	-0,17	[illegible]
Roussel Uclaf	1215	[illegible]	+1,31	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4320	[illegible]	-0,46	[illegible]
Sade (Ny)	181	[illegible]	+1,10	[illegible]
Sagem SA	2964	[illegible]	+0,37	[illegible]
Saint-Gobain	668	[illegible]	+0,44	[illegible]
Saint-Louis	1206	[illegible]	-0,33	[illegible]
Salomon (Ly)	4690	[illegible]	+3,09	[illegible]
Salvepar (Ny)	427,30	[illegible]	-0,30	[illegible]
Sanofi	420,50	[illegible]	+1,37	[illegible]
Sat	1555	[illegible]	+1,60	[illegible]
Saupiquet (Ns)	772	[illegible]	-0,90	[illegible]
Schneider SA	241,60	[illegible]	-0,57	[illegible]
SCOR	201,50	[illegible]	+1,14	[illegible]
S.E.B.	905	[illegible]	-0,88	[illegible]
Sefimeg	360	[illegible]	-2,22	[illegible]
SEITA	196,90	[illegible]	+0,05	[illegible]
Selectibanque	90,50	[illegible]	-0,44	[illegible]
SFIM	1110	[illegible]	—	[illegible]
SGE	95	[illegible]	—	[illegible]
Sidel	326	[illegible]	-1,80	[illegible]
Simco	402,70	[illegible]	-0,17	[illegible]
S.I.T.A.	1108	[illegible]	-3,88	[illegible]
Skis Rossignol	1754	[illegible]	-1,14	[illegible]
Sligos	445	[illegible]	—	[illegible]
Societe Generale	585	[illegible]	+1,02	[illegible]
Sodexho	2373	[illegible]	+0,08	[illegible]
Sommer-Allibert	142,60	[illegible]	-0,42	[illegible]
Sophia	178	[illegible]	+0,84	[illegible]
Spir Communication	480	[illegible]	-0,41	[illegible]
Strafor Facom	424	[illegible]	-1,20	[illegible]
Suez	191,40	[illegible]	+1,35	[illegible]
Synthelabo	440	[illegible]	+0,90	[illegible]
Technip	487,90	[illegible]	-1,08	[illegible]
Thomson-CSF	149,20	[illegible]	+0,26	[illegible]
Total	397,90	[illegible]	+0,25	[illegible]
UAP	105	[illegible]	-0,38	[illegible]
UFB Locabail	457,90	[illegible]	-2,77	[illegible]
UGC DA (M)	257	[illegible]	—	[illegible]
UIC	55,35	[illegible]	-0,09	[illegible]
UIF	400	[illegible]	—	[illegible]
UIS	150	[illegible]	-0,66	[illegible]
Unibail	518	[illegible]	+0,19	[illegible]
Union Assur.Fdal	629	[illegible]	-0,15	[illegible]
Usinor Sacilor	79	[illegible]	+0,50	[illegible]
Valeo	278,90	[illegible]	-0,32	[illegible]
Vallourec	221,70	[illegible]	+2,39	[illegible]
Via Banque	132	[illegible]	+2,27	[illegible]
Worms & Cie	258,90	[illegible]	-0,61	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1301	[illegible]	+2,22	[illegible]
Elf Gabon	1150	[illegible]	-0,78	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	284,60	[illegible]	-0,14	[illegible]
Adecco S.A.	1461	[illegible]	-0,54	[illegible]
Adidas AG #	486	[illegible]	-4,07	[illegible]
American Express	232	[illegible]	+1,33	[illegible]
Anglo American #	314	[illegible]	-0,73	[illegible]
Amgold #	460	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14	[illegible]	—	[illegible]
A.T.T. #	285,80	[illegible]	+1,81	[illegible]
Banco Santander #	251,60	[illegible]	+4,13	[illegible]
Barrick Gold #	139	[illegible]	+0,71	[illegible]
B.A.S.F. #	160	[illegible]	-0,06	[illegible]
Bayer #	190,10	[illegible]	-0,78	[illegible]
Blenheim Group	33,60	[illegible]	-3,27	[illegible]
Cordiant PLC	8,50	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork ord.	240,10	[illegible]	+0,91	[illegible]
Crown Cork PF CV	235	[illegible]	+2,12	[illegible]
Daimler Benz #	284,10	[illegible]	—	[illegible]
De Beers #	164	[illegible]	-1,70	[illegible]
Deutsche Bank #	246,50	[illegible]	+0,48	[illegible]
Dresdner Bank #	138,80	[illegible]	+0,72	[illegible]
Driefontein #	63,20	[illegible]	-1,81	[illegible]
Du Pont Nemours #	440	[illegible]	+1,38	[illegible]
Eastman Kodak #	387	[illegible]	-0,12	[illegible]
East Rand #	2,83	[illegible]	-1,06	[illegible]
Echo Bay Mines #	49,95	[illegible]	-2,90	[illegible]
Electrolux #	307	[illegible]	-0,71	[illegible]
Ericsson #	127,60	[illegible]	+0,15	[illegible]
Exxon Corp. #	436,10	[illegible]	+0,87	[illegible]
Ford Motor #	164	[illegible]	-0,54	[illegible]
Freegold #	53,10	[illegible]	+0,75	[illegible]
Gencor Limited #	18,90	[illegible]	+0,52	[illegible]
General Elect. #	452,60	[illegible]	+0,13	[illegible]
General Motors #	258	[illegible]	-0,65	[illegible]
Gle Belgique #	411,50	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	38,25	[illegible]	+0,13	[illegible]
Guinness Plc #	37,40	[illegible]	+0,40	[illegible]
Hanson Plc	13,25	[illegible]	-0,75	[illegible]
Harmony Gold #	49,50	[illegible]	-0,40	[illegible]
Hitachi #	48	[illegible]	-0,20	[illegible]
Hoechst #	186,20	[illegible]	-0,91	[illegible]
I.B.M #	629	[illegible]	+0,63	[illegible]
I.C.I #	68,80	[illegible]	-2,61	[illegible]
Ito Yokado #	276,20	[illegible]	+1,99	[illegible]
Matsushita #	86,30	[illegible]	+0,81	[illegible]
Mc Donald's #	247	[illegible]	+0,89	[illegible]
Merck and Co #	350,80	[illegible]	-0,22	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	62,40	[illegible]	+4,16	[illegible]
Mobil Corporat.#	604	[illegible]	-0,33	[illegible]
Morgan J.P. #	470	[illegible]	+0,02	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5870	[illegible]	-1,53	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	69,20	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	222	[illegible]	+1,17	[illegible]
Norsk Hydro #	242	[illegible]	-1,07	[illegible]
Petrofina #	1631	[illegible]	+0,06	[illegible]
Philip Morris #	■ 474,80	[illegible]	+1,72	[illegible]
Philips N.V #	169,60	[illegible]	+2,65	[illegible]
Placer Dome Inc #	124	[illegible]	+2,09	[illegible]
Procter Gamble #	476	[illegible]	+0,63	[illegible]
Quilmes	280	[illegible]	+3,57	[illegible]
Randfontein #	33,15	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	390,20	[illegible]	-0,05	[illegible]
Royal Dutch #	802	[illegible]	-0,12	[illegible]
R T Z #	76,05	[illegible]	-0,78	[illegible]
Sega Enterprises	221	[illegible]	+3,61	[illegible]
Saint-Helena #	34,20	[illegible]	—	[illegible]
Schlumberger #	447,50	[illegible]	-2,45	[illegible]
SGS Thomson Micro.	223,10	[illegible]	+3,94	[illegible]
Shell Transport #	78	[illegible]	+0,70	[illegible]
Siemens #	266,50	[illegible]	+0,93	[illegible]
Sony Corp. #	328,20	[illegible]	-0,63	[illegible]
Sumitomo Bank #	92	[illegible]	+0,59	[illegible]
T.D.K #	307,40	[illegible]	+1,10	[illegible]
Telefonica #	96,05	[illegible]	+1,50	[illegible]
Toshiba #	33	[illegible]	+2,27	[illegible]
Unilever #	813	[illegible]	-0,98	[illegible]
United Technol. #	606	[illegible]	+2,47	[illegible]
Vaal Reefs #	443	[illegible]	-0,45	[illegible]
Volkswagen A.G #	1940	[illegible]	+0,30	[illegible]
Volvo (act.B) #	114	[illegible]	-0,87	[illegible]
Western Deep #	181,50	[illegible]	-0,05	[illegible]
Yamanouchi #	109,70	[illegible]	+0,27	[illegible]
Zambia Copper	4,29	[illegible]	-2,56	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 34
MARDI 17 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,42	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,50	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	117,04	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,36	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	115,45	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,32	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,62	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117,40	[illegible]
CLF 8,9%88-00 CA#	112,57	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,35	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	119,35	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	114,46	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,12	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,25	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,73	[illegible]
Finansder 9%91-06#	118,95	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,11	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,42	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,82	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,05	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,75	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,20	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,29	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,70	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,91	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	118,71	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	118,36	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,87	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	938,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	150	[illegible]
Bains C.Monaco ◆	490	[illegible]
B.N.P.Intercont	435,20	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	360	[illegible]
Ceragen Holding	45	[illegible]
Champex (Ny) ◆	17,05	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	381	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1922	[illegible]
Cpt Lyon Alem	337,10	[illegible]
Concorde-Ass Risq	850	[illegible]
Darblay ◆	475	[illegible]
Didot Bottin	840	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3754	[illegible]
Ecia	680	[illegible]
Ent.Mag. Paris	1200	[illegible]
Fidei	29,70	[illegible]
Finalens ◆	360	[illegible]
F.I.P.P. ◆	110	[illegible]
Fonciere (Cie)	503	[illegible]
Fonciere Euris	219,90	[illegible]
Foncina #	410	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1350	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Genefim ◆	136	[illegible]
Gevelot ◆	925	[illegible]
G.T.I (Transport)	318	[illegible]
Immobail	100	[illegible]
Immobanque	558	[illegible]
Lucia	56,50	[illegible]
Monoprix ◆	161	[illegible]
Metal Deploye ◆	366,10	[illegible]
Mors #	9,50	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	70	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	240	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1231	[illegible]
Parfinance	199	[illegible]
Paris Orleans ◆	251,20	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI) ◆	920	[illegible]
PSB Industries Ly	321,20	[illegible]
Rougier #	379	[illegible]
Sagr ◆	90	[illegible]
Salins du Midi	440	[illegible]
Silic	700	[illegible]
S.I.P.H. ◆	219,70	[illegible]
Sofal ◆	65	[illegible]
Sofragi	3900	[illegible]
Soudure Autogene	1140	[illegible]
Sovabail ◆	329,60	[illegible]
Taittinger	1585	[illegible]
Tour Eiffel ◆	270	[illegible]
Vicat	430	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1150	[illegible]
Fiat Ord	16,80	[illegible]
Gevaert	302	[illegible]
Gold Fields South	135,20	[illegible]
Kubota Corp	25	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	43	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	340	[illegible]
Robeco	387,90	[illegible]
Rodamco N.V.	143,10	[illegible]
Rolinco	414,30	[illegible]
Solvay SA	3000	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 34
MARDI 17 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	50,35	[illegible]
AFE #	490	[illegible]
Aigle #	170	[illegible]
Albert S.A (Ns)	123	[illegible]
Altran Techno. #	1528	[illegible]
Montaignes P.Gest ◆	750	[illegible]
Assystem #	494	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	560	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	225,20	[illegible]
Bque Vernes ◆	330	[illegible]
Beneteau #	585	[illegible]
B I M P	62	[illegible]
Boiron (Ly) #	598	[illegible]
Boisset (Ly)#	259,90	[illegible]
But S.A.	338	[illegible]
Cardif SA	735	[illegible]
C.E.E #	210,50	[illegible]
CEGEP # ◆	236	[illegible]
Cermex # (Ly)	340	[illegible]
CFPI #	219	[illegible]
Change Bourse (M)	254	[illegible]
Christ.Dalloz#	1400	[illegible]
CNIM CA#	152,10	[illegible]
Codetour	292,10	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	390,50	[illegible]
Conflandey S.A.	270	[illegible]
C.A.Haute Normand	349	[illegible]
C.A. Paris IDF	782	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	344	[illegible]
C.A. Oise CCI	263,10	[illegible]
Creeks	38	[illegible]
Devanlay	460	[illegible]
Devernois (Ly)	455	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	54,50	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly ◆	463	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	265	[illegible]
Europ Propulsion	490	[illegible]
Expand s.a	275	[illegible]
Factorem	732	[illegible]
Faiveley #	308	[illegible]
Finacor	90	[illegible]
Fininfo	540	[illegible]
Fructivie	619	[illegible]
Gautier France #	273	[illegible]
Gel 2000	68,20	[illegible]
GFI Industries #	570	[illegible]
Girodet (Ly) #	39,95	[illegible]
GLM S.A.	275,10	[illegible]
Grandoptic.Photo #	615	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	147	[illegible]
Kindy #	149	[illegible]
Guerbet ◆	305	[illegible]
Hermes internat.1#	1217	[illegible]
Hurel Dubois ◆	480	[illegible]
ICBT Groupe #	209	[illegible]
I.C.C.	143	[illegible]
Idianova	74,90	[illegible]
Int. Computer #	116	[illegible]
IPBM	73,90	[illegible]
M6-Metropole TV	533	[illegible]
Manitou #	530	[illegible]
Manutan	381,50	[illegible]
Marie Brizard	1012	[illegible]
Mard-Livres/Profr.	179	[illegible]
Mecelec (Ly)	76	[illegible]
MGI Coutier	254,40	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	75,95	[illegible]
Naf-Naf #	50,50	[illegible]
NSC Schlum. Ny ◆	640	[illegible]
Onet #	871	[illegible]
Paul Predault #	167,50	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	94,45	[illegible]
Pochet	900	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	231,80	[illegible]
Radiall #	500	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	190	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	992	[illegible]
Robertet #	1191	[illegible]
Rouleau-Guichard	360	[illegible]
Securidev #	75	[illegible]
Smoby (Ly)#	547	[illegible]
Sofco (Ly)	66,20	[illegible]
Sofibus ◆	357	[illegible]
Sogepag # ◆	132	[illegible]
Sogeparc (Fin)	679	[illegible]
Sopra	288	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	56	[illegible]
Sylea	554	[illegible]
Teisseire-France	180	[illegible]
TF1-1	594	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	281,40	[illegible]
Trouvay Cauvin #	68,50	[illegible]
Unilog	480	[illegible]
Union Fin.France	530	[illegible]
Viel et Cie #	122	[illegible]
Vilmorin et Cie #	470	[illegible]
Virbac	564	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 34
MARDI 17 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	120	[illegible]
Coil	240	[illegible]
Electronique D2	463	[illegible]
FDM Pharma n.	205,10	[illegible]
Genset	275	[illegible]
High Co.	200,90	[illegible]
Infonie	193	[illegible]
Joliez-Regol	97,65	[illegible]
Mille Amis	97	[illegible]
Picogiga	144	[illegible]
Proxidis	54	[illegible]
Stelax	4,45	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 34
MARDI 17 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	662	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	56	[illegible]
Mumm ◆	1449	[illegible]
Nobel ◆	155	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	150	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 16 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	120,86	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2439,59	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9524,59	[illegible]
Arbitr. Première	9278,97	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17466,99	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	863063	[illegible]
Natio Court Terme	13864	[illegible]
Natio Court Terme2	376549	[illegible]
Natio Epargne ◆	2201,41	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D ◆	15916,58	[illegible]
Natio Ep. Croissance ◆	2945,91	[illegible]
Natio Ep. Obligations ◆	217,70	[illegible]
Natio Epargne Retraite	136,72	[illegible]
Natio Epargne Trésor ◆	10775,88	[illegible]
Natio Epargne Valeur ◆	556,37	[illegible]
Natio France Index	1127,01	[illegible]
Natio Immobilier	1197,96	[illegible]
Natio Inter ◆	1882,98	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5378,59	[illegible]
Natio Opportunités	156,33	[illegible]
Natio Patrimoine ◆	1509,18	[illegible]
Natio Perspectives	1244,35	[illegible]
Natio Placements C/D	77092,80	[illegible]
Natio Revenus ◆	1089,98	[illegible]
Natio Sécurité	11682,44	[illegible]
Natio Valeurs	1054,74	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90157,65	[illegible]
Oblig. tres caté.	240,95	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Livret Bourse Inv. D	650,43	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	871,97	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2213,02	[illegible]
Patrimoine Retraite C	301,85	[illegible]
Sicav Associations C	2379,48	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19175,69	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18576,43	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	213,70	[illegible]
Ecur. Capicourt C	224,14	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	230,54	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.	10363,33	[illegible]
Ecur. Expansion C	80840,52	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2906,74	[illegible]
Ecur. Investis. D	174,63	[illegible]
Ecur. Monépremière	11059,51	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D	12784,41	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	314,45	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	1974,31	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	194,01	[illegible]
Géoptim C	11909,78	[illegible]
Géoptim D	11590,55	[illegible]
Horizon C	1723,89	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	99,61	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11479,20	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11638,95	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12231,83	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ○	116941,95	[illegible]
Atout Amérique	139,99	[illegible]
Atout Asie	98,99	[illegible]
Atout Futur C	601,66	[illegible]
Atout Futur D	573,93	[illegible]
Coexis	1857,38	[illegible]
Dieze	1889,28	[illegible]
Elicash ○	927509,25	[illegible]
Epargne-Unie	168,91	[illegible]
Eurodyn	1872,07	[illegible]
Indicia ◆	1263,88	[illegible]
Moné.J C ○	11695,39	[illegible]
Moné.J D ○	11695,39	[illegible]
Oblifutur	507,73	[illegible]
Oraction	1744,10	[illegible]
Revenu-Vert	1208,30	[illegible]
Sévéa ◆	106,73	[illegible]
Synthésis	16517,42	[illegible]
Uni Foncier	1219,20	[illegible]
Uni France	667,52	[illegible]
Uni Garantie C	1757,21	[illegible]
Uni Garantie D	1428,74	[illegible]
Uni-Régions	1567,16	[illegible]
Univar C ○	308,12	[illegible]
Univar D ○	297,36	[illegible]
Univers Actions	189	[illegible]
Univers-Obligations	221,60	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic ◆	554,73	[illegible]
Francic Pierre	116,04	[illegible]
Francic Régions ◆	1628,69	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde ◆	1293,46	[illegible]
Converticic ◆	352,43	[illegible]
Ecocic	1449,95	[illegible]
Oblicic Mondial ◆	3377,44	[illegible]
Oblicic Régions ◆	1148,54	[illegible]
Rentacic ◆	165,67	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1338,04	[illegible]
Lion 20000	16839,90	[illegible]
Lion Association	11352,12	[illegible]
Lion Plus	1447,09	[illegible]
Lion Trésor	2389,44	[illegible]
Oblilion	1858,24	[illegible]
Sicav 5000	581,09	[illegible]
Slivafrance	974,73	[illegible]
Slivam	482,67	[illegible]
Slivarente	230,39	[illegible]
Slivinter	598,63	[illegible]
Trilion	5309,69	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2100,64	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	126,33	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	875,30	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	105,29	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22508,87	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	236,89	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1227,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1755,68	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1108,91	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	702,70	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18422,81	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	632,55	[illegible]
St-Honoré Pacifique	758,43	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1800,74	[illegible]
Stratégie Actions	960,89	[illegible]
Stratégie Rendement	1820,03	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C	799,71	[illegible]
Amplitude Monde D	779,05	[illegible]
Amplitude Europe C/D	114,40	[illegible]
Elanciel D	132,10	[illegible]
Emergence Poste D	112,07	[illegible]
Géobilys C	624,64	[illegible]
Géobilys D	596,18	[illegible]
Intensys C	114,99	[illegible]
Intensys D	110,10	[illegible]
Latitude C	145,56	[illegible]
Latitude D	136,94	[illegible]
Oblitys D	592,87	[illegible]
Plénitude D	158,70	[illegible]
Poste Gestion C	43552,27	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5281,14	[illegible]
Solstice D	2365,69	[illegible]
Thésora C	931,96	[illegible]
Thésora D	848,32	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37225,21	[illegible]
Actimonétaire D	31683,09	[illegible]
Cadence 1 D	1073,44	[illegible]
Cadence 2 D	1061,11	[illegible]
Cadence 3 D	1048,79	[illegible]
Capimonétaire C	2014,98	[illegible]
Capimonétaire D	1872,19	[illegible]
Capioblig C	8639,23	[illegible]
Interoblig C	6584,06	[illegible]
Intersélection France D	583,38	[illegible]
S.G. France opport. C	1674,93	[illegible]
S.G. France opport. D	1615,20	[illegible]
Sogenfrance C	1487,58	[illegible]
Sogenfrance D	1372,86	[illegible]
Sogépargne D	317,42	[illegible]
Soginter C	1796,02	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1168,41	[illegible]
Sogelance D ◆	1633,88	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	144,35	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Nicholas Wahl

Un spécialiste des institutions de la Ve République

LE POLITOLOGUE Nicholas Wahl est mort à Londres, vendredi 13 septembre, à l'âge de soixante-huit ans. Le cancer auquel il avait résisté avec une lucidité et un courage dignes d'admiration a fini par avoir le dessus.

Né aux Etats-Unis de parents hongrois, diplômé de l'université du Wisconsin et docteur en science politique de Harvard, Nicholas Wahl avait fait sa thèse sur la France libre et ses rapports avec la Résistance. Ses recherches en France lui avaient permis de rencontrer le général de Gaulle et de se lier d'amitié avec René Capitant et Michel Debré. Non publiée, sa thèse reste un travail essentiel – le premier – sur ce sujet.

Il a consacré presque toute sa vie professionnelle à étudier la vie politique française, et notamment le gaullisme et les institutions de la Ve République, dont il était un des meilleurs spécialistes étrangers. Nul ne connaissait mieux que lui la genèse de la Constitution de 1958, et les rapports de celle-ci avec les projets de réforme constitutionnelle des années 30. Professeur à Princeton puis à New York University, à plusieurs reprises professeur associé à l'Institut d'études politiques de Paris, il savait transmettre à ses étudiants son inlassable passion pour la France.

Sa connaissance du monde politique français était exceptionnelle ; il avait de nombreux amis dans presque tous les partis, les organes de presse et les institutions universitaires, et les contacts qu'il nouait ou renouait à chacun de ses nombreux séjours nourrissaient sa réflexion sûre et profonde sur son objet d'étude.

Professeur, chercheur, Nicholas Wahl a écrit sur la vie politique française des articles et des ouvrages qui sont devenus des classiques de notre discipline, et dirigé de nombreux colloques, dont un sur de Gaulle et les Etats-Unis, auquel prirent part Henry Kissinger et Pierre Messmer, et qui devint un livre coédité par Wahl et par Robert Paxton en 1994. Un autre colloque, organisé à la fin de 1992 à New York, fut à l'origine de l'ouvrage *La France présidentielle, l'influence du suffrage universel sur la vie politique*, publié en 1995 aux Presses de Sciences-Po.

C'était aussi un bâtisseur d'institutions. Il a été l'un des fondateurs, et le premier président de la French American Foundation, qui, avec sa soeur française, la Fondation franco-américaine, a tant fait pour resserrer les liens entre les Etats-Unis et la France. Il a été surtout le fondateur, à New York University, de l'admirable Institute of French Studies, pépinière de spécialistes de la France, fonctionnant en liaison étroite avec l'Université française, et principalement avec l'École des hautes études en sciences sociales et l'Institut d'études politiques de Paris. L'IFS est devenu un point de passage presque habituel pour les universitaires, les hauts fonctionnaires, les hommes politiques français en visite aux Etats-Unis : ils se rappelleront longtemps la chaleur de l'accueil de son directeur et l'intérêt des échanges que Nicholas Wahl savait susciter et nourrir.

Ses nombreux amis, en France, aux Etats-Unis, en Angleterre n'oublieront pas sa joie de vivre, son inlassable curiosité, et son exceptionnel alliage de gentillesse, de générosité, et d'indulgence pour les faiblesses et les défauts de la nature humaine, et les institutions qu'il a fondées continueront longtemps à porter sa marque.

Stanley Hoffmann
(professeur de civilisation française à Harvard)
Serge Hurtig
(ancien directeur scientifique de la Fondation nationale des sciences politiques)
Jean-Louis Quermonne
(président de l'Association française de science politique)

■ **ELEAZAR DE CARVALHO**, chef d'orchestre brésilien, est mort, jeudi 12 septembre, à Sao Paulo. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Né le *28 juillet 1912*, Eleazar de Carvalho commence par être marin avant de tenir le tuba dans la musique militaire. En 1946, il part pour les Etats-Unis étudier la direction d'orchestre avec Serge Koussevitzky, qu'il ne tarde pas à assister à l'Orchestre symphonique de Boston. Eleazar de Carvalho n'a jamais occupé de fonctions très prestigieuses, mais il a mené une carrière de chef invité à la tête des plus grands orchestres. Sa technique de direction en a fait l'un des professeurs les plus recherchés. En 1971, il avait fondé l'Orchestre symphonique de l'Etat de Sao Paolo.

Wiktor Woroszylski

Une figure emblématique de l'histoire de la Pologne

ÉCRIVAIN, poète et essayiste polonais très connu dans son pays, Wiktor Woroszylski est mort, samedi 14 septembre à Varsovie, à l'âge de soixante-neuf ans. Spécialiste de littérature russe, il fut notamment le biographe et traducteur de Pouchkine, Mandelstam, Essenine et Maïakowski. Son itinéraire est emblématique de l'histoire de la Pologne et de la résistance au communisme.

D'abord communiste convaincu, *Wiktor Woroszylski prit ses distances* avec le régime après son retour de Budapest en 1956, où l'avait envoyé le journal *Nowa Kultura*. Il publia alors un *Journal de Hongrie*, traduit en France par Anna Pozner, sous le titre *Journal d'une révolution*, pour *France-Observateur* en décembre 1956. Ce texte est devenu un classique de l'opposition polonaise. En 1958, il quitta la rédaction de *Nowa Kultura* et décida de se consacrer à la littérature, *« comme écrivain libre »*. A partir de cette date, Woroszylski ne cessa plus d'écrire, malgré la censure qui l'obligea d'abord à mutiler ses écrits avant de lui interdire tout accès aux publications officielles. Refusant de publier ses textes à l'étranger pour ne pas *« abandonner* (ses) *lecteurs polonais »*, il créa et dirigea la première revue littéraire indépendante, *Zapis*, tout en continuant à travailler pour la presse clandestine. Initiateur ou signataire de plusieurs manifestes de protestation contre la répression menée dans les milieux universitaires et ouvriers, l'intervention en Tchécoslovaquie et les procès politiques, Wiktor Woroszylski fut, à de nombreuses reprises, inquiété par les autorités communistes. Militant de Solidarité et proche du KOR (Comité d'autodéfense sociale) aux côtés d'autres écrivains dont Andrzej Drawicz et Marek Nowakowski, il fut interné, au début des années 80, lors de l'instauration de l'Etat de guerre par le général Jaruzelski.

Éléonore Mathiot

Cesar Mendoza Duran

Un ancien chef de la junte chilienne

***VINGT-TROIS ANS** presque jour* pour jour après le coup d'Etat du 11 septembre 1973 qui renversa le président chilien Salvador Allende, l'un des artisans de son éviction, le général Cesar Mendoza Duran, atteint d'un cancer, est décédé à Santiago, vendredi 13 septembre. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Rien ne prédisposait le terne général Mendoza à jouer les rôles de premier plan si ce n'est ses fonctions de directeur des carabiniers, police militaire forte de quelque 25 000 hommes. Ce titre lui valut, au moment du coup d'Etat, de faire partie d'une junte soucieuse de rassembler contre le régime du président Allende toutes les composantes des forces armées. Le général Mendoza y manifesta toujours une orthodoxie antimarxiste sans failles, déplorant même la trop grande *« bienveillance »* du régime à l'égard de ses opposants.

Sans doute en aura-t-il vu une manifestation supplémentaire dans la décision prise en 1985, par un général Pinochet qui n'était plus politiquement en état de mépriser les protestations, de faire arrêter et de destituer quatorze carabiniers impliqués dans l'enlèvement et l'assassinat de trois militants communistes, dont les corps furent retrouvés égorgés près de l'aéroport de Santiago. A la suite de cette affaire, le général Mendoza avait démissionné de ses fonctions de chef des carabiniers et de membre de la junte.

Un autre membre de la junte chilienne, l'amiral José Toribio Merino, est décédé le 30 août (*Le Monde* du 3 septembre), alors que le général Gustavo Leigh, ancien représentant des forces aériennes au sein de la junte, est actuellement hospitalisé dans un état grave. Le général Pinochet, bientôt âgé de quatre-vingt-un ans, paraît, lui, en bonne santé.

G. M.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

– Claire et Alain FAUJAS,
Martine et Joël DA SILVA,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Marie et Sébastien

qui sera célébré le samedi 21 septembre 1996 en l'église d'*Hastingues (Landes)*.

Le Bois Maréchal,
rue de Favreuse,
91430 Vauhallan.
8, rue Amable-Tastu,
91120 Palaiseau.
La Grâce Dieu,
40300 Hastingues.

Décès

– Frida Adler,
son épouse,
Hélène et Gilbert Genot,
Aline Adler,
Annie et Jacques Adler,
ses enfants,
Cécile, Guillaume, Etienne, Benjamin,
ses petits-enfants,
Les familles Merin, Pekar, Adler, Lissopravski, Rak,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Salomon ADLER,

le 14 septembre 1996, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu, le mardi 17 septembre, à 17 heures, au cimetière de Thiais (Val-de-Marne).

– Mme Jacques Aubert,
Catherine et Francis Jouville,
Symphonie, Nicolas et Carole,
Eve et Raymond-Max Aubert,
Charles et Louis,
Véronique Aubert (†),
Sophie Aubert,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques AUBERT,
ancien préfet, président de section honoraire au Conseil d'Etat,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

le 11 septembre 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale le 13 septembre à Turenne (Corrèze).

L'inhumation a eu lieu le même jour au cimetière des Gonards, à Versailles.

– M. Alain Erlande-Brandenburg,
directeur des Archives de France,

a la tristesse de faire part du décès du

Baron DURYE,
chevalier de la Légion d'honneur,
secrétaire général honoraire
des Archives nationales,

survenu dans sa soixante-dix-septième année, le 13 septembre 1996.

– Elizabeth Jeudi de Grissac,
Thomas, Amélie,
Henry Jeudi de Grissac,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Urs Burkard,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jean JEUDI de GRISSAC,
HEC 69,

survenu le 14 septembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 septembre, à 18 h 30, en l'église d'Hossegor (Landes).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Levallois-Perret.

8, avenue des Vanettes,
92400 Courbevoie.
13, rue Jacques-Ibert,
65000 Tarbes.

– Les docteurs René
et Danielle Kaswin,
Le docteur Janine Soria
et Pierre Soria,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles Titium, Soria
et Bonnefond,
Les familles Klejnlerer, Sternlicht, Ehrlich et Gotfriend (aux Etats-Unis)
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mania KASWIN,
née KLEJNLERER,

survenu à Paris, le 14 septembre 1996.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 septembre.

On se réunira à 14 h 45 à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La comtesse de Maupeou,
son épouse,
Gérard et Catherine de Maupeou,
Nancy de Maupeou,
Anne de Maupeou,
ses enfants,
Guillaume et Anne-Charlotte,
Thibauld, Pauline, Juliette,
Emmanuel,
ses petits-enfants,
Hugues,
son arrière-petit-fils,
ont la profonde tristesse de faire part du décès du

Comte de MAUPEOU,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 14 septembre 1996, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 18 septembre 1996, à 15 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Emile-Deschamps,
78000 Versailles.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Senas. Paris.

Mme Marie-Louise Occelli,
Mme Régine Occelli
et son fils,
M. Jean-Marie Glaise,
M. et Mme Michel Fabre
et leurs fils,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger OCCELLI,
officier de la Légion d'honneur,

à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église de Senas, le lundi 16 septembre.

Inhumation au cimetière de Senas.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Modeste Outeiral,
son épouse,
M. et Mme Charles Ciattoni,
Mme Christiane Outeiral,
ses enfants,
Mme Marie-Elisabeth
et Laurence Ciattoni,
ses petites-filles,
M. et Mme Pierre San Andres,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Marcelin OUTEIRAL,
ancien déporté de Mauthausen,

à Argenteuil, le 11 septembre 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Selon sa volonté il a été incinéré dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, rue de Barentin,
95100 Argenteuil.

– Chantal et Michel (†) Hébert,
Henri et Claude Voisin,
Hélène et François Marq,
Christine et Jean-Pascal Hanrot,
Denis et Guillemette Voisin,
Isabelle et Jean (†) Lamy de La Chapelle,
Jeanne-Marie et Benoît de La Morinerie,
Véronique et André Leverne,
Anne et Michel Lécuyer,
Clotilde et Dominique de La Brunière,
Marie-Laure et Emmanuel Journé,
Emmanuel et Claire Voisin,
ses enfants,
Ses cinquante et un petits-enfants,
Ses quarante-quatre arrière-petits-enfants,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,

font part du retour à Dieu de

Mme Paul VOISIN,
née Françoise
D'ANGLEMONT DE TASSIGNY,

survenu à Reims, le 13 septembre 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année, réconfortée par le sacrement des malades.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 18 septembre, à 10 h 15, en l'église Saint-Nicaise, à Reims.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Bertrand-de-Mun,
51100 Reims.

Remerciements

– Claudia Nyemb,
Gilbert Biron,
Et leur famille,

très touchés par vos témoignages de sympathie et d'amitié lors du décès de

Jérôme,

remercient de tout cœur toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin.

Avis de messe

– En mémoire du maestro

Sergiu CELIBIDACHE,

décédé le 13 août 1996,

une messe sera célébrée en l'église orthodoxe catholique, 38, rue Ribera, Paris-16e, le dimanche 22 septembre 1996, à 18 h 30.

Messes anniversaires

– Une messe pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Anne CELLIER,

sera célébrée à 10 heures, le samedi 26 septembre 1996, chapelle de l'Institut de l'Assomption, 6, rue de Lubeck, Paris-16e.

Beaucoup ont été sauvés, consolés ou aidés par l'association qui porte son nom.

Que ceux qui l'ont connue et aimée soient remerciés de leur présence ou de leur pensée.

– Une messe à la mémoire de

Mme Louis AUZOUX,
née Geneviève BECK,

disparue le 16 août 1996,

aura lieu le mercredi 25 septembre, à 18 heures, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e.

Anniversaires de décès

– En ce triste et douloureux anniversaire de son injuste envol, ceux qui l'ont connu et aimé joindront leur cœur et leur pensée en souvenir de

Guy DROULEZ,
inspecteur d'assurances,

mort au champ d'honneur de l'amiante, le 18 septembre 1995 à 13 h 55.

Commémoration

– Pour commémorer le 10e anniversaire des attentats de 1986,

S.O.S.-ATTENTATS,

déposera, le 17 septembre 1996, à partir de 18 heures, des fleurs devant le 140, rue de Rennes à Paris.

Les victimes et leurs familles appellent toutes les personnes voulant témoigner de leur solidarité à participer à cette cérémonie.

Afin que nul n'oublie.

Hommages

– Un hommage sera rendu à

Mounir DRIDI,

à la Cinémathèque Chaillot, mardi 17 septembre, à partir de 20 h 30. Tous ses amis sont conviés à assister à la projection de son film *Gabriel*.

Communications diverses

– Fêtons Rosh Hashanah du CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 19 septembre 1996, à partir de 20 heures. Programme artistique avec MEREDITH. Réservez vos tables au 42-71-68-19.

– A la suite de l'avis de décès paru dans le « Carnet » du Monde en date du 12 septembre 1996, et en vertu des dispositions de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881,

Patrick PEILLON,

collaborateur de Radio-Courtoisie, demeurant 11, rue de la Mer, Les Grandes Dalles, 76540 Sassetot-le-Mauconduit, vous prie de faire savoir qu'il s'agit d'une homonymie fortuite.

(Voir Le Monde *daté 13 septembre)*

– Recherchons anciens stagiaires d'art dramatique et amis d'André Malartre pour soirée-rencontre.

Ecrire ou téléphoner au Théâtre
61000 Alençon.
Tél. : 33-29-02-29.

– Maison de l'hébreu : stages individuels du professeur Jacques Benaudis pour une maîtrise express parfaite du langage moderne et biblique : 02-43-45-78 ou 47-97-30-22.

CARNET DU MONDE
Téléphone :
42-17-29-94 42-17-29-96 42-17-38-42
Télécopieur : 42-17-21-36



AUJOURD'HUI

SCIENCES

ARCHÉOLOGIE L'Ecole française d'Athènes, créée voilà cent cinquante ans par Louis-Philippe, fut le premier établissement scientifique français à l'étranger. Elle engage à partir des années 1870 d'importantes fouilles à Délos, à Delphes, à Argos... ● APRÈS un XIXe siècle marqué par la rivalité franco-allemande, l'Ecole française d'Athènes est devenue un laboratoire international de recherche. Ses méthodes ont aussi changé, plus tournées vers la compréhension des rapports entre les hommes de l'Antiquité et leur milieu que vers la recherche des « beaux objets » muséologiques. ● DOTÉE d'un important patrimoine (bibliothèque, photothèque, planothèque), l'EFA s'est ouverte à la pluridisciplinarité et aux nouvelles technologies. A Delphes, l'ordinateur a servi à restituer, à partir des images de fragments architecturaux, la Tholos, un des bâtiments du sanctuaire d'Athéna.

L'Ecole française d'Athènes, du chantier au laboratoire

L'institut archéologique célèbre dans la cité de Périclès son cent cinquantième anniversaire. L'école, qui a mis au jour de nombreux sites, s'est ouverte à la coopération internationale et contribue aux bouleversements des méthodes de recherche

ATHÈNES
de notre correspondant

Doyenne des établissements scientifiques français à l'étranger, premier institut archéologique établi dans la cité de Périclès, l'Ecole française d'Athènes (EFA) fut fondée en 1846 par une ordonnance royale de Louis-Philippe, à la suite de l'expédition scientifique de Morée (1829-1831) qui accompagna le corps expéditionnaire du général Maison pour libérer le Péloponnèse du joug ottoman. Sa création est soutenue par les intellectuels : Sainte-Beuve suggère l'idée d'un établissement français en Grèce dès 1841, les philhellènes français s'enflamment pour la cause grecque. Création politique, fondée aussi contre la grande rivale anglaise, l'Ecole se développera dans les années 1870 pour contrer la présence allemande dans le pays. L'ordonnance de Louis-Philippe est vague, relève l'actuel directeur de l'EFA, Roland Etienne, dans le supplément du *Bulletin de correspondance hellénique (BCH)* consacré au cent cinquantenaire. Elle institue *« une Ecole française de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques à Athènes »*.

Les débuts ont en effet peu à voir avec l'archéologie. Raillant la première génération de membres de l'Ecole, Georges Radet, dans *L'Histoire et l'œuvre de l'Ecole française d'Athènes*, écrit : *« On monte à cheval, on arrose, on bêche un hectare de jardin par jour et l'on a des moustaches d'un décimètre. On se montre, on fait des visites, on danse aux bals. »* Une réforme, en 1850, place l'EFA sous la tutelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et affirme sa vocation scientifique. Depuis, les membres doivent rédiger des mémoires de recherche, à l'instar de ceux qu'on exigeait des artistes de la villa Médicis de Rome. Mais, jusque dans les années 1870, seuls quelques membres comme Edmond About, à qui on doit *La Grèce contemporaine* (1855) et le roman *Le Roi des montagnes* (1856), ou Fustel de Coulanges, auteur de *La Cité antique* (1864), se feront remarquer.

LE NOMBRIL DU MONDE ANTIQUE

Jules Ferry pose en 1872 la première pierre des nouveaux bâtiments de l'EFA sur les pentes de la colline du Lycabette, là même où Alain Juppé vient de dévoiler une stèle commémorative. En 1873, la création de l'Institut allemand d'Athènes fait perdre à la France le monopole de la recherche archéologique en Grèce. Les Allemands dominent alors le savoir archéologique. Il fallait réagir. Albert Dumont, directeur de l'Ecole, met en place les structures d'un véritable centre de recherche, crée le fameux *Bulletin de correspondance hellénique*. En 1900, l'Ecole ouvre une section étrangère et accueille des membres belges.

Albert Dumont donne une impulsion décisive à la fouille de Délos, ouverte en 1873, et qui révélera les sanctuaires d'Apollon et d'Artémis. Des travaux intensifs reprendront entre 1904 et 1914. Mais c'est surtout *« la grande fouille »* de Delphes, *« le nombril du monde »* antique, qui bouleversera l'opinion. Dès 1881, les Français demandent le permis de fouiller. Ils se heurtent à l'opposition des habitants du village de Kastri situé sur le site même, et du gouvernement grec qui veut lier la concession à la baisse des lourds droits de douane perçus par la France sur les raisins de Corinthe. Après dix ans de tractations, sur fond de rivalité franco-allemande et de candidature américaine pour la fouille du site, le Parlement français vote un crédit spécial d'un demi-million de francs-or qui permettra de déplacer le village de Kastri. Le 10 octobre 1892, le coup d'envoi de la « grande fouille » (1892-1903) est donné, sous la protection de la troupe, car les villageois de l'ex-Kastri accueillent les archéologues à coups de pierres. Des découvertes exceptionnelles révolutionnent la connaissance de l'art grec : plus de 4 000 inscriptions, des centaines d'œuvres d'art, un ensemble unique de sculptures.

En 1902 débute la fouille d'Argos dans le Péloponnèse, en 1911 celle de Thasos (île égéenne au sud de la Thrace), en 1914 celle de Philippes, en Macédoine orientale. En 1921, l'EFA commence à explorer le site minoen de Malia, dans le sud-est de la Crète, qui mettra au jour un second Cnossos. La France a la chance de pouvoir étudier une période allant de la préhistoire (Malia) à l'époque byzantine (Philippes). L'Ecole ouvre en 1941 la fouille du sanctuaire d'Asclépios à Gortys, en Arcadie, et entreprend d'importants travaux de restauration à Delphes, à la Tholos de Marmaria.

MISSION ÉLARGIE

A partir de 1950, l'EFA transforme ses méthodes. Dorénavant, on s'intéresse davantage à la vie quotidienne des Anciens. Les Français rouvrent en 1952 la fouille d'Argos, qui deviendra le chantier pilote pendant quarante ans. Dans les années 60-70, ils explorent à Malia le quartier Mu, exemple unique d'un centre de gestion administrative entouré d'ateliers. L'EFA commence en 1961 une autre grande fouille à Dikili Tash, en Macédoine orientale, dans des niveaux du Néolithique moyen, puis en 1975 à Amathonte, dans l'île de Chypre. L'Ecole se livre aussi, dès 1950, à des entreprises annexes sur les sites d'Itanos et de Lato en Crète, de Tinos dans les Cyclades, sur le sanctuaire du Ptoïon, en Béotie, et à l'Antre corycien, au-dessus de Delphes.

En 1985, une nouvelle réforme dote l'institution d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique. Sa mission s'élargit, elle a *« pour vocation de s'ouvrir aux divers aspects de la civilisation du monde hellénique ancien, médiéval, moderne et contemporain »*. 1990 voit la création d'un neuvième poste de membre destiné à un spécialiste de la Grèce moderne et contemporaine, ce qui devrait permettre de relancer les études néohelléniques trop longtemps laissées pour compte.

L'Ecole change, l'ordinateur s'ajoute à la truelle et au pinceau traditionnels. Un service de publication est créé en 1989 pour gérer un patrimoine unique : la bibliothèque de l'EFA compte 70 000 volumes et 650 périodiques, la photothèque renferme 400 000 clichés, la planothèque 20 000 plans et dessins et 6 000 estampes. Sur le plan de la recherche, les coopérations internationales sont systématiquement encouragées, explique Roland Etienne, pour qui *« l'Ecole est devenue un laboratoire international de recherche présent dans tous les domaines de l'archéologie contemporaine »*.

Didier Kuntz

Image de synthèse de la Tholos, un des bâtiments du sanctuaire d'Athéna à Delphes.

Alain Juppé : « un retour aux sources »

Le premier ministre Alain Juppé a dévoilé, dimanche 15 septembre, dans la cour de l'Ecole française d'Athènes (EFA) une plaque commémorative du cent cinquantenaire de l'établissement, en présence du ministre grec de l'éducation, de nombreux ambassadeurs et de plusieurs centaines de personnalités. Il a salué à cette occasion *« l'héritage impérissable »* que constituent les valeurs essentielles de *« démocratie »* et de *« liberté »* léguées par la Grèce. Pour Alain Juppé, il s'agissait d'un *« retour aux sources de ses passions adolescentes »*. Après s'être entretenu avec son homologue grec Costas Simitis, le chef du gouvernement s'est rendu à Delphes, l'un des sites phares fouillés par l'EFA, où il a été guidé par le directeur de l'Ecole, Roland Etienne, étudiant dans la même promotion que lui à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm.

A Delphes, l'ordinateur est devenu un véritable outil de découverte

POUR FÊTER dignement ses cent cinquante ans, il fallait à l'Ecole française d'Athènes un petit avant-goût du XXIe siècle. Il fallait une réalisation spectaculaire, productrice de belles images. Il fallait, en somme, mettre l'ordinateur au service de Delphes. Passé au crible du laser, stocké et mouliné dans la mémoire d'un Silicon Graphics (une des stations de travail les plus utilisées pour le traitement d'images), le célèbre sanctuaire d'Athéna, au lieu-dit Marmaria (les Marbres, en patois local), a ainsi retrouvé, sur écran, sa prestance d'antan. Performance certes virtuelle, mais dont la réalisation s'accompagna d'une rigoureuse recherche, menée dans le cadre de la politique de mécénat technologique et scientifique d'EDF.

En matière de reconstitution archéologique, l'équipe d'architectes et d'informaticiens avec laquelle travaille EDF n'en était pas à son coup d'essai. Confronté depuis sa fondation à un casse-tête insoluble, le Centre franco-égyptien des temples de Karnak fut parmi les premiers, en 1986, à accepter de croire aux forces de la restitution numérique. Trois ans plus tard, le temple d'Amon-Rê de Karnak reprenait vie, sur l'écran d'un IBM ordinairement dédié à la conception des centrales nucléaires (*Le Monde* du 22 novembre 1989).

Décidée en 1994, la restitution du sanctuaire de Marmaria ne put pour autant être réalisée en ce temps record qu'avec la participation de nombreux spécialistes, tous rompus à leur discipline. Ainsi, Jean-François Bommelaer et Didier Laroche, respectivement professeur d'archéologie et architecte à Strasbourg, travaillent depuis de longues années sur le site de Delphes. A ces experts de l'EFA se sont adjointes trois équipes complémentaires, qui se sont réparti la représentation des monuments du site : à la Maison de l'archéologie de Bordeaux furent confiés les temples en tuf et en calcaire ; à l'Ecole d'architecture de Nancy les deux trésors (trésor dorique, trésor de Marseille) ; la direction des études et recherches d'EDF, quant à elle, se chargea de la célèbre Tholos, des monuments annexes et de la topographie générale.

COLLAGE VIRTUEL

Les avantages d'une telle aventure ? Moderniser l'illustration et vérifier le bien-fondé des résultats acquis antérieurement. Mais aussi trancher des hypothèses qui n'ont jamais pu être tranchées, voire en proposer de nouvelles.

Ainsi, la Tholos, ce monument rond de forme exceptionnelle dont seules trois colonnes ont été restaurées en 1938, pose depuis lors nombre de questions insolubles, tant sur la taille et l'emplacement de ses colonnes corinthiennes que sur le fonctionnement de sa porte. Pour faire parler les dizaines de fragments de colonnes brisées gisant au sol depuis des siècles – qui pèsent chacun plusieurs dizaines de kilos –, les chercheurs leur infligèrent un véritable « collage virtuel ». Cette restitution numérique permit finalement d'éliminer les principales hypothèses architecturales jusqu'alors retenues, pour mettre en lumière une relation insoupçonnée *« entre le système supposé des colonnades intérieures et la forme à restituer à la porte de la cella »*.

« De simple instrument d'exposé de résultats, l'ordinateur est devenu un véritable moyen d'assistance à la recherche », note le professeur Bommelaer. Le directeur de l'EFA semble en être lui aussi convaincu, et vient de doter l'Ecole d'un service informatique ultramoderne. Après le sanctuaire d'Athéna, il n'exclut pas de recourir prochainement à la même technologie pour reconstituer, au millimètre près, le sanctuaire d'Apollon. Le vrai maître de Delphes.

Catherine Vincent

Pluridisciplinaire et internationale

ATHÈNES
de notre correspondant

L'EFA continue aujourd'hui de fouiller les sites prestigieux, Delphes, Délos ou Argos, que l'Etat grec lui a confiés depuis cent cinquante ans, mais ses préoccupations ont changé, elle est passée d'*« une archéologie du site à une gestion du patrimoine archéologique »*, souligne Roland Etienne, directeur actuel de l'EFA. On a changé d'échelle. Selon lui : *« Les archéologues ne recherchent plus les beaux objets qui vont remplir les musées, mais se soucient des rapports entre l'homme et son milieu. »*

Les membres de l'Ecole utilisent depuis vingt ans de nouvelles technologies, travaillent au coude à coude avec les architectes et côtoient des géographes, des géologues, des anthropologues, des palynologues, des spécialistes de la faune et de l'environnement. L'archéologie, devenue pluridisciplinaire, a élargi le champ de ses investigations pour comprendre davantage la vie et l'environnement des Anciens, et fournir des connaissances sur leur système économique et social.

Ces nouvelles conceptions ont permis notamment de découvrir qu'à Malia, au IIe millénaire, *« les troupeaux étaient normalisés, le cheptel qualifié »*, qu'à Dikili Tash, au néolithique, *« il y avait très peu de chasse mais beaucoup d'élevage »*, et que les fermes déliennes d'époque hellénistique disposaient d'un réseau d'irrigation.

HELLÉNISME HORS FRONTIÈRES

Il s'agit maintenant de dresser des *« cartes archéologiques »* des sites fouillés. Une telle carte, dressée à Thasos, fait état de l'évolution d'une colonie parienne en milieu thrace ; une autre est actuellement élaborée à Argos en coopération avec les archéologues grecs.

Outre les sites traditionnels et la publication du matériel considérable qui reste disponible, l'Ecole a ouvert plusieurs nouveaux chantiers. En Albanie, aux environs de Korçe (sud, près de la frontière grecque), les membres dégagent, depuis trois ans, un habitat préhistorique (XIVe siècle) sur pilotis sur les berges d'un lac asséché. L'Ecole participe aussi à un programme international collaborant avec les universités de Rethymnon (Crète), de Naples de Paris-I et de Bruxelles sur le site crétois d'Itanos.

Dans son étude sur « L'hellénisme hors des frontières », l'EFA s'est associée avec l'Institut archéologique de Moscou pour étudier les relations de l'homme et de son milieu dans les colonies grecques établies sur la presqu'île de Tuman en mer Noire.

Par ailleurs, elle soutient un programme en Egypte pour dresser la carte archéologique d'Alexandrie. Une petite campagne a aussi été lancée en Argolide pour étudier les églises du Ier siècle. Enfin, l'Ecole collabore avec le Centre de recherches grec en sciences sociales (EKKE) pour dresser un Atlas géographique de la Grèce contemporaine.

D. K.

La navette Atlantis relève Shannon Lucid

AVEC un mois et demi de retard, la navette américaine Atlantis s'est élancée, lundi 16 septembre, vers la station orbitale russe Mir, où elle doit récupérer l'astronaute Shannon Lucid, qui y séjourne depuis le 24 mars. Atlantis a décollé à 10 h 54 (heure française), depuis le centre spatial Kennedy de cap Canaveral (Floride), et elle devrait s'arrimer à Mir jeudi 19 septembre à 5 h 17. Il s'agit du quatrième des neuf vols du programme Shuttle-Mir, destinés à préparer le matériel et les équipages russes et américains pour le montage en orbite de la future station internationale Alpha, qui devrait débuter avec le vol d'Endeavour, prévu le 4 décembre 1997.

L'un des six membres de l'équipage d'Atlantis, John Blaha, cinquante-quatre ans, restera quatre mois à bord de la station russe. Il y remplacera Shannon Lucid, dont le retour sur Terre est prévu le 26 septembre. L'Américaine aura alors passé 188 jours en orbite, battant le record féminin de durée dans l'espace en un seul vol. Le précédent record était détenu par la Russe Elena Kondakova, qui était restée 169 jours à bord de Mir. Shannon Lucid détrône également son collègue Norman Thagard, qui avait rejoint la station orbitale en mars 1995 à bord d'un vaisseau Soyouz, pour un séjour de trois mois.

RECORD INVOLONTAIRE

Mais ce record est fortuit et bien involontaire. La biochimiste américaine, âgée de cinquante-trois ans, aurait dû regagner le sol terrestre début août. Peu avant le tir d'Atlantis, la Nasa, ayant détecté un défaut sur certains joints des boosters de la navette, a préféré les remplacer. Le passage de cyclones au large de la Floride a ensuite contraint l'Agence à la retirer à deux reprises de son pas de tir, ce qui a encore différé la mission STS-79, tandis que Shannon Lucid se morfondait dans l'espace. Elle a, en effet, dû attendre l'arrivée de matériel transporté par le vaisseau-cargo *Progress*, dont le lancement avait lui aussi été différé, pour mener à bien son programme scientifique. Dans un hommage unanime, les Russes n'ont pas manqué de saluer la performance de leur hôte, ainsi que ses multiples compétences, y compris ménagères.

La monotonie de son séjour à bord de Mir, en compagnie de deux cosmonautes russes, n'a été rompue que par l'irruption, durant le mois d'août, d'un équipage franco-russe, composé notamment de la Française Claudie André-Deshays. Mais les visiteurs se sont vite éclipsés, la laissant à ses couchers de soleil multiquotidiens. Elle trouvera dans l'art épistolaire un des rares dérivatifs offerts par cette mission au long cours. Dans ses lettres singulières, adressées à sa famille, mais aussi à l'humanité tout entière, *via* Internet, elle décrit la vie à bord sous un jour qui est loin d'emprunter à l'épopée (*Le Monde* daté 25-26 août).

H. M.

Champion de France de football en 1995, Nantes vit très mal son après-Coupe d'Europe

Demi-finaliste de la dernière Ligue des champions, le FCNA connaît un début de saison calamiteux

Avant-dernier du championnat de France de football de première division après sept journées, le FC Nantes a perdu toutes ses vedettes à l'intersaison et semble incapable de reproduire le jeu qui a fait sa réputation. Vent de crise donc en Loire-Atlantique, où les supporteurs du club, dont le nombre est en forte baisse, demandent le départ du directeur sportif, Robert Budzynski, accusé de tous les maux.

NANTES
de notre envoyé spécial

Le FC Nantes a le baby-blues. Privé de Coupe d'Europe, le club se sent vidé de sa raison d'être. Pas de Ligue des champions cette année, pas de voyages à Porto, Athènes, Moscou ou Turin. Alors, en ce début de saison, l'équipe traîne un peu son spleen dans les recoins du championnat de France. Après sept journées, elle se retrouve à l'avant-dernière place du classement, avec seulement deux points et déjà cinq défaites. De mémoire de dirigeant, on ne se souvient pas d'un départ aussi calamiteux.

La défense laisse à désirer. Elle était pourtant la meilleure du championnat deux années plus tôt, lors de la fabuleuse conquête du titre, en 1995. Les mêmes arrières, ou presque, se retrouvent aujourd'hui à l'autre bout des statistiques, avec douze buts encaissés. Le jeu « à la nantaise » s'est, lui, totalement délité. Japhet N'Doram et Claude Makélélé errent comme des âmes en peine, à la recherche de partenaires avec qui combiner une passe. Nantes a égaré son football et, plus grave, sa joie de jouer.

Le dernier revers, samedi 14 septembre, à domicile face au FC Metz, a provoqué des mouvements d'humeur dans le public. De 20 000 spectateurs de moyenne la saison passée, la moyenne est tombée à 13 000 depuis la reprise de la compétition, et elle dégringole un peu plus à chaque match. Les « *Budzynski, démission !* » ou « *Scherrer, démission !* » font d'autant plus mal quand ils résonnent dans un stade dépeuplé. Les dirigeants du club sont, eux, plongés dans des abîmes de perplexité.

La campagne européenne jusqu'en demi-finales de la Ligue des champions a permis de présenter un budget de clôture de 240 millions de francs, soit presque le double du budget prévisionnel. Une fois défalqués les faux frais supplémentaires, il restait un coquet trésor de guerre, avoisinant 50 millions de francs. Il y avait de quoi se hausser du col.

> « Nous restons un club à dimension moyenne, sans potentialité financière »

Certes, Reynald Pedros (à Marseille) et Nicolas Ouédec (à l'Espanol de Barcelone) partaient, comme le club le leur avait promis de longue date. Benoît Cauet, en fin de contrat, choisissait le prestige et Paris-SG. Roman Kosecki, qui ne plaisait plus à Jean-Claude Suaudeau, l'entraîneur, pouvait aller où bon lui semblait (à Montpellier, finalement). Qu'importe : on avait apparemment les moyens de les remplacer.

Il a fallu déchanter. Robert Budzynski, le directeur sportif, a dans son tiroir une feuille où sont griffonnés une bonne cinquantaine de noms. La moitié de ces joueurs ont été recalés par Jean-Claude Suaudeau, l'entraîneur les estimant indignes de son équipe. L'autre moitié a été déboutée par Guy Scherrer, le président la jugeant trop coûteuse pour les finances du club. La conciliation a été difficile et, au vu des résultats, a abouti à un recrutement minimaliste et plutôt bancal, à l'image de l'Argentin Javier Mazzoni qui tarde à trouver ses marques.

« *Nous avons eu des résultats sportifs exceptionnels,* explique Robert Budzynski. *Mais nous restons un club à dimension moyenne, sans potentialité financière. Je comprends très bien la frustration du public qui a vécu tant de moments forts. Mais comment lui expliquer que nous ne pouvons pas préserver ce standing ?* »

La morosité qui règne actuellement au centre d'entraînement de La Jonelière vient autant de ce constat désabusé que d'une mauvaise passe sportive, qui n'est encore que conjoncturelle. Les résultats sur le terrain ne sont en fait que l'expression la plus tangible de la mort d'un beau rêve.

En 1992, lorsque Guy Scherrer a repris un club au bord du dépôt de bilan, le président a également hérité d'une miraculeuse génération de joueurs. Dans la foulée de performances sportives exceptionnelles, Nantes n'a cessé de progresser pendant quatre ans. Le budget a quadruplé. Les dirigeants imaginaient alors bâtir durablement une grande équipe. Aujourd'hui, l'élan est brisé.

Force est de se rendre compte que cette quête de grandeur était vaine. Les grands sponsors et les chaînes de télévision ne se sont jamais intéressés au club. Le public boude à la moindre baisse de régime. Nantes ne serait donc qu'un club moyen qui ne pourrait briller que par intermittence, au gré des arrivages du centre de formation ?

Comme toujours lorsque cela va moins bien sur les bords de l'Erdre, le club trouve des raisons d'espérer dans ce vivier inépuisable. Olivier Monterubio et Frédéric Da Rocha viennent d'être intégrés à l'effectif professionnel. Mais, si toute une génération talentueuse pointe actuellement, elle n'a pas encore vingt ans et se voit appeler un peu rapidement à prendre la relève. Elle doit surtout assumer un héritage énorme.

« *On n'oublie que Christian Karembeu, Patrice Loko, Nicolas Ouédec ou Reynald Pedros ont mis plusieurs années avant d'exploser,* explique M. Jean-René Toumelin, président de l'association sportive. *Le club était à l'époque si bas qu'il n'avait aucune pression. Ceux qui arrivent maintenant sont plus exposés.* » Et les dirigeants se sont déjà faits à l'idée que ceux-là aussi partiront un jour.

« *Nous payons le prix de la réussite,* résume Robert Budzynski. *D'ailleurs, les autres équipes françaises commencent à leur tour à éprouver les mêmes difficultés que nous.* » Qu'un demi-finaliste de la Ligue des champions se retrouve à la dérive dans son propre championnat la saison suivante n'est en fait qu'une caricature de ce qui pourrait guetter l'ensemble du football français dans une Europe en pleine révolution après l'arrêt Bosman.

A son tour, Auxerre, qui reçoit les Nantais, jeudi 19 septembre, commence à se dire qu'un titre de champion de France n'est pas simple à assumer. « *Face aux monstres financiers qui nous entourent, nous ne pourrons durer que par la créativité* », affirme Robert Budzynski. Si Nantes trouve des solutions, tout le football français ne demande qu'à en profiter.

Benoît Hopquin

Bernard Lama sera indisponible pendant plusieurs semaines

BERNARD LAMA a été opéré, lundi 16 septembre, dans une clinique parisienne. Le gardien de but du Paris-Saint-Germain et de l'équipe de France souffre d'une lésion du *ménisque* externe du genou droit, mais les ligaments ne sont pas touchés. Dimanche 15 septembre, lors de la rencontre entre le PSG et Cannes, Bernard Lama avait préservé l'inviolabilité de sa cage au prix fort. En stoppant le *penalty* du Cannois Laurent Charvet, il était mal retombé sur son genou droit. Il avait du être évacué et remplacé par Vincent Fernandez, qui assurera l'intérim du portier parisien jusqu'à son rétablissement.
Indisponible pour une période de un à deux mois, le gardien devrait donc être absent pour le match amical entre la France et la Turquie, le 9 octobre au Parc des Princes, ainsi que lors des deux rencontres du deuxième tour de la Coupe des coupes, les 17 et 31 octobre. Vincent Fernandez devra prolonger la série de Lama, qui n'a pas encaissé un but depuis sept matches. A vingt et un ans, Fernandez a été formé au Paris-Saint-Germain. Lors de la saison 1995-1996, il avait joué à Châteauroux, club de deuxième division.

Arsène Wenger officiellement entraîneur d'Arsenal

ARSÈNE WENGER a signé un contrat de trois ans avec Arsenal, un des plus prestigieux clubs de football de Londres, pour un montant de 2 millions de livres (16 millions de francs). Agé de quarante-sept ans, il devient le premier entraîneur français à diriger une équipe anglaise, au sein de laquelle il retrouvera deux joueurs français, Rémy Garde et Patrick Vieira. Annoncé depuis plusieurs semaines, ce transfert a été officialisé, lundi 16 septembre, par les dirigeants anglais. Arsène Wenger entraînait le club japonais Nagoya Grampus Eight. L'entraîneur devrait disposer de 160 millions de francs pour effectuer son recrutement, mais il devra également surmonter le mauvais début de saison de son équipe, battue (3-2) sur son terrain par Mönchengladbach en match aller du premier tour de coupe de l'UEFA, et seulement classée dixième du championnat d'Angleterre.

■ **Les footballeurs anglais vont être soumis à un éthylotest** après les matches et les entraînements, a annoncé la fédération anglaise, lundi 16 septembre. Cette décision intervient quelques jours après que le capitaine d'Arsenal et de l'équipe d'Angleterre Tony Adams eut admis être alcoolique. Un joueur déclaré positif ne sera pas sanctionné, sauf s'il commet une faute grave sur le terrain. – *(AFP.)*

■ **CYCLISME : Lance Armstrong rejoint l'équipe cycliste Cofidis** pour deux ans. Champion du monde sur route 1993, vainqueur de la Flèche wallonne 1996, Armstrong courait pour Motorola depuis 1992. Il sera le chef de file de la nouvelle formation dirigée par Cyrille Guimard. Cofidis a recruté entre autres Francis Morean et Christophe Capelle, champions olympiques de poursuite par équipe à Atlanta, Laurent Desbiens et Nicolas Jalabert, frère cadet de Laurent.

■ **PLONGÉE EN APNÉE : Umberto Pellizari a amélioré le record du monde** en apnée *no limit* (plongée avec un lest et remontée à l'aide d'un ballon), en plongeant à 131 mètres, lundi 16 septembre, au large de la côte est de la Sardaigne. L'Italien, âgé de trente et un ans, est resté 3 min 33 s dans l'eau. Lundi 9 septembre, avec 110 mètres, il avait déjà battu le record de plongée en poids variable (plongée avec un lest, remontée sans aide extérieure).



A table chez Sylvester !

Planet Hollywood s'est installé sur les Champs-Élysées il y a un an. Dirigé par une poignée d'acteurs américains, ce restaurant fait l'éloge du cinéma et de la cuisine californienne

LE TEMPS où de Gaulle mettait son veto à l'installation sur le territoire d'une fameuse marque de ketchup est déjà loin. Quoi ? De la sauce tomate dans mon bourguignon. Jamais ! C'est fait, mon général. Il arrive par pipe-lines, aujourd'hui, le ketchup. Les stations-service Mc Donald's de banlieue, et maintenant celles de la ville, le distribuent sans compter à qui veut en bénéficier. Presque gratuitement.

Ne prenons pas peur, ne nous réfugions pas derrière nos bouts de silence qui en disent long et nos génuflexions si commodes, quoique un peu rouillées, devant le saint ordre de la sainte élégance à la française. Celle-là, pour peu que l'on ait en portefeuille un bref larcin de bonnes manières, existera toujours. Constatons seulement ce qu'il faut constater.

Comme Freud débarquant aux Etats-Unis et murmurant à l'un de ses assistants *« Ils ne savent pas que nous leur apportons la peste »*, le premier GI offrant la première tablette de bubble-gum au premier Français rencontré sur le difficile chemin de la victoire apportait « lui aussi » une diablerie dont nous aurions du mal à nous passer. Le grand pays ne pouvait que pousser son avantage et bientôt nous faire adopter des rites qui étaient si contraires à nos vieilles coutumes qu'ils mirent immédiatement le feu à nos maquis trop secs. Ils brûlent toujours.

PATRONS DE CHOC

Le dernier incendie en date s'est déclaré en août 1995, avec l'installation, sur les Champs-Elysées, d'un endroit [illegible] américanisé, à l'enseigne sans détour de Planet Hollywood. Tout Paris le connaît sauf ceux qui n'y mettront jamais les pieds. Ils auront tort. Voilà le modèle même de l'enclume sur laquelle nous n'allons cesser de frapper pour arrondir, ou réduire, les grands frissons et les plaisirs ambigus qui vont nourrir une partie du temps libre de ce tournant du siècle.

Et de drôle de manière. Il ne s'agit que d'un restaurant un peu vaste – entre 1 500 et 2 500 couverts par jour, le record est à 3 000 –, mais patronné par des apôtres de choc, des gros bras célestes, des rédempteurs sans obligation de faire dans la finesse. Regardons bien l'affiche : Bruce Willis, Sylvester Stallone, Arnold Schwarzenegger ; avec une dame pour adoucir la proposition, Demi Moore. Une équipe. A leur actif, les fantasias les plus acrobatiques du cinéma d'action de l'époque, les exploits les plus rocambolesques, les missions les plus tangentes. Des héros, vagues sauveurs d'un ordre positionné par des scénaristes à l'âme simple et à la plume très sûre.

De San Diego à Helsinki, de Miami à Hongkong, de Barcelone à Djakarta, de Moscou à Beverly Hills, une trentaine de Planet Hollywood sont déjà en orbite ou sur le point d'être lancés. Mieux que de la fureur, de l'impatience. Les quatre compères associés dans l'affaire font doucement monter la pression. Le public se les arrache. Quand ils se pointent sur les planches de l'un de leurs théâtres aux armées, les clients les acclament comme des César. *Ave* Bruce, *ave* Schwarzy ! L'œil embué, la main encore longtemps tendue après leur départ.

Rigolards, marxbrothérisés au cordon Bickford, ces nouveaux chevaliers de l'Apocalypse font diversion et amusent leur monde en attendant que tout ça pète un peu sérieusement. Qu'il y ait des chapelles où l'on puisse venir donner un peu de ronds pour leur bonnes œuvres et déposer des fleurs en papier-monnaie à leurs effigies, voilà la riche idée. L'organisateur suprême de cette chaîne de solidarité et ses aides ont su agencer avec efficacité la mise en mouvement de la lourde et pressante demande.

Et il n'est pas si mal fait que ça, remarquablement mené même, ce travail d'accueil, cette prise en charge de toute une population de boat-people à la recherche de la vedette promise. Il ne faut pas décevoir ; canaliser seulement. Parce qu'ils sont nombreux à souhaiter vouloir approcher les réalités du mythe. Très nombreux, très demandeurs, très persuadés. C'est l'avalanche aux portes, la grande presse, la trouille de voir fuir le héros de passage par la sortie des artistes sans l'avoir chopé un petit coup. Mini-espoir, mais espoir quand même.

L'endroit est des plus vastes. Il est installé dans les murs de l'une des premières versions du Lido, dont on a astucieusement conservé l'ambiance générale en lui donnant un côté musée du cinéma pour tous, qui est la très fine astuce. Capharnaüm tout à fait magique. Du plafond étoilé façon Rex s'inclinent vers le mangeur une maquette de sous-marin, une moto de la police californienne, un gros morceau du requin des *Dents de la mer*. Sévèrement enchâssés de verre blindé, une multitude de reliques proposent quelques-uns des temps forts de films à succès. Un ciré noir, une paire de bottes, deux revolvers, un serpent empaillé, une veste rouge, une robe du soir... La notice explicative n'est jamais loin.

La file d'attente on ne peut retenir sa table a maintenant progressé. De l'avenue, elle vient de déborder les derniers barrages et bénéficie désormais de la vue. Et du son. Il est considérable, énorme, invincible. On ne pourra parler à son plus proche voisin que muni d'un porte-voix. Ce tonnerre a une mission : il alerte sur les séquences que projettent les écrans et renvoie aux bandes originales des images. Communautaire et convivial, universel et rassurant, il est aussi éducatif. Nécessaire.

CUISINE SANS SOUCI

Ce grand bain de fureur ne gêne ni cette dame en tchador et téléphone portable ni ces hommes d'affaires avec leurs cartables en cuir et leur avion à prendre, encore moins cette grand-mère à la poursuite de ses petits-enfants et sûrement pas la bande de jeunes Noirs de banlieue, casquettes réglementaires vissées à l'authentique, qui viennent d'attaquer leur « Hollywood bowl » salade, betterave, poulet, lardons, tomates, olives et cheddar.

A rythme régulier, par voie de spots incisifs, Bruce, Arnold, Demi et Sylvester font savoir à leurs nouveaux amis qu'ils ont vraiment de la chance de se trouver là où ils se trouvent. Quelle fête ! Entièrement à l'américaine. Les serveurs et les serveuses font leur travail comme on leur a appris : vite et avec le sourire. Les plats sortent d'un ordinateur compréhensif et bon garçon. C'est une cuisine sans soucis, éclairée par une légère proposition de mise aux normes d'un nouvel ordre mondial et de tempérament plutôt californien très mangeable. Le message est clair : vers la fin de l'ennui en solitaire et du goût individuel comme échelle de valeur. Hollywood les cœurs ! Planétons tous les enfants !

Jean-Pierre Quélin

★ Planet Hollywood, 78, avenue des Champs-Elysées 75008 Paris. Tél. : 53-83-78-27. Tous les jours. Pas de réservation. Service jusqu'à 1 heure du matin. Carte : environ 150 F.

Les olives des Baux

Un noyau fusiforme, une pulpe charnue : quoi de plus banal qu'une olive ? Immangeable à l'état naturel, le fruit doit subir une désamérisation plus ou moins importante selon qu'on le cueille avant maturité – verte – ou bien jusqu'à maturation complète – noire.

Hélas, la chair de l'olive est triste. Confinée dans une eau souvent additionnée d'acide citrique ou ascorbique, le fruit pasteurisé, ramolli, n'invite ni à la poésie ni à la gastronomie. Il existe toutefois une courte saison de quelques mois où l'on peut, principalement à Marseille et dans sa région, déguster l'escachado, une olive qui a du goût. C'est dans la vallée des Baux-de-Provence qu'on casse depuis le début du siècle ces premières olives récoltées dans l'année. La date du début de la cueillette est capitale. A partir de la fin du mois d'août, les producteurs surveillent leur verger et brisent quelques fruits pour voir si la montée de l'huile, la lipogenèse, a commencé. Les olives vertes sont immatures, mais ne doivent pas l'être trop, sous peine de donner au fruit un goût de bois prononcé. D'après André Arnaud, confiseur d'olives depuis un demi-siècle à Fontvieille, le 5 septembre, la date collégialement choisie cette année, était un peu trop hâtive. Les fruits ainsi récoltés à la main (une bonne oliveuse en ramasse de 8 à 12 kilos par heure) sont ensuite calibrés pour éliminer les plus petits, puis leur chair est cassée, en prenant bien soin de ne pas abîmer le noyau. Ce cassage a pour but d'enlever de l'amertume à l'olive.

Cette désamérisation était autrefois obtenue uniquement par des trempages successifs dans de l'eau. Les confiseurs provençaux, jugeant sans doute l'opération longue et fastidieuse, ont accéléré le processus en ajoutant de la soude caustique à certains bains. Ils continuent en revanche d'ajouter de grandes brassées de fenouil sauvage dans la saumure de ces olives cassées et, plus que tout, ils ne les pasteurisent pas, ce qui fait la différence.

L'intégrité du fruit présente toutefois quelques inconvénients. Vendue souvent en vrac, sur les marchés et chez les charcutiers, cette olive de la vallée des Baux a tendance à s'oxyder très vite. Pour pallier cela, un seul remède, la présenter dans des meubles réfrigérés. C'est aussi la meilleure façon de la faire voyager, et quitter un peu ce département des Bouches-du-Rhône où les deux tiers de la production sont revendus aujourd'hui. Bernard Martin, confiseur réputé de Maussane-les-Alpilles, propose ainsi pour la première fois cette année dans les rayonnages réfrigérés de quelques supermarchés de la région parisienne ses bocaux d'olives cassées. Il n'est d'ailleurs pas le seul à vouloir rendre l'olive moins banale, la coopérative du Nyonsais a lancé il y a peu un délectable *« croquet aux olives noires de Nyons »*. C'est un traiteur de Carpentras qui a mis au point pour eux ce biscuit apéritif hors norme à la farine d'épeautre, aux amandes de Provence, et aux olives bien sûr.

Guillaume Crouzet

★ Olives cassées de la vallée des Baux. Dans le Midi : « Tropic apéro », 30 F environ les 500 g. A Paris : « Jean Marin », 35 F environ les 450 g. Croquets aux olives noires de Nyons, 26 F environ les 100 g. Expéditions possibles, renseignements au 75-26-03-44.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

VIN ET MARÉE

■ Jean-Pierre Durand, patron de La Luna, reprend Les Armes de Bretagne, maison célèbre vaincue à l'issue d'un lent déclin. Le décor a été conservé, provisoirement souhaitons-le. La cuisine, enjouée et inventive, n'a plus grand-chose à voir avec les préparations d'antan. Les crevettes roses bretonnes sont poêlées au thym ou bien enveloppées en galettes au chou vert. Acras de morue, supions à l'ail doux, sardines grillées. C'est la cuisine d'aujourd'hui : on apprête à nouveau le poisson en valorisant sa fraîcheur et sa qualité. Pas de sauce, des jus, des aromates. Les nostalgiques conserveront leurs faveurs au homard entier breton ou à la sole des sables au beurre doux ; aux autres, le bar grillé, les rougets de Noirmoutier, l'espadon blanc à l'échalote ou l'aile de raie gribiche, autant de prétextes à la dégustation d'un vin frais de Loire que propose une carte bien courte. Immense baba au rhum (pour deux). Service diligent. Entrées et desserts : 38 F. Plats : moins de 100 F (à l'exception de la sole et du homard). A la carte, compter : 170 F (sans le vin).

★ Paris, 108, avenue du Maine (75014). Tél. : 43-20-29-50. Tous les jours. *Même enseigne boulevard Murat.*

LE LOTUS BLEU

■ C'est un bien modeste restaurant familial vietnamien établi depuis plus de vingt ans rue de Bourgogne, où il passe presque inaperçu. Un couloir, une mezzanine, pierres et poutres apparentes, que l'on a le loisir de contempler quand le service est débordé. Mais l'on aura plaisir à déguster le *pho* (prononcer « feu »), la soupe tonkinoise parfumée. Les boulettes (porc, crabe) à la vapeur – les *dim-sum* – précèdent les plats cuisinés, le poulet à la citronnelle accompagné de légumes croquants, le bœuf à la crème d'arachide ou bien au curry *win daï*. C'est une cuisine du moment, préparée avec de bons produits. Rien de miraculeux dans cette modeste adresse, sinon une grande honnêteté d'exécution et un climat attentif et détendu. Menus 75 F et 175 F. A la carte, compter 150 F.

★ Paris, 45, rue de Bourgogne (75007). Tél : 45-55-18-89. Fermé dimanche.

WILLI'S WINE BAR

■ Le Willi's est un lieu délicieux pour la cérémonie du « happy hours » autour d'excellents xérès et manzanillas, l'une des rares collections de Paris. Révolution copernicienne chez nos amis anglais, Mark Williamson, de retour derrière son bar, nous offre pour la rentrée un menu-carte à 140 F au déjeuner, et 180 F le soir. On peut aussi commander un seul plat, et le vin au verre. Une formule de liberté qui permet d'associer, pour une centaine de francs, une fameuse terrine de pintade avec un verre de lynch-bages 1993. Une dizaine d'entrées – parmi lesquelles la délicate marinière de moules et coques à la coriandre fraîche — et autant de plats : le sauté d'agneau aux épices et semoule aux olives, ou le canard sauvage aux airelles et sa rôtie (avec un léger supplément), qui augure bien de la saison du gibier. Cette cuisine honnête servait de support à un château de pibarnon 1988, un bandol à l'expression un peu bridée, surtout en comparaison de l'hermitage 1986 de Guigal, où jouait délicatement la magie du cépage syrah. Service toujours attentif, aimable et anglo-saxon. Cave : le meilleur de la vallée du Rhône. Menu carte : 140 F (midi) et 180 F (soir).

★ Paris, 13, rue des Petits-Champs (75001). Tél : 42-61-05-09.

Brasseries

LE TOURVILLE

■ Une de ces immenses et classiques brasseries parisiennes, celle-ci établie en pleine lumière, près de l'Ecole militaire, où l'on voit parfois des officiers supérieurs en grand uniforme. Comptoir, d'abord, vaste et accueillant. L'on y grignote. Terrasse confortable, abritée, chauffée en demi-saison, plus les recoins ombreux de l'intérieur. Un décor années 50 pour amoureux, solitaires, ou maniaques de la « racontouze », comme disait Zazie. Des viandes, c'est la fête des viandes, en pavé, en tartare, en bavette. Filets, côtes, entrecôtes, cœur d'aloyau avec garniture choisie, de vraies frites. C'est l'orgueil de la maison, ainsi que les certificats de bonne conduite des vaches, exhibés à la demande. Un recours du côté du poisson, mais modeste, avec brochette de mer sauce choron (vieille histoire !). Une grande carte classique par ailleurs, une kyrielle de desserts. Carte des vins modeste et à prix raisonnables, et menus avantageux (75 F, 115 F, 165 F), un accueil attentif, voilà quelques raisons d'encourager ce type d'établissement, lorsque le merveilleux Louis XIV vient d'être condamné à devenir un Hippopotamus.

★ Paris, 1, place de l'Ecole-Militaire (75007). Tél. : 47-05-44-48. Tous les jours.

LE PIED DE COCHON

■ *« Tous les chemins mènent au Pied de cochon »*, proclamait fièrement l'ancienne ardoise affichée du côté noble, c'est-à-dire le zinc, où chevillards, forts des Halles et veilleurs de nuit, accoudés fraternellement, dégustaient le plat du jour, en regardant passer le joli monde qui montait à l'étage. Plus de zinc, plus de fauchés, mais une cuisine de tradition Pied de cochon, dont le fleuron est la « tentation de saint Antoine », soit queue, museau, oreille et pied de cochon. La cuisine, dirigée par Jacques Hébert, est centrée sur quelques spécialités : soupe à l'oignon, cochonnailles et viandes. Un banc d'huîtres – merveille de la technique – fonctionne toute l'année. Le service est très attentif et la clientèle choisie n'est pas faite de revenants. Parisiens et touristes mêlés sont assurés de trouver ici des produits de qualité, sinon originaux, devant ce qui est à présent un espace vert, sinon un jardin, apprécié, et de nouveau fréquentable. Menu 169 F. A la carte, compter 250 F.

★ Paris, 6, rue Coquillière (75001). Tél. : 42-36-11-75. Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

هكذا من الأصل

Temps ensoleillé au nord

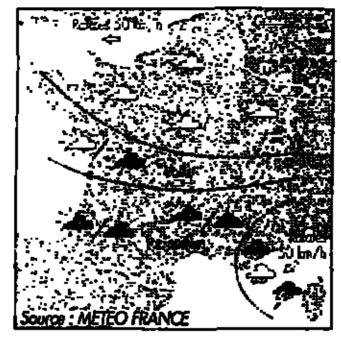
L'ANTICYCLONE situé sur les pays scandinaves continue à protéger la moitié nord du pays, soumise à un flux d'est assez frais. Les ondes pluvieuses se succèdent sur les régions méridionales, dans un régime d'ouest.

Mercredi, sur le littoral de la Manche, dans le Nord, le Bassin parisien, la région Champagne-Ardenne, l'ouest de la Lorraine, le soleil sera radieux. L'Alsace et les Vosges connaîtront également une très belle journée, l'aggravation nuageuse n'intervenant qu'en soirée. Dans le sud de la Bretagne, le sud des pays de la Loire, le Poitou, le Berry, le Maconnais et la Franche-Comté, les passages nuageux d'altitude ne seront pas trop menaçants et le soleil fera quelques percées. Cependant, les hauteurs jurassiennes pourront subir une ondée en fin de journée.

Plus au sud, les nuages seront largement prédominants des Landes au nord du Massif Central, à la région lyonnaise et à la Savoie. Des bancs de brouillard seront observés en début de matinée dans la région Rhône-Alpes. En cours d'après-midi, les ondées se multiplieront de l'Aquitaine au Massif Central. En Provence, sur la Côte d'Azur et en Corse, la journée commencera dans la grisaille, avec des pluies parfois assez soutenues et orageuses. Les pluies s'estomperont l'après-midi sur le continent par l'ouest, alors qu'elles persisteront dans l'île de Beauté. Enfin, des Pyrénées au Languedoc-Roussillon, les nuages occuperont également le ciel. Des averses se déclencheront l'après-midi, avec là aussi des manifestation orageuses locales. Le vent d'est à nord-est se fera sentir sur la moitié nord, particulièrement sur les sites exposés de la Manche, où il soufflera en pointes à 50 km/h, ainsi que sur le littoral varois.

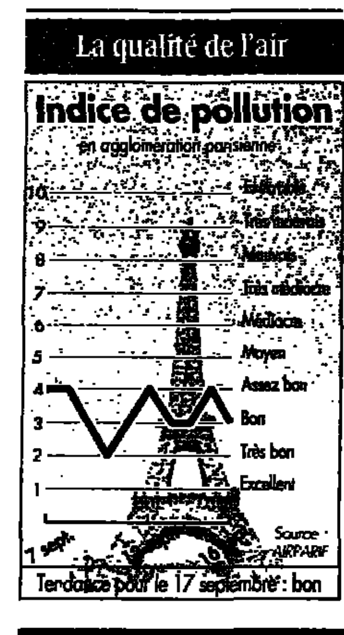
Les températures minimales seront basses dans le quart nord-est, de 4 à 8 degrés (localement 2 degrés dans les Ardennes). Il fera de 9 à 12 degrés en Bretagne et de 13 à 15 degrés dans les régions sud, localement 17. L'après-midi, le thermomètre ne dépassera pas 20 degrés du Bassin parisien aux frontières du nord du pays. Il fera à peine plus chaud dans les autres régions, avec de 19 à 21 degrés, parfois 23 près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

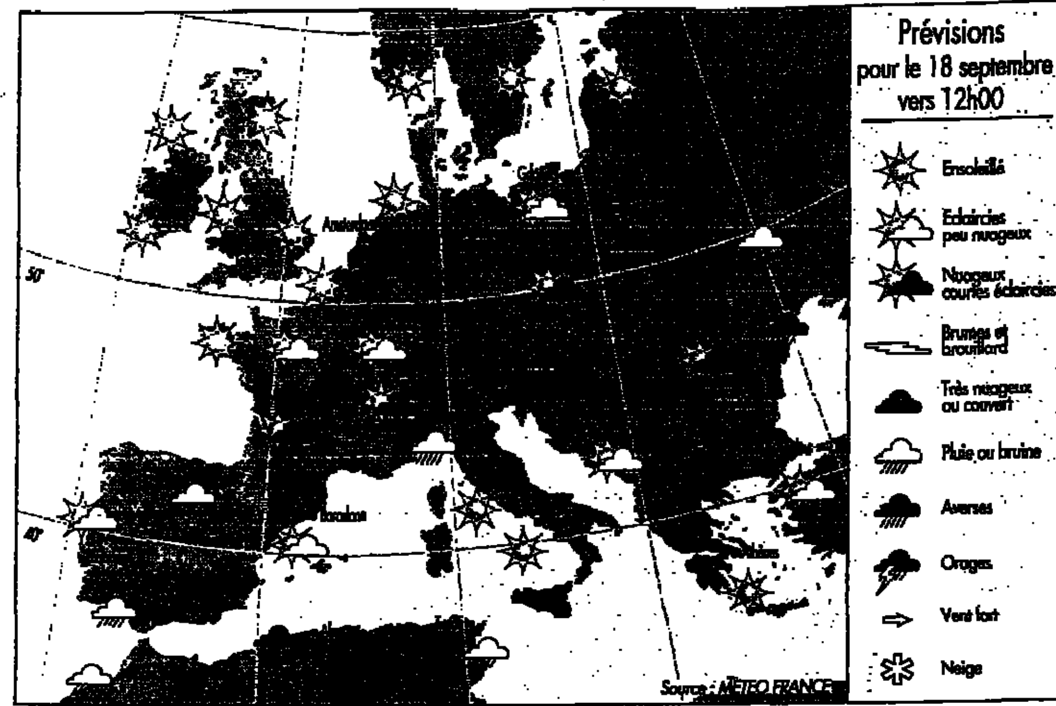


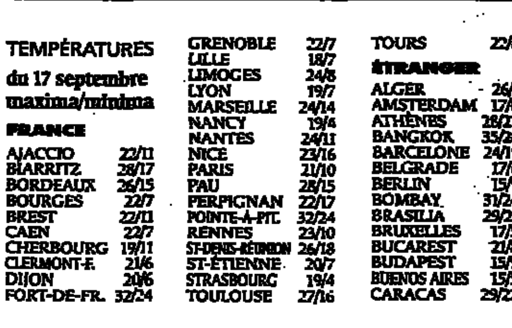
Prévisions pour le 18 septembre vers 12h00

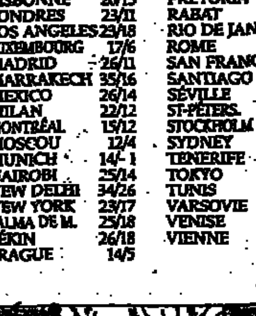
La qualité de l'air



Tendance pour le 17 septembre : bon







TEMPÉRATURES du 17 septembre maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	22/7	TOURS	22/8	CHICAGO	19/10	LISBONNE	20/15	PRETORIA	24/14
AJACCIO	22/11	LILLE	18/7	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	16/8	LONDRES	23/11	RABAT	28/16
BIARRITZ	28/17	LIMOGES	24/8	ALGER	26/-	DAKAR	31/25	LOS ANGELES	23/18	RIO DE JAN.	24/19
BORDEAUX	26/15	LYON	19/7	AMSTERDAM	17/6	DUBAI	36/23	LUXEMBOURG	17/6	ROME	23/12
BOURGES	22/7	MARSEILLE	24/14	ATHÈNES	28/22	DUBLIN	18/12	MADRID	26/11	SAN FRANC.	19/12
BREST	22/11	NANCY	19/4	BANGKOK	35/28	FRANCFORT	18/4	MARRAKECH	35/16	SANTIAGO	31/6
CAEN	22/7	NANTES	24/11	BARCELONE	24/19	GENÈVE	17/5	MEXICO	26/14	SÉVILLE	26/16
CHERBOURG	19/11	NICE	23/16	BELGRADE	17/6	HANOÏ	30/25	MILAN	22/12	ST-PÉTERS.	12/4
CLERMONT-F.	21/6	PARIS	21/10	BERLIN	15/9	HELSINKI	9/4	MONTRÉAL	15/12	STOCKHOLM	15/4
DIJON	20/6	PAU	28/15	BOMBAY	31/24	HONGKONG	31/26	MOSCOU	12/4	SYDNEY	31/20
FORT-DE-FR.	32/24	PERPIGNAN	22/17	BRASILIA	29/21	ISTANBUL	21/15	MUNICH	14/-1	TENERIFE	31/22
		POINTE-À-PIT.	32/24	BRUXELLES	17/5	JAKARTA	33/24	NAIROBI	25/14	TOKYO	27/20
		RENNES	23/10	BUCAREST	21/8	JÉRUSALEM	27/25	NEW DELHI	34/26	TUNIS	28/18
		ST-DENIS-RÉUNION	26/18	BUDAPEST	15/9	KIEV	9/6	NEW YORK	23/17	VARSOVIE	10/8
		ST-ÉTIENNE	20/7	BUENOS AIRES	15/5	KINSHASA	30/11	PALMA DE M.	25/18	VENISE	21/13
		STRASBOURG	19/4	CARACAS	29/22	LE CAIRE	32/19	PÉKIN	26/18	VIENNE	14/10
		TOULOUSE	27/16			LIMA	19/15	PRAGUE	14/5		



Situation le 18 septembre, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 20 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La Maison de l'Unesco à Paris

LE 18 SEPTEMBRE, l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture) s'installera à Paris. Son secrétariat provisoire, à la tête duquel est placé le docteur Julian Huxley, frère du romancier Aldous Huxley et petit-fils du célèbre biologiste du même nom, quitte Londres pour occuper l'hôtel Majestic, qui devient le siège de cette nouvelle organisation internationale. Il s'appellera désormais Maison de l'Unesco.

La création de l'Unesco fut décidée à Londres en novembre dernier, au cours d'une conférence où la France était représentée par M. Léon Blum. Son prestige et son ascendant personnel ont largement contribué à faire désigner Paris comme centre d'une institution qui affirmera le rayonnement intellectuel de notre capitale. Son choix, dans une période comme celle-ci, témoigne qu'elle n'a rien perdu aux yeux du monde de la réputation qu'elle possède depuis le Moyen Age.

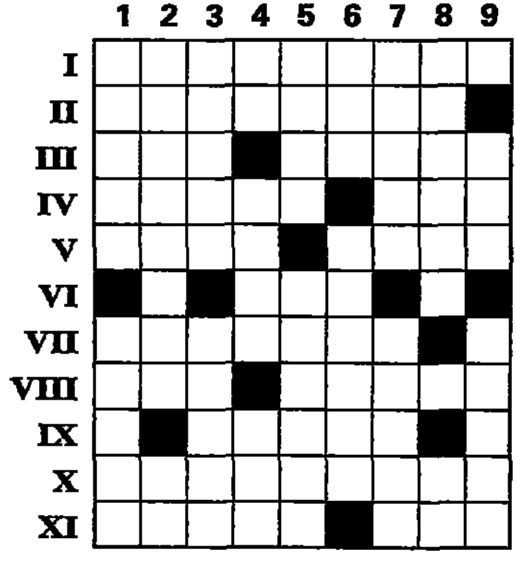
C'est déjà à Paris que siégea, entre les deux guerres, l'Institut de coopération intellectuelle, rattaché à la Société des nations. Henri Bergson avait présidé la commission internationale chargée de l'organiser. Plus tard s'y joignit, à Genève, un bureau international de l'éducation.

L'Unesco, en prenant la succession de ces deux organismes, se propose de donner à son action une importance beaucoup plus grande. Elle comprendra plusieurs sections, toutes dirigées par des personnalités éminentes. Plus de vingt-deux nationalités ont fourni les cadres des principaux collaborateurs de l'Unesco, dont le personnel comprendra environ quatre cents personnes. Toutes les nations peuvent y adhérer, même sans faire partie des Nations unies.

R. L.
(18 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6911



HORIZONTALEMENT

I. Faire avancer au plus vite. – II. On peut sauter dessus quand elle se présente. – III. Peut être idéal pour le psychanalyste. Que l'on a fait sauter. – IV. Il en faut cinq pour avoir un train. On le jette dans l'eau pour le faire crever. – V. Pays. Brute quand elle monte. – VI. Une troisième personne. – VII. Célébrité d'Orléans. – VIII. Delibes, pour ses amis. Etat d'Arabie. – IX. Cours-sur-Loire, dans la Nièvre. – X. Recherché par des gens qui ne craignent pas le marasme. – XI. S'il est joli, ce n'est pas plat. Dans la Loire.

VERTICALEMENT

1. Peut faire venir l'eau à la bouche. Plus apprécié dans la tête que dans l'aile. – 2. Qui se rapporte à l'image. Dans l'alternative. – 3. Laisser assis. Bipèdes à cornes. – 4. Un peu de tabac. Coule en Afrique. Service ancien. – 5. Pas de bon goût. Un grand voyageur. – 6. Victoria, au départ. Un vieux satyre. – 7. Couleur de mer. Est mis dans la potée. – 8. Evoque une blancheur inquiétante. Conjonction – 9. Un village bien conservé. Fournit une pomme.

SOLUTION DU N° 6910

HORIZONTALEMENT

I. Forestier. – II. Oriflamme. – III. Ne. Fi I Pie. – IV. Directes. – V. Uléma. Ter. – VI. Laï. Buse . – VII. Feintée. – VIII. Te. Dupe. – IX. Mi. Sées. – X. Eon. Gaète. – XI. Epouser.

VERTICALEMENT

1. Fondu. Fumée. – 2. Oreille. Io. – 3. Ri. Réait. Né. – 4. Efféminés. – 5. Sliça. Ego. – 6. Ta. Bedeau. – 7. Impétueuses. – 8. Emises. Té. – 9. Rée. Révéler.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Le nombre des vols en retard au départ des principaux aéroports français a augmenté sensiblement en juillet par rapport au mois précédent. Le pourcentage des vols retardés de plus de quinze minutes est passé de 26,42 % à 27,38 % et celui des vols retardés de plus d'une heure de 3,10 % à 3,62 %. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie Northwest Airlines a augmenté le nombre des tarifs promotionnels qu'elle propose sur son site Internet. Sous certaines conditions, les utilisateurs d'Internet peuvent obtenir des billets à prix réduit de 70 %. – *(Bloomberg.)*

■ **RUSSIE.** La Russie va construire une ligne de chemin de fer qui contournera la Tchétchénie. Longue d'une centaine de kilomètres, cette ligne permettra de relier directement le sud de la Russie avec le Daghestan, l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan sans passer par la Tchétchénie. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** Les chemins de fer fédéraux proposent aux passagers empruntant les lignes Genève-Berne et Genève-Brigue de voyager dans la locomotive avec le mécanicien, moyennant un supplément de prix (entre 150 et 500 francs) et une réservation faite une semaine à l'avance. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE.** Selon un bilan officiel, le tourisme tunisien a connu une nette reprise durant le mois d'août, qui a permis d'atténuer les résultats négatifs du début de la haute saison. Outre Tunis (–7,7 %), les régions touristiques de Tozeur, au sud du pays, et de Tabarka, au nord-ouest, ont enregistré des baisses d'activité de 2,1 % et 1,8 %. Si les Allemands et les Britanniques ont été moins nombreux que d'habitude à visiter la Tunisie entre janvier et août, les Français, les Italiens et les touristes d'Europe de l'Est, Russes, Tchèques et Polonais, ont été plus nombreux. – *(AFP.)*

■ **ILE-DE-FRANCE.** La circulation du RER entre Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et les deux gares de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle sera interrompue du 30 septembre au 25 octobre à partir de 21 h 15, à l'exception des nuits du samedi et du dimanche. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 19 septembre

■ **MARAIS** : sept des plus vieilles maisons de Paris (50 F), 10 h 30, place Baudoyer devant la mairie du 4e (Paris autrefois).

■ **LES PASSAGES DU FAUBOURG SAINT-DENIS** (55 F), 10 h 30, sortie du métro Château-d'Eau, côté numéros impairs (Pierre-Yves Jaslet).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS**, 10 h 30 (50 F), sortie du métro Saint-Paul (Odyssée) ; 11 heures et 15 h 30 (50 F), sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti) ; 15 heures (50 F), sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture française du XVIIIe siècle, 11 h 30 ; les peintures de Mantegna pour le studio d'Isabelle d'Este, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11 avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DE PASSY** (35 F), 14 h 30, 2, rue du Commandant-Schloesing (Ville de Paris).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (50 F + prix d'entrée), 14 heures, devant l'entrée sur le parvis de Notre-Dame (Institut culturel de Paris).

■ **LE JARDIN DU LUXEMBOURG** (40 F), 14 heures, devant l'entrée côté place André-Honnorat (Sauvegarde du Paris historique).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (55 F), 14 h 30, devant les grilles du palais (Europ explo).

■ **LA PROMENADE PLANTÉE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée du jardin de la gare de Reuilly côté avenue Daumesnil (Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DES GOBELINS** (45 F), 14 h 30, angle du boulevard Arago et de l'avenue des Gobelins (Le Passé simple).

■ **LA RUE DU CHERCHE-MIDI** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Vaneau (Paris pittoresque et insolite).

■ **SUR LES TRACES DE L'ENCEINTE DE PHILIPPE AUGUSTE** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Odéon devant la statue de Danton (Monuments historiques).

■ **LES TEMPLES BOUDDHIQUES DU BOIS DE VINCENNES** (65 F), 14 h 30, sortie du métro Liberté côté escalier roulant (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE VIEUX VILLAGE D'AUTEUIL** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Eglise-d'Auteuil (Tourisme culturel).

■ **LA CONCIERGERIE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge dans la cour (Monuments historiques).

■ **DU CASTEL BÉRANGER** au square Jasmin, l'œuvre d'Hector Guimard (45 F), 15 heures, 14, rue La Fontaine (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL MEZZARA** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, rue La Fontaine (Paris et son histoire).

■ **L'HÔTEL ROZART** et la salle Cortot (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Malesherbes (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE SALM** (40 F + prix d'entrée), 15 h 15, 2, rue de Bellechasse (Approche de l'art).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société Cale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LYRIQUE **Leontyne Price quittait la scène en 1984. Depuis, la soprano américaine donne quelques récitals pour des galas de bienfaisance et surtout fait profiter de son savoir les élèves de la Juilliard School, où elle-même a été formée. ● LA COMPILATION presque exhaustive que la firme BMG publie ce mois-ci dans le monde entier est l'occasion de revenir sur cette carrière exemplaire. De *Porgy and Bess* à *Tosca*, la cantatrice noire a su maîtriser les styles les plus divers, en faisant de son interprétation d'Aïda un modèle probablement incomparable. ● UNE RENCONTRE à New York nous a permis de faire le point sur sa conception du chant et de rappeler les étapes importantes de sa carrière, jalonnée de complicités avec des personnalités aussi différentes que Samuel Barber, Francis Poulenc et Herbert von Karajan, sans oublier Richard Mohr, son *« mentor discographique »*.**

Leontyne Price, celle qui dialogue avec Verdi

De « Porgy and Bess » à « Tosca », la cantatrice noire américaine, qui triompha sur les plus grandes scènes du monde, nous offre un choix représentatif de son art. Le coffret de disques compacts qu'elle vient présenter à Paris réunit les moments les plus émouvants de sa carrière

ELLE EST AÏDA : elle le fut, mais elle l'est encore. C'est, aime-t-elle répéter, sa *« signature »*. Consciente du symbole que le personnage de Verdi peut représenter aux Etats-Unis, elle est allée jusqu'à écrire un livre pour enfants : *Aida as told by Leontyne Price* (Aida racontée par L. P.). La porte avait déjà été ouverte par la cantatrice de couleur Marian Anderson, mais Leontyne Price n'aime pas qu'on l'interroge sur le combat des Noirs pour conquérir la scène lyrique.

Elle préfère parler des styles vocaux, de la psychologie des personnages. Elle ne craint pas d'examiner dans les musées la pose, les vêtements, le maintien, le regard de modèles appartenant à l'époque ou à la culture des opéras qu'elle prépare. Elle ne se limite pas à l'interprétation d'un rôle : elle dialogue avec son *« ami Verdi »*. *« Il faut connaître non seulement son rôle*, dit-elle, *mais tous les autres rôles, tous les événements, toute la partition. »*

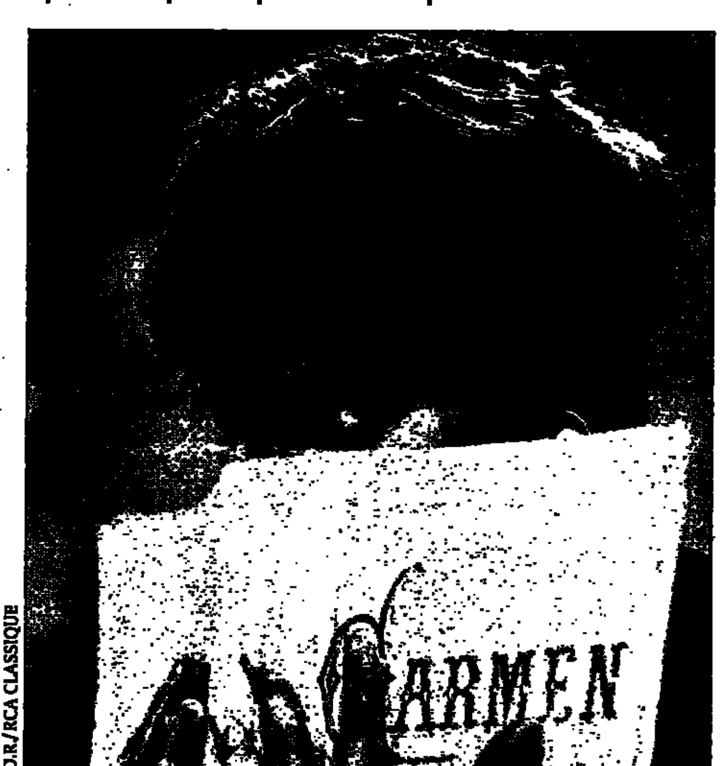
Elle est un mythe, elle en est consciente. Elle évacue la fausse modestie d'un éclat de rire. Incomparable verdienne, elle stupéfie par sa familiarité avec le chant français et elle s'en explique clairement. Si elle « est » les deux Leonora du *Trouvère* et de *La Force du destin*, elle n'oublie jamais ce qu'elle doit à Bess, qui fit sa gloire lors d'une tournée américaine et européenne en 1952, 1953 et 1954. Pour Mozart, elle reconnaît qu'on lui a parfois trouvé la voix trop *« chaleureuse »*, mais sa Fiordiligi, sa Donna Anna s'imposent par leur puissance exaltée. Strauss ne pouvait que suivre – il est vrai, plus en disque que sur scène. Les compositeurs contemporains se sont immédiatement intéressés à elle : Barber, Thomson, Poulenc découvrent en elle plus qu'un instrument et une stimulation, une véritable égérie comme le XVIII[e] et le XIX[e] siècle en avaient connu.

Qu'il y ait eu, autour d'elle, avant elle et peut-être après elle, d'immenses sopranos verdiens et pucciniens ne changera rien au caractère phénoménal de cette voix, à sa gamme d'expressions infinies, à sa couleur de bronze. Elle s'est inventé la fragilité bouleversante de Butterfly et de Liù. Elle s'est fondue dans les fluides vocalises de la Cléopâtre de Haendel.

ENFANT PRODIGE

Sa vie, sur laquelle elle demeure secrète, n'a pas la turbulence de celle d'autres divas. Mariée deux ans au baryton William Warfield, *« son Porgy »*, elle conclut sobrement : *« Ça n'a pas marché. »* Son frère, militaire à la retraite, est devenu son manager et, dit-elle, en quelque sorte, son *« père »*. *« Il me donne le sentiment que j'avais quand j'étais enfant et que je voyais mon père, le samedi soir, revenir de la scierie... »*

Née le 10 février 1927 à Laurel, Mississippi, dans une famille modeste, elle reçoit, à l'âge de cinq ans, un piano miniature et comprend tout de suite que la musique sera sa vie. Enfant prodige, elle donne des récitals de piano et s'intègre à des choeurs religieux, où sa voix est immédiatement remarquée. Elle participe aux offices, chante pour les soldats, obtient une bourse pour suivre des études musicales à l'université et remporte le concours de la Juilliard School – où elle enseigne à présent. Son premier rôle, à l'école, est Mrs Ford dans *Falstaff*. Dès le début des années 50, elle interprète *Porgy and Bess* et, au cours d'une tournée, *Quatre Saints en trois actes*, de Virgil Thomson, sur un livret de Gertrude Stein. Mais elle y tient un petit rôle (Sainte Cécile).



D.R./RCA CLASSIQUE

Elle donne ses premiers récitals à New York en 1953, où elle crée les *Chants de l'ermite*, de Barber. La NBC l'engage pour chanter en anglais à la télévision *La Flûte enchantée, Don Juan, Tosca, Le Dialogue des carmélites*, qu'elle créera en anglais sur scène à San Francisco, en 1957 : ce sont ses vrais débuts lyriques, selon elle.

Sa carrière prend alors son véritable envol grâce à Herbert von Karajan, qui la choisit pour chanter *la Flûte* à Vienne en 1958 puis *Aïda*, qu'elle venait de donner à Covent Garden, avant de reprendre le rôle sous la baguette de Solti, Leinsdorf, Matacic et d'autres. Accueillie triomphalement sur la scène du Metropolitan, elle devient, dès 1961, une « vedette de disque », multipliant les enregistrements et les représentations. Tosca devient son rôle de prédilection, toujours avec Karajan, qui la dirige à la Scala, où l'on commence à la juger l'égale de la Callas.

« Prima donna assoluta » du Met, elle chante cent soixante-seize fois, dans seize opéras, tout en menant une carrière internationale où alterneront sur scène Puccini, Verdi, Mozart, Tchaïkovski, Samuel Barber, Strauss, ainsi que des récitals d'extraits d'opéras, de *Lieder* et de negro spirituals.

Elle disait à Joseph Mc Lellan, en 1990 : *« J'ai quitté la carrière lyrique à une époque de mon choix : ce n'est pas elle qui m'a quittée. C'est très différent. J'ai choisi de quitter une phase de ma vie, une phase de ma carrière, sur la crête de la vague. Personne ne pourra jamais dire que l'on m'a écartée. »*

« JE SUIS UN CHÊNE »

On n'en doute pas un seul instant, tant tout paraît déterminé par une volonté implacable dans ce destin pourtant marqué par un don évidemment unique. *« Je suis un chêne, dit-elle, et jamais vous ne ferez d'un chêne un saule... »*

Elle s'est retirée de la scène il y a douze ans, mais lorsqu'on la voit s'avancer impériale sous son turban, le visage somptueux de jeunesse et de lumière, on sait que les planches sont toujours là. Ses yeux, étincelants et durs, regardent plus loin que vous : ils voient encore le public. Celui qui l'ovationna pendant quarante-deux minutes en 1961, au Metropolitan, après une représentation du *Trouvère*. C'est déjà la légende.

R. de C.

★ Mercredi 18 septembre à 18 h 30 au Virgin Mégastore (52, avenue des Champs-Elysées), Leontyne Price rencontrera son public au cours d'un débat animé par André Tubeuf. France-Musique consacre douze émissions d'une heure à « Leontyne Price, soliste », du 16 au 29 septembre (du lundi au vendredi à 19 h 05, et le dimanche à 15 h 30).

« Sincèrement, je suis totalement amoureuse de mon timbre de voix »

NEW YORK
de notre envoyé spécial

« Vous chantez très bien dans notre langue...

– Merci ! Mais je dois beaucoup à Florence Page Kimball. Ses cours étaient extrêmement complets, très attentifs au style des *lieder* allemands, de l'opéra italien, du chant français et de nos propres compositeurs. J'ai rencontré dans le salon de mon professeur chéri le maestro Francis Poulenc et Henri Sauguet. Florence Kimball avait longtemps vécu à Paris, et elle m'a probablement communiqué sa passion. Elle avait tout de suite compris que j'aimais les partitions françaises. J'adorais chanter en français ! Elle m'a toujours enseigné à être souple, flexible dans mes styles vocaux et musicaux. Elle m'a immédiatement incitée à faire des récitals.

» Mon premier récital contenait un cycle de Poulenc que j'ai mis très souvent dans mes programmes : c'est vraiment un de mes compositeurs préférés. Sa sœur était venue dans ma loge à la fin du concert. Elle était bouleversée, parce que, disait-elle, personne n'avait ainsi chanté les œuvres de son frère. Elle était heureuse et moi aussi. J'aborde la musique française avec le même bonheur que l'opéra italien. Mais la musique est la musique. Si elle vous rend heureux, chantez-la !

– Pouvons-nous parler de Berlioz ? Vous avez chanté *Les Nuits d'été*...

– Oui, c'est un de mes premiers enregistrements avec RCA et l'Orchestre de Chicago. Mais les rôles de ses opéras, comme *Les Troyens*, ne me convenaient pas. Il faut y consacrer sa carrière. Il est inutile de forcer les choses. De même Gounod et Massenet n'étaient pas faits pour moi. Des extraits peut-être, mais pas tout l'opéra. Pour une carrière qui dure, il faut savoir choisir. Pour l'opéra français, à moins d'être « la » Régine Crespin, cette immense artiste que j'adore et avec qui j'ai eu le plaisir de chanter à Dallas... Je suis américaine, les partitions de mes compositeurs me correspondent. Mais je ne peux pas être une autre Régine Crespin.

– Reste le cas de Carmen...

– Ah, *Carmen* ! J'avoue que je n'y aurais jamais pensé, si mon mentor, Herbert von Karajan, ne me l'avait proposé. Il le voulait non seulement pour le disque, mais aussi pour la scène. Malheureusement, j'étais prise à l'époque où il voulait le monter. J'étais vraiment désespérée. Mais je devais assurer l'ouverture du nouvel opéra, le Metropolitan, dans le rôle de Cléopâtre que mon cher ami, Samuel Barber, avait écrit spécialement pour moi. Vous savez, pour une Américaine, l'honneur d'inaugurer le Metropolitan ne pouvait être décliné. Nous nous sommes contentés de l'enregistrement et, finalement, c'était mieux pour moi.

» Même s'il y a en moi quelque chose du personnage, par son aspect provocant, et même si ma voix naturelle est très « crépusculaire », très sombre, c'est la couleur naturelle qui vient de mon sang, vous savez. Et alors que Karajan dirige l'orchestre de façon constamment lyrique et m'incitait à l'être moi-même, il voulait cette couleur de voix. J'avoue que je suis très fière de ce disque. Karajan a révélé quelque chose. C'était un tel plaisir. Enregistrer cet opéra, c'était comme... tomber amoureuse.

» Il ne faut pas considérer Carmen simplement comme une fille perverse qui n'a qu'à claquer les doigts pour collectionner les hommes. Je crois qu'elle aime jouer. Et cette impression, ma voix pouvait la donner. Cet enregistrement est un de ceux que j'écoute le plus souvent.

– Quelles étaient vos relations avec vos metteurs en scène ?

– Je n'ai jamais été très hystérique à propos de la mise en scène. Sauf une fois pour *Aïda*. Mais le public qui a contesté cette mise en scène a épargné mon interprétation personnelle, peut-être à cause de la couleur particulière de ma voix, à cause de ma liberté. Je n'ai jamais imposé une interprétation. Je suis convaincue que chaque chef, chaque metteur en scène doivent apporter une nouvelle lecture. Je n'ai jamais protesté.

» Et pourtant ! Pour l'inauguration du nouveau Metropolitan, j'aurais dû hurler au meurtre ! Je ne sais pas comment j'y ai survécu. Et le metteur en scène était un des plus grands sur terre, Franco Zeffirelli. Si je ne suis pas devenue folle, c'est un miracle. Mais il n'y avait aucune raison de discuter : comme tout était complètement nouveau, je n'avais aucun point de comparaison. J'aurais été capable de chanter la tête en bas. D'ailleurs, dans cette mise en scène, je l'ai pratiquement fait. Quand les chefs accélèrent le tempo, par exemple, je ne dis jamais : « Plus lentement ». Mais : « Pourquoi pas ? »

– Ecoutez-vous souvent vos propres enregistrements ?

– Absolument. C'est ma grande source de plaisir !

– Comment jugez-vous votre voix ?

– Elle est si belle qu'il n'y a pas de mots pour la décrire. Je suis très sérieuse. Je suis totalement amoureuse de mon timbre de voix. Sincèrement, je ne peux pas imaginer de plus grande joie que celle que provoque en moi ma propre voix. Elle m'apporte un bonheur que vous ne pouvez concevoir. Si l'on a la chance d'avoir un tel don du ciel et qu'on ne l'aime pas, je pense que l'on est fou. Et j'ai un vrai désir de partager ce plaisir.

– Etes-vous surprise par la voix qui sort de vous ?

– Je ne dirais pas « surprise ». Je suis absolument stupéfaite par sa beauté. Je suis stupéfaite qu'elle soit à moi. Je suis stupéfaite de ce qu'elle produit en moi. Ma voix est mon âme, ma voix, c'est moi : une unité. C'est ce que je suis, où je suis, comment je suis. Elle n'est jamais séparée de moi. Quand je produis le son, c'est moi. Mon chant est totalement lié à mon cœur. C'est par lui que j'atteins Dieu.

– Votre voix est si différente de celle des autres chanteurs. On a l'impression d'entendre quelque chose de matériel, pas simplement une voix.

– Je sais, certaines lettres m'ont dit cela. Je pense que j'y ai apporté les expériences de ma vie. Je sais que je suis une bonne personne, une personne qui éprouve des sentiments, qui aime, je suis forte. Toutes mes qualités, vous les entendez dans ma voix. Parfois, quand je chante, une liberté totale se déverse de moi. Je n'arrive pas à trouver les mots pour décrire la sensation que j'ai alors. C'est un son honnête, direct, sans complication. C'est un élément humain. Elle ne pourrait appartenir à personne d'autre. C'est ce que je dis à mes étudiants. Quand vous chantez pour moi, vous me dites qui vous êtes. Où vous êtes. Vous êtes à nu. Vous ne pouvez rien cacher.

– Mais une voix comme la vôtre, il n'y en a qu'une par siècle. N'est-il pas décourageant pour vos élèves de savoir qu'ils ne chanteront jamais comme vous ?

– Je commence par le leur dire. Mais mon travail consiste précisément à m'assurer qu'ils pourront être au mieux de leurs possibilités. Je ne peux pas leur donner quelque chose avec quoi, moi, je suis née. Je ne peux pas leur apprendre à être moi. A moins que... C'est sous le contrôle de l'Homme de l'Etage du Dessus...

– Etes-vous satisfaite du rôle de la musique dans l'Histoire ?

– Parfois je me dis que la musique est la seule chose qui restera de l'humanité. Je suis heureuse d'être une artiste, parce que l'art ne mourra jamais. Les compositeurs restent vivants. Mozart, Verdi ne partiront jamais. Par rapport à la froideur du monde, à la technologie, aux machines, seul l'art demeure. Même si je ne chante plus sur scène, l'art est là, près de moi. L'art ne mourra jamais, jamais. Je hais tellement ce par quoi ils essaient de remplacer la musique : ces synthétiseurs. Je dis : Vive la différence ! C'est tout ce qui nous reste. »

Propos recueillis par René de Ceccatty

Une carrière exceptionnelle en onze CD

THE ESSENTIAL LEONTYNE PRICE : un coffret de onze CD 09026-68153-2, accompagné d'un livret luxueux, relié et illustré de 236 pages. BMG Classics. Douze heures.

Leontyne Price a mené une double carrière : sur scène, où elle triompha dans les grands rôles verdiens, pucciniens et mozartiens, et en disque, où elle exploita, avec les conseils de son directeur artistique Richard Mohr, les possibilités fabuleuses de sa voix. Comme le révèle la présente compilation, presque exhaustive – on l'on trouvera aussi des *negro spirituals*, mais pas les incursions que la chanteuse fit à Broadway (*Right as the Rain*, BMG GD 82983), curiosité qui vaut le détour –, Leontyne Price sait modifier non seulement sa puissance et son émission, mais sa couleur de timbre.

Certes, sa voix, sculptée comme un métal fondu, est toujours reconnaissable, mais elle peut s'alléger considérablement : notamment dans des mélodies de Poulenc et de Fauré, enregistrées en 1959 avec David Garvey au piano. Sa voix est effilée, épurée, réduite à une émotion cristalline. C'est dans le même esprit qu'elle interprétera Liù dans *Turandot*, en 1960. La même année, elle donne à Ciociosan des accents déchirants de passion, avec des intensifications de puissance typiques de sa technique.

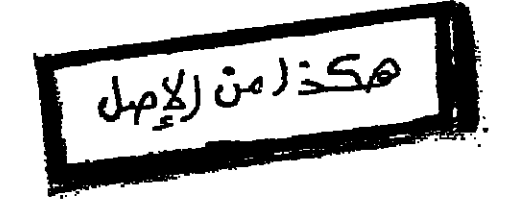
AIGUS STUPÉFIANTS

Ces deux séries d'extraits sont inédites, ainsi qu'une session d'enregistrement de 1970 à Londres : l'air de *Fidelio* (*« Abscheulicher ! »*), avec des aigus stupéfiants de matière charnelle, *« E'strano »* de la *Traviata*, la « Scène de la lettre » d'*Eugène Onéguine* et l'« Air d'Eboli » de *Don Carlos*. En 1969, Leontyne Price enregistrait, toujours avec David Garvey, *L'Amour et la Vie d'une femme*. On entend, curieusement, ce qu'elle a en commun avec Janet Baker, avec qui elle chanta le *Requiem*, de Verdi, sous la baguette de Solti : leurs expressions, dans une totale osmose de noblesse, sont merveilleusement mises en valeur par le *Recordare*.

Outre ses « amis » Mozart, Puccini et Verdi, largement représentés, il ne faut pas oublier Richard Strauss : la « Scène finale » de *Salomé*, modèle de fureur hallucinée et d'intelligence psychologique. C'est du reste ce qui caractérise l'art de Leontyne Price : le dosage, pensé mais naturel, de la force dramatique et de la beauté du son. Ce qu'il faut pour Verdi, mais aussi pour le Mozart d'Elettra, de Fiordiligi et de Donna Anna, qui si souvent chez d'autres pâtissent de l'excès de l'une ou de l'autre : trop d'expressionnisme ou trop d'esthétisme vocal.

A un don exceptionnel, Leontyne Price a ajouté son tempérament d'actrice et sa curiosité musicale, abordant des partitions contemporaines et d'autres qui paraissent écrites pour elle, comme les *Nuits d'été* ou les *Quatre Derniers Lieder*. Avec Price, un cycle de mélodies devient un opéra-miniature.

R. de C.



A Lyon, la Biennale de la danse célèbre le carnaval des quartiers

Des troupes du Brésil et de l'agglomération lyonnaise se sont associées pour un spectaculaire défilé

Guy Darmet, directeur artistique de la Biennale de la danse à Lyon, voulait provoquer la rencontre de la danse urbaine avec le carnaval de Rio. Samba et hip-hop au programme. Dimanche 15 septembre, le défilé des quartiers de la ville de Lyon et de sa banlieue, auxquels ont participé deux mille Lyonnais et trois cents Brésiliens devant plus de cent cinquante mille personnes, a été un des points forts de la manifestation.

LYON
de notre correspondant régional

« Tout va très bien se passer », a simplement dit, en ultime recommandation, Lisa Gimenez, la chorégraphe d'Imagine la ruche. Et la troupe impatiente s'est envolée dans la rue Saint-Polycarpe, bordée de tags et d'affiches de soutien aux immigrés, pour rejoindre la place des Terreaux, point de départ du carnaval de la Biennale de la danse de Lyon, organisé dimanche 15 septembre dans le centre de la ville. Déjà la place tanguait sous les roulements des tambours. Tout s'est très bien passé et même le vieux tracteur qui supportait le char a tenu la distance : la veille, une vilaine durite avait cédé et quatre mécanos ont bricolé jusqu'au dernier moment une réparation de fortune, *allegria*.

Les membres d'Imagine la ruche, un groupe du quartier de la Croix-Rousse, ont déjeuné ensemble d'un couscous. Il y avait de la fébrilité dans l'air, de l'urgence, des ourlets à rafistoler avec une agrafeuse. De la joie aussi. *« C'est plein de chaleur et de couleur »*, a résumé Ariane, âgée de dix-huit ans. En juillet, elle a entendu par hasard un groupe brésilien, Moleque de Rua (gamins des rues), qui entraînait des petits Croix-Roussiens aux rythmes chaloupés du Brésil. Alors Ariane a rejoint l'association Kassou qui préparait le défilé de la Biennale avec des gens du quartier : jeunes de centre sociaux, adhérents d'un atelier de danse, ou simple voisine venue par curiosité.

Ils se sont retrouvés une petite centaine et les histoires se sont croisées, se sont greffées. Lisa Gimenez, Samir Hachichi, danseur de hip-hop ou Juruna, Inès et Julio, Brésiliens adeptes de la *capoeira*, une danse-combat dont les rites remontent à l'esclavage, ont fédéré ces énergies. D'autres sont arrivés, comme Harlem et Cédric, deux rappeurs lyonnais, Marc Pascal, un DJ... Samba, rap, hip-hop, même jeu du temps et du contretemps, la musique est sans papiers.

Deux mois de répétition et *« beaucoup de plaisirs*, répète Lisa Gimenez, *on s'est régalé »*. C'est le thème de la ruche qui a été retenu, cet *« apparent désordre qui se révèle une parfaite harmonie »*. Parents, entreprises, bénévoles, associations, chacun y est allé de son coup de main, et l'été a bourdonné sur les pentes de la Croix-Rousse, comme dans seize autres quartiers de l'agglomération lyonnaise.

BIEN CHAUD

Car Guy Darmet, directeur artistique de la Biennale, voulait provoquer la rencontre de la danse urbaine, qui puise ses racines dans les périphéries des villes, avec le carnaval : *« Au Brésil*, raconte-t-il, *le carnaval est un lieu de rencontre entre les gens, quelles que soient la couleur de leur peau ou leur origine sociale. Même si nos quartiers ne sont pas des* favellas, *on a essayé, à Lyon, de faire la même chose. »* D'un coût de 2,2 millions de francs, ce défilé a été soutenu financièrement (800 000 francs) par le ministère de la culture dans le cadre du programme *« projets culturels de quartier »*.

« Ce sera peut-être inégal », avait prévenu Guy Darmet. Dimanche, plus de deux mille Lyonnais et trois cents Brésiliens (le Balé Folclorico de Bahia, le Maracatu Naçao Pernambuco, le Cazumba et l'école Imperatriz Leopoldinense) ont descendu en ondoyant la presqu'île, devant près de cent cinquante mille personnes (selon la police). Des troupes de la banlieue, Vaulx-en-Velin ou Vénissieux, ont fait chanter la rue de la République. Lyon n'est pas Rio, mais ce fut quand même bien chaud.

Sur le char d'Imagine la ruche, Aouar, dix-huit ans, avait des pépites dans les yeux. De ces deux mois passés à répéter pas à pas ce défilé, elle a retenu un mot, « solidarité » : *« On a formé un tout »*, dit-elle. L'association Kassou, créée en 1990 par Malek Cherifi, fils d'un épicier du quartier, avait déjà tenté des actions pour réunir les habitants, dont une chasse au trésor à dos d'âne qui est restée dans les mémoires. Kassou voudrait maintenant que la musique continue, que la ruche inspire d'autres carnavals, que la Croix-Rousse se fasse encore *« Cruz-Russa »*.

Bruno Caussé

Paco Ibañez a inauguré les Méditerranéennes de Céret

Le chanteur est resté discret durant la première édition de ce festival en pays catalan

CÉRET
(Pyrénées-Orientales)
de notre envoyé spécial

« Un parrain, il peut faire tout ce qu'il veut », même ne pas monter sur scène, ne pas se plier au jeu de la *« surprise »*. La malice au coin des yeux, Paco Ibañez savoure son privilège. Invité d'honneur de la première édition des Méditerranéennes de Céret, petite ville de sept mille âmes située au cœur du pays catalan, qui se sont tenues du 13 au 15 septembre, le chanteur restera d'une discrétion et d'une humilité absolues durant les trois jours, qui ont attiré les habitants de Céret, et des spectateurs venus de Toulouse, Montpellier, Béziers ou Narbonne, en attendant le public d'Espagne, qui n'a pratiquement pas réagi.

Lorsque les organisateurs lui ont demandé d'honorer le festival de sa présence, Paco Ibañez n'a pas hésité : *« Au départ, je suis de toute façon mobilisable pour le spectacle vivant, palpable. »* Interpellé par l'idée même de cette manifestation se proposant d'offrir une vitrine de la culture méditerranéenne, Paco Ibañez a accepté aussi parce qu'il se sent très attaché à la région de Céret, située non loin de Perpignan. La capitale des Pyrénées-Orientales, il y échoua à quatorze ans, venu rejoindre son père réfugié, après avoir franchi clandestinement la frontière avec sa sœur Manolita.

« DES APPELS AU CŒUR »

C'était en 1948, sous Franco. Le début de l'exil. *« On a vécu quatre années là-bas, intenses, de ces années qui vous laissent une trace profonde. »* Dans la programmation, Paco Ibañez a reconnu des musiques, des chansons qui lui parlent. *« Des appels au cœur »*, dit-il. Une Anche Passe, les Corses de I Muvrini ou bien Luis Llach : *« Llach possède les deux vertus qui sont également les deux défauts des Catalans : le pragmatisme et la folie. Il navigue avec ces deux éléments. Sa musique est toujours très suggestive, inattendue. On ne sait jamais où il nous emmène, mais on l'accompagne dans l'émotion. »* Certains artistes le touchent moins. Le groupe madrilène Radio Tarifa, par exemple, qui réjouit le public de Céret, mais dont la fusion entre le flamenco, les musiques anciennes et les musiques du Maghreb le laisse, lui, sur sa faim. Quant à d'autres, tel le rocker espagnol, lisse et trop sage, Kiko Veneno, les énergiques rappers Sawt El Atlas ou Cheb Mami, au timbre zébré de frissons ardents, ils ne le fascinent guère : *« Si l'on considère que la musique est le langage, alors le leur, j'arrive difficilement à le comprendre, je ne le parle pas. »*

Autre langue que Paco Ibañez ne pénètre pas : celle des poètes d'aujourd'hui. La relève des Lorca, Machado, Celaya, Hernandez, Alberti, tous les grands noms de la poésie espagnole auxquels il se voue depuis son premier album en 1964 se fait hélas attendre. Dans ce vide qui le mine, l'interprète va-t-il réagir, écrire ses propres textes ? Un jour peut-être. Son projet pour l'instant, c'est de faire un disque en basque, en collaboration avec le chanteur Imanol. Puis, plus tard, un autre avec des textes dans six langues : *« Des langues vécues, celles de pays dans lesquels je me suis investi : le basque, l'espagnol, le catalan, le français, l'italien et l'hébreu. »*

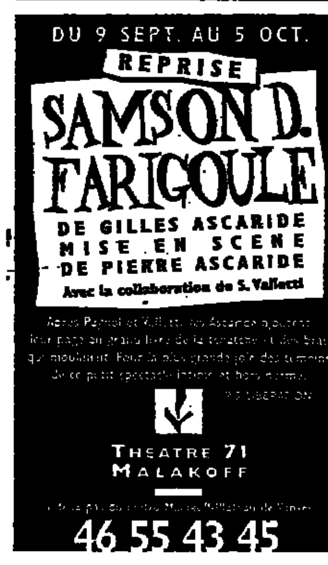
Installé aujourd'hui à Barcelone, Paco Ibañez fait souvent des aller et retour entre l'Espagne et la France dont il ne perd pas de vue l'actualité : *« Les sans-papiers, je connais leur réalité, je l'ai vécue moi-même. Je suis du côté des victimes, mais si l'on analyse froidement les choses, c'est vrai qu'il existe un seuil de tolérance. C'est presque comme une loi biologique ; il y a parfois des frictions, des chocs de culture. De toute façon, quand on appelle les immigrés pour les faire travailler, il faut assumer jusqu'au bout. De plus, si on aidait les pays pauvres, leur population n'aurait pas ce besoin vital de venir nous visiter. »*

Dans les pays nantis, les préoccupations sont plus légères. Le football par exemple devenu, après Platini, sans émotion, sans joie de jouer, simple élément *« abrutisseur »* pour fanatiques. Paco Ibañez n'allume plus la télé pour regarder les matches. Il prend son plaisir ailleurs, *« touche le ciel en buvant un bon vin »* ou bien travaille le bois et ainsi *« donne la lumière à la matière »*.

Patrick Labesse



ARCHITECTURE : les Français Odile Deck et Benoît Cornette ont obtenu un Lion d'or à la sixième exposition internationale d'architecture organisée dans le cadre de la Biennale de Venise. La manifestation a été inaugurée dimanche 15 septembre. Le Lion d'or récompensant la meilleure participation nationale a été attribué au pavillon du Japon, une présentation sur le récent tremblement de terre de Kobé. Outre les récompenses au tandem français, deux autres Lions d'or d'architecture sont allés à une agence finlandaise, Group, composée de quatre jeunes architectes, et au Catalan Enric Miralles Moya, l'un des architectes espagnols les plus inspirés et les plus inventifs, internationalement connu depuis les Jeux olympiques de Barcelone.

Un choix des spectacles de la rentrée

Nous publions, jusqu'au vendredi 20 septembre (daté samedi 21), un choix de concerts, spectacles, films et expositions de la rentrée à Paris et en régions. Après les concerts chansons, musiques du monde et rock (*Le Monde* du 17 septembre), cette sélection est consacrée au théâtre et à la danse.


DESSIN GUILLAUME DÉGÉ

THÉÂTRE

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR au TNP de Villeurbanne
■ Dévoreur de textes, Roger Planchon donne ici la pièce de Marivaux en lui adjoignant des extraits d'une œuvre antérieure, *La Réunion des amours*, et dirige une troupe où l'on retrouve plusieurs des interprètes devenus des familiers du TNP, comme Régis Royer et Isabelle Gélinas. Planchon interprète le rôle d'Hermocrate, un philosophe qui lui ressemble comme un frère.
★ TNP de Villeurbanne, 8, place Lazare-Goulon, 69 Villeurbanne. Mº Gratte-Ciel. Du 2 au 18 octobre. Tél. : 78-03-30-40. De 140 F à 175 F.

DANS LA COLONIE PÉNITENTIAIRE au Théâtre de la Ville
■ Le Théâtre de la Ville présente la nouvelle création de Matthias Langhoff, inspirée de l'écrivain tchèque Franz Kafka. Où l'on retrouvera l'un des acteurs marquants de la nouvelle génération, Marcial Di Fonzo Bo, sous la direction d'un metteur en scène dont l'insolente *Danse de mort*, de Strindberg, retrouvera l'affiche de la Comédie-Française en novembre.
★ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 75004. Mº Châtelet. Du 8 octobre au 8 novembre. Tél. : 42-74-22-77. 95 F et 140 F.

DOM JUAN/CHIMÈRE au TNB de Rennes
■ Ce devait être la nouvelle aventure théâtrale d'un auteur et metteur en scène sans équivalent par sa violence lyrique et son engagement, Didier-Georges Gabily. L'été l'a emporté, et sa troupe, le groupe T'Chan'G !, a courageusement décidé de continuer le travail entrepris avec lui. Un diptyque réunissant judicieusement Molière et une œuvre forte du dramaturge disparu.
★ Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35000 Rennes. *Dom Juan* : du 8 au 19 octobre. *Chimère* : les 12, 15, 16 et 19 octobre. Tél. : 99-31-12-31. 110 F et 130 F.

LA NOCE à Nanterre-Amandiers
■ Une pièce capitale du répertoire moderne polonais écrite par Stanislas Wyspianski, auteur dramatique né en 1869 et mort à l'âge de trente-huit ans. Elle est servie par la troupe de Nanterre-Amandiers, ici rejointe par Gaël Baron (*Les Roseaux sauvages...*) et toujours dirigée par Stanislas Nordey. Une fable sombre qui oppose des villageois visités une nuit de ripaille par des spectres...
★ Nanterre-Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. RER : Nanterre-Préfecture. Du 6 novembre au 8 décembre. Tél. : 46-14-70-00. 80 F à 140 F.

LES AFFAIRES DU BARON LABORDE à l'Athénée Théâtre Louis-Jouvet
■ Encore un auteur d'Europe centrale, Hermann Broch, écrivain viennois dont les amateurs de théâtre connaissent *Le Récit de la servante Zerline*. Ici, c'est une femme discrète et talentueuse, Simone Amouyal, qui met en scène cette œuvre vitriolée où s'affrontent un escroc de haut vol et la clientèle bourgeoise d'un hôtel chic. Belle distribution emmenée par Jacques Bonnaffé, Didier Sauvegrain et Sandrine Dumas.
★ Athénée-Théâtre Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis Jouvet, 75009. RER et Mº Opéra. Du 10 décembre au 18 janvier. Tél. : 47-42-67-27. 40 F à 150 F.

DANSE

FRED BENDONGUÉ au TNP de Villeurbanne
■ Hip hop, capoeira, sa danse indescriptible, combat des opprimés, a valu à ce garçon de Vénissieux (Rhône) un Bessie Award à New York. La Biennale de Lyon lui a passé commande. Bendongué créera *Les Damnés de la Terre*, inspiré du livre de Frantz Fanon.
★ TNP Villeurbanne, 5, place Lazare-Goujon, 69100. Mº : Gratte-ciel. 20 h 30, les 21, 22 et 24 septembre. Tél. : 78-03-30-40. De 70 F à 100 F.

COMPAGNIE L'ESQUISSE au Grand Théâtre d'Angers
■ Nouvelle création de Joëlle Bouvier et Régis Obadia, explorateurs de l'âme humaine, *Les Chiens*, inspirée de l'Orestie : Oreste, Clytemnestre, Electre interprétés tout à tour par neuf danseurs.
★ Grand Théâtre, place du Ralliement, 49000 Angers. 20 h 30, les 3 et 4 octobre. Tél. : 41-87-80-80. De 75 F à 130 F.

OLIVIA GRANDVILLE au Théâtre de Chartres
■ Après sa pièce quasi parfaite dédiée à Kurt Schwitters et à l'*Ursonate*, après s'être inspirée des contes de fée, Olivia Grandville crée une série de petites pièces sur les musiques de Kaspar Toeplitz, Woudi et Sirène Pimpon.
★ Théâtre de Chartres, 2, place Ravenne, 28000 Chartres. 20 h 30, le 11 octobre. Tél. : 37-18-27-27 ou 27-28. De 90 F à 110 F. Et à Octobre en Normandie, Rouen, Hangar 23, les 24 et 25 octobre.

SUSAN BUIRGE à l'Arsenal de Metz
■ En résidence à l'Arsenal, Susan Buirge présentera le nouveau volet de son cycle de pièces créées à Kyoto, à la Villa Kujoyama : *Ubusuna*. Cette chorégraphie sera accompagnée de *L'autre côté du vent doré* (1995).
★ Arsenal, avenue Ney, 57000 Metz. 20 h 30, le 7 novembre. Tél. : 03-87-39-92-OO. De 100 F à 120 F. Et le 15 octobre à la Maison de la danse de Lyon.

MERCE CUNNINGHAM au Théâtre de la Ville
■ L'Américain est à Paris avec sa dernière création *Rondo*, deux de ses plus récentes pièces, et une reprise de 1975, *Sounddance*. A voir, à revoir, à découvrir.
★ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 75004 Paris. Mº Châtelet. 20 h 30, du 19 au 23 novembre. Tél. : 42-74-22-77 ou 42-96-96-94. De 110 F à 160 F.

MAGUY MARIN à la Maison des arts de Créteil
■ Avec un des ses danseurs historiques, Ulises Alvarez, Maguy Marin met en scène une soirée de créations. On la retrouvera sur la musique du groupe Volapük déchiffrant les étranges harmonies qui se nouent entre la danse, les sons, les mots.
★ Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Mº : Créteil-Préfecture. 20 h 30 (dimanche à 15 h 30), du 19 au 27 novembre. Tél. : 45-13-19-19. De 55 F à 100 F.

Sélection théâtre : Olivier Schmitt.
Sélection danse : Dominique Frétard.

DEMAIN : Films.

Du jazz à Rouen

En plein air ou à l'abri dans un club, un théâtre, la première de Jazz Dehors

EN NORMANDIE, il pleut. De ce lieu commun météorologique, le saxophoniste Laurent Dehors et l'association Tous Dehors ont tiré l'idée d'un festival en plein air et « sous abri » qui s'amuse avec les mots. Jazz Dehors est sous-titré « Quatre-vingts musiciens qui se mouillent » et est découpé en soirées « Dehors/Dedans ». Programmation futée : outre des fanfares peu communes (Cinémusik, La Compagnie des musiques à ouïr, La Bête à bon dos de l'ARFI...), on entendra le Samovar Saxophones Quartet, David Chevallier avec Yves Robert, Hélène Labarrière et François Verly (le 18), en club (le 19) les formations de Philippe Carment et Marie-Ange Cousin, le Katrami Duet, Delta, Trio Grande..., le contrebassiste Bruno Chevillon en solo et le Thuillier Brass Trio (le 20). Final le 21 avec fanfares, pyrotechnie et l'excellent big band Tous Dehors. Justement !

★ **Jazz Dehors à Rouen (76), du 18 au 21 septembre. Tél. : 35-73-18-79.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Passagers clandestins, de Philippe Genty
L'Australie, ce pays-continent, a inspiré le nouveau spectacle de la compagnie Philippe Genty, *Passagers clandestins*. On peut le découvrir au Théâtre de la Porte-Saint-Martin et retrouver l'esthétique somptueuse, l'humeur fantasque, le goût des lumières et des machines qui sont la marque de ce théâtre d'images.
Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. 20 h 45, du mardi au samedi ; matinées 17 heures, samedi et 15 heures dimanche. Tél. : 42-08-00-32. Jusqu'au 17 novembre. De 100 F à 220 F, – 50 % jusqu'au 22 septembre.

Castafiore Bazooka
Un courant de chanson-rock bastringue anime, depuis deux ans, la scène parisienne. Parmi ces groupes croisant tradition des faubourgs et tempo binaire, les demoiselles de Castafiore Bazooka, menées par la « vétérante », Elizabeth Wiener, constituent sans doute l'ensemble le plus pétulant et coloré de cette tendance.
Au Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. Mo Rue Montmartre. 22 heures, les 17, 24 septembre et le 1er octobre. Tél. : 45-23-33-33.

Guy Konket
Percussionniste, le Guadeloupéen Guy Konket a retrouvé l'esprit des tambours *gwo-ka*, genre né dans les plantations de canne à sucre, très imprégné d'africanité, qui fut longtemps considéré comme un signe de rébellion, et prohibé. Guy Konket est l'un de ceux qui ont su remettre ce pan important de la culture des mornes et de l'histoire afro-américaine au goût du jour.
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mo Oberkampf. 21 heures, le 18. Tél. : 47-00-48-87. Entrée libre.

Sanacore
Le groupe féminin Sanacore reprend des classiques de la chanson folklorique italienne, les transforme et les triture à la manière de Giovana Marini.
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. 19 heures, les 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Bagatelle (s)
de Noël Coward, mise en scène de Pierre Mondy, avec Michel Sardou, Nicole Calfan, Philippe Khorsand, Arièle Semenoff, Gwendoline Hamon, Laurence Badie, Louba Chazel, Laurent Spielvogel, Natacha Amal, Daniel Berlioux et Frédéric Diefenthal.
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. Du mardi 17 au samedi 21, à 20 h 30 ; le dimanche 22, à 16 heures. Tél. : 48-74-25-37. Durée : 1 h 45. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Le Calcul
de Jeannine Worms, mise en scène d'Oscar Sisto, avec Eric Averlant.
Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, Paris 6e. Mo Odéon, Pont-Neuf. Du mercredi 18 au samedi 21, à 21 heures. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 h 15. 50 F et 80 F. Jusqu'au 16 novembre.*

Corot
de Jacques Mougenot, mise en scène de Jean-Laurent Cochet, avec Jean-Laurent Cochet, Louis Arbessier, Liliane Sorval, Jacques Mougenot, Jean-Pierre Leroux, Catherine Griffoni, Jacqueline Cohen, Roland Rodier, Jean-Louis Faure, Murielle Antonello, Cécile Arnaud...
Théâtre 14-Jean-Marie-Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Mo Porte-de-Vanves. Les mardi 17, mercredi 18, vendredi 20, samedi 21, à 20 h 30 ; le jeudi 19, à 19 heures ; le dimanche 22, à 16 heures. Tél. : 45-45-49-77. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 3 novembre.*

Le Défilé
de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, mise en scène des auteurs, avec Bruno Lochet, Olivier Saladin, Lorella Cravotta, Jérôme Deschamps, Atmen Kélif, Jean-Marc Bihour, Philippe Duquesne, Olivier Broche, Robert Horn et le chien Picpus.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mercredi 18 au samedi 21, les mardi 24, mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27, samedi 28, à 21 heures ; les dimanche 22 et dimanche 29, à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 35. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 6 octobre.*

Dr Jekyll and Mr Hyde (en anglais sous-titré en français)
d'après Robert-Louis Stevenson, mise en scène de David Gasman, avec Karen Strassman, Scott Thrun, Doug Rand, Christina Batman, Nick Harris, Britt Magnusson, Eric Benyamine et David Gasman.
Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, Paris 6e. Mo Odéon, Pont-Neuf. A partir du 17 septembre. Du mardi 17 au samedi 21, le mardi 24, à 21 heures. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 h 25. 70 F et 90 F. Jusqu'au 16 novembre.*

Drames brefs 1
de Philippe Minyana, mise en scène de Philippe Minyana, Robert Cantarella et Catherine Bernad, avec Jean-Paul Dias, Dylan Jones, Frédéric Klein, Frédéric Maragnani, Valérie Régis, Emmanuel Texeraud et la voix de Florence Giorgetti.
Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier. A partir du 17 septembre. Du mardi 17 au samedi 21, le mardi 24, à 20 h 30. Tél. : 43-38-33-44. Durée : 1 h 10. De 40 F à 80 F. Jusqu'au 12 octobre.*

Etre sans père (Platonov)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasne, avec Patrick Pineau, Anne Alvaro, Richard Sammut, Yann-Joël Collin, Fabien Orcier, Anne Sée, Dominique Guihard, Silvia Cordonnier, Alain Enjary, Patrice Bornand, Nicolas Fleury, Anne Klippstiehl et Gérard Hardy.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Du mardi 17 au vendredi 20, à 19 h 30 ; le samedi 21, à 18 heures ; le dimanche 22, à 15 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 4 heures. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 5 octobre.*

God's Policemen (en anglais)
de Richard Lay, mise en scène de Frank Calo, avec Lisa Blary, Jill Brewer, Frank Calo, Vera E. Chazen, Steven Thornburg et Brian Whelehan.
Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, Paris 6e. Mo Odéon, Pont-Neuf. Du mardi 17 au samedi 21, le mardi 24, à 19 h 30. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 h 10. 60 F et 80 F. Jusqu'au 28 septembre.*

La Graine d'Amérique
d'après le Popol Vuh ou Livre du conseil, mise en scène de Frédéric Servant, avec Gilles Debroise, Sylvie Garbasi, Gaël L'Hostis, Anne-Sylvie Meyza, Romain Pompidou, Rosa Ruiz et Alain Servant.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. Les jeudi 19, vendredi 20, lundi 23, à 20 h 30 ; le samedi 21, à 19 heures ; le dimanche 22, à 17 heures. Tél. : 45-44-41-42. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F. Jusqu'au 29 octobre.*

Moi, Paul-Marie Verlaine, père et mère
de Philippe Faure, mise en scène de François Bourgeat et Philippe Faure, avec Philippe Faure, Jöelle Bruyas et Paul Prediki.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Les vendredi 20, samedi 21, à 21 heures ; le dimanche 22, à 15 h 30 ; mercredi 25, à 19 h 30 ; le samedi 28, à 18 heures et 21 heures. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 1 h 15. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 19 octobre.*

Oh, les beaux jours !
de Samuel Beckett, mise en scène de Peter Brook, avec Natasha Parry et François Berté.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. A partir du 19 septembre. Du jeudi 19 au samedi 21, les mardi 24, mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27, samedi 28 septembre, mardi 1er octobre, à 20 h 30. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 2 heures. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 2 novembre.

Petits rôles
de Noëlle Renaude, mise en scène de Frédéric Maragnani, avec Jean-Paul Dias, Frédéric Klein, Valérie Régis et Emmanuelle Texeraud.
Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier. Les vendredi 20, samedi 21, vendredi 27, samedi 28, à 19 heures. Tél. : 43-38-33-44. De 40 F à 80 F. Jusqu'au 12 octobre.*

Quartier libre
de Guy Bedos, mise en scène de Didier Vignali, avec Djalila Abdellaziz, Nouredine Ahmed-Bacha, Ouahid Belmokadem, Hayet Benabdesselem, Nordine Boughanem, Sofiane Derradji, Véronique Faure, Jacky Forestal, Kamel Frahti, Malika Khelladi, Grégory Regola et Kheira Semail.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du jeudi 19 au samedi 21, à 20 h 30 ; le dimanche 22, à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 30. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 6 octobre.*

Tout ce qu'on a toujours voulu vous cacher sur l'humour à l'Olympia
avec Raymond Devos, Danyboon, Anne Roumanoff, Buffo, Roland Magdane, François Rollin, Gustave Parking, Marianne Sergent, Jean-Jacques Devaux, Sophie Forte et des invités surprises.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Le dimanche 22, à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 120 F et 150 F.

SÉLECTION

Bonbon acidulé
de Ricardo Sued, mise en scène de l'auteur, avec Rosario Audras, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Fernandez, Nathalie Ortéga, Adriana Pegueroles, Jérôme Kircher et David Michel.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Les mardi 17, jeudi 19, vendredi 20, samedi 21, à 21 heures ; le mercredi 18, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche 22, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 10. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 27 octobre.*

Le Faiseur
d'Honoré de Balzac, mise en scène de Françoise Petit, avec Jean-François Balmer, Clotilde de Bayser, Stéphane Bierry, Philippe Boudet, Auguste Bruneau, Paul Crauchet, Dominique Daguier, Isabelle Fontaine, Sylvie Genty, Eric Laugérias, Stéphanie Noël, Matthieu Rozé et Maurice Vaudaux.
Eldorado, 4, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi 17 au vendredi 20, à 20 h 30 ; le samedi 21, à 16 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche 22, à 15 h 30. Tél. : 42-38-07-54. Durée : 2 heures. De 50 F à 200 F. Jusqu'au 17 novembre.*

Léo Burckart
de Gérard de Nerval, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Andrzej Seweryn, Catherine Sauval, Thierry Hancisse, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Eric Frey, Christian Blanc, Jean-Baptiste Malartre, Cécile Brune, Malik Faraoun, Samuel Le Bihan, Laurent d'Olce, Eric Ruf et Laurent Rey.
Comédie-Française salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les jeudi 19 et mardi 24, à 20 heures ; le samedi 21, à 14 h 30 et 20 heures. Tél. : 44-58-15-15. Durée : 3 h 30. De 35 F à 185 F. Jusqu'au 2 novembre.

Les Richesses de l'hiver
de Fatima Gallaire, mise en scène de Francis Aïqui, avec Paola Bechis, Myriam Derbal, Gora Diakhaté, Frédérique Mazzieri, Michel Chabasse et Ghjuvan'Lucca Rancelli.
Théâtre de Proposition, 3, cité Souzy, Paris 11e. Mo Boulets-Montreuil. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-48-99-30. Durée : 1 h 50. 70 F et 100 F. Jusqu'au 13 octobre.*

Route 33
de Stéphane Keller, mise en scène de Gérard Watkins, avec Antoine Basler, Barbara Bouley, Catherine Buquen, Cyril Dubreuil, Claudie Guillot et Fabien Orcier.
Théâtre de l'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle, 93 Bagnolet. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, lundi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-62-71-20. Durée : 1 h 45. 50 F et 70 F. Jusqu'au 5 octobre.*

La Servante
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Damien Barbin, Anne Bellec, Christophe Bernard, Gilbert Beugniot, Eléonore Briganti, Céline Chéenne, Samuel Churin, Irina Dalle, Luc Delhumeau, Michel Fau, Antoine Fayard, Ariane Gardel, Philippe Girard, Philippe Lehembre, Elizabeth Mazev, Mathias Mlékuz, Dominique Parent et Claude Perron.
Manufacture des œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Les mardi 17, jeudi 19, lundi 23, à 20 h 30 ; le vendredi 20, à 18 h 30 ; le samedi 21, à 15 h 30 ; le dimanche 22, à 15 heures. Tél. : 46-58-81-81. Durée : 24 heures. 75 F et 100 F. Jusqu'au 6 octobre.*

Temps variable en soirée
d'Alan Ayckbourn, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Dominique Lavanant, Zabou, Valentine Varela, Claude Koener, Alain MacMoy et Christian Pereira.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi 17 au vendredi 20, à 20 h 30 ; le samedi 21, à 16 h 30 et 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 2 h 30. De 19 F à 250 F. Jusqu'au 30 décembre.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
Film américain de Todd Solondz, avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell (1 h 27).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES DIABLES, LES DIABLES
Film polonais de Dorota Kedziezarwska, avec Justyna Ciemny, Pawel Chwedoruk, Grzegro Karabin, Monika Niemczyk, Danuta Szaflarska, Krzysztof Plewka (1 h 26).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉLÈVE
Film français d'Olivier Schatzky, avec Vincent Cassel, Caroline Cellier, Jean-Pierre Marielle, Caspar Salmon, Sandrine Le Berre, Sabine Destailleur (1 h 32).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FOURBI
Film suisse d'Alain Tanner, avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier (1 h 54).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, dolby, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MES DOUBLES, MA FEMME ET MOI
Film américain de Harold Ramis, avec Michael Keaton, Andie MacDowell, Zack Duhame, Katie Schlossberg, Harris Yulin, richard Masur (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

TIN CUP
Film américain de Ron Shelton, avec Kevin Costner, Rene Russo, Cheech Marin, Don Johnson, Linda Hart, Dennis Burkley (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES VICTIMES
Film français de Patrick Grandperret, avec Vincent Lindon, Jacques Dutronc, Karin Viard, Florence Thomassin, Gérard Darmon, Cathy Capvert (1 h 34).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

BEAUTIFUL THING
de Hettie MacDonald,
avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels.
Britannique (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BEL ÉTÉ 1914
de Christian de Chalonge,
avec Claude Rich, Maria Pacôme, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt, Philippe Torreton.
Français (1 h 57).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CORPS ET ÂMES
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).

COUPÉ COURT
de Joaquim Sapinho,
avec Carla Bolito, Marco Delgado, Orlando Sergio.
Portugais (1 h 35).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LE CRI DE LA SOIE
d'Yvon Marciano,
avec Marie Trintignant, Sergio Castellitto, Anémone, Adriana Asti, Alexandra London.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

DÉCROCHE LES ÉTOILES
de Nick Cassavetes,
avec Gena Rowlands, Marisa Tomei, Gérard Depardieu, Jake Lloyd, Moira Kelly, David Sherrill.
Américain (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William h. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES HOMMES DE L'OMBRE
de Lee Tamahori,
avec Nick Nolte, Melanie Griffith, Chazz Palminteri, Michael Madsen, Chris Penn, Treat Williams.
Américain (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.

I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT...
de Billy Hopkins,
avec Jeanne Moreau, Claire Danes, Jude Law, Jerry Tanklow, Carrie Slaza, Josiah A. Mayo.
Franco-britannique (1 h 35).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr..
Américain (1 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

THE CELLULOID CLOSET
de Rob Epstein et Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

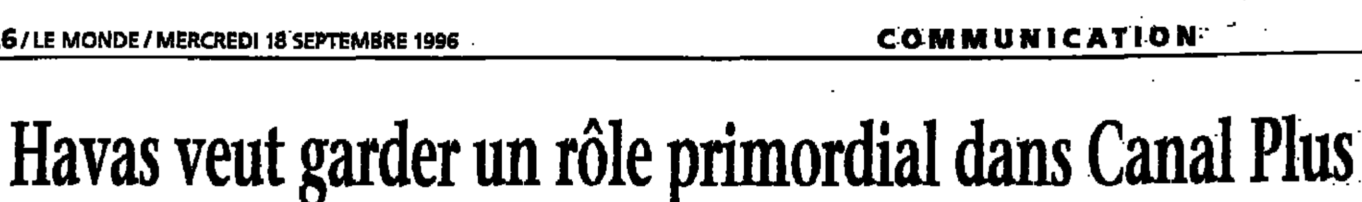
THE VAN
de Stephen Frears,
avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne.
Britannique (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Odéon, 6e ; George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

CERTAINS L'AIMENT CHAUD
de Billy Wilder,
avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon, George Raft.
Américain, 1959, noir et blanc (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



Havas veut garder un rôle primordial dans Canal Plus

Le groupe de Pierre Dauzier entend faire respecter les équilibres du pacte d'actionnaires de la chaîne cryptée et intervenir sur l'échiquier audiovisuel européen

LA FUSION Canal Plus-NetHold devrait être finalisée en mars 1997, a estimé la semaine dernière Nikolaus Senn, président de Richemont, actionnaire à 50 % du groupe NetHold. Ce délai sera mis à profit par la Générale des eaux et le groupe Havas pour « remonter » leur participation respective dans la chaîne cryptée, à leur niveau antérieur à l'offre publique d'échange (OPE) avec UGC-Droits Audiovisuels (UGC-DA) puis à la fusion avec NetHold. Mais, plutôt que d'acheter des titres Canal Plus en Bourse, la Générale des eaux devrait en acquérir auprès d'autres membres du tour de table de la chaîne cryptée, comme les anciens actionnaires d'UGC-DA, désormais présents dans le capital de Canal Plus.

Havas pourrait en faire autant. Le groupe de Pierre Dauzier détenait 25 % d'UGC-DA, échangé contre des actions de Canal Plus. En complément, selon certaines sources, la Caisse des dépôts et consignations pourrait céder à Havas tout ou partie de sa participation dans Canal Plus. Toutefois, le groupe de Pierre Dauzier et la Générale des eaux pourraient compléter leur remontée dans le capital de la chaîne cryptée au moyen de *« transferts d'actifs ou par des achats sur les marchés »* financiers. Havas dispose d'une « cagnotte » de 4 milliards de francs en obligations convertibles lui permettant de procéder à cette opération.

Les deux groupes manœuvrent dans la discrétion, afin de ne pas alerter les marchés financiers et provoquer une flambée du cours du titre Canal Plus. L'opération à laquelle se livreraient la Générale des eaux et Havas ne devrait pas être l'occasion pour les groupes dirigés par Jean-Marie Messier et Pierre Dauzier de rompre le pacte d'actionnaires conclu avec la Société générale jusqu'en 2015.

« PLUS D'AUTONOMIE »

De même, NetHold ne devrait pas porter sa participation au-delà des 20 % acquis lors de la fusion. En plus d'une disposition légale interdisant à une société étrangère de détenir plus de 20 % du capital d'un groupe audiovisuel français, une précaution contractuelle limiterait la hauteur de la participation de NetHold dans la chaîne cryptée.

La Générale des eaux et Havas, tout en saluant *« la belle opération de fusion Canal Plus-NetHold »*, reconnaissent qu'à court terme elle *« pèsera sur les résultats »* de la chaîne cryptée. Avec l'absorption des activités audiovisuelles européennes de NetHold, Canal Plus devra digérer près de 1 milliard de francs de pertes (190 millions de dollars) en 1996. Les résultats de la chaîne cryptée (666 millions de francs en 1995) devraient être alourdis pendant trois ans par les déficits des activités de NetHold. Canal Plus pourrait donc réaliser certains actifs, au premier rang desquels se trouve Premiere, chaîne cryptée allemande, détenue par Canal Plus (37,5 %), Bertelsmann (37,5 %) et Kirch (25 %). A terme, la participation de la chaîne cryptée dans Premiere pourrait descendre sous la barre des 25 %.

Pourquoi la chaîne cryptée a-t-elle préféré fusionner avec NetHold plutôt que d'« acheter sec » cette filiale de Richemont et de la holding sud-africaine MIH ? Certains observateurs estiment que l'effet de dilution occasionné par cette fusion sur les participations d'Havas et de la Générale des eaux profiterait à Pierre Lescure, PDG de la chaîne cryptée. Certains actionaires de Canal Plus reconnaissent qu'avec cette fusion Pierre Lescure a conquis *« une plus grande autonomie »* vis-à-vis d'Havas et de la Générale des eaux.

Avec une participation déjà diluée dans le capital de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) lors des regroupements d'avant l'été, puis dans Canal Plus, Havas va devoir puiser près de 1,5 milliard de francs pour rester le premier actionnaire de la chaîne cryptée. En attendant, le groupe de Pierre Dauzier fait remarquer qu'après l'OPE avec UGC-DA, puis la fusion avec NetHold, *« la contribution de Canal Plus dans les résultats d'Havas est de 13,6 % »*. Une manière d'indiquer que les dettes apportées par NetHold ne pèseront pas trop sur les résultats d'Havas.

Outre le premier rôle dans Canal Plus, le groupe de Pierre Dauzier souhaite jouer sa carte sur l'échiquier audiovisuel européen. Havas ne semble pas se résoudre à faire son deuil de son alliance avec Bertelsmann, pourtant attiré par la CLT. Le groupe français veut croire que le chemin de la fusion CLT-UFA (filiale audiovisuelle du géant allemand) est encore long. Il est vrai qu'entre-temps l'Office allemand des cartels et la Commission européenne auront à rendre leur avis.

Guy Dutheil

Deutsche Telekom financera seul ses décodeurs

Deutsche Telekom, opérateur public allemand des postes et télécommunications, a annoncé lundi 16 septembre qu'il quitte le consortium MMBG, sorte de *« Locatel du terminal numérique »* créé pour financer en commun les décodeurs numériques. L'assemblée générale de la MMBG, qui doit avoir lieu jeudi 19 septembre, réunira donc RTL et Canal Plus, les deux télévisions publiques allemandes ARD et ZDF, la filiale de Daimler-Benz et la UFA, celle de Bertelsmann. Pour sa part, le groupe Leo Kirch n'a jamais adhéré à la MMBG. Deutsche Telekom pourrait commercialiser ses propres boîtiers numériques. Ils seront proposés aux 5,5 millions de foyers câblés qu'il gère (sur un total de 16,5 millions de foyers allemands câblés). Après Deutsche Telekom, Bertelsmann devrait également se retirer de la MMBG, ce qui témoignerait à nouveau du peu d'attrait du géant allemand pour la télévision numérique.

L'audience de la presse magazine en légère baisse

Forte hausse de « Capital », « Gala » et « Entrevue »

L'AUDIENCE de la presse magazine affiche une légère baisse, de juillet 1995 à juin 1996, par rapport à la précédente mesure portant sur l'année 1995 : – 0,5 % au total et – 1 % pour les hebdomadaires. Mais la France reste le pays roi des magazines, avec 35,4 millions de lecteurs chaque jour. Chaque Français lit en moyenne 1,7 magazine par jour.

Les magazines les plus lus sont les hebdomadaires de programmes de télévision : *TV magazine*, le supplément réalisé par le groupe Hersant (13,3 millions de lecteurs), *Télé 7 jours* (Hachette ; 11,14 millions), *Télé Z* (7,645 millions, en progression de 6,4 % en un an) et *Télé Star* (Emap ; 7,235 millions), auxquels il faut ajouter *Femme actuelle* (Prisma presse ; 8,896 millions). Sur le marché de la presse de télévision *Télé-Poche* (Emap) perd plus de 5 %, par rapport aux résultats de l'étude portant sur la même période 1994-1995.

Du côté des mensuels, *Télé 7 jeux* (Hachette), avec 5,728 millions de lecteurs, est passé devant *Géo* (Prisma Presse ; 5,465 millions), tandis que *Prima* (Prisma presse ; 4,954 millions) s'est fait dépasser par le magazine de la CLT, repris par Emap, *Top santé* (4,991 millions) et *Notre Temps* (Bayard Presse, 4,979 millions). En un an, *Prima* a perdu près de 4 % de ses lecteurs.

Le groupe d'Axel Ganz peut se consoler en observant les spectaculaires progressions de *Gala* (+ 28 % ; 2,41 millions de lecteurs) et de *Capital* (+ 32 % ; 2,86 millions). Si *Voici* reste stable (4 millions), *Gala* est passé devant les deux titres d'Hachette (*Ici Paris* et *France-Dimanche*), en net recul. En un an, l'audience de *Paris-Match* a progressé de 5,7 % (4,875 millions), tandis que celle de *VSD*, en dépôt de bilan, avant d'être repris par Prisma Presse, s'effondrait de 16,6 % (1,9 million). Chez Hachette-Filipacchi, le mensuel créé par Thierry Ardisson, *Entrevue*, est en forte hausse (+ 26 %) avec 1,5 million de lecteurs.

LA HAUSSE DES « NEWS »

Du côté des news-magazines, *Le Nouvel Observateur* confirme sa position de numéro 1, avec 2,847 millions de lecteurs (+ 4 %), devant *L'Express* (2,7 millions), en hausse de 6 %, une progression qui coïncide avec la nouvelle formule réalisée par Christine Ockrent, en septembre 1995. Sortant des affres des crises successives qu'il a connues, *L'Evénement du jeudi* gagne 6 % (1,385 million), tandis que *Le Point* gagne un peu plus de 3 %, avec 1,868 million de lecteurs.

Cette étude, qui porte sur 120 titres, a été réalisée de juillet 1995 à juin 1996, auprès de 14 860 résidents âgés d'au moins 15 ans. Elle ne prend en compte que les titres ayant une audience supérieure à 500 000 personnes. La marge d'erreur est de 78 700 lecteurs.

Alain Salles

MARDI 17 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Cher papa.
15.30 Hôtel. Série. Deux ou trois princes charmants.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Merci du cadeau.
18.05 Le Rebelle. Série. Une cible facile.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.50

MA VIE EST UN ENFER
Film de Josiane Balasko (1991, 105 min). 808098
Une grosse fille mal fagotée et complexée invoque par hasard, à travers un miroir magique, un diable subalterne.

22.45

▶ LE MAGAZINE DE PAUL AMAR
Nouveau magazine de société (titre provisoire). (110 min). 9387388
Une des surprises de la rentrée audiovisuelle. L'ex-présentateur du « 20 heures » de France 2 anime un nouveau magazine de société.
0.35 Journal, Météo.
0.45 Reportages (rediff.). 1.15 et 2.20, 3.25, 4.25 TF1 nuit. 1.25 et 3.35, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. 2.30 Histoire des inventions. 5.00 Musique.

France 2

12.15 et 4.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Chemin à travers bois.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 4.45 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Sauvés par le gong.
18.10 Code Lisa. Série. La soirée du siècle.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Oscar fait la vaisselle.
19.20 et 1.55 Studio Gabriel. Invités : Laurent Gerra, Virginie Lemoine.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

UN POISSON NOMMÉ WANDA ■
Film de Charles Crichton (1988, 108 min). 847017
Une femme et son amant dénoncent à la police leur associé dans un vol de diamants.

22.55

TARATATA
Variétés présentées par Alexandra Kazan. Spécial duos. Avec Florent Pagny et I Muvrini ; Sting et Youssou n'Dour... (68 min). 6902340
0.03 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. Magazine. L'Elysée. Invités : Hubert Védrine; Michel Charasse et Robert Schneider ; Pierre Favier et Michel Martin Roland ; Nicole Bazire ; Franz-Olivier Giesbert (80 min). 7088302
1.45 Histoires courtes. La bicoque. Court métrage d'Annie Glenn. 2.25 Eurocops. Série. Ces chers petits anges. 3.20 Urti. Droit et réalité de l'école en Côte d'Ivoire. 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo. 3.50 Robin des Bois junior.

France 3

12.33 Journal.
13.32 Keno.
13.40 La croisière s'amuse.
14.30 Simon et Simon. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Série. Un mariage blanc.
16.10 Les deux font la loi.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Ombres berlinoises*, d'Emmanuel Terray.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

SPÉCIAL FA, SI, LA CHANTER
Divertissement présenté par Pascal Brunner. Invités : les Carrapicho, Danny Brillant, Philippe Lavil, Gilbert Montagné, Enrico Macias, Nicolas Peyrac, Fabienne Thibeault (120 min). 835272
22.50 Journal, Météo.

23.20

COULEUR PAYS
Décrochage régional. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 4778748
0.50 Saga-Cités (rediff.). *Un film écrit et réalisé par des jeunes âgés de 12 à 14 ans, élèves au collège Jean-Jaurès de Pantin.* 1.20 Sidamag (rediff.) Magazine. 1.35 Capitaine Furillo. Série. Une souris et un homme. *Une jeune avocate noire est assassinée. Furillo, chargé de l'enquête, est soumis à la pression de ses supérieurs, de l'opinion publique mais aussi de sa maîtresse, bonne amie de la victime.* 2.25 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

13.00 Missions extrêmes [7/12]. 13.30 Nouveaux Horizons. 14.00 Nouvelle-Calédonie. 15.00 Qui vive. 16.00 Vaisseau Terre. Habitats humains [2/10]. 16.30 La Magie du climat. Signaux célestes. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours [7/21]. 17.30 Alf. 18.00 Mon héros préféré. 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30Le Monde des animaux. Bébés animaux : les oisillons qui ne volent pas.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [10/26] La fiancée de Lucky Luke, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 8630
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Vivienne Radermacher (30 min). 7901
20.00 Archimède. Magazine. Tube de Crookes ; force du vide ; zéro est arrivé ; placebo ; sans gènes (30 min). 4814
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : PROSTITUTION
Documentaire. [2/3] Jeune homme à louer, de Mireille Dumas (50 min). 6444730
Deux hommes de vingt-six ans, issus de milieux différents, pratiquent la prostitution pour des raisons que Mireille Dumas tente, au-delà des causes économiques, de comprendre.

21.35

THÉÂTRE
21.36 Retour à Koltès. Documentaire. *Mort en 1989 à l'âge de quarante et un ans, Bernard-Marie Koltès s'était fait connaître du grand public par les mises en scène de Patrice Chéreau.*
21.40 ▶ Le Retour au désert. Pièce de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet (120 min). 8432475 *Quittant une Algérie en guerre, une femme s'installe avec ses deux enfants chez son frère. Celui-ci l'a dénoncée des années plus tôt pour complaisance avec l'occupant allemand, ce qui lui avait valu l'humiliation d'être tondue...*
23.40 Laurent Terzieff. Documentaire de Léon Desclozeaux (50 min). 320948
0.30 En route pour la gloire ■ Film américain de Hal Ashby (1976, v. o., 144 min). 72675147

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Quelle folie. Série.
13.25 Opération Red Flag : le jeu de la guerre. Téléfilm de Don Taylor (91 min). 1642253
15.10 Drôles de dames. Série.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior. Série.
17.30 Classe mannequin.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans constitution. Série.
18.55 Highlander. Série. [1/2] Une alliance dangereuse.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Les poissons du nouvel aquarium de Saint-Malo.

20.55

DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN
Série. Mère et fille. *Les enfants du docteur Mike se sentent abandonnés depuis son mariage.* La rage. *Un chien enragé mord Ingrid* (110 min). 1488949

22.45

LA CINQUIÈME VICTIME
Téléfilm d'Ivan Naguy, avec Eva Marie Saint (92 min). 8869272
Une femme, frappée d'amnésie, est retrouvée dans un bois après avoir été victime d'une agression. Exploitant l'affaire dans la presse, la police déclenche la fureur du tueur.
0.30 Capital. Magazine (rediff.). La révolution dans nos assiettes.
2.20 et 5.05 Culture pub. Magazine. 2.45 Best of 100% français. 3.50 Hot Forme. Magazine. 4.15 Broadway Magazine. 5.05 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 La Surprise. Film de Richard Benjamin (1994, 106 min). 6534643
15.20 Le Vrai Journal.
16.00 Le Journal du cinéma. Spécial arts martiaux (20 min). 30271
16.20 Police Story 2. Film de Jackie Chan (1988, 87 min). 8290712
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Eric Albert, Corrosion of Conformity
20.30 Le Journal du cinéma. Magazine.

20.35

GAZON MAUDIT ■ ■
Film de Josiane Balasko (1995, 103 min). 890186
Cette comédie sarcastique est une variante du ménage à trois... au détriment d'un homme au comportement insupportable.
22.15 Flash d'information.

22.25

SI BLEU, SI CALME
Documentaire. La prison intérieure, d'Eliane de Latour (75 min). 1354017
Comment vivre la privation de liberté ? Huit détenus se racontent au long d'un tournage de plusieurs mois à la Santé. Chacun invente sa méthode pour résister, continuer d'exister.
23.40 Tu ne tueras point. Film de Krzysztof Kieslowski (1988, v.o., 82 min). 1925659
1.00 Capitaine Singrid. Film de Jean Leduc (1968, 80 min). 1824418
2.25 Surprises (40 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Musiques tibétaines (2).
20.30 Archipel science.
21.32 Grand angle. (Rediff.). Un nouveau dialogue à l'hôpital.
22.40 Nuits magnétiques. L'Engagement (7).
0.05 Du jour au lendemain. Frank Venaille (L'Homme en guerre). 0.50 Coda. Musique au temps de Heinrich Heine (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Les Gagnants, de Julio Cortazar (3) ; 1.57, Entretiens avec Jean Jourdheuil (3) ; 2.28, Didier Decoin (La Promenade d'oiseaux) ; 2.58, Joseph Roth, romancier européen ; 4.46, Le cinéma de Jean Giono ; 6.09, La Calèche, de Jean Giono.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 20 mai au théâtre du Châtelet, par l'Orchestre de Chambre de Stockholm, dir. Esa-Pekka Salonen : Wing, création mondiale, de Lindgren ; Œuvres de Schoenberg : Verklärte Nacht op. 4 (La Nuit transfigurée), version pour orchestre à cordes de 1943 ; Quatuor pour soprano et cordes nº 2 op. 10 (version pour orchestre à cordes), Faye Robinson, soprano.
22.30 Musique pluriel. Machines and Dreams, de Matthews, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Michael Tilson-Thomas ; Œuvres de Leguerney : Poèmes de la Pléiade : Je vous envoie (Ronsard), Comme un qui s'est perdu (Jodelle) ; Le Paresseux (Saint-Amant) ; Poèmes de François Maynard : Secret Amour ; Compliments à une duègne ; La Source, Didier Henry, baryton, Angéline Pondepeyre, piano.la Pléiade, François Maynard.
23.07 Atout Chœur. Motets, de Tallis, par The Sixteen, dir. Harry Christophers ; Five English Folksongs, de Vaughan-Williams, par The Finzi Singers, dir. Paul Spicer ; Œuvres de Eisler.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Bach, Ponce, Frescobaldi, Bach. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 17 avril, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Sanderling. Gastinel, violoncelle. Œuvres de Haydn, R. Schumann, Brahms.
22.30 Les Soirées... (Suite). Le violoncelliste Pierre Fournier. Sonate nº 5 pour piano et violoncelle, de Beethoven, Schnabel, piano ; Concerto pour violoncelle nº 1, de Chostakovitch, par l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. Horenstein ; Suite nº 5, de Bach ; Adagio et Allegro op. 70, de R. Schumann, Crowson, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 12/9/96).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bouillon de culture.
23.45 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 1914-1918 : Vols de guerre. [3/4].
21.35 Françoise Dolto. [2/3] Parler vrai.
22.30 Goulili, dis-moi ma soeur. Femmes du Sahara occidental.
23.50 Classe kitsch.
0.35 Au pays des kangourous. [6/6] La fin de l'isolement.
1.30 Naissance d'un opéra (50 min).

Paris Première

20.00 et 0.10 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Jeremiah Johnson ■ ■ Film de Sydney Pollack (1972, v.o., 105 min). 43569494

France Supervision

20.30 Garde à vue ■ ■ Film de Claude Miller (1981, 95 min). 11749859
22.05 Les Francofolies. "Les jeunes talents".
23.35 Opéra de Lyon, Jean Nouvel.
0.30 L'Elixir de l'amour. Opéra en deux actes de Gaetano Donizetti. Enregistré à l'Opéra de Lyon, le 10 septembre 1996. (140 min). 28359505

Ciné Cinéfil

20.30 L'Immortelle ■ Film d'Alain Robbe-Grillet (1962, N., 100 min). 7855659
22.10 The Brasher Doubloon ■ ■ Film de John Brahm (1947, N., v.o., 70 min). 82180659
23.20 Tourbillon de Paris ■ Film d'Henri Diamant-Berger (1939, N., 95 min). 88928543
0.55 Le Fantôme vivant ■ Film de T. Hayes Hunter (1933, N., v.o., 70 min). 57642128

Ciné Cinémas

20.30 La Fille prodigue ■ Film de Jacques Doillon (1981, 95 min). 7847630
22.05 Passager 57 ■ Film de Kevin Hooks (1992, v.o., 80 min). 99769811
23.25 Le Prince de Jutland ■ Film de Gabriel Axel (1993, 110 min). 90293479

Série Club

20.45 Les Champions. Opération Antarctique.
21.40 et 0.40Un juge, un flic. Les ravis.
22.30 Colonel March. Messages interplanétaires.
23.00 L'Homme du Picardie.
23.50 Quincy. Procès pour un viol.
1.30 Mariages. La solution (60 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui fait craquer Rachel.
21.25 Le Fugitif. La fille de la petite Egypte.
22.15 Chronique de la route.
22.25 Abbott et Costello selon Jerry Seinfeld.
23.10 VR5. Docteur Folenfant.
23.55 Earth Two. L'étranger.
0.45 Mister Gun. Un après-midi d'enfer.
1.10 Motor trend (20 min).

Eurosport

20.00 Sports de force.
21.00 Boxe. En direct d'Espagne. Championnat d'Europe des poids super-plumes : Anatoly Alexandrov (Russie) - Pedro Ferradas-Couso (Espagne, 120 min). 215582
23.00 World Cup Legends.
0.00 Cyclisme (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 L'Esprit d'équipe. Film de Michael Chapman (1983, 100 min). Avec Tom Cruise. *Drame.*
22.10 Chef de patrouille. Film de Christian Nyby (1967, 75 min). Avec Chad Everett. *Aventures.*
23.40 Carnet de bal. Film de Julien Duvivier (1937, N., 125 min). Avec Marie Bell. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Le Procès des Doges. Film de Duccio Tessari (1963, 95 min). Avec Michèle Morgan. *Drame.*

هكذا من الأصل

M. D., une vie d'écriture

Le « Marguerite Duras » de Caroline Champetier réalisé pour « Un siècle d'écrivains » souffre de quelques poses mais restitue largement la parole d'une femme libre

COMBIEN, parmi les inconditionnels du *Barrage contre le Pacifique* (1950), du *Marin de Gibraltar* (1952), de *Moderato Cantabile* (1958), ou de *L'Amante anglaise* (1967), jeunes adultes de l'après-guerre ou de l'après-68, se sont mis à faire la moue devant le succès phénoménal de *L'Amant*, prix Goncourt 1984, plus de deux millions d'exemplaires vendus, traduit dans une quarantaine de langues ? En s'abandonnant, à l'âge de soixante-dix ans, au classique récit biographique, « M. D. », la militante de la cause des plus humbles, l'écrivain de l'infime mouvement des sentiments, se serait dévoyée de son identité d'auteur pour intellectuels de gauche.

On se mit à railler ses commentaires intempestifs sur des événements de société ; à se gausser de ses entretiens avec François Mitterrand, ami de longue date ; à considérer qu'elle n'apportait plus rien à la littérature et ne se livrait plus qu'à une parodie outrancière de ce style unique qui avait fait sa renommée. Bref, Marguerite Duras était pour ainsi dire passée à la trappe des gloires non tenues. Au mieux, on lui accordait quelques décennies de talent mystérieusement dissous par l'âge ; propos condescendants enrobés de quelques élégances lorsqu'il s'est agi de lui rendre hommage après sa disparition, le 3 mars de cette année.

Le film de Caroline Champetier ne réparera sans doute pas l'outrage. Ça et là, sa construction est un peu paresseuse, s'accorde des poses « durassiennes » parfaitement inutiles. Mais ce portrait, construit à travers les lieux de M. D., accorde une place majeure à l'écrivain : lectures et extraits d'entretiens, certains remarquables. Ce moment fort, par exemple, où Duras commente, à une époque de grand élan idéologique, son dernier livre *Détruire, dit-elle* (1969) : *« Je suis pour qu'on oublie l'Histoire (...), complètement. Qu'il n'y ait plus aucune mémoire de ce qui a été vécu, c'est-à-dire de l'intolérable. (...) Si l'homme ne change pas dans sa solitude, rien n'est possible. Toutes les révolutions seront truquées. »* Ou encore ces propos, recueillis un an avant sa mort dans un film de Benoît Jacquot (*Ecrire*, texte publié par Gallimard). Un visage qui rejoint celui de la très jeune fille élevée en Indochine, rescapée du malheur par la grâce de l'écriture.



PROPOS DÉSARMÉS

L'écriture, il n'est question que de cela dans ce portrait, comme dans *tous* les livres de M. D. Ultime réflexion sur ce mystère qu'elle dit avoir autant subi que maîtrisé, *C'est tout*, son dernier ouvrage, publié à l'automne 1995 (POL), est un legs à double lame. Court recueil, sorte de journal, à ne lire, sous peine de grotesque malentendu, qu'en connaissance de l'œuvre. Parole aiguë d'une femme au bout d'elle-même et qui ne consent pas à ce que la vie se dérobe. Propos désarmés sur l'amour, la solitude, l'écriture, la mort et le rien. Quelques formules sereines, semées comme par orgueil à l'horizon d'un territoire désormais nu, pathétique. Marguerite Duras y restitue des bribes de ses dialogues avec Yann Andréa, rue Saint-Benoît. « *– Votre livre préféré absolument ? –* Le Barrage, *l'enfance. – Et après la mort, qu'est-ce qui reste ? – Rien que les vivants qui se sourient, qui se souviennent. – Qui va se souvenir de vous ? – Les jeunes lecteurs. Les petits élèves. – Vous vous préoccupez de quoi ? – D'écrire. Une occupation tragique, c'est-à-dire relative au courant de la vie. Je suis dedans sans effort.* »

Marguerite Duras assurait qu'écrire toute sa vie ne sauve de rien, ne sert à rien d'autre que d'apprendre à écrire. Elle supportait mal que l'on fît des livres comme une bonne recette, digestible par le plus grand nombre. « *Il y a des générations mortes qui font des livres pudibonds (...),* disait-elle à Benoît Jacquot. *Des livres de jour, de passe-temps, de voyage. Mais pas des livres qui s'incrustent dans la pensée et qui disent le deuil noir de toute vie, le lieu commun de toute pensée.* »

Valérie Cadet

★ **« Un siècle d'écrivains : Marguerite Duras », France 3, mercredi 18 septembre à 23 h 15.**

Carpentras

par Agathe Logeart

PAUVRE petite madame Germon... Sur son lit d'hôpital, elle montre ce que l'inconnu lui a fait, ces plaies, ces bosses, cette peau violette, tuméfiée, ces lèvres éclatées. Ce n'est pas bien joli à voir, une vieille dame tabassée. Déjà, il y a six ans, on lui avait empalé le corps de son mari, enterré dans le cimetière juif de Carpentras, et puis, comme si cela ne suffisait pas à nourrir ses cauchemars, voilà que cet homme lui met la tête au carré en tentant de lui faire ingurgiter un produit toxique. La suite est étrange, que l'on nous conte brièvement faute d'en savoir plus. Un jeune homme de dix-neuf ans – marocain, nous dit-on – se serait présenté trois jours plus tard au commissariat de la ville pour revendiquer l'agression. Il aurait agi à la demande de mystérieux commanditaires, qui l'auraient chargé d'exécuter un « contrat ». Mécontent des modalités de paiement, il serait allé se dénoncer à la police. Confrontée à son agresseur, la vieille dame le reconnaît.

Voilà. Rocambolesque, mystérieuse, cette nouvelle affaire de Carpentras demande encore des éclaircissements. L'expression des journalistes est prudente. Ils disent ce qu'ils savent, et ils ne savent pas grand-chose. Reste-t-on sur sa faim ? Heureusement, en pareille circonstance, on peut toujours compter sur *Perdu de vue*, l'émission qui sait si bien broder sur le malheur des autres. Dimanche, un sujet fort bien troussé (et dont on se demandait ce qu'il venait faire dans ce pot-pourri de vraies-fausses informations présenté par Karl Zéro sur Canal Plus) avait décortiqué l'étrange démarche de l'émission de TF 1, qui avait, avec constance, soutenu la thèse de la profanation du cimetière juif par des fils de famille en mal de sensations et exonéré l'extrême droite de toute responsabilité. Messes noires, parties fines qui auraient mal tourné, insinuations d'un avocat, du procureur : on avait offert là une occasion en or au Front national de demander des excuses à ceux qui avaient toujours mis en cause l'extrême droite dans cette affaire. D'ex-skinheads ayant depuis passé des aveux, on était assez curieux de la réaction des Rouletabille de *Perdu de vue*.

Allaient-ils faire amende honorable ? Pensez donc... Toujours flanqués de M[e] Gilbert Collard, qui naguère brandissait triomphalement une enveloppe censée contenir les noms de profanateurs totalement imaginaires, Jacques Pradel et son partenaire Patrick Meney revenaient à la charge. Pas fous, les gars ! Des skins, profanant un cimetière juif ? Des aveux si longtemps après les faits ? Voilà qui n'arrangeait pas leurs petites affaires et risquait de tarir leur filon. D'insinuations en sous-entendus, non contents de s'être pendant des années livrés à une propagande éhontée destinée à promouvoir la piste à leurs yeux la plus croustillante au détriment de la piste politique, ils s'évertuaient à remuer encore la boue dans laquelle, sous nos yeux, depuis si longtemps ils s'étaient vautrés. On est prêt à parier que M[me] Germon recevra bientôt leur visite.

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 L'Hôtel des passions. Série. La diva.
15.35 Superclub Dorothée. L'Ecole des passions ; les Années fac.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Course de stars.
18.05 Le Rebelle. Série. Asile.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 Journal, Météo.

20.50

USHUAÏA PRÉSENTE OPÉRATION OKAVANGO
Magazine. Le Nil de glace (100 min). 300470
Nicolas Hulot part sur les traces des explorateurs anglais qui ont cherché, souvent en vain, les sources du Nil.

22.30

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine
Bons baisers de Saint-Tropez (80 min). 1127128
23.50 Ex libris. Un pape face à la tourmente. Invités : Jacques Duquesne ; Gérard Leclerc ; Pierre Bergé ; Jeanne Bourin ; Pierre Miquel... (65 min). 6025050
0.55 Ushuaïa. Magazine. Mer Rouge : le joyau du Sinaï. Les cigognes de Bouddha...
1.55 Journal, Météo.
2.05 et 5.05 Histoires naturelles. 3.00 et 3.40, 4.40 TF 1 nuit. 3.10 Cas de divorce. 3.50 Histoire des inventions. 4.50 Musique.

France 2

12.50 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.55 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 4.55 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.40 Sauvés par le gong. Série. La rupture.
18.10 Code Lisa. Série. Education sexuelle.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.10 Bonne nuit, les petits. Plif plaf plouf.
19.15 et 2.10 Studio Gabriel. Invités : Jean-Pierre Cassel, Catherine Rich.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

▶ CRÉDIT BONHEUR
Téléfilm de Luc Berraud, avec Robin Renucci, Marie Bunel (130 min). 6742925
Deux divorcés avec enfants forment un nouveau couple. Pour installer leur maison, ils s'endettent lourdement...

23.05

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Faut-il choisir entre sa femme et ses potes ? Invités : Willy Pasini, psychiatre et sexologue ; Luis Nucera, Jacqueline Kelen, écrivains (90 min). 4728741
0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Magazine. Anti-portraits d'André Malraux. Avec Jean-François Lyotard, (*Signé Malraux*) (75 min). 2410587
2.40 Emissions religieuses (rediff.). 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 3.55 Outremers (rediff.).

France 3

12.33 Journal, Keno.
13.40 La croisière s'amuse.
14.30 Simon et Simon. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Série [1/2]. A s'arracher les cheveux.
16.10 Les deux font la loi.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 C'est pas sorcier. Du blé au pain.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Jamais vu soleil ni lune*, de Fernando Camon.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présenté par J.-M. Cavada. Faut-il payer autant d'impôts ? Invités : Jean Arthuis ; Alain Madelin ; Denis Kessler ; François Hollande ; Robert Baconnier ; Chantal Aumeran (110 min). 768470
22.40 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Marguerite Duras, de Caroline Champetier (55 min). 9233437
Une des voix les plus singulières de ce siècle, disparue le 3 mars 1996. Extraits d'entretiens, lectures, pèlerinage sur les lieux durassiens.
● Lire ci-dessus.
0.10 Les Quatre Dromadaires [2/5] Le danger vient du ciel (rediff.). *Chaque espèce de rapaces présente des caractéristiques spécifiques.* 1.00 Capitaine Furillo. Série. La vache enragée. *Furillo participe à une commission chargée de statuer sur une question de déontologie concernant un collègue.* 1.50 Musique Graffiti (25 min).

La Cinquième

13.00 Missions extrêmes. La Grande Barrière de corail [8/12]. *Parachutisme au-dessus de la mer et plongée dans les grands fonds sont au programme de cette mission.*
13.30 Demain le monde. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Severiano Ballesteros. 15.00 Les Tortues. 16.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours [8/21]. 17.30 Alf. 18.00 L'Etoffe des ados. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [11/26] Prima donna, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 8073
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Vivienne Radermacher. (30 min). 9234
20.00 Animaux en péril. Documentaire. [12/13] Nouvel espoir pour le renard véloce, de Richard Brock (30 min). 6147
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : PIE, JEAN, PAUL ET LES AUTRES
Documentaire. Histoire des papes au XX[e] siècle, de Constance Colonna-Césari (52 min). 2302382
Reprise du documentaire diffusé le 11 mai 1995 dans une soirée Thema consacrée au Vatican.

21.35

MUSICA : LE KLEZMER DE GIORA FEIDMAN
Documentaire de Klaas Rusticus (v.o., 95 min). 8363895
Giora Feldman, fils et petit-fils d'une famille d'émigrés juifs en Argentine et virtuose de la clarinette, s'est attaché au renouveau de la musique Klezmer, musique traditionnelle des juifs d'Europe orientale.
23.10 Masculin-féminin ■ ■ Film de Jean-Luc Godard avec Jean-Pierre Léaud (1966, N., 100 min). 3884983
Un jeune homme de vingt et un ans, qui cherche du travail, retrouve dans un café un ami, militant politique de gauche. Un « film-document » sur ceux que Godard appelait « les enfants de Marx et de Coca-Cola ».
0.50 La Règle du jeu ■ ■ ■ Film français de Jean Renoir (1939, N., rediff., 102 min). 85874635

M 6

12.25 Les Routes du paradis. L'étoile filante. Série.
13.15 M 6 Kid. Le surf. Captain planète ; Creepy Crawlers ; Les Rockamis ; Robin des Bois junior ; Draculito ; Gadget Boy ; Highlander.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.30 Classe mannequin.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de renommée. Série.
18.55 Highlander. Série. [2/2] Une alliance dangereuse.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. Magazine.

20.50

GRAINES DE STAR
Divertissement présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq. Les parrains : Mimi Mathy, Katouchka, Jane Birkin. Invités : Teri Moïse, Ophélie Winter, Mad in Paris (135 min). 82488741

23.05

LA CONSPIRATION DE L'AIGLE
Téléfilm de James A. Contner, avec Patrick Cassidy, Melody Anderson (88 min). 8254437
Une bande de fanatiques nazis, avec à leur tête la fille d'Adolf Hitler, tente d'utiliser la campagne présidentielle pour prendre le pouvoir aux Etats-Unis. Le conseiller d'un des candidats mène l'enquête.
0.45 Sexy Zap.
1.20 Best of pop-rock. 3.10 Hot Forme. Magazine. 3.40 E = M 6. Magazine. 4.05 Turbo. Magazine. 4.30 La Croisière rouge. Documentaire. 5.10 Fréquenstar. Patricia Kaas.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.20 Alien, l'univers des insectes. Documentaire. [2/6] Croître et multiplier (25 min). 3698854
14.45 Babylon 5. Série. Révélations.
15.25 L'Ex. Téléfilm de Patrick Jamain (100 min). 5758708
17.05 Football américain.
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Jacques Weber, Doo Rag.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

LES EVADÉS ■ ■
Film de Frank Darabont (1995, 137 min). 3901878
Fidèle adaptation d'une nouvelle de Stephen King sur les mécanismes et les règles implacables d'un système pénitentiaire.
23.15 Flash d'information.

23.25

LA SURPRISE
Film de Richard Benjamin avec Melanie Griffith, Ed Harris (1994, v.o., 106 min). 4137470
Un veuf qui consacre tout son temps à l'environnement néglige l'éducation sexuelle de son fils de douze ans. Avec deux copains de collège, celui-ci s'en va à la ville. Les gamins offrent leurs économies à une charmante prostituée qui leur montre sa poitrine.
1.10 L'Antre de la folie ■ ■ Film de John Carpenter avec Sam Neill (1994, v.o., 92 min). 8348277
2.40 Surprises (20 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Musiques tibétaines (3).
20.30 Tire ta langue. La renaissance de la déclamation baroque.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Camille Michaud, ancien instituteur d'un petit village du Valais (1). Une émission de la Radio Suisse Romande.
22.40 Nuits magnétiques. L'Engagement (2).
0.05 Du jour au lendemain. Bernard Pingaud (Bartoldi, le comédien). 0.50 Coda. Musique au temps de Heinrich Heine (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Les Gagnants, de Julio Cortazar (4) ; 1.58, Le bon plaisir de Luciano Berio ; 4.58, Sainte-Hélène 1820 ; 5.57, Le baiser de Judas (1) ; 6.26, Parsifal et l'enchantement du Vendredi Saint (1).

France-Musique

19.05 Soliste. Leontyne Price, soprano. Œuvres de Puccini.
20.00 Concert. Donné le 21 avril, au Konzerthaus de Berlin, par l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. Marcello Viotti : En saga, poème symphonique op. 9, de Sibelius ; Concerto pour flûte et orchestre, de Nielsen, Patrick Gallois, flûte ; Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy ; Symphonie, de Chausson.
22.30 Musique pluriel. Dialogues pour clarinette et piano, de Keller, Thierry Wartelle, clarinette, Catherine Wartelle, piano ; Œuvres de Prévost.
23.07 Musicales comédies. Alan Jay Lerner et Frederik Loewe.
0.00 Jazz vivant. Kenny Garret, saxophone, avec Ronnie Whitacker et Jeff Tain Watts, au Nancy Jazz Pulsations ; Kenny Garrett, saxophone, avec Pat Metheny, Nat Reeves et Brian Blade, au Festival de Juan-les-Pins. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les saisons, de Haydn, par la Chorale Schoenberg et l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Harnoncourt, Blasi, soprano, Protschka, ténor, Holl, basse.
23.05 Les soirées... (Suite). Der Winterreise, de Schubert, Holl, baryton, Grubert, piano ; Im grossen Schweigen, de Diepenbrock, par l'Orchestre de la Résidence de la Haye, dir. Vonk, Holl, basse. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver.
21.00 Faits divers.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. [2/2] L'Inde du Sud.
23.00 Françoise Dolto. [2/3] Parler vrai.
23.20 Reportages.
23.50 Goulili, dis-moi ma soeur. Femmes du Sahara occidental.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Martin de Tours.
21.25 La Part du rêve. Le voyage immobile.
21.55 1914-1918 : Vols de guerre. [3/4].

Paris Première

20.00 20 h Paris première.
21.00 Paris mode.
22.00 Le Réalisme selon Menzel.
22.30 Voyage au bout de la nuit. Enregistré au Théâtre Montparnasse en 1988. Réalisation de Benoît Jacquot, avec Fabrice Luchini.
23.15 Premières loges (30 min).

France Supervision

20.30 World Music : Alan Stivell.
21.15 Voile.
21.20 Théâtre : Waterzooï. Pièce de Denis Marlotte. Mise en scène de Maguy Marin (85 min). 34420147
22.45 Concert : Charlie Daniels (55 min). 48382857

Ciné Cinéfil

20.30 Le Fantôme vivant ■ Film de T. Hayes Hunter (1933, N., v.o., 70 min). 85524760
21.40 Jour de paye ■ ■ Film muet de Charles Chaplin (1922, N., 20 min). 3780401
22.00 Charlot soldat ■ ■ Film muet de Charles Chaplin (1918, N., 40 min). 3949031
22.40 Le Pèlerin ■ ■ Film muet de Charles Chaplin (1922, N., 40 min). 20066692

Ciné Cinémas

20.30 Les Chariots de feu ■ Film de Hugh Hudson (1981, 110 min). 8238514
22.20 Deux ■ ■ Film de Claude Zidi (1989, 95 min). 37516505

Série Club

20.45 Flash. Autour de minuit.
21.40 et 0.40 Un juge, un flic. Mort en stock.
22.30 Colonel March. L'homme de Damas.
23.00 Les Champions. Opération Antarctique.
23.50 Quincy. Meurtre d'un prêtre.

Canal Jimmy

20.30 VR5. Docteur Folenfant.
21.15 Vélo.
21.45 Mister Gun. Un après-midi d'enfer.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. L'opéra.
22.40 Friends. Celui qui fit craquer Rachel.
23.05 Father Ted. Qui a volé le vieux sifflet ?
23.35 The New Statesman. Le sexe est péché.

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne (11e étape) : Avila - Salamanque (197 km, 90 min). 100470
20.00 Body-building.
21.00 Boxe.
22.00 Athlétisme. (120 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Le Sourire. Film de Claude Miller (1994, 90 min). Avec Jean-Pierre Marielle. *Comédie dramatique.*

RTL 9

22.30 Love Field. Film de Jonathan Kaplan (1993, 110 min). Avec Michelle Pfeiffer. *Comédie dramatique.*
0.35 Le Gendarme de Champignol. Film de Jean Bastia (1958, N., 90 min). Avec Jean Richard. *Comédie.*

TMC

22.30 Fiançailles à l'italienne. Film de Dino Risi (1968, 90 min). Avec Nino Manfredi. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Nouvelles d'Helvétie

par Pierre Georges

IL Y A, comme chacun sait, deux arts que les Suisses maîtrisent parfaitement : la fabrication du chocolat au lait et la garde anonyme de l'or au fond des coffres obscurs. On aurait là le sentiment d'énoncer des lieux communs, n'était l'actualité qui s'ingénie, mardi, à les marier dans un singulier tourbillon de nouvelles.

Donc, en Suisse aussi, pays plutôt propre sur lui et vigilant en matière d'environnement, les vaches peuvent être folles. La preuve, cette décision d'abattre un quart du cheptel adulte pour tenter d'éradiquer la maladie. Au delà de la sagesse de cette mesure qui tendrait à démontrer que les braves bêtes helvètes n'ont pas été nourries qu'à la bonne herbe ou au bon foin des alpages, c'est tout un monde qui s'écroule.

On a longtemps cru que la vache suisse, au regard si doux et à la robe si somptueusement luisante, émargeait à l'office du tourisme national. Elle portait haut et fort l'orgueil helvète, prototype champêtre d'une saine vie aux champs, modèle inégalable pour chromo rupestre. Ce n'était plus une vache, plus seulement en tout cas, une enseigne, une star de publicité, une vache de carte postale. L'harmonique vache en somme, inscrite dans le paysage et l'imaginaire commun, bichonnée, pomponnée, calinée. L'inamovible vache pour petits matins virgiliens avec *vue sur le calme*, la *beauté et* les splendeurs montagnardes. Et même, même, la vache horlogère sonnant de sa cloche l'heure du bol d'air et l'allure paisible de la vie aux champs.

Hélas, trois fois hélas ! Même les vaches suisses mangèrent de la vache enragée, du concentré de vache folle comme il en est de lait. Nous voilà bien ! Adieu veau, vache et chocolat au lait. Car plus de bovidés, plus de lait. Plus de lait, plus de chocolat ainsi enrichi. Et plus de chocolat au lait, plus de Suisse ! CQFD.

Allons, ne plaisantons pas davantage. Car voici nos voisins dans le malheur sur ce sujet. Et en plus dans le souci sur un autre : l'or, le fameux or et trésor des nazis. Il aura fallu plus d'un demi-siècle aux autorités suisses pour se décider, mais elles l'ont fait lundi. Une commission d'experts va enquêter sur le sort et l'ampleur des biens déposés, en leur temps, dans des *banques suisses par les nazis, mais* aussi par les victimes des nazis.

L'or des bourreaux, l'or des victimes et, souvent, le premier volé aux seconds. Le sujet est douloureux. Et le fait qu'il ait fallu plus d'un demi-siècle pour trancher cette question d'élémentaire justice et de nécessaire investigation ne manquera pas d'interloquer nos descendants dans un siècle ou deux. Tant les pays, et pas seulement la Suisse, s'ingénièrent longtemps à ne pas exiger la vérité et la restitution.

La Suisse, là encore un lieu commun, est un grand coffre neutre. Plus coffre encore que neutre. Elle a en ce domaine bénéficié d'une réputation sans égale, sinon sans taches, et de la confiance généralisée. Y compris des régimes ou des individus détestables. La Suisse a fait du secret bancaire un devoir, un art, une en*seigne et un bouclier. Cette tu*nique de Nessus, empoisonnée et empoisonnante, jetée sur la nature et l'origine des dépôts, a arrangé beaucoup de monde et de régimes.

Pour la première fois, hormis quelques enquêtes sur le blanchiment de l'argent sale, la Suisse convient que l'or peut avoir une odeur. Et même la pire des odeurs. C'est un progrès notable, quoique tardif.

« Vache folle » : la Suisse va abattre un tiers de son cheptel bovin adulte

L'opération durera trente mois et coûtera 1,3 milliard de francs

LE CONSEIL fédéral suisse a annoncé lundi 16 septembre qu'il envisageait l'abattage d'un tiers du cheptel bovin adulte de ce pays – soit 230 000 animaux – afin d'éradiquer l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »). Le Conseil fédéral vient de transmettre au Parlement un projet qui prévoit l'abattage des vaches nées avant le *1er décembre 1990 (date* d'introduction des mesures interdisant l'utilisation de farines animales dans l'alimentation du bétail) ainsi que l'abattage des animaux nés des vaches infectées par l'ESB. Les animaux seront abattus dans les trente prochains mois et les cadavres seront retraités dans les fourneaux des cimenteries. Le coût de ce projet est estimé à près de 1,3 milliards de francs.

Le gouvernement helvétique explique que cette mesure vise à éradiquer totalement l'ESB en Suisse, à minimiser les risques d'infection, à rétablir la confiance des consommateurs et à redresser le marché bovin. On a recensé dans ce pays *223* cas de « vache folle » depuis 1990. Les chiffres les plus importants avaient été ceux des années 1994 (64 cas) et 1995 (68 cas). Depuis le début de l'année, les autorités vétérinaires suisses ont enregistré 38 cas d'ESB. L'Office fédéral vétérinaire à Berne a précisé jeudi 12 septembre que les trois derniers cas avaient été recensés en trois semaines.

Les autorités sanitaires sont d'autant plus inquiètes qu'elles diagnostiquent assez fréquemment des cas (12 sur 223) chez des animaux nés après l'interdiction d'utiliser des farines animales dans l'alimentation des bovins. Le même phénomène est d'ailleurs observé en France. S'agit-il de la conséquence de l'utilisation de farines animales prohibées ou, plus inquiétant, de la démonstration de la transmission de la maladie de la vache au veau ? Personne, aujourd'hui, ne semble en mesure de répondre à cette question essentielle.

INCOMPRÉHENSION

Cette annonce a vivement surpris les spécialistes vétérinaires français et européens qui admettent ne pas tout comprendre de la situation épidémiologique de ce pays. *La Suisse* est en effet l'un des pays les plus touché du continent (avec 223 cas recensés depuis 1990, soit, proportionnellement, une prévalence près de cent fois supérieure à celle observée en France), alors même qu'elle avait mis en œuvre très tôt une série de mesures préventives.

« Les responsables de la Confédération ont rapidement pris un ensemble de précautions importantes. Les importations d'animaux en provenance de Grande-Bretagne n'ont pas été très volumineuses. et, officiellement, il n'y a pas eu d'importations de farines de viande et d'os en provenance de Grande-Bretagne, a confié au *Monde* l'un des experts de l'Union européenne. *En outre, les responsables suisses ont pris des mesures pour éviter le recyclage de l'agent infectieux dans leurs farines animales. Nous ne comprenons donc pas les raisons de la prévalence élevée d'ESB dans le cheptel suisse. »*

Les experts hésitent généralement entre deux hypothèses : soit les responsables sanitaires suisse disposent d'informations confidentielles sur la dynamique prochaine de l'épidémie dans leur pays, voire même sur la transmission de la maladie bovine à l'homme ; soit l'abattage massif *auquel se prépare ce pays ne ré*pond qu'à des considérations économiques. La Confédération helvétique a prohibé en mars dernier toute importation de boeuf britannique alors même que l'Allemagne et l'Autriche prenaient des mesures similaires à l'encontre du cheptel suisse.

Cette annonce survient au moment où le gouvernement britannique, s'appuyant sur certaines hypothèses scientifiques, entend obtenir de l'Union européenne qu'elle revienne sur ses engagements en matière d'abattage. Ce qui risque de compliquer encore davantage la gestion, au niveau européen, de la crise de la « vache folle ».

Jean-Yves Nau

■ **MAYENNE : un nouveau cas d'ESB** (encéphalopathie spongiforme bovine) vient d'être détecté dans le département de la Mayenne, a annoncé lundi 16 septembre le ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Selon les chiffres du ministère, il s'agit du 23e cas enregistré en France depuis 1990 et du 10e depuis le début de l'année. Le cheptel concerné est un cheptel laitier de 205 bovins. *« Conformément aux mesures en vigueur, l'élimination du cheptel vient d'être effectuée »*, ont précisé les services de Philippe Vasseur.

Paris réclame aux Quinze une augmentation des aides aux éleveurs

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Philippe Vasseur, le ministre français de l'agriculture, ne reviendra pas bredouille de Bruxelles, même si, lundi 16 septembre, la première journée des débats entre les Quinze n'a pas fait clairement apparaître l'ampleur des efforts qu'ils étaient disposés à accomplir pour aider les éleveurs à sortir du marasme où les a plongés la crise de la « vache folle ».

Il semblait ainsi vraisemblable que le Conseil donnerait son feu vert au relèvement de 400 000 à 700 000 tonnes du plafond des achats publics d'intervention pour l'année 1996. La viande ainsi retirée d'un marché où l'offre excède sensiblement la demande (malgré une légère reprise récente de la consommation) est stockée, ce qui coûte cher au budget européen, mais permet d'enrayer la chute des cours.

Ces achats d'intervention devraient porter en particulier sur les broutards, ces jeunes bovins de sept à dix mois, élevés surtout en France pour être exportés vers les ateliers d'engraissement italiens et espagnols, mais qui, depuis la crise, ne trouvent plus preneurs. Le ministre français est en outre intervenu pour demander à la Commission de faire une proposition pour une deuxième revalorisation exceptionnelle de la prime à la vache allaitante au cours de la campagne en cours. Des aides au revenu, sous la forme de primes complémentaires, pour un montant total de 850 millions d'écus (6,5 milliards de francs), avaient déja été débloquées en faveur des éleveurs de l'Union avant l'été. Depuis le début de la crise, les éleveurs sont en effet contraints de vendre à perte, mettant souvent en péril l'équilibre financier de leur exploitation.

SOLIDARITÉ PROFESSIONNELLE

M. Vasseur s'est exprimé en termes particulièrement fermes, soulignant la gravité des conséquences politiques d'une éventuelle indécision du Conseil. Comment les diverses mesures qui pourraient être adoptées en faveur de l'élevage (après que le Parlement européen aura daigné donner son avis, indispensable à toute décision) seront-elles financées ? Lundi, la confusion restait complète.

La thèse officielle de la Commission, contestée par certains, demeure qu'en 1997 le budget européen ne dispose pas des marges nécessaires pour faire face à de nouveaux engagements et qu'il convient donc de faire appel à la solidarité professionnelle en réduisant les primes versées aux céréaliers ainsi qu'aux producteurs d'oléagineux. La plupart des Etats membres, y compris la France, se montrent très réticents à l'égard d'une telle formule. M. Vasseur s'y résignerait probablement, à condition qu'elle ait un caractère exceptionnel, limité à un an. Les Allemands, les Néerlandais et les *Scandinaves y étaient* résolument hostiles.

Philippe Lemaitre

La France reprend ses exportations en Iran

Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, a signé lundi 16 septembre à Paris avec le ministre iranien de l'essor de la reconstruction, Gholam Reza Forouzesh, un accord scientifique portant sur la coopération vétérinaire entre les deux pays et un programme de formation.

Cet accord va permettre à la France de reprendre ses exportations de viande bovine vers la République islamique, qui était jusqu'au début de la crise de la « vache folle » un client fidèle des éleveurs et négociants français de jeunes bovins. L'an dernier, la France y avait *exporté 20 000 tonnes* de viande bovine et, les meilleures années, ce chiffre était monté jusqu'à 50 000 tonnes. Selon Philippe Vasseur, les deux ministres se sont félicités *« des excellentes perspectives de coopération »*.

Le patron des chemins de fer italiens arrêté pour corruption

LA SPEZIA. Le patron des chemins de fer italiens, Lorenzo Necci, cinquante-sept ans, l'un des entrepreneurs les plus respectés du pays, a été arrêté, dimanche 15 septembre, et écroué à la prison de La Spezia. Impliqué dans une affaire de pots-de-vin, il est accusé de corruption, association de malfaiteurs, détournement de fonds publics, abus de fonction. Une enquête menée par une cellule de spécialistes de la criminalité, constituée à Florence, aurait permis de recueillir de nombreux éléments, notamment des écoutes téléphoniques, mettant en évidence le versement de dessous-de-table dans des contrats passés par l'entreprise des Ferrovie dello Stato. Un financier, Francesco Pacini Battaglia, et un industriel, Emo *Danesi, qui auraient servi de collecteurs de fonds, ont été* arrêtés. Les fonds auraient transité par un complexe système de comptes bancaires liés à des sociétés off-shore.

Cette arrestation, comparable à celle Loïk Le Floch-Prigent en France, a suscité la stupéfaction en Italie. Sous la direction de Lorenzo Necci, les chemins de fer italiens, transformés en société par actions, avaient commencé leur modernisation et leur redressement financier. Le président de la commission de l'agriculture à la Chambre des députés, Alfonso Pecoraro Scanio (Verts), a réclamé une séance spéciale du Parlement. – *(AFP.)*

■ **ACCIDENT : deux enfants sont morts et plusieurs ont été blessés** dans l'accident d'un bus de ramassage scolaire survenu mardi 17 septembre à Saint-Pierre-du-Mont, entre Clamecy et Varzy (Nièvre). – *(AFP.)*

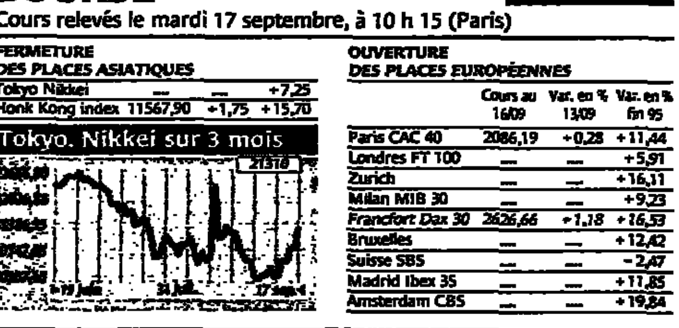
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 17 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+7,25
Honk Kong index	11567,90	+1,75	+15,70



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 16/09	Var. en % 13/09	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2086,19	+0,28	+11,44
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+16,11
Milan MIB 30	—	—	+9,23
Francfort Dax 30	2626,66	+1,18	+16,53
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	-2,47
Madrid Ibex 35	—	—	+11,85
Amsterdam CBS	—	—	+19,84

Tirage du *Monde* daté mardi 17 septembre 1996 : 492 407 exemplaires



Un équarrisseur cesse le ramassage gratuit des cadavres d'animaux

LA SOCIÉTÉ Caillaud, seconde entreprise française en matière d'équarrissage avec 25 % du marché et présente dans quarante départements français, a décidé, lundi 16 septembre, de cesser le ramassage gratuit des cadavres d'animaux dans dix départements, (Vendée, Deux-Sèvres, Calvados, Cher, Eure-et-Loire, Haute-Saône, Pas-de-Calais, Ardennes, Somme, Aisne), en raison des pertes financières qu'elle subit du fait de la crise de la vache folle. *« Aujourd'hui, ramasser une bête nous coûte en moyenne 150 francs. Nous perdons 2 millions de francs par semaine, pour moitié pris en charge par l'Etat »*, a expliqué à l'AFP Laurent Beaumont, directeur général de Caillaud. Les équarrisseurs ajoutent au coût de 150 francs par bête ramassée, le coût de locations des entrepôts pour stocker la farine à haut risque qu'il faut maintenant détruire.

Le ramassage dans les fermes des cadavres d'animaux est un service gratuit pour lequel les sociétés d'équarrissage se rémunéraient jusqu'à la crise de la vache folle par les bénéfices qu'elles tiraient de la valorisation de ces carcasses, dont elles récupéraient le cuir, et qu'elles transformaient en graisses et en farines animales. Cette pratique leur est désormais interdite.

Normalement, l'Etat et les collectivités locales doivent prendre ensemble en charge provisoirement les frais d'équarissage depuis le mois de juillet. Certaines collectivités locales ne voulant pas payer, les équarrisseurs ont cessé de ramasser les cadavres gratuitement.

Dans un communiqué publié lundi, l'Union amicale des maires de Vendée réaffirme *« le refus des communes de financer les frais d'équarrissage »*. L'association des maires invite les communes à saisir la DSV (Direction des services vétérinaires) pour que le préfet intervienne.

La question de la salubrité publique risque très vite de se poser dans les départements où le ramassage de carcasses n'est plus effectué. Mais dans la pratique, deux solutions vont se présenter : soit l'agriculteur accepte de payer et le cadavre est enlevé, soit il refuse et demande aux pouvoirs publics de réquisionner l'équarrisseur, mais celui-ci devra alors être indemnisé. C'est ce qui semble, dans la pratique, devoir se passer.

Une nouvelle loi devrait être adoptée avant la fin de l'année et l'équarrisage pourrait être financé par la taxe sanitaire, indique-t-on au ministère de l'agriculture.

Ar. L.

PROCHAIN DOSSIER
Se former tout au long de sa vie



TRIBUNE
par Jean-François Raux
page III

Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1996
EMPLOI

DANS INITIATIVES MÉTIERS DU 24 SEPTEMBRE
Ingénieur et gestionnaire



ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XVI



ILLUSTRATIONS EMMANUEL PIERRE

L'infiltration et le prosélytisme sont rares. En revanche, les salariés en position vulnérable peuvent être endoctrinés

L'entreprise face aux sectes

EVOQUER le rôle des sectes n'est pas chose aisée. Que ce soit dans ou hors de l'entreprise. Les indices sont souvent plus faibles que la suspicion dont leur activité s'entoure. Rares sont les preuves indiscutables, et les témoignages dignes de foi – c'est le cas de le dire –, soit font cruellement défaut, soit sont soumis à de telles conditions d'usage qu'ils ne sont guère utilisables. Entre l'anonymat et la rétractation apeurée, il n'y a guère de place pour l'accusation argumentée ou sans équivoque. Sous la menace des procès, les interrogations les plus légitimes se transforment en vagues insinuations.

Pour compliquer le tout, la définition du phénomène pose elle-même problème, notamment en France. La notion de secte est totalement inconnue du droit français, ainsi que l'ont constaté de nombreuses victimes ou parents de victimes. Elle se trouve d'autant plus délicate à démontrer, y compris pour des personnes sous influence, que la République laïque se fait un devoir de respecter toutes les croyances, qu'elle garantit le libre exercice des cultes et qu'elle considère que les pratiques religieuses relèvent de la sphère privée des personnes. Pour éclairant qu'il soit par ailleurs sur la progression des sectes depuis les précédents travaux de la commission présidée par Robert Vivien en 1982, le rapport parlementaire remis en janvier 1996 soulignait bien cet obstacle. Jean-Pierre Brard, député et maire de Montreuil, qui en fut le vice-président, explique, non sans raison, qu'il serait temps de constituer un corps de magistrats spécialisés, comme il en existe pour le terrorisme, sauf à prendre son parti d'une justice mal à l'aise et impuissante.

Ce qui est déjà délicat dans la société civile l'est encore davantage dans le monde de l'entreprise, qui n'a pas fait l'objet d'investigations approfondies de la part des parlementaires, à quelques exceptions près. En dehors du Groupement, qui a sombré dans la faillite, davantage à cause de ses pratiques commerciales et de sa douteuse réputation qu'en raison de faits ou de liens totalement avérés, les cas manifestes de collusion restent improbables ou peuvent être écartés, pour la plupart, au bénéfice du doute. Quand bien même, il convient de se méfier d'une propension fantasmatique consistant à grossir démesurément une emprise qui reste très limitée, voire infinitésimale. S'il fallait se rassurer, il conviendrait de prendre en compte la gêne des employeurs et des dirigeants d'entreprise qui, dès qu'ils ont le moindre soupçon, s'efforcent de couper les ponts avec ceux de leurs partenaires qui leur paraissent touchés, à tort ou à raison.

PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES

Mais si ces précautions suffisent certainement pour affirmer que le prosélytisme ne sévit pas dans les entreprises, ou, encore moins, que celles-ci sont détournées de leur objet et phagocytées par les sectes, il reste que des dangers existent, qui ne sont pas forcément mineurs. Par des interventions qui sont périphériques à l'activité même, des sociétés qui entretiennent des liens avec des sectes peuvent entrer en contact avec des salariés ou des postulants à un emploi donné. Cela peut se produire dans deux des situations où les personnes peuvent être amenées à laisser voir leur trouble ou leur état de faiblesse, la formation, d'une part, et le recrutement, d'autre part. Et, de fait, nombre des exemples répertoriés de liaisons dangereuses proviennent de ces secteurs. Vulnérables, de futurs adeptes sont ainsi approchés et, puisqu'ils doivent se confier, deviennent des proies faciles. Entre « former » et « conditionner », la différence est parfois ténue pour qui veut embrigader, surtout si l'on se garde de s'immiscer dans la vie professionnelle.

Cela étant, les entreprises peuvent involontairement courir des risques. Notamment, comme il est possible de le constater, quand elles utilisent des tests de personnalité qui ont été mis au point par l'Eglise de scientologie. Il leur arrive aussi, au travers des techniques de management, de se prêter à des rapprochements contestables, par exemple avec les doctrines « new age » qui fleurissent dans certains cabinets de conseil.

Aussi fâcheuse soit-elle, la coïncidence ne doit alors pas tout au seul hasard. Poussées à la compétitivité par les contraintes économiques, les entreprises développent parfois d'elles-mêmes un discours de motivation qui n'est pas toujours sans excès. Certaines vont jusqu'à faire appel à l'adhésion sans retenue de leur personnel et réclament, tout à la fois, identification à l'entreprise et dévouement total. Pour un peu, on dira que celles qui atteignent les limites du conditionnement ne sont pas éloignées du comportement sectaire ou des Eglises fanatisées.

Dès lors, il ne faut pas s'étonner que les sectes rôdent et proposent leurs services, intéressés, puisqu'elles agissent sur les mêmes ressorts de la mise sous influence. Pareillement, il faut ici comprendre que des entreprises qui recherchent de semblables attitudes puissent se laisser séduire par de telles propositions. Sans nécessairement percevoir dans quels engrenages elles se sont laissé entraîner à leur corps défendant.

Alain Lebaube

d o s s i e r

Une doctrine ésotérique américaine à l'origine de nombreux mouvements sectaires

Le New Age a directement influencé des cabinets de conseil en management, ce qui pose la question du prosélytisme auprès du personnel

DANS les milieux américains branchés il fut de bon ton, au début des années 80, de s'intéresser à la pensée dite du New Age contenue en filigrane dans des écrits ésotériques du début du siècle. Comme l'explique dans son livre *La Mécanique des sectes* (« Documents » Payot, avril 1987) Jean-Marie Abgrall, psychiatre, *« le Nouvel Age correspond à une vision astrologique de l'évolution planétaire. Il est censé coïncider avec une ère qui débute lorsque le lever du soleil à l'équinoxe de printemps passe du signe zodiacal des Poissons à celui du Verseau »*. Selon ses chantres, il représente *« la seule chance de salut pour l'empire des ténèbres nucléaires »* et repose sur *« un nouveau paradigme dont les composantes sont identifiées : écologie, technologies douces, science holistique, psychologies transpersonnelles, mode de vie communautaire, pratiques alternatives, recherche spirituelle »*.

On pourrait imaginer être bien loin du monde de l'entreprise. Il suffit pour se convaincre du contraire de feuilleter les nombreuses plaquettes de cabinets de conseil en management pour réaliser l'influence du New Age dans les milieux professionnels. Sans oublier les voyages organisés pour cadres supérieurs français à destination de la Californie, terre d'élection de la doctrine. La vigueur du courant New Age, comme l'indique le rapport de l'Assemblée nationale sur *« les sectes en France »* est à l'origine de *« l'augmentation du nombre des mouvements sectaires »* même si ces derniers ne rassemblent qu'un faible nombre d'adeptes.

Tous n'ont pas été répertoriés officiellement comme sectes, mais le vocabulaire ne trompe pas. Ainsi, dans un dossier envoyé en prospection à des chefs d'entreprise, ce responsable d'un organisme parisien qui dispose d'un numéro d'enregistrement au titre de la formation continue fait état de sa conviction profonde : *« L'homme a des ressources presque infinies lorsqu'il accède à son néo-cortex, le cerveau intelligent. Et simultanément, son stress s'apaise. »* On est loin bien sûr d'une organisation aussi complexe que l'Eglise de scientologie, qui étend ses ramifications au sein des entreprises. *« Cela dit,* explique cet expert, *nous retrouvons les mêmes techniques et un discours similaire. A savoir que les difficultés essentielles rencontrées dans une vie professionnelle, comme dans la vie en général, sont d'ordre mental et que la secte X ou Y se charge de restaurer l'homme dans sa toute-puissance, flattant ainsi mégalomanie et narcissisme : plus est en toi, infiniment. »*

L'Eglise de scientologie ne se prive donc pas de vendre à ses sympathisants des livres de management écrits par La Fayette Ron Hubbard, fondateur du mouvement et qui, pour reprendre un terme scientologique, *« disséminent »* la bonne parole.

COURBE ASCENDANTE

« Bien manager, raconte cet ancien membre, *c'est d'abord faire toujours mieux que la veille. Nous devons suivre nos performances en réalisant des graphiques de résultats qui, bien évidemment, doivent présenter une courbe ascendante. »* L'optimisme est de rigueur, ainsi que *« le respect de l'autorité »*. Quelqu'un qui arrive à l'heure et qui ne contredit jamais son chef est bien vu. Quant aux relations avec les autres sur le lieu de travail *« toujours bien les regarder droit dans les yeux tout en affichant son bien-être »*. L'Eglise de scientologie propose des stages de formation à l'instar de « Apprendre à s'organiser : savoir établir et organiser son activité en vue d'une meilleure production ».

Jusqu'à la fin des années 80, les prosélytes de l'Eglise de scientologie en entreprise affichaient les sources de leurs inspirations, c'est-à-dire La Fayette Ron Hubbard. Aujourd'hui, ils se montrent beaucoup plus discrets. Dans une enquête publiée en avril dernier, *Entreprise & Carrières* retraçait le parcours de Guy Bergeaud *(voir nos articles)*, qui confirme son appartenance à l'Eglise de scientologie tout en démentant un certain prosélytisme. Ce consultant, aujourd'hui l'un des responsables de Business Dynamic, cabinet de formation spécialisé entre autres *« dans les jeux d'entreprise »*, intervient, ou est intervenu, dans beaucoup de groupes : EDF-GDF, des banques, des compagnies aériennes, etc. Il réalise sa carrière dans l'automobile, un secteur qui, comme l'informatique *« est,* selon un ancien membre, *un terrain privilégié de l'Eglise de scientologie »*. Guy Bergeaud a occupé ainsi des fonctions commerciales importantes chez VAG France, puis chez Renault et Rover France, tout en donnant des conférences au Celebrity Center, siège parisien de son mouvement, sur des thèmes liés au management. *« Dès que nous avons appris son appartenance à l'Eglise de scientologie,* explique l'un de ses clients, *nous avons préféré mettre un terme à nos relations. Mais il est clair que, techniquement, dans les stages où nous l'avons vu intervenir, nous n'avons rien perçu de ses convictions de scientologue. »* Pour autant, comment ne pas s'inquiéter de la question du prosélytisme auprès de cadres désorientés alors que, comme l'affirme cet autre ancien membre, *« c'est la première chose que l'on vous demande de faire »* ?

Marie-Béatrice Baudet

Morceaux choisis

Quelques-uns des préceptes de l'Eglise de scientologie concernant l'entreprise sont consignés dans un livre de L. Ron Hubbard, intitulé *Les Problèmes du travail*. Les promesses (« Le secret de l'efficacité », « L'homme qui réussit », etc.) et l'ésotérisme (« L'affinité, la réalité et la communication », etc.) se partagent le sommaire avec le même sérieux que celui utilisé par la secte pour donner dans son magazine *Celebrity* l'étymologie de son nom : *« "Scientologie" du latin* scio *(connaître) et du latin* (sic !) logos *(études).* » Exemple de morceau choisi : *« Lorsqu'un chef d'entreprise constate qu'autour de lui tout marche comme sur des roulettes, il risque de susciter des difficultés, ne serait-ce que pour avoir quelque chose à faire, à moins qu'il soit vraiment en très bonne condition mentale. Ainsi, la direction de l'entreprise se met-elle à prétendre, souvent sans aucun fondement, que la main-d'œuvre lui est hostile »* (pages 72, 73).

Le recrutement comme moyen d'approche

Certaines entreprises utilisent les tests de l'Eglise de scientologie

ERIC a mis un moment à se remettre de sa mésaventure. Souhaitant évoluer professionnellement, il répond à une annonce parue dans un grand quotidien français en mars 1995. La Sogep, filiale de La Redoute, située à Boissy-Saint-Léger, cherche un contrôleur de gestion et finances. Eric obtient un rendez-vous avec deux personnes, dont le directeur des affaires sociales, Serge Bonnet. Au terme de l'entretien, on lui demande de remplir un questionnaire et de le renvoyer dans les trois jours. Le candidat répond au test, très long, et parfois déroutant : *« Méditez-vous fréquemment sur la mort, la maladie, la douleur et le chagrin ? »* Ou encore : *« Etes-vous partisan de la discrimination raciale et des distinctions de classes ? »* Le test provient en fait d'un cabinet spécialisé et porte la mention *Copyright Lafayette Ron Hubbard*, du nom du fondateur de l'Eglise de scientologie.

Convoqué à un second entretien, Eric apprend quelques jours plus tard qu'il n'est pas retenu. Il obtient les résultats du test et découvre, catastrophé, toute une liste de commentaires négatifs sur son caractère et son comportement. *« Nous n'utilisons plus ce test depuis qu'une enquête parue dans* Entreprises et Carrières *nous a dévoilé les liens entre ce cabinet et l'Eglise de scientologie* (du 30 avril au 13 mai 1996) explique le directeur des affaires sociales de la Sogep. *De plus, comme le test est assez cher, environ 2 000 francs l'unité, son emploi était limité à un certain niveau de postes et seulement aux quatre candidats sélectionnés pour un deuxième entretien. »* Mais il ajoute que sur un plan professionnel ce test est très efficace et précis.

OFFRE D'EMPLOI PRÉTEXTE

Parfois, l'offre d'emploi est un prétexte et ne vise qu'à approcher des adeptes potentiels. Telle est l'expérience de Franck G., vingt-huit ans, demandeur d'emploi, qui passe une annonce sur Minitel en décembre 1995. Ancien peintre en bâtiment et handicapé de l'épaule suite à un accident du travail, il cherche un poste administratif non qualifié. Trois semaines plus tard, il reçoit une réponse par téléphone, un dimanche soir, à 21 heures... *« Un organisme qui aide des gens »* souhaite le rencontrer, estimant qu'il a le profil. Il apprend ensuite qu'il s'agit de travailler pour un établissement de l'Eglise de scientologie. L'entretien se déroule deux jours plus tard. *« On m'a confirmé que ma candidature était intéressante, mais que je devais au préalable répondre à un test écrit. Chaque fois que je demandais des précisions sur le poste, mon interlocuteur changeait de conversation »*, rapporte Franck. Il remplit le questionnaire dont on lui transmet très rapidement les résultats. *« Tous mes traits de caractère étaient soit trop faibles, soit excessifs par rapport aux normes maison. On laisse entendre que je ne pourrai jamais rien faire de ma vie »*, poursuit-il, à moins de suivre les cours de l'Eglise de scientologie, bien sûr. A plusieurs reprises, son interlocuteur lui explique qu'on peut le soigner, que tout s'arrange. Il tente de lui vendre quelques ouvrages de Ron Hubbard. En vain. Franck feint d'accepter de revenir pour visionner un film sur l'Eglise de scientologie, mais de poste, il n'est plus question.

Ces deux exemples illustrent bien le processus décrit par la commission d'enquête parlementaire sur les sectes : les tests de scientologie visent avant tout à souligner les défauts d'un individu pour le déstabiliser. Or, il faut savoir que ce genre de test se répand dans le milieu des affaires. A La Défense, au pied des tours, ils sont distribués comme des tracts...

La situation est plus complexe encore lorsqu'une personne est recrutée dans une entreprise dirigée par un scientologue. Dans ce cas, il est difficile d'affirmer que l'embauche vise systématiquement à recruter des adeptes potentiels. La question est plutôt de savoir s'il existe dans l'entreprise des signes de prosélytisme apparent. Sous le couvert de l'anonymat, un ancien employé d'un cabinet de conseil en informatique et ex-membre de l'Eglise de scientologie donne son point de vue. *« L'essentiel des postes clés et du management sont détenus par des scientologues. Le PDG travaillait à plein temps pour la scientologie avant de se lancer dans les affaires. Et la plupart des cadres ont été des scientologues servants. Mais il n'existe pas de preuves de liens financiers entre le cabinet et la scientologie »*, explique l'ancien employé.

« N'y sont pas recrutés que des candidats déjà adeptes », explique un témoin. Mais il ajoute que les formateurs, aussitôt embauchés, suivent une pédagogie inspirée des concepts de scientologie. *« Au départ, quand l'entreprise embauchait, un fort pourcentage d'employés devenaient adeptes, mais ce phénomène a fortement diminué au fil du temps. »* Parmi les salariés non adeptes, certains sont partis, d'autres ferment les yeux, ou restent par peur du chômage.

Clarisse Fabre

Une notion inconnue du droit français

RENDU public le 10 janvier 1996, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes souligne la complexité qu'il y a à définir le phénomène : *« La notion de secte est totalement inconnue du droit français. »* Cette absence de définition juridique découle de la conception française de la laïcité, telle qu'elle est formulée dans l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme : *« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public institué par la loi. »* République laïque, la France, précise l'article 2 de la Constitution du 4 octobre 1958, *« respecte toutes les croyances »*. Enfin, la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Eglises et de l'Etat prévoit que *« la République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes »*.

Ainsi posé, le principe de neutralité de l'Etat implique que *« le fait religieux relève de la seule sphère privée des citoyens »*, note le rapport. Le droit positif n'établit donc aucune distinction, ni discrimination, entre les cultes. D'où *« l'impossibilité juridique de définir les formes sociales que peut revêtir l'exercice d'une croyance religieuse,* a fortiori *de distinguer une Eglise d'une secte »*, conclut le rapport Guyard, du nom du rapporteur de la commission à l'Assemblée nationale *(Les sectes en France.* Rapport 2468. Les documents d'information). Impossible à définir juridiquement, la notion de secte n'en recouvre pas moins une réalité bien tangible qui concerne toutes les catégories socioprofessionnelles et tous les âges. Se conformant aux critères utilisés par les renseignements généraux, la commission d'enquête a finalement retenu les mêmes *« indices de comportement sectaire »*, définis comme autant de dangers que les sectes font courir à l'individu ou à la société.

Au premier rang des risques encourus par les membres des sectes, figure la déstabilisation mentale qui vise notamment à réduire tout esprit critique. Elle s'exerce au travers des tests de personnalité mais aussi d'autres procédés (actes ou prières répétitifs, jeûne, hypnose...).

Les exigences financières exorbitantes constituent un deuxième critère. L'une des sectes les plus en vue facturerait certains cours à plus de 70 000 francs, signale le rapport Guyard. La rupture des adeptes avec leur environnement d'origine est aussi un indice qui ne trompe pas, qu'il s'agisse de sectes vivant ou non en communauté.

De même, 82 sectes seraient coupables de *« pratiques portant atteinte à l'intégrité physique des individus »* : séquestrations, mauvais traitements, coups et blessures, exercice illégal de la médecine, agressions sexuelles... Enfin, 28 mouvements pratiqueraient l'embrigadement des enfants. Les sectes représentent aussi, à plus d'un titre, un réel danger pour la société. Premièrement, 46 d'entre elles véhiculeraient un *« discours antisocial »*. D'après le ministère de l'intérieur, 26 sectes provoqueraient des troubles de l'ordre public. Certaines, une cinquantaine d'après les RG, n'hésitent pas à *« détourner les circuits économiques »*, recourant par exemple au travail clandestin ou pratiquant d'autres formes de fraude. Enfin, le rapport évoque *« les infiltrations ou tentatives d'infiltration auxquelles se livreraient les sectes au sein des pouvoirs publics »*.

Face à des dangers aussi divers, le rapport Guyard se prononce contre l'adoption d'une législation spéciale anti-sectes mais préconise l'application systématique et rigoureuse du dispositif juridique existant, tant en matière pénale que financière ou fiscale. Seul écueil, aux yeux de Jean-Pierre Brard, vice-président de la commission d'enquête et membre de l'observatoire interministériel des sectes (créé au printemps par le gouvernement) : *« Les magistrats ne connaissent pas le phénomène sectaire. »* Par souci d'efficacité, le député-maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis) réclame donc la mise en place d'un groupe de magistrats spécialisés sur la question des sectes, *« comme c'est déjà le cas pour le terrorisme »*.

Philippe Baverel

Conscients des dangers, les DRH adoptent une attitude prudente

UNE liste noire d'organismes de conseil et de formation circule aujourd'hui parmi les directeurs des ressources humaines (DRH). Néanmoins, ceux-ci se montrent plutôt circonspects sur les listes d'infiltration de sectes dans l'entreprise. Certains disent franchement ne s'être jamais préoccupés de cette question dès lors que le bon fonctionnement de l'entreprise est respecté, l'adhésion à une secte relevant de la vie privée des salariés. *« Tant que le salarié ne fait pas de prosélytisme, ce ne peut être un motif de licenciement. Le fait religieux relève des seuls individus. Nous n'avons pas le droit de nous immiscer dans la vie privée des personnes »*, avance Tanguy du Chéné, directeur adjoint des ressources humaines du groupe Banque populaire.

Jean-Michel Naudon, directeur des cadres et du développement social du groupe CIC, s'est vu, au cours de sa carrière, amené à licencier un salarié qui cherchait à vendre à ses collègues les écrits d'une secte. Ce licenciement n'a pas posé de problème, l'intéressé n'ayant pas cherché à nier les faits. Mais Jean-Michel Naudon rapelle que, pour éviter toute controverse, rien n'empêche l'entreprise d'inscrire dans son règlement intérieur l'interdiction de conduire ouvertement, en son sein, une propagande politique ou religieuse. *« Toute discrimination concernant l'âge, le sexe, la religion des salariés est interdite. Réciproquement, toute propagande sur le lieu de travail doit l'être »*, souligne-t-il.

Les DRH se montrent davantage embarrassés quant à l'attitude à adopter vis-à-vis des prestataires de services pouvant avoir un lien avec une secte. *« On est un peu démuni quand cela arrive,* témoigne Christian Sanchez, DRH du groupe CEP Communication, qui a été alerté par le directeur commercial d'une filiale des démarches d'approche d'un organisme de formation travaillant pour son entreprise. *Nous avons rompu le contrat après vérification auprès d'une association de défense contre les sectes. Mais c'est toujours très difficile car nous n'avons jamais que des présomptions. Les listes établies par les différents rapports réalisés sur le sujet sont très controversées. Nous n'avions jamais eu de problème avec eux. »* Christian Sanchez a d'ailleurs négocié la rupture du contrat afin de ne pas être accusé de diffamation.

RISQUES POUR L'ENTREPRISE

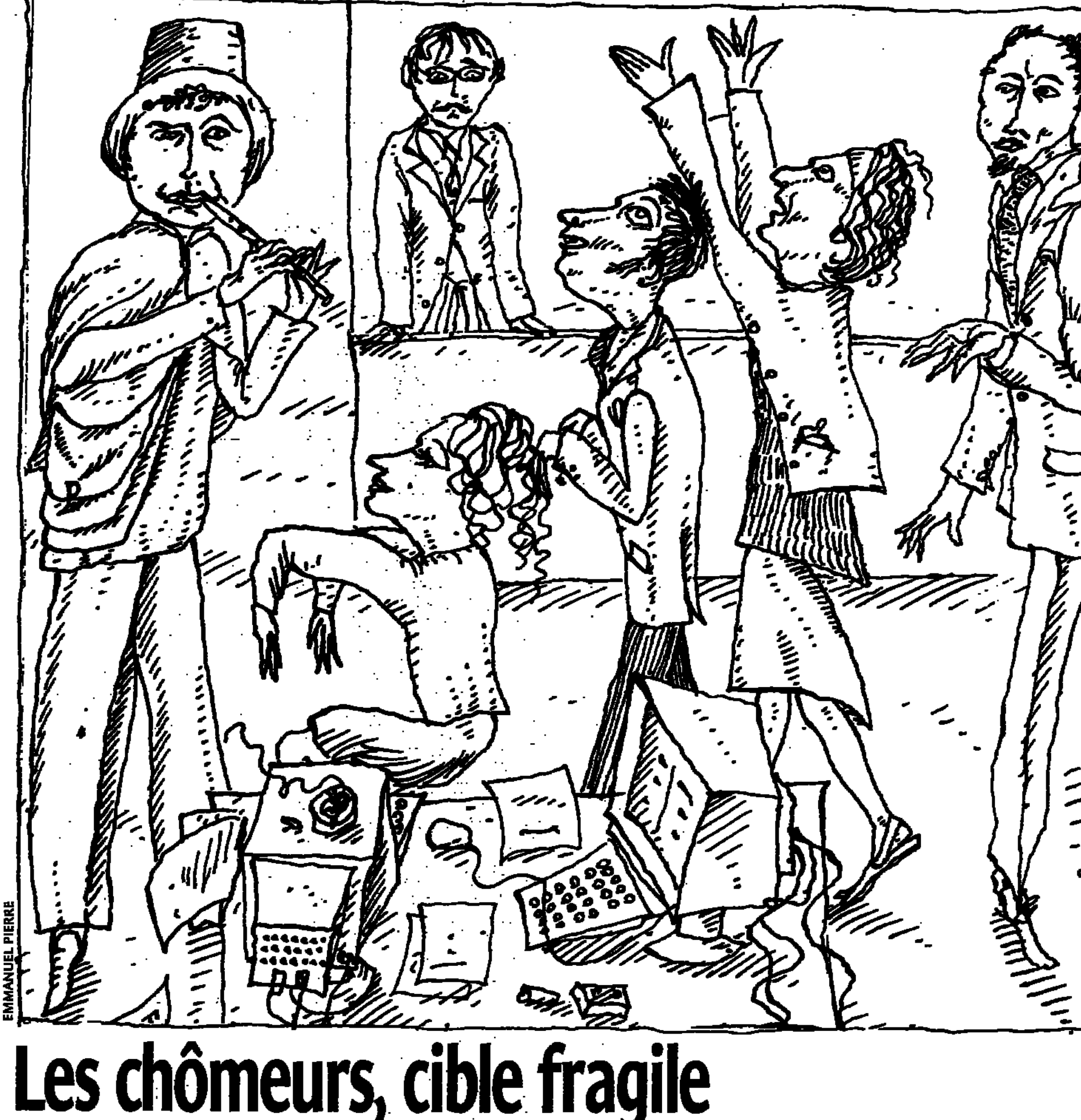
Rien, souvent, ne laisse transparaître une volonté explicite d'endoctrinement. Tanguy du Chéné, qui a lui aussi été confronté à ce type d'organisation, avoue n'avoir pas soupçonné le directeur du cabinet de formation auquel il a fait appel pour un séminaire de cadres dirigeants. C'est en lisant un dossier dans *Entreprises et carrières* sur les liens entre les organismes de formation et les sectes qu'il a appris que celui-ci était scientologue, information qui l'a conduit à ne pas renouveler la collaboration avec cet organisme. *« Cette personne m'est apparue,* se souvient-il, *comme un jeune cadre s'investissant à fond dans son travail. Il ne fait aucune prosélytisme, n'utilise aucune référence suspecte dans ses séminaires. Il se défend d'ailleurs de tout lien financier et pédagogique avec l'Église de scientologie. »*

Si de tels liens sont difficiles à établir, les responsables d'entreprise préfèrent, en effet, rester prudents. *« A travers un organisme de formation, les sectes peuvent non seulement développer une activité rémunératrice mais aussi repérer des personnes fragilisées et se constituer des réseaux,* explique Christian Sanchez. *Il y a pour l'entreprise des risques d'espionnage industriel, de fuites d'informations. Quant aux salariés, même si nous n'avons pas à nous mêler de leur vie personnelle, il est de notre devoir de ne pas les exposer à de telles manipulations. »*

Rien, il est vrai, n'empêche un prestataire de services de reprendre contact, à titre privé, avec une personne rencontrée dans un cadre professionnel. Par prudence, Tanguy du Chéné ne donne d'ailleurs jamais la liste des stagiaires à un cabinet extérieur et s'attache à faire travailler en réseaux ses prestataires. *« Nous faisons toujours en sorte qu'ils se croisent sur des opérations. Nous avons ainsi des retours d'informations de la part des plus anciens. Travaillant en général avec des organismes connus, nous n'avons jamais beaucoup de surprises. »*

Laetitia Van Eeckhout

Le recrutement comme moyen d'approche




EMMANUEL PIERRE

Les chômeurs, cible fragile

Comment un groupe de chercheurs d'emploi a constitué bien malgré lui un vivier de clients potentiels

BRILLANT, chaleureux et entraînant, l'homme, appelons-le Ludovic, qui se présente en avril 1995 à l'accueil du Relais Jean-XXIII inspire la confiance. Cadre dirigeant dans une multinationale se recommandant d'une institution catholique, il propose de créer un groupe de recherche d'emploi à la Défense. Récemment installé dans le quartier d'affaires, il est venu solliciter la collaboration du Relais Jean-XXIII. Ce centre local, rattaché à l'évêché de Nanterre, réunit des chrétiens qui souhaitent faire le lien entre leur vie professionnelle et leur foi.

Motivé et convaincant, Ludovic est adressé à Philippe dont il emporte facilement l'adhésion. Ce dernier anime déjà un groupe de chômeurs qui se retrouvent là pour s'épauler et partager ce qu'ils vivent. Les deux hommes lancent très vite l'EPED (Ensemble pour l'emploi de la Défense), qui propose des cycles gratuits de trois mois où l'on apprend à réaliser un CV, mettre en valeur ses compétences, décrocher un entretien... Rien que de bien classique.

AUTORITARISME GÊNANT

Le premier cycle, d'avril à juillet 1995, démarre dans le logement de Ludovic qui anime une session de formation hebdomadaire à raison de 2 h 30. Le reste du temps, les participants se prennent en charge eux-mêmes et suivent un programme de travail par deux, « en binôme ». Chacun est suivi par un « coach », c'est-à-dire un accompagnateur qui, lui, a un emploi mais accepte de consacrer un peu de son temps à un participant tout au long du cycle. Cette méthode permet d'avoir un double contrôle sur chacun des stagiaires. Mais, pour l'heure, Philippe ne doute pas de Ludovic, même s'il est surpris de son implication : sa porte reste ouverte 24 heures sur 24 et il prend à sa charge de nombreux frais.

La première session se révèle un succès. Sur huit participants, six retrouvent un emploi avant la fin de la formation et les deux autres dans les trois mois qui suivent. Les candidats affluent pour le deuxième cycle, d'octobre 1995 à janvier 1996. Il faut trouver des locaux plus vastes et le Relais Jean-XXIII accepte de passer un partenariat avec l'EPED pour lui ouvrir ses portes mais aussi participer davantage à la formation. A ce stade, Philippe souhaite s'impliquer davantage car Ludovic fait preuve d'un autoritarisme gênant.

« *J'ai senti une mainmise*, explique Philippe. *Il s'appropriait mon temps, me téléphonait à n'importe quel moment de la journée et, surtout, je me suis aperçu qu'il ne respectait pas les personnes et voulait imposer sa façon de penser aux autres. J'ai lancé le troisième cycle dans un état d'alerte maximum. J'avais mis en place un dispositif de veille, notamment grâce à mes amis accompagnateurs* ». Il apparaît très vite que Ludovic, trois « coaches » ainsi que deux participants sont ou ont été en formation à Landmark Education, un organisme qui propose des séminaires de développement personnel et qui figure sur la liste des sectes répertoriées par le rapport Guyard de l'Assemblée nationale (*Les sectes en France*. Les documents d'information).

En infiltrant l'EPED, ils peuvent exercer une pression discrète sur les participants dont ils ont su gagner la confiance. D'autant qu'il s'agit d'un public fragilisé par la perte de son emploi. Mathilde, à l'occasion du deuxième cycle de l'EPED, fut amenée, à l'invitation de son « binôme » devenu « *presque un ami* », à suivre une réunion organisée par Landmark Education. Il s'agissait de la séance de clôture de la session « leadership » que lui-même avait suivie. « *Chaque personne expliquait à tour de rôle ce que lui avait apporté cette formation,* se souvient-elle. *C'était une sorte de déballage personnel. Une personne dirigeait la séance et éludait toutes les questions gênantes. A la fin, elle a proposé de s'inscrire à peu près en ces termes : "Certains sont venus pour s'inscrire et peuvent le faire ; ceux qui ne veulent pas peuvent partir ; que ceux qui ne sont pas décidés se demandent si ce qui les retient de s'inscrire n'est pas ce qui les empêche de faire quelque chose de leur vie"* ».

La jeune femme, qui se sentait extrêmement mal à l'aise, ne souhaitait pas donner suite. Mais son « binôme », Ludovic, qui était présent, et son voisin la pressaient de le faire. « *Je me sentais étouffée, j'ai fini par faire un chèque de 500 francs d'arrhes pour être libérée mais je n'ai pas suivi cette session.* » Plusieurs témoignages ont confirmé les soupçons de Philippe. Le 29 avril 1996, à l'occasion du discours de clôture du troisième cycle, il a annoncé la fin du partenariat du Relais Jean-XXIII avec l'EPED, qui n'existe plus désormais.

Martine Laronche

une attitude prudente

d o s s i e r

La formation, terrain d'élection des sectes pour pénétrer les entreprises

Des associations réputées sectaires proposent des séminaires de développement personnel

EN cet automne 1993, Claude B., consultant au chômage, s'apprête à lancer sa propre entreprise de conseil et de formation. Il multiplie les contacts auprès de clients potentiels. L'un d'eux, qui dirige la société de formation Z, lui recommande vivement des séminaires de développement personnel qu'il suit lui-même : ceux d'une entreprise américaine de formation, Landmark Education. Soucieux de ne manquer aucune occasion de se rendre plus compétent, Claude B. s'inscrit pour 2 300 francs à un forum. L'organisme propose en effet un cycle de formation intitulé le *« curriculum de vie »*, qui se compose de trois séminaires : le forum et le forum en action ; le cours avancé et enfin la session leadership, développement de soi. Le forum, suivi par 200 personnes, s'avère être selon Claude B. *« un traitement de choc »* visant à provoquer des changements psychologiques présentés comme libérateurs, et cela en trois journées de quelque seize heures chacune, passées en milieu calfeutré, avec un seul repas par jour en fin d'après-midi sans un instant d'autonomie.

L'enjeu est d'éliminer les freins intérieurs de toute nature qui empêchent chacun de donner sa pleine mesure. De nombreux participants ont de fait le sentiment d'y parvenir ; mais, souvent, ce « soulagement » ne va se maintenir qu'au prix de nouveaux séminaires, payants bien évidemment. Les plus convaincus en viennent même à se mettre bénévolement au service de Landmark Education. Déçu mais pris par l'ambiance, Claude B. suit le séminaire jusqu'au bout et va même jusqu'à recruter parmi ses amis des participants pour les forums suivants, avant d'adopter une attitude critique et de couper les ponts avec la société.

BOUCHE-À-OREILLE

Recrutée par le bouche-à-oreille, la clientèle de Landmark en France est constituée de particuliers, mais aussi de salariés qui ne sont le plus souvent remboursés par leurs entreprises que du forum initial. En revanche, aux Etats-Unis, dans les années 80, puis au Canada et en Grande-Bretagne, au début des années 90, nombre de grandes sociétés se sont engagées à fond dans cette méthode de développement personnel pour renforcer le dévouement à l'entreprise parmi leur personnel et augmenter ainsi leur productivité. En France, de telles pratiques soulèvent des résistances fortes. La pénétration dans les entreprises peut se faire de différentes façons.

Dans un premier cas de figure, on voit des chefs de service entraîner de leur propre initiative tout ou partie de leurs collaborateurs à un week-end de réflexion ou de *« cohésion d'équipe »* qui se révèle être un Forum Landmark. Pour en donner une idée, on peut citer le cas de cette agence d'une importante société américaine : sur quelque 150 salariés, environ 70 ont ainsi été contactés, une trentaine ont assisté à un forum, et une partie de ces derniers ont suivi les étapes ultérieures du parcours Landmark pendant près d'un an. Dans un second cas de figure, on voit apparaître un organisme ou un personnage qui semble jouer un rôle d'intermédiaire.

Ainsi, tel consultant, qui se vante d'avoir formé en dix ans plus de 20 000 cadres et chefs d'entreprise dans ses séminaires « Former pour l'excellence » et qui réunit de fait d'impressionnantes assemblées de dirigeants. S'il recrute d'abord pour ses propres stages, il prête aussi main forte à Landmark. Ainsi, le 13 février 1995, envoyait-il, sur papier à son propre en-tête, une *« invitation personnelle »* à venir à deux soirées offertes gratuitement par Landmark *« à tous les anciens stagiaires forum »*. L'Eglise de scientologie suscite des résistances beaucoup plus fortes parmi les chefs d'entreprise. Ceux-ci réagissent en général très vite quand ils apprennent qu'au travers d'opérations de formation elle s'est introduite dans leurs murs. C'est même cette rapidité de réaction qui constitue leur meilleur moyen de démentir toute connivence de leur part. Dans le cas d'Uniformation, important organisme de collecte de fonds de la formation du secteur social, ce sont les salariés qui ont pris l'initiative. La direction avait fait appel à un organisme pour faire passer des tests de personnalité au cours d'un séminaire de formation des cadres, puis lors de ses recrutements. Des réactions au sein du personnel ont très vite fait découvrir que cet organisme faisait partie de la galaxie scientologue et que le test était utilisé par la secte pour repérer ses futurs adeptes. Pourtant, la collaboration allait se prolonger pendant environ un an. Le personnel lui-même n'a pas réagi avec une vigueur à la hauteur de son mécontentement : quand on est salarié, expliquent plusieurs, on craint pour son emploi.

Et c'est bien ce qui fait la gravité de l'intrusion des sectes dans les entreprises par le biais de la formation. Le personnel n'ose pas protester. Les plaintes que l'on peut recueillir n'émanent presque jamais de lui, mais de personnes extérieures.

DE L'ÉTRANGE AU DÉLIRANT

Derrière la diversité des situations émergent des problèmes de fond. Les dépliants et documents de formation émanant de sociétés répertoriées au rang des sectes vont de l'étrange au délirant. Que ces « formateurs » se voient malgré tout confier des missions dans les entreprises témoigne d'une montée de l'irrationnel au plus haut niveau. Cela reflète sans doute l'énorme tension à laquelle sont soumis nombre de chefs d'entreprise et leur sentiment de devoir faire des choix aux conséquences souvent très lourdes sans en avoir vraiment les outils.

Autre point marquant, le désir d'obtenir sans cesse davantage des salariés et notamment de l'encadrement a fait sauter un certain nombre de barrières éthiques : l'infiltration des entreprises par les sectes n'est-elle pas rendue possible par la montée en leur sein de comportements contraignants et manipulateurs à l'égard des salariés ? C'est l'ethnologue Thierry Baffoy, coauteur des *Naufragés de l'esprit, des sectes dans l'Eglise catholique* avec Jean-Paul Sauzet et Antoine Delestre (Editions du Seuil), qui note : *« Il y a des affinités croissantes entre le modèle sectaire et le modèle de l'entreprise : celle-ci réclame toujours plus de dépendance à son égard au détriment des autres appartenances. Elle se veut un micro-univers à elle seule. »*

Eux aussi en première ligne à leur niveau, les formateurs ne sont pas les derniers à se préoccuper de ces évolutions. La Chambre syndicale des professionnels de la formation (CSFC) a introduit certaines précisions à ce sujet dans son règlement intérieur : tout adhérent s'engage *« à respecter la liberté de pensée de chacun en s'interdisant tout prosélytisme spirituel, politique ou autre »*. Et pour être agréé par l'Institut de certification des professionnels de la formation (ICPF), le formateur doit s'engager à *« citer les sources et théories auxquelles se réfère* (sa) *pratique professionnelle, énoncer des objectifs précis et s'y tenir »*. Et une initiative du Groupement des animateurs et responsables de formation en entreprise (GARF) devrait prochainement rassembler les différentes instances de la profession dans une déclaration commune sur le respect de la laïcité et de la liberté individuelle.

Marie-Claude Betbeder

t r i b u n e

Pour une économie humaine de marché

par Jean-François Raux

LE fait que l'on produise plus avec moins de travail n'est pas nouveau : c'est la base même du développement depuis l'Antiquité. Depuis plusieurs siècles, l'économie a permis simultanément une augmentation du niveau de vie et une réduction du temps de travail. Ce qui est nouveau et choquant, c'est que les emplois créés aujourd'hui soient moins nombreux et moins qualifiés (comme c'est le cas aux Etats-Unis) que les emplois supprimés, en d'autres termes, que l'appareil de reconversion ne se soit pas adapté au rythme de l'évolution économique.

Pour que le développement soit durable, il faut que le travail « libéré » soit réorienté vers la création de richesses, vers un travail à plus forte valeur ajoutée. Trois mécanismes permettent que le jeu économique, stimulé – et non détruit – par la concurrence, soit un jeu à somme positive : l'innovation, l'accroissement du niveau d'éducation et la mobilité sociale.

Faute d'innovation, les emplois supprimés dans les secteurs d'activité en régression ne sont pas remplacés par des emplois créés dans des secteurs d'activité nouveaux. Trois raisons sont susceptibles d'expliquer l'« absence » d'innovation.

D'une part, les taux d'intérêt élevés découragent fortement l'innovation : peu de projets industriels peuvent en effet rivaliser avec la rentabilité des placements financiers. La bulle financière de l'économie tue la bulle industrielle, et donc l'emploi. D'autre part, les entrepreneurs, qui, hier, portaient l'innovation, ont été supplantés par des gestionnaires qui recherchent la minimisation des risques et privilégient la réduction des coûts.

Ce faisant, ils ne répondent pas à leur raison sociale : entreprendre en innovant. Ainsi, l'Europe est-elle trop largement absente de l'économie quaternaire du XXIe siècle en émergence, qui sera le fruit d'une combinaison de services à haute valeur ajoutée et de technologies nouvelles. L'avenir en effet ne peut reposer sur le seul secteur des services ; il doit s'appuyer sur des industries nouvelles mariant les technologies du futur : informatique, téléphone, autoroutes de l'information... Enfin, la défaillance de l'innovation s'explique également par le fait que les politiques industrielles actuelles sont essentiellement orientées – et ce à raison de plusieurs centaines de milliards de francs – vers la défense des secteurs en activité et que, *a contrario*, le soutien aux innovations porteuses d'avenir est systématiquement sacrifié. Empêtré dans des contraintes de gestion, l'Etat n'investit plus dans une de ses fonctions fondamentales, la préparation de l'avenir : l'emploi des générations actuelles est préféré à celui des générations futures.

> Peu de projets industriels peuvent rivaliser avec la rentabilité des placements financiers. La bulle financière de l'économie tue la bulle industrielle, et donc l'emploi

L'accroissement du niveau d'éducation est à la fois cause et conséquence de l'innovation et de la performance. Plus une économie est évoluée, plus son dynamisme dépend de la mobilisation de l'intelligence des citoyens. En effet, le « progrès » de l'économie permet et génère des avances dans l'éducation, qui viennent à leur tour nourrir les possibilités de développement, à la condition toutefois que le « glissement » de la valeur ajoutée créée par l'économie corresponde au « glissement » du niveau culturel de la population. Le pari de l'éducation est gagné si l'économie est en mesure de fournir des emplois correspondant au niveau d'éducation général et de dégager des surplus qui permettent de nouveaux progrès.

Dès lors, il est parfaitement anormal d'accepter que des personnes ayant un niveau de formation bac + x occupent des emplois peu qualifiés, lesquels devraient être occupés par des personnes moins qualifiées. Ne nous trompons pas, ce n'est pas le travail qui est trop cher, c'est l'économie qui ne joue pas son rôle, à savoir créer des sources de valeurs en mesure d'utiliser et de financer les progrès de l'éducation.

La société progresse par le déplacement d'activités à moins forte valeur ajoutée vers des activités à plus forte valeur ajoutée. Il est aujourd'hui certain que la plupart des personnes devront changer deux à trois fois d'emploi – voire de métier – au cours de leur vie. La mobilité sociale demeure une des conditions clés du développement durable.

Trois orientations sont ici décisives pour l'avenir : promouvoir la création d'emplois à haute valeur ajoutée plutôt que tuer les secteurs porteurs par le maintien d'emplois à faible valeur ajoutée ; faciliter la mobilité sociale par un système d'assurance mobilité qui remplacerait l'assurance chômage, avec une obligation de résultats ; lutter contre les rigidités sociales, c'est-à-dire contre tous les freins et toutes les inégalités, face à l'impératif de mobilité sociale. La France doit réintroduire une égalité de tous devant la mobilité sociale, si elle ne veut pas que des systèmes sociaux à plusieurs vitesses minent sa cohésion sociale à long terme.

Il est donc urgent de travailler au développement d'une économie humaine de marché qui, par l'innovation, rend le jeu économique à somme positive, qui se nourrit du progrès de l'éducation et le nourrit en retour, qui fait de la mobilité sociale un outil de développement individuel et collectif ainsi qu'un instrument d'égalisation des chances. Cette économie place l'homme au cœur de ses préoccupations et de ses finalités. C'est une économie de progrès dont la mise en œuvre est une affaire politique, plutôt que technique : elle engage l'avenir de la France et, au-delà, de l'Europe.

Jean-François Raux *est directeur de l'Institut du management EDF-GDF.*

هكذا من الإعلام

CSP

هكذا من الأمل

Juristes - Ressources Humaines

Vivre autrement le Conseil en Ressources Humaines

Avec 50% de croissance par an, MIX RH se renforce sur ses métiers (Conseil, Formation, Recrutement). Cette progression résulte : • de l'implication d'une équipe à taille humaine • de la pérennité de partenariats avec des grands comptes • d'une volonté de développement sur des secteurs clés : Services, BTP, Informatique, Assurance immobilier • de la maîtrise de thèmes «porteurs» : Accompagnement du changement, Projets de service, ADP, Qualité de Service, Développement Commercial, Coaching... • de la capacité des consultants à travailler en équipes projets et à partager leurs savoirs. Nous souhaitons intégrer :

1 Développeur de Clientèle
(Grands Comptes du Secteur Privé) Réf. DC/RP

1 Consultant senior
(Conseil et Formation Services Publics) Réf. CS/RP

2 Consultants Confirmés
(Conception et Animation de stage) Réf. CC/RP

1 Chasseur de Têtes
(Industrie, Distribution ou Banques) Réf. CT/RP

... qui s'approprient nos valeurs et enrichissent nos compétences.

Merci d'indiquer la référence souhaitée en adressant votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) à :
MIX R.H. - 2 rue du Colonel Driant 75001 Paris.

R.H. MIX

Évidence



Avocat droit social
Paris

Cabinet d'avocats spécialisé et reconnu en droit social et commercial recherche un avocat pour prendre en main des dossiers de droit social, essentiellement pour des PME, en collaboration directe avec l'un des associés. Ce poste basé à Paris s'adresse à un avocat d'environ 30 ans, bien formé en droit social et qui aura impérativement commencé à développer un portefeuille de clientèle. Une compétence, ou à défaut une sensibilité, en droit social européen, ainsi que la pratique courante d'une langue étrangère seront de sérieux atouts. Le cabinet offre des avantages notables en termes de compétences mais aussi de relations humaines. Rigueur professionnelle mais aussi sens du service, éthique, capacité de développement, communication sont les qualités essentielles indispensables pour réussir dans ce poste évolutif. Adresser CV, lettre manuscrite, prétentions sous référence 354 B à notre Conseil : **PSYNERGIE** - Christine BARILLER 2, rue Saint Thomas d'Aquin - 75007 PARIS.

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA



Important organisme professionnel du secteur agro-alimentaire recherche :

J

■ Vous justifiez :

- d'une solide formation supérieure en Droit des contrats et Droit des sociétés
- d'une bonne maîtrise du Droit coopératif agricole et de réelles capacités à développer vos compétences dans d'autres domaines du droit (droit de la distribution et de la consommation, droit fiscal, droit social...)
- d'une expérience réussie d'environ 5 ans, acquise en cabinet ou au sein d'une organisation professionnelle,
- d'une bonne pratique de la micro-informatique (traitement de texte et tableurs).

■ Sous l'autorité du Chef du Service

→ Vous participerez à l'information, à l'assistance et au conseil des entreprises adhérentes dans des domaines diversifiés et à la préparation des négociations sociales.

→ Vous prendrez en charge :
- le suivi de l'évolution légale,
- la mise à jour de la documentation,
- la rédaction de commentaires,
- le suivi de divers dossiers.

Ce poste, basé à Paris, conviendrait à un(e) candidat(e) alliant rigueur, sens aigu de l'analyse et capacité de synthèse, goût pour la rédaction, qualités relationnelles et esprit d'équipe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) à l'attention de :
M. ALLEZARD - ATLA, 34 rue de Saint-Pétersbourg - 75008 PARIS.

EUROSCO — OPACM Membre de Syntec

JURISTE EN DROIT PUBLIC

Au sein de la Direction juridique et fiscale de notre Groupe, nous développons nos activités dans diverses branches du droit : missions d'expertise et de conseil.
Le champ de compétences de ce secteur est réparti entre plusieurs juristes spécialisés, appelés à travailler en étroite complémentarité.
Dans cet environnement nous recherchons un(e) juriste en droit public - CDD d'un an pouvant déboucher sur un CDI

▶ A 30/40 ans, de formation juridique (Maîtrise, DESS ou DEA en droit public), vous bénéficiez d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum.

▶ Vous serez chargé de conseiller en matière de droit public, tant dans le domaine du droit public des affaires et du droit social des fonctionnaires, que dans celui du droit des collectivités locales et de l'urbanisme.

▶ Vous assurerez les consultations et les études sur les sujets concernant les textes législatifs et réglementaires spécifiques à notre organisme.

▶ Vous conduirez les études de fond sur les dossiers importants.

▶ Rigoureux et concis, votre aptitude à l'analyse et à la synthèse, vos capacités de rédaction, votre sens de la communication, ainsi que votre disponibilité, votre pédagogie et votre appréciation du risque juridique seront des atouts indispensables pour mener à bien votre mission.

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature à Safari (en précisant sur l'enveloppe la réf 218) 17 Bd Poissonnière, 75082 PARIS cedex 02, qui transmettra.

Safari



Nous sommes une Société d'Editions professionnelles de 1er plan, spécialisée en Droit de l'Entreprise : fiscal, social, affaires. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un(e) :

Juriste confirmé (e)
Rédacteur Droit Social

- Directement rattaché(e) au Rédacteur en Chef de notre Rédaction Sociale, vous participerez, en liaison avec les deux équipes de cette rédaction, à la réalisation de l'ensemble de leurs publications et ouvrages : revues d'actualités, de jurisprudences, mémentos, encyclopédies, ouvrages nouveaux...
- Agé(e) de 30/32 ans environ, de formation 3ème cycle en Droit Social, vous justifiez de 5 à 7 ans d'expérience en tant que Rédacteur ou Praticien (en Entreprise, Cabinet ou Organisme professionnel) qui vous confèrent une très bonne connaissance du Droit Social.
- Rigoureux, fort d'une grande capacité analytique et d'un esprit de synthèse certain, vous avez le goût du travail en équipe et saurez approfondir nos méthodes de rédaction spécifiques pour vous investir dans une démarche de long terme.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions à UN des TROIS Ressources Humaines - 101, rue Saint-Lazare 75009 Paris, sous la référence ME 96/09/07.

UN des TROIS

Conseil en dynamique Humaine



Responsable RH et Juridique

Notre société a pour vocation de concevoir et de développer des services de portée nationale reposant sur des technologies innovantes. Notre forte expansion et la croissance de nos effectifs constitués essentiellement de cadres de haut niveau nous amènent à créer une nouvelle fonction.

Directement rattaché au Directeur Général, vous animez et pilotez les fonctions ressources humaines, communication, administration et juridique. Membre du Comité de Direction, vous participez au fonctionnement opérationnel de l'entreprise avec votre équipe de 14 personnes.

De formation supérieure (grande école de commerce, IEP, ... complétée par un troisième cycle en ressources humaines ou droit), à 35 ans environ, vous avez déjà exercé une fonction similaire pendant 3 à 5 ans. Votre connaissance du secteur public et votre sens de la diplomatie sont les atouts de votre réussite.

Pour ce poste basé en Province proche de Paris, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence RA/LM à notre conseil qui le traitera en toute confidentialité.

SPH

SPH, Systèmes et Potentiels Humains, 9 rue Royale, Galerie Royale 2, 75008 PARIS.

LBW

Juriste d'entreprise

NIORT

MUTAVIE

Filiale assurance vie de la Macif, en forte expansion, recherche pour son siège et ses filiales, un

Juriste d'entreprise

Nous souhaitons intégrer une personne âgée de 30/35 ans, de formation bac + 5 (DJCE...) ayant acquis une expérience significative en droit des affaires en cabinet ou en entreprise. Avec l'aide d'un collaborateur, vous aurez en charge les domaines suivants :

• droit des affaires, des sociétés, fiscal, social • secrétariat des sociétés • droit patrimonial lié à l'assurance vie • rédaction d'actes, de conventions • documentation de l'entreprise.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à CAPFOR, BP 118, 79005 Niort Cedex.

CAPFOR

BRETAGNE - FRANCHE COMTÉ - ILE DE FRANCE - NORMANDIE - PAYS DE LOIRE - POITOU CHARENTES - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - RHONE-ALPES

Juriste d'affaires internationales

ANGLAIS JURIDIQUE OBLIGATOIRE

Société d'Ingénierie et de Conseil à dimension internationale recherche pour son siège à Clichy (92), un Juriste d'affaires internationales.

A 30-35 ans environ, vous êtes diplômé(e) d'un DESS - Droit des Affaires Internationales, Droit du Commerce International ou équivalent.

Vous avez :

- 5 ans minimum d'expérience, acquise dans le domaine des contrats internationaux, dans le BTP ou en milieu industriel.
- Une pratique significative dans la préparation, la négociation et la rédaction de contrats, particulièrement de contrats « clé en main ».

Une connaissance des financements et garanties export est un atout. Vous êtes disponible pour des déplacements ponctuels à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous Réf. : 96.61/J1 à notre Conseil SWITCH ONE, 40, rue Amelot, 75011 Paris.

Guillaume Tell

IMPORTANTE ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE SON

Directeur des Ressources Humaines

Principales missions : Sous l'autorité du Directeur Général : • Définition et mise en oeuvre de la politique Ressources Humaines (effectif moyen 800 personnes), • Gestion des relations avec les partenaires sociaux, • Recrutement du personnel, • Administration et gestion des effectifs, • Gestion des carrières et de la formation continue, • Management d'une équipe de 7 à 8 personnes, • Participation aux réunions de direction, • Suivi du service paie et des services généraux du siège.

Profil : Agé de 30/45 ans, de formation supérieure de type BAC + 4, spécialiste du Droit Social et de la formation vous avez acquis une expérience réussie de 5 ans minimum dans le domaine des Ressources Humaines et de la Formation. Homme de dialogue, pragmatique, vous êtes doté d'un excellent sens de la communication.
Poste basé à Paris. Véhicule nécessaire (1/4 de temps dans autres établissements)-Association sous trois Conventions Nationales.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence DRH0309 à notre Conseil EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS - Discrétion totale assurée.

EGGO Conseils

Société d'avocats spécialisée droit des affaires et fiscalité

recherche

COLLABORATEURS SALARIES

expérimentés dans le conseil aux entreprises (droit des sociétés, fusions, acquisitions, fiscalité, droit social), minimum 3 ans d'expérience, pour son cabinet parisien et le développement de ses implantations dans les principales villes de Province.

Les postes à pourvoir concernent à la fois des collaborateurs susceptibles de renforcer les équipes existantes et des collaborateurs plus expérimentés sachant travailler de manière autonome et pluridisciplinaire dans le cadre de développements régionaux auprès de PME.

Adresser lettre de motivation et CV *(sous N° 9035)* à :

LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Cabinet d'Avocats anglo-saxon recherche un

Collaborateur en Droit Social

Paris

Rattaché à l'un des Associés du Cabinet, vous interviendrez pour le compte d'une clientèle de sociétés françaises et étrangères en conseil et contentieux en droit social notamment sur des dossiers de :

- réglementation du travail et de la sécurité sociale
- relations collectives du travail
- gestion de l'emploi
- institutions représentatives du personnel.

Agé d'environ 30/35 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, ...), vous avez acquis une expérience d'au moins cinq ans en cabinet d'avocats comprenant une pratique significative des procédures et de la plaidoirie devant les juridictions sociales.

Disponible, bon technicien et connaissant bien vos limites, vous êtes dynamique et avez le sens de la communication.

La maîtrise de l'anglais (lu, écrit, parlé) est nécessaire.

Merci d'adresser lettre man. + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Christophe Duchatellier, Michael Page Tax & Legal**, 3 bld Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 36.17 MPage** ss réf. CD14416

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Grand groupe français performant recherche, dans le cadre de son fort développement à l'international

Juriste Contrats Internationaux

Rattaché au Directeur Juridique International et en contact direct avec les opérationnels concernés, vous interviendrez principalement sur des dossiers intéressant la centrale d'achats internationale du groupe (négociation et rédaction de contrats d'approvisionnements, conditions générales de vente, etc.). Vous aurez également vocation à intervenir en droit économique (concurrence, distribution, etc.). (Réf. TM14716)

Juriste d'Affaires Internationales

Au sein de l'équipe juridique international, vous interviendrez en droit des affaires dans l'instruction et la gestion des dossiers relatifs à l'expansion du groupe à l'international notamment en matière immobilière. Vous exercerez vos missions en rapport étroit avec la Direction Générale et la Direction de l'Expansion. (Réf.TM14717)

Ces postes situés en métropole lilloise s'adressent à des candidats agés de 30 ans environ, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.) justifiant d'une première expérience réussie de 3/5 ans en droit des affaires acquise de préférence au sein d'une entreprise évoluant dans un environnement international.

La maîtrise de l'anglais est requise pour ces postes, la connaissance d'une autre langue étrangère sera un atout supplémentaire.

Disponible, pragmatique et rigoureux, vous souhaitez valoriser et exprimer vos qualités techniques et relationnelles dans un groupe très dynamique offrant de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + numéro de téléphone + rémunération actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 36.17 code MPage** sous la référence choisie.

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Important Groupe Pharmaceutique recherche un

Juriste en Droit des Affaires

Directement rattaché au Directeur Juridique, vous interviendrez principalement en matière de droit pharmaceutique, droit de la concurrence et de la consommation, notamment dans le cadre du développement et de la commercialisation des produits grand public (OTC, audomédication, générique, etc.).

Vous devrez développer vos spécialités au sein de l'entreprise et assurer le suivi de la réglementation française et européenne dans ces domaines.

A ce titre, vous serez amené à traiter des problèmes contractuels relatifs aux relations avec les officines pharmaceutiques, groupements de pharmaciens, grossistes répartiteurs et pour tout ce qui concerne les accords de coopération afférents à l'exploitation de spécialités pharmaceutiques.

De façon générale, vous aurez un rôle de conseil et d'assistance auprès des entités du Groupe en matière de droit des sociétés et de droit des contrats.

Agé de 32/35 ans, doté d'une formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE), vous justifiez d'au moins six ans d'expérience de préférence au sein d'une entreprise du secteur de l'industrie pharmaceutique. Disponible, pragmatique et rigoureux, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans un Groupe dynamique. La maîtrise de l'anglais (lu, écrit, parlé) est requise pour ce poste.

Merci d'adresser lettre man. + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Thierry Montécatine** ou **Stéphanie Dru Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** ss réf. TM14297

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Cabinet d'Avocats français en fort développement recherche un

Collaborateur en Droit Public

Lille

Au sein du Cabinet, vous interviendrez en conseil, rédaction d'actes et contentieux en droit public auprès d'une clientèle composée de collectivités locales et d'entreprises liées à ce secteur.

Vous partagerez rapidement, si vous vous êtes imposé, la responsabilité du développement et du management de l'activité Droit Public du Cabinet.

Agé d'environ 30/32 ans, de formation juridique supérieure avec une spécialisation en Droit Public, vous avez acquis une expérience dans ce domaine d'environ 4 ans comme avocat en cabinet ou d'au moins 8 ans au sein d'une entreprise intervenant auprès des collectivités locales.

Excellent technicien, rigoureux et dynamique, vous souhaitez valoriser votre expérience au sein d'un cabinet offrant de réelles perspectives d'évolution.

La maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre man. + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal**, 3 bld Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** ss réf. TM14714

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Cabinet d'Avocats français en fort développement recherche

un Collaborateur Droit des Sociétés et un Collaborateur Fiscaliste

Rhône-Alpes

Rattachés aux Associés du Cabinet, vous interviendrez de façon autonome dans votre spécialité auprès d'une clientèle principalement composée de PME/PMI, notamment dans le cadre de toute opération de structure (fusions, acquisitions, etc.).

Agés de 30 ans environ, Avocats de formation juridique et/ou fiscale supérieure (DEA, DESS, DJCE, ...), vous avez acquis une expérience du conseil d'environ 5 ans au sein d'un cabinet d'avocats (traditionnels ou anciens conseils juridiques).

Excellents techniciens, vous êtes de plus rigoureux, disponibles, autonomes et dotés de bonnes dispositions relationnelles.

Une bonne maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + n° de téléphone + rémunération actuelle à **Christophe Blanc, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 3617 MPage** ss réf. CB14037

MP **Michael Page Tax & Legal**

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Important Cabinet d'Avocats français recherche dans le cadre du développement de son activité droit des affaires auprès de sa clientèle internationale un

Collaborateur en Droit des Affaires

Agé d'environ 30 ans, Avocat de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.), vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans en droit français des affaires que vous souhaitez valoriser dans une structure souple et évolutive.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable. (Réf. CD14541)

Solicitor

Agé d'environ 30 ans, Solicitor, vous êtes doté impérativement d'une expérience professionnelle d'environ 5 ans acquise au sein d'une Law Firm en France ou à l'étranger. Vous êtes intéressé à rejoindre un cabinet d'avocats français où vous pourrez participer au développement de la clientèle internationale.
Une très bonne maîtrise de la langue française est indispensable (lu, écrit et parlé). (Réf. CD14542)

Directement rattachés à l'un des Associés du Cabinet, vous interviendrez en conseil et en contentieux en droit des affaires auprès d'une clientèle de groupes français et étrangers notamment sur des dossiers de :

- Droit des sociétés
- Procédures collectives
- Concurrence, distribution, vente
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit immobilier

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + numéro de téléphone + rémunération actuelle à **Christophe Duchatellier, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 36.17 code MPage** sous la référence choisie.

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Votre contact Michael Page Tax & Legal : Christophe Duchatellier - Tél. 40 89 15 25 - Fax 47 57 39 94


GROUPE ALPHA

Conseil - Audit - Expertise

Réconcilier l'économique et le social

- Analyser l'entreprise à la lumière des enjeux sociaux ;
- Apporter à nos clients, les Comités d'entreprise et de groupe, un diagnostic financier et stratégique, leur donner les moyens d'anticiper les restructurations et les mutations technologiques de leur entreprise ;
- Mettre en action des équipes pluridisciplinaires proposant des solutions créatives, originales et opérationnelles ;
- Intégrer dans ces équipes des experts de secteurs diversifiés comme l'informatique, la communication, la métallurgie, la chimie, la presse/imprimerie ...

- Diplômé(e)s d'une grande école de commerce (HEC, IEP, ...), d'ingénieurs (X, Centrale, AM, ...) ou d'un 3ème cycle spécialisé ;
- Vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans l'entreprise et/ou le Conseil ;
- Vous maîtrisez particulièrement un domaine comme l'économie industrielle, l'analyse financière, le contrôle de gestion, l'organisation ;
- Et vous avez envie de vous impliquer activement dans le développement d'un groupe de 200 personnes qui saura vous donner diversité et perspectives.

Ces postes de **Consultants Juniors** sont basés à Lyon, Nantes, et Paris

Envoyez vite votre dossier de candidature (lettre, photo, CV, prétentions) et région souhaitée sous le N° 9034 au Monde Publicité. 133 Av. des Champs Elysées. 75409 Paris Cédex 08.

Avez-vous ce plus que nos clients attendent d'un consultant en systèmes d'information ?

Vous cherchez plus de diversité, plus d'envergure dans vos projets, de réelles perspectives d'évolution en France et à l'étranger. Écrivez-nous : le Conseil avec KPMG Peat Marwick, c'est à peu près ce que vous imaginez, en mieux ■

Nos professionnels connaissent le métier de nos clients et ont pour mission de faire aboutir leurs projets. Ils possèdent des compétences reconnues en stratégie, gestion, organisation, systèmes d'information, pilotage du changement et s'appuient sur 75 000 collaborateurs dans 142 pays.

Ils accompagnent les projets de systèmes d'information des grandes entreprises dans tous les secteurs de l'économie, **Industrie, Services, Banque et Assurance.**

Au-delà de leur compétence, c'est leur discernement, leur esprit d'équipe et leur enthousiasme qui font la différence.

Diplômé(e) d'une grande école, vous parlez couramment anglais et possédez au moins trois ans d'expérience réussie dans l'un des domaines suivants :

- **stratégie informatique et schémas directeurs,**
- **pilotage de grands projets,**
- **implantion de progiciels.**

Vous avez surtout ce plus que nos clients attendent et qui fait la différence entre le bon et l'excellent.

Bénédicte de Durand vous remercie de lui adresser votre candidature, sous la référence 543, à KPMG Peat Marwick - Tour Framatome - 1, place de la Coupole - 92084 Paris-La Défense Cedex.

Évidence

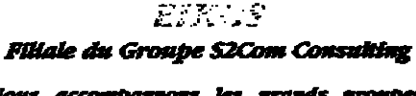
KPMG Peat Marwick



&...
Expertises.

CONSULTANTS

La force du réseau de **PRICE WATERHOUSE** (8 000 consultants) est au service de nos clients et de nos collaborateurs. Il permet le développement et le transfert de compétences. Nos experts issus de tous pays mettent en oeuvre les meilleures solutions possibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En nous rejoignant, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents.



Filiale du Groupe S2Com Consulting

Nous accompagnons les grands groupes internationaux pour définir et mettre en oeuvre leurs projets de changement.

Consultant

Vous assistez nos clients dans la conduite de leurs projets d'évolution. Vous intervenez sur des missions d'organisation et de management : pilotage de projets complexes, évaluation économique, ingénierie des processus, architecture de systèmes d'information.

A 25/27 ans environ, issu d'une grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC...) ou Ingénieur formé à la gestion, vous avez acquis une première expérience de deux ans minimum en cabinet conseil. Vous possédez une bonne connaissance des systèmes de gestion et de management des grandes entreprises.

Votre créativité, votre sens relationnel et votre qualité d'écoute vous permettront de réussir ce challenge et de réaliser vos ambitions professionnelles.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence EIK/LM à notre conseil qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SPH, Systèmes et Potentiels Humains, 9 rue Royale, Galerie Royale 2, 75008 PARIS.

EIKOS



Auditeur

United States Surgical Corporation (CA 1 Md $) fabrique une large gamme de matériel médico-chirurgical ayant pour objectif la qualité des soins aux patients dans le cadre de la maîtrise des dépenses de santé. Ses 20 filiales européennes, regroupées sous le nom d'Auto Suture, emploient plus de 600 collaborateurs.

Chaque filiale est auditée une fois par an. Les améliorations, envisagées avec les Directeurs Financiers, contribuent à la santé et à la transparence financière du Groupe. Chargé par la structure américaine de ces audits financiers et opérationnels, vous consacrerez la moitié de votre temps en déplacements dans les filiales. Agé d'une trentaine d'années, vous avez de 2 à 5 ans d'expérience en cabinet d'expertise comptable ou en audit d'entreprise à structure internationale. Vous êtes rigoureux et très ouvert aux contacts internationaux. Titulaire du DECF ou du DESCF, vous êtes parfaitement bilingue anglais/français. Une troisième langue européenne et des connaissances en comptabilité anglo-saxonne seront des plus. Les entretiens auront lieu en anglais.

Si ce poste, à pourvoir à partir de janvier 1997 et basé à Elancourt (78), répond à vos attentes professionnelles, merci d'envoyer votre dossier de candidature à Auto Suture Europe S.A., Service Recrutement, BP 13, 78996 Elancourt Cedex.

MEDIAPA

Gestion - F

maîtriser

BOSSARD CONSULTANTS est l'un des leaders européens du conseil à partir d'un réseau international composé de 27 bureaux couvrant 19 pays.

Notre engagement est de garantir aux dirigeants des résultats durables et mesurables sur leurs enjeux clés.

BOSSARD CONSULTANTS

Pour accompagner sa croissance, BOSSARD CONSULTANTS recherche des

consultants

POUR DÉVELOPPER SES ACTIVITÉS DANS DIFFÉRENTS SECTEURS

Diplômés d'une grande école : X, Centrale, Mines, Ponts, Telecom, HEC, ESSEC, MBA, vous maîtrisez l'anglais et possédez une expérience de 4 à 8 ans acquise en cabinet ou en entreprise.

La variété des missions, la qualité des interventions, le professionnalisme des consultants, la croissance de nos activités vous permettront d'évoluer rapidement au sein du groupe BOSSARD.

- **INDUSTRIE LOURDE ET DE TRANSFORMATION**
  Stratégie et évolution des marchés et technologies, innovation et maîtrise de la conception, maîtrise des coûts de la sous-traitance et des achats, ressources humaines et outils de gestion.
- **BIENS DE CONSOMMATION ET DISTRIBUTION**
  Stratégie et concepts de distribution, marketing et orientation-client, efficacité commerciale, "trade management", logistique.
- **BANQUE, ASSURANCE, FINANCE**
  Qualité de service, efficacité commerciale, "reengineering" des processus, performance des réseaux, systèmes d'information.
- **TÉLÉCOMMUNICATIONS, MÉDIAS, UTILITIES, SERVICES, TRANSPORTS, TOURISME**
  Création de nouvelles activités et stratégies d'alliances, marketing des services et performance commerciale, impact de l'évolution des technologies et de la dérégulation, efficacité des structures, des systèmes et des organisations.
- **SERVICE PUBLIC, GOUVERNEMENT, MINISTÈRES, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**
  Qualité de service, maîtrise des dépenses, pilotage des réseaux de service public, relations entre opérateurs et puissances publiques.
- **SANTÉ ET INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE**
  Relations entre les payeurs, l'industrie pharmaceutique et les établissements hospitaliers, réseaux de soins, gestion du médicament, management hospitalier.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence GB/07 à Marine STANDERA Service Recrutement - **BOSSARD CONSULTANTS 14, rue Rouget de Lisle - 92441 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex.**

BANQUE & FINANCE

Après une formation grande école de commerce ou ingénieur, vous avez acquis une expérience professionnelle réussie d'au moins 3 ans dans les métiers de la banque ou au sein d'une direction fonctionnelle de banque française ou étrangère de premier plan. Vous possédez un réel savoir-faire dans les domaines de l'organisation, du contrôle de gestion et des risques, des opérations de Banque Commerciale et/ou de Banque de Marché (dette/change, titres, produits dérivés...). Vous interviendrez sur des projets d'organisation, de définition et de mise en place de systèmes d'information et de gestion auprès de grandes banques françaises et internationales.

Réf. 09/BA

ASSURANCE

Diplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez trois à cinq ans d'expérience acquise dans un cabinet de conseil ou dans une compagnie d'assurance à un poste opérationnel, informatique, commercial, de back-office production ou sinistres, d'organisation ou de contrôle de gestion.

Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de pilotages de projets, de conception de systèmes de gestion, d'amélioration des performances commerciales, de maîtrise des coûts et des risques, de refonte des systèmes d'information.

Réf. 09/ASS

INDUSTRIE

Diplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez 2 à 5 ans d'expérience opérationnelle acquise en entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil ou d'audit, dans les domaines de la comptabilité, la gestion financière, le contrôle de gestion, la logistique industrielle ou la gestion de production. Une expérience de mise en place de progiciels (ORACLE, SAP, JDE, DBS...) serait un atout supplémentaire. Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de Business Process Reengineering, de gestion du changement et de conception de systèmes d'information et de gestion auprès de grands groupes industriels internationaux.

Réf. 09/IND

SERVICES

Diplômé(e) d'une grande école d'ingénieur ou de commerce, vous possédez 2 à 5 ans d'expérience opérationnelle acquise dans une entreprise de services - presse, audiovisuel, télécommunications, média, loisirs, transports - ou dans le département "services" d'un cabinet conseil. Vous avez développé un réel savoir-faire dans la mise en place de progiciels (ORACLE, SAP, JDE, DBS...) dans les domaines de la comptabilité, de la gestion financière, du contrôle de gestion...

Vous interviendrez sur des missions de Business Process Reengineering, de conception de systèmes d'information et de gestion, de mise en place de progiciels financiers auprès de nos clients.

Réf. 09/SER

Intégré à **PRICE WATERHOUSE**, vous ferez partie d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et serez chargé de définir et d'appliquer des solutions pour nos clients. Pour ces quatre postes, l'anglais professionnel est indispensable. Les postes sont basés à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Catherine VERDIER-CRASSOUS, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS,** Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

Price Waterhouse Management Consultants



Gestion - Finance – Marketing Communication

...motivation, CV, photo et prétentions sous la réf. CCRP/M1 à Nortel Matra Cellular, DRH, Armelle Commelin, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt.

Pour ce CDD de 8 mois, merci d'adresser vos lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous la réf. CCRP/M1 à Nortel Matra Cellular, DRH, Armelle Commelin, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt.

NORTEL MATRA CELLULAR

international medical network controller

CONTRÔLEUR RÉSEAU MÉDICAL INTERNATIONAL

EUROP ASSISTANCE DISPOSE AUJOURD'HUI D'UN RÉSEAU DE 19 FILIALES ET 275 CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER. NOUS VOULONS DYNAMISER ET COMPLÉTER CE RÉSEAU POUR MIEUX CONTRÔLER LA QUALITÉ ET LE COÛT DES PRESTATIONS DE SANTÉ DISPENSÉES À NOS CLIENTS.

Vous êtes implanté à Paris au siège du groupe. Placé sous la responsabilité du Directeur International, vous centralisez et analysez les informations sur la consommation de frais médicaux par les sociétés du groupe. Vous êtes responsable, en liaison avec les directeurs de filiales, de la maintenance de notre réseau de correspondants en veillant à optimiser leur capacité à fournir les meilleures prestations au meilleur coût spécialement dans le domaine médical.

Vous conduisez ou orientez les négociations tarifaires avec les grandes organisations de soins publics et privés existant dans les différents pays. Vous assurez la promotion commerciale des réseaux ainsi constitués auprès de nos clients et prospects (grands groupes internationaux, banques, assurances ...).

Pour réussir dans vos fonctions, vous possédez impérativement une expérience significative en économie de la santé et en management, acquise soit dans un établissement hospitalier public ou privé, soit dans un organisme d'assurance. De culture internationale, vous maîtrisez parfaitement l'anglais, à l'écrit comme à l'oral.

Doté d'un excellent sens des contacts, vous êtes reconnu pour vos qualités de négociation et d'organisation. Nous vous offrons un poste riche et varié, dans un environnement en évolution rapide, où vous pourrez exercer et développer vos talents personnels et professionnels.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et rémunération actuelle), sous référence INCIDI, à Europ Assistance, Service Recrutement, 1 promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers.



هكذا من الأصل

Gestion - Finance

Filiale de la banque
de Neuflize, Schlumberger, Mallet, partenaire privilégié
en matière d'Assurance-Vie et de Capitalisation,
NSM Vie recherche un

GESTIONNAIRE DE CONTRATS MULTI-SUPPORTS

Véritable coordinateur technique et commercial d'une ligne de contrats en unités de comptes, vous assurez la valorisation de vos actifs et proposez des outils de calcul adaptés aux besoins de notre clientèle. Dans cette perspective, vous entretenez des contacts permanents avec les équipes commerciales et les services spécialisés de notre banque ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants extérieurs.

Dans un souci de rationalisation, vous supervisez le traitement administratif de ces contrats et optimisez la logistique informatique (sur Excel et Paradox).

Diplômé d'études supérieures de type DESS Banque et Finance, vous avez acquis une première expérience significative au sein d'une compagnie d'assurances ou d'un établissement bancaire, qui vous a permis de perfectionner votre maîtrise des mathématiques financières et d'acquérir de solides connaissances en valeurs mobilières et OPCVM.

Fort de votre esprit d'initiative allié à une grande curiosité intellectuelle et à un sens aigu du service client, vous participerez activement à l'expansion de notre compagnie au sein de laquelle votre coopération sera particulièrement appréciée. Bien sûr, vous maîtrisez l'anglais afin de vous permettre d'évoluer en terme de métiers ou de management.

Françoise Théron vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions) sous référence GC/LM, 3 avenue Hoche, 75008 Paris.

NSM
De Neuflize, Schlumberger, Mallet
VIE

MEDIAPA

Communauté Urbaine de Lille

Rejoindre la Communauté Urbaine de Lille (110 métiers, 2900 personnes), c'est mettre ses compétences au service de la coopération intercommunale (87 communes) pour le développement de la Métropole. Avec un budget de 7 milliards de francs, la Communauté Urbaine de Lille intervient dans le domaine de l'Aménagement et gère les services publics de Transports en Commun, Voirie, Ecologie Urbaine, Lutte contre l'Incendie.

Responsable du contrôle de gestion

Missions :
Vous animez et coordonnez les activités du service "Organisation et Contrôle de gestion" de la Communauté Urbaine de Lille.
A ce titre vous élaborez et adaptez en permanence des outils d'analyse et de pilotage des activités de la C.U.D.L et de ses structures associées.
Vous participez à la définition d'objectifs par service, précisez l'adéquation des structures nécessaires à leur réalisation puis définissez et analysez les tableaux de bord de suivi.
Outre ces activités déjà existantes à poursuivre et consolider vous conduirez et coordonnerez le lancement d'une démarche d'évaluation des politiques publiques ainsi que la mise en place d'un outil de pilotage stratégique de notre établissement public.

Profil :
Après une formation supérieure (Ingénieur, école de commerce, IEP...) vous justifiez impérativement d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle et d'une parfaite maîtrise des outils du contrôle de gestion (traitement de l'information, tableaux de bord, analyse financière en comptabilité publique et privée...)
Votre autonomie, vos capacités de dialogue et votre aptitude à développer de nouvelles applications seront déterminantes.

Ce poste est ouvert aux Administrateurs ou aux Ingénieurs en Chef de 1ère catégorie par voie de mutation, de détachement ou après concours.

Merci d'adresser votre candidature par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo ***sous référence 96-48*** *à Monsieur Le Président de la Communauté Urbaine de Lille, Service développement des Ressources Humaines - 1, rue du Ballon, B.P. 749 - 59034 LILLE Cedex.*

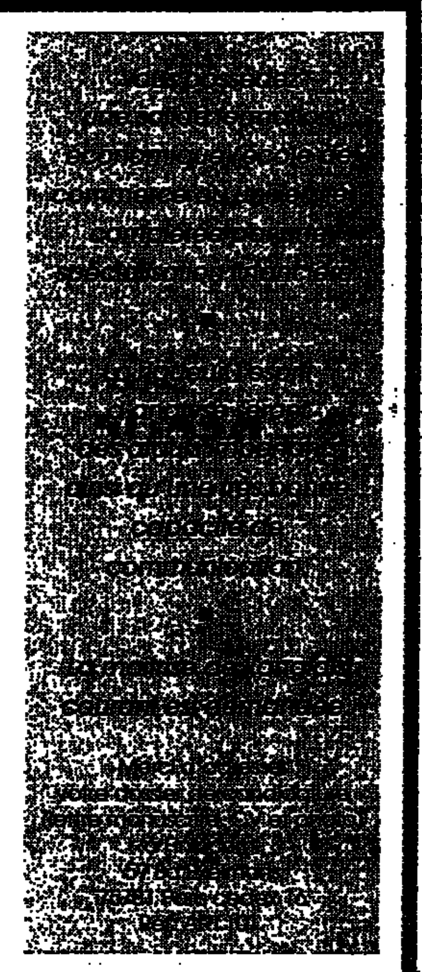
L A   M E T R O P O L E   D E S   G R A N D S   P R O J E T S

MEDIAPA

BANQUE FRANÇAISE FILIALE D'UN GROUPE DE PREMIER PLAN

recherche

Le Responsable de ses Gestions de Taux



Pour ce poste de haut niveau, vous devrez justifier d'une solide expérience en matière de gestion de taux en direct ou au travers d'OPCVM et d'une très bonne maîtrise des produits futures et dérivés.

Avec l'aide du département d'analyse économique, vous déterminerez la stratégie d'investissement des portefeuilles et vous aurez la responsabilité de sa mise en place et des interventions sur le marché.



Poste basé à Flaine au cœur du Grand [redacted] un site, un cadre et un domaine skiable d[redacted] de pistes face au Mont-Blanc, 80 remonté[redacted] équipements de loisirs et des hôtels.

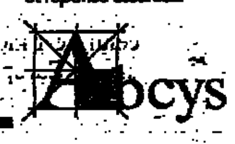
A 26/30 ans, vous avez une vision claire [redacted]

Rattaché au directeur central des remontées mécaniques, vous êtes capable de prendre en charge la direction de notre service administratif, comptable et financier (8 personnes). Autonome et fort d'une expérience comptable éprouvée, vous assurez personnellement le suivi et le contrôle juridiques, financiers et de gestion des sociétés. Votre talent à exercer cette fonction vous permettra d'évoluer vers les responsabilités de DAF.

De formation supérieure (bac + 4), vous bénéficiez d'une expérience significative en milieu industriel et/ou consulting. Homme de terrain doté d'un esprit de synthèse, ouvert, enthousiaste et passionné, vous faites preuve d'un sens inné du service, d'une disponibilité et d'une implication totales. Poste à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. TLG 609, à notre conseil ABCYS, Paul de Marigny, BP 30, 74290 Veyrier. Confidentialité et réponse assurées.

Contrôleur opérationnel et financier H/F



MEDIA SYSTEM

Spécialiste Comptabilité US

Une importante société internationale de forage pétrolier souhaite compléter son équipe financière par la création du poste d'assistant controller groupe.

En liaison directe avec le controller, vous participerez à l'élaboration de la comptabilité et au reporting aux normes US, à la consolidation, au bilan (US GAAP) et aux notes s'y rapportant.
Diplômé d'études supérieures (grandes écoles de gestion, Sciences Po Ecofi, MBA), à 28/30 ans, vous avez quelques années d'expérience acquises dans un cabinet d'audit anglo-saxon ou au sein du service financier de la filiale française d'un groupe américain. L'anglais est votre langue de travail, l'espagnol constitue un atout supplémentaire.

Pour un candidat ouvert, naturellement tourné vers l'international et possédant une grosse capacité de travail, ce poste constitue une opportunité de carrière avec de réelles possibilités de promotion en France ou à l'étranger, dans un groupe dont les activités sont mondiales.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. ACG/LM à Yves Marie Consultants, 80, rue Cardinet, 75017 Paris.

Yves MARIE Consultants

MEDIA SYSTEM

Importante Association du Secteur Social en développement (45 établissements) recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Il aura pour mission de contribuer à l'évolution de l'Association, notamment par :
- l'intégration naturelle de la rigueur de gestion et de son utilité,
- la responsabilité de la production des documents de gestion et du respect des délais (PV, rapports d'activité, budgets et comptes...),
- le pilotage du service informatique,
- la coordination des différents services d'assistance.

Faisant partie du Comité de Direction, il disposera d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, sera titulaire d'un niveau de formation DECS et plus, et devra faire preuve d'écoute, d'analyse, de diplomatie et... de charisme.

Le poste est basé à Paris et la rémunération sera motivante.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prétentions) à notre conseil :

DMHE (Développement et Management des Hommes et des Entreprises), Département Recrutement.

DMHE
29, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS

OPQCM

CONTRÔLEUR DE GESTION

ACTIVITÉS DE MARCHÉS

Vous avez valorisé votre formation supérieure (Ecole de commerce, Ecole d'ingénieur, 3° cycle universitaire) par une première expérience de 2 ans au moins dans le département "banque" d'un cabinet d'audit anglo-saxon.
Vous avez participé à des missions de Commissariat qui vous ont permis d'acquérir une excellente maîtrise de la comptabilisation des activités de marchés.

Nous sommes une grande Banque française très présente et reconnue sur les marchés de capitaux.
Au sein du Service de contrôle de gestion des activités de marchés, nous renforçons l'équipe en charge du calcul des résultats des produits dérivés.

Vous souhaitez aujourd'hui évoluer, nous vous proposons de rejoindre une structure jeune et motivante, où vous participerez en toute autonomie à l'amélioration et à la fiabilisation de nos outils de contrôle.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et photo sous la référence 1722 à Austin Knight 26, avenue de l'Opéra 75001 Paris.

[illegible]

UN ORGANISATEUR CONFIRMÉ

[illegible]

هكذا من الأصل

Dirigeants

IMPORTANT ORGANISME DE SERVICES AUX ENTREPRISES

recherche un

DIRECTEUR DE L'INDUSTRIE

Poste basé à Lyon

Sous l'autorité du Directeur Général, vous participerez à la définition de la politique de notre organisme en matière d'activité industrielle et de restructuration du tissu économique local.

Vous veillerez à la mise en œuvre de services adaptés aux attentes des entreprises de la circonscription notamment en facilitant l'accès des PMI à l'information stratégique, aux capitaux, aux moyens de recherche et développement et au recours à des experts technologiques.

En développant des actions d'alliances et de partenariat, vous jouerez un rôle actif dans le renforcement et la promotion du tissu industriel local tant sur le plan national qu'international.

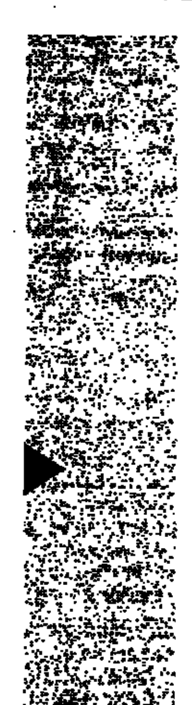
Vous possédez une double formation Ingénieur/Ecole de Commerce ou de Gestion ainsi qu'une expérience d'au moins 10 ans dans la direction d'une entreprise industrielle.

Des qualités de manager sont indispensables pour animer une équipe d'une quarantaine de personnes dont 25 ingénieurs et cadres.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire à ce poste.

Merci d'adresser vos lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 221 (sur l'enveloppe) à COMMUNIQUÉ - 51 avenue Jean Jaurès 69361 Lyon cedex 07 - qui transmettra.

MEDIAPA



Une vision stratégique
Une volonté de concrétiser
Un talent de négociateur

Groupement régional de sept Mutuelles importantes ([illegible] salariés), notre volonté d'[illegible] un univers toujours plus concurrentiel avec une taille et des moyens significatifs, un professionnalisme pointu dans les métiers de l'assurance de la personne nourrit le dynamisme de notre développement.
Mobilisés autour d'un projet commun, nous puisons notre force et notre réussite dans la diversité et la richesse des apports de chacun. Nous recherchons notre

DIRECTEUR GENERAL DE GROUPE

• Eclairer et [illegible] choix politiques du Conseil d'Administration par sa force d'anticipation et de proposition • élaborer avec son Président les axes stratégiques permettant au Groupement de poursuivre son développement (nouveaux partenariats, création ou renforcement de pôles d'expertise, lancement ou suppression d'activités...) • en animer et piloter la mise en oeuvre • coordonner et fédérer les Directeurs de Mutuelles • insuffler à ses collaborateurs directs dynamisme et rigueur • gérer avec savoir-faire un réseau dense de partenaires internes et externes, telles selon l'ampleur et la complexité de sa réussite.

Doté d'une formation supérieure, il aura au travers d'une solide expérience de management d'un centre de profit important, confirmé son tempérament de leader et son pouvoir d'influence, son sens de l'adaptation, de l'anticipation et son esprit stratégique, sa capacité à fédérer, à construire et concrétiser.

La connaissance de la réalité mutualiste serait un atout supplémentaire.

Poste basé dans une ville universitaire à 300 kms Ouest de Paris.



DIRECTEUR GENERAL FRANCE

Création de filiale

Leader mondial dans sa spécialité - la protection et le soin de la peau en milieu professionnel - cette société américaine en très forte croissance offre des produits et des solutions haut de gamme adaptés aux besoins de tous les marchés, du secteur des loisirs et de la restauration à celui de l'industrie lourde... Depuis cinq ans en Europe, à travers une implantation en Grande-Bretagne, elle souhaite aujourd'hui renforcer sa présence sur le continent et crée une filiale en France. Rattaché au directeur général Europe, il vous appartiendra dans le cadre d'objectifs ambitieux de développement, de définir la stratégie commerciale, de la mettre en œuvre et de créer les structures d'accompagnement adaptées. Cette politique passe notamment par la constitution d'un solide réseau de distribution avec lequel vous travaillerez en partenariat étroit. Cette fonction de "start up" s'adresse à un homme ou une femme au profil d'entrepreneur pouvant se prévaloir d'une double expérience réussie de vente et de management. Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, il (ou elle) maîtrise l'anglais. La connaissance du secteur d'activité (hygiène professionnelle, produits sanitaires) ou de marchés proches (ex : papier à usage domestique ou professionnel) utilisant des canaux de distribution similaires serait un atout certain. Une rémunération attractive ainsi que des perspectives intéressantes d'évolution sont offertes. La localisation du poste sera fonction de la personne retenue. Ecrire à Emmanuel LANGERON en indiquant vos prétentions et en précisant la référence D/3456 - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.50.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Une équipe de 100 personnes,
un budget de 60 MF...
un contexte international.

Société de diagnostic, leader mondial dans son domaine, recrute le

DIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Garant du futur, vous dirigez et coordonnez l'ensemble de nos activités de recherche et développement. Dans le cadre de cette mission globale de management, vous intervenez *directement dans la définition des budgets, l'optimisation de la gestion, le suivi et l'évolution* des outils de recherche et l'animation de vos équipes. Vous inspirez notre politique de Propriété Industrielle en assurant la gestion du Portefeuille de brevets et participez au Comité Scientifique du Groupe : un rôle primordial pour le développement de l'entreprise !

De formation supérieure (école d'ingénieur ou universitaire), vous justifiez d'une expérience de 5 à 10 ans du management d'équipes de R&D dans un environnement de diagnostic médical ou de produits pharmaceutiques, acquise si possible dans un contexte international. Bon manager, vous possédez l'ouverture d'esprit nécessaire pour prendre en charge la globalité des programmes de recherche d'un Groupe impliquant des métiers différents à fédérer et animer.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 87/546 LM2 à KEY MEN, Tour Franklin, 92042 Paris la Défense cedex.

KEY MEN

Agence culturelle régionale aux missions diversifiées, recherche, dans un contexte d'expansion, son

Directeur Général

Vous serez chargé d'élaborer et de porter un projet culturel fort afin de conforter l'agence dans ses domaines traditionnels et explorer de nouveaux territoires...

En gestionnaire avisé, vous développerez l'agence en tenant compte des contraintes budgétaires et en recherchant de nouveaux partenariats et financements complémentaires. Vous aurez à motiver votre équipe (17 personnes) et à la renforcer autour de vos projets.

Une expérience professionnelle de 5 à 10 ans minimum fait de vous un interlocuteur privilégié des acteurs de la vie culturelle et artistique, des collectivités publiques et des structures associatives. Un excellent niveau de formation et de culture générale, la pratique de l'allemand, le goût des initiatives et l'enthousiasme pour le secteur vous permettront de réussir dans cette fonction.



Le poste est basé près de Strasbourg.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence B/1200 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

Evidence

MUTUALITÉ DE L'ANJOU

Leader départemental en complémentaire santé, 306 000 bénéficiaires, 470 salariés, notre action se prolonge dans des réalisations sociales, sanitaires et médicales de haut niveau. Nous recherchons pour coordonner les secteurs marchands et non marchands de ce domaine

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

- Vos collaborateurs sont des professionnels responsables des activités optiques, audioprothèses, pharmacies, dentaire, crèches, résidences pour personnes âgées - convalescence, centres de soins et centre de rééducation pour déficients visuels. Vous menez avec eux une action de dynamisation et d'optimisation.

Vous proposez et menez en oeuvre les orientations de développement, les implantations et services nouveaux, les partenariats capables de répondre avec succès aux objectifs stratégiques de notre entreprise et aux exigences de nos adhérents.

A 40/45 ans, de formation supérieure idéalement médicale, pharmaceutique ou Grandes Ecoles de Commerce, vous avez acquis une solide expérience de management commercial-marketing ou de gestionnaire d'un centre de profit du secteur des services. Vous êtes fortement motivé par le caractère pluridisciplinaire et la spécificité de notre entreprise mutualiste.

Nous privilégions pour cette création de poste, enthousiasme créatif, charisme, forte adaptabilité et capacité d'animation. Poste à caractère évolutif situé à Angers.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. DD/LM à SYNTHESE ACTION - 6 rue du Collège BP 277 - 61008 ALENCON Cedex. Marie-Béatrice LEVAUX traite votre dossier en toute confidentialité et répond à vos questions au : 33 82 06 06



Directeur de Filiale

Exceptionnelle opportunité pour un professionnel du conseil informatique de conduire le développement de la filiale française d'un groupe international.

500 KF+ — **Paris Ouest**

LA SOCIÉTÉ

- Groupe de services présent dans tous les secteurs industriels.
- Filiale de 30 MF de CA.
- Société spécialisée dans la qualité et la sécurité informatique.

LE POSTE

- En relation avec le directeur général du groupe, vous :
  - définissez, proposez et mettez en oeuvre notre politique commerciale et marketing en France,
  - développez nos résultats en terme de secteurs d'activité, de chiffre d'affaires et de profit,
  - participez à l'élaboration des offres techniques en développement logiciel : conseil stratégique, mise en oeuvre de procédures de contrôle, audits,
  - animez, contrôlez et encadrez les équipes en place,
  - assurez la gestion financière et administrative de votre entité.

PROFIL RECHERCHÉ

- 40 ans, ingénieur informatique + expérience réussie de développement et de management d'une équipe dans le domaine de l'informatique (SSII ou conseil),
- Négociateur averti, vous êtes créatif, autonome et justifiez de qualités humaines de haut niveau,
- *Sens de l'organisation, rigueur dans la* gestion, orienté résultats et sens du service,
- Capacité de développeur, dynamisme commercial.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60905 à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

هكذا من الأصل

Le Monde des Cadres

LES EDITIONS FOUCHER
Leader sur le marché de l'Enseignement Technique et Professionnel recherchent un

Editeur Junior
H/F

Au sein du service Edition et en relation directe avec le responsable des Editions, vous aurez à :
- définir les cahiers des charges de nouveaux produits,
- animer des équipes d'auteurs,
- suivre les manuscrits jusqu'à leur mise en fabrication et parution.

De formation Bac+4, vous possédez une première expérience réussie d'au moins trois ans dans la fonction d'éditeur.
Formation École de Commerce ou Gestion appréciée.
Créatif, autonome et passionné, si vous êtes attiré par l'évolution des pédagogies et le milieu de la formation, adressez-nous CV, photo et prétentions en indiquant la réf. L49 sur l'enveloppe, à Michelle LARCHER, Editions Foucher - 31, rue de Fleurus 75008 PARIS.



REJOIGNEZ UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS.

MORENO INTERNATIONAL (30 ans) se définit ainsi : des hommes de ressources humaines industrielles, une expertise «des outils psychométriques» reconnue, validant l'adéquation Homme/ Fonction/ Environnement, une préhension «systémique et stratégique» du recrutement, une démarche de «pédagogie active et *de coaching*» auprès de nos clients.

Nous recherchons, s'inscrivant dans ces valeurs, un :

CONSULTANT JUNIOR
Psychologue en Recrutement (H/F)
Poste basé à Reims (51)

Après une formation à nos méthodes, vous agissez auprès des Directions d'entreprise en Conseil en Recrutement de cadres moyens et supérieurs, ainsi que des ETAM, auprès des Entreprises depuis la mission complète (analyse de la structure, recrutement, suivi intégration) à des missions ponctuelles d'assistance technique en gestion du personnel. Vous participerez à des missions d'audit humain, de conseil en gestion de carrière, plans sociaux, formation.

30 ans environ, impérativement psychologue du travail ou praticien diplômé, ou équivalent, ayant des connaissances en anglais, vous justifiez d'une première expérience significative de *3 ans minimum dans notre métier*, acquise soit en Cabinet de Recrutement, soit en entreprise, et savez utiliser les outils psychométriques à tous les niveaux.

Vous aurez aussi une action commerciale auprès des clients. Poste à mobilité importante.

De grandes ouvertures s'offrent pour un consultant passionné.

Veuillez nous adresser CV, photo et lettre manuscrite motivée, s/réf. 7070/M à MORENO INTERNATIONAL 17 rue Courmeaux - 51100 REIMS.

MORENO INTERNATIONAL
REIMS - PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

TOULOUSE

ÉCOLE D'INGÉNIEURS RECRUTE POUR SON DÉVELOPPEMENT

Le groupe d'enseignement supérieur privé de l'Ecole supérieure d'agriculture de Purpan associe formation d'ingénieurs (700 étudiants), recherche, conseil et pépinière d'entreprises.
Nous sommes passionnés par la formation des hommes et leur accompagnement pendant leur temps de formation.
Nous travaillons en équipes pour répondre à des enjeux économiques.
Nous vous demanderons d'allier l'excellence professionnelle à une éthique portée naturellement vers le service des personnes et du corps social.
Nous recherchons :

Enseignant-Chercheur en droit agricole et rural (réf. DAR)

Ce poste conviendra à un professionnel déjà expérimenté en questions juridiques agricoles et rurales (*niveau doctorat ou expérience équivalente*), à un juriste souhaitant développer cette nouvelle compétence (*bac + 5 au minimum*) ou à un jeune agronome passionné de questions juridiques, prêts à entreprendre un doctorat. Ce juriste aimera envisager sa discipline en étroite collaboration avec une équipe de Sciences de gestion. Sa tâche comportera enseignement, recherche et conseil.

Responsable des relations internationales (réf. RRI)

Reconnaissable par nos partenaires étrangers comme universitaire professionnel (*doctorat, de préférence en agronomie/biologie ou expérience particulière*), il / elle aura pour mission, dans une école où l'international est, de longue date, une priorité, de développer les multiples formes d'action internationale de l'école : programmes internationaux pédagogiques ou scientifiques, mise aux normes européennes du cursus, doubles diplômes, projets de recherche, expertises internationales.
Minimum trilingue, habitué(e) à l'autonomie créative, il / elle aura des aptitudes certaines aux négociations interculturelles et aux partenariats avec des donneurs d'ordre internationaux (UE, Banque Mondiale, FAO...).

Envoyer CV, photo, lettre de motivation circonstanciée, aspirations, sous référence choisie, à : Ecole supérieure d'agriculture de Purpan, Secrétariat du directeur, 75 voie du Toec, 31076 Toulouse Cedex.

MEDIA SYSTEM

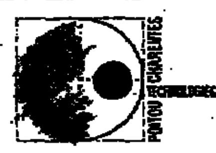
L'E.N.E.S.A.D.

Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon
(établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel) orienté sur les sciences agronomiques, les nouvelles technologies, les sciences de l'éducation

recrute **son DIRECTEUR.**

Renseignements auprès du Ministère de l'Agriculture
D.G.E.R., Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche
1ter, avenue de Lowendal - 75007 PARIS - Tél : (1) 49.55.44.60
ou auprès de la direction de l'établissement - 26, boulevard du Docteur Petitjean
B.P. 1607 - 21036 DIJON Cedex - Tél : 80.77.25.02

Dépôt des candidatures avant le 15 Octobre 1996.

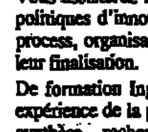


Nos résultats, nos objectifs nous amènent à créer, à Poitiers, le poste

Ingénieur Conseiller en Développement Industriel

Vous assisterez les entreprises industrielles de la région Poitou-Charentes, principalement des PME - PMI, dans leurs politiques d'innovation et de modernisation : détection des besoins, aide à l'élaboration des plans d'action en produits, process, organisation industrielle, recherche des centres de compétence, accompagnement du montage de projets jusqu'à leur finalisation.

De formation Ingénieur généraliste + marketing/gestion, votre expérience d'au moins dix ans d'homme produit avec expérience de la production en entreprise industrielle, vos qualités d'écoute et d'ensemblier : mise en relation - capacité de *synthèse - recherche d'optimisation,* vous permettront de vous imposer comme l'interlocuteur crédible des patrons des PME - PMI régionales afin de faire aboutir les projets que vous aurez contribué à détecter.





Pour recevoir des informations complémentaires sur ce poste, nous vous remercions d'adresser lettre de motivation + CV + rémunération actuelle sous référence 60859M à FC Conseil, 9, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

FRANCOIS CORNEVIN

Ubi Soft

Leader français de la production, l'édition et la distribution de logiciels de loisirs interactifs, réalisant un CA de 300 MF avec 370 personnes aux Etats-Unis, au Japon et en Europe, recherche, pour son département éducatif :

ASSISTANT(E) D'ÉDITION PRODUITS ÉDUCATIFS

Interface entre des professeurs et des créatifs, vous aurez la responsabilité de la conception du contenu pédagogique de CD-ROM éducatifs, dans le cadre d'une de nos collections.
A 23-28 ans, jeune diplômé(e) ou avec une première expérience dans l'édition, vous avez impérativement une formation *supérieure littéraire (bac + 5 littéraire, Sciences Po...).*
Vous combinez des qualités d'écriture rigoureuses et une imagination débordante qui vous permettront de concevoir vous-même certaines séquences. Votre familiarité avec les outils et logiciels informatiques, témoigne de votre motivation pour le multimedia.
Si vous souhaitez participer à la création de produits multimedia, nous vous offrons un accès privilégié au coeur de cette activité, au sein d'une société reconnue.
Merci d'adresser un CV et une lettre de motivation sous réf. AE0996 à UBI SOFT, Département Educatif, 28 rue Armand Carrel, 93108 Montreuil Cedex.

Le CGA 13, important ***CENTRE DE GESTION AGRÉÉ*** *des Bouches du Rhône qui regroupe 6 500 adhérents, cherche son*

Directeur

Dans le respect de l'esprit fixé par les textes :
- il organise et contrôle le travail des équipes en place (8 personnes),
- il entretient les meilleures relations avec les différents partenaires : adhérents, administration *fiscale, organisations consulaires, experts-comptables.*

A 35 ans au moins, de formation supérieure (juridique par exemple), vous avez une expérience de type secrétariat général et connaissez le monde des experts-comptables et de la petite entreprise.

Ecrire à notre Consultant,
Rober Beroud, sous référence 1726 LM.

ALEXANDRE TIC SA
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON

Chefs de Produits

Elargissez vos compétences

Michael Page, premier cabinet de recrutement en France et en Europe renforce son équipe de consultants intervenant dans le recrutement de cadres marketing et commerciaux.

☞ Après une période de formation, vous serez chargé de mener à bien des missions de recrutement de A à Z pour des entreprises prestigieuses.

☞ Vous pourrez ainsi élargir vos compétences au commercial de haut niveau, à la négociation, au management d'équipe, aux ressources humaines...

☞ Vous justifiez d'une expérience minimum de 3 années en tant que chef de produit dans un environnement Grande Consommation.

Merci d'adresser CV + Photo + N° de tél + rém. actuelle à **Nicolas Buisson, Michael Page Commercial & Marketing**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** *(Comiche 3,48F/Min)* sous réf. NB007

MP
Michael Page Commercial & Marketing
Le spécialiste du recrutement Commercial & Marketing

Le GROUPE CRI est l'un des principaux intervenants en France dans le domaine de la RETRAITE, DE LA PRÉVOYANCE ET DE L'ÉPARGNE SALARIALE. Notre stratégie de croissance interne et externe nous conduit à créer un poste

Adjoint au Directeur du Département "Retraite des Cadres"

Trois missions vous seront confiées :
- la responsabilité de la gestion des institutions et des relations avec l'organisme de tutelle (AGIRC),
- l'animation d'une équipe de 15 personnes,
- les relations et le conseil technique auprès des principaux clients.

Âgé de 35 ans environ, vous êtes issu d'une grande école de commerce et de gestion ou possédez une formation universitaire de haut niveau.

Vous avez acquis une bonne connaissance des régimes de protection sociale grâce à un parcours de 5 à 10 ans en entreprise et/ou au sein d'une société d'assurances ou d'un organisme de prévoyance.

Nous vous *jugerons* également en fonction de votre potentiel car le poste, basé à Boulogne Billancourt, est évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en notant la référence M/1190 sur l'enveloppe, à notre Conseil, ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

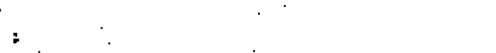
ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Evidence

Découvrez votre métier de demain avec Initiatives

Initiatives Métiers
chaque lundi date mardi

Le Monde



Le Monde des Cadres

Premier diffuseur européen de radio et de télévision, société anonyme filiale de France Télécom, avec ses 4 000 professionnels de l'audiovisuel, TDF exporte son savoir-faire dans le monde entier et réalise un chiffre d'affaires de plus de 4,7 milliards de francs. A la pointe de la technique, nous innovons en permanence pour faire évoluer les nouveaux services de diffusion des images, du son et des données.

Nous recherchons un **responsable commercial régional** pour mettre en oeuvre la stratégie commerciale de l'entreprise sur des marchés locaux ou sectoriels.

Directement rattaché au directeur régional, votre mission sera :
- de mener l'analyse des marchés régionaux et locaux et de la concurrence,
- de manager, d'animer et de coordonner l'action de la force de vente, avant vente et après vente,
- de préparer la définition des objectifs commerciaux régionaux, en particulier du chiffre d'affaires de l'établissement et de contribuer à l'évolution et à l'obtention des moyens nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, y compris en termes de formation de vos collaborateurs,
- de superviser l'activité administration des ventes et de déclencher les actions en contentieux,
- de participer à l'élaboration de procédures de coordination avec les services opérationnels de l'établissement,
- d'identifier les besoins des clients et de contribuer à l'amélioration de la réponse de TDF,
- d'élaborer certains contrats.

Diplômé d'une école d'ingénieurs ou de commerce, vous justifiez d'une expérience significative dans une fonction équivalente – en environnement high tech – et possédez de solides connaissances en produits et services de télécom et/ou audiovisuel. Vous vous distinguez par des qualités de management, d'organisation, d'adaptation et de dialogue.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. RC/LM, à Laurence Guillet, TDF, DRH, Département Développement des Carrières, 21-27 rue Barbès, 92542 Montrouge Cedex.

Poste à pourvoir immédiatement sur Montrouge.

Responsable commercial
Régional

L'ESPRIT DES ONDES — TDF Groupe France Telecom

Guillaume Tell

DIRECTEUR ORGANISATION
- Paris -

La filiale française d'un groupe de **transport** international de forte notoriété crée ce poste au sein de sa division la plus importante.

Rattaché au Directeur de la Division, également Président du Groupe, en relation permanente avec les opérationnels et les services centraux, vous aurez pour mission d'optimiser les performances de ce secteur d'activité tant au point de vue quantitatif que qualitatif et apporterez des solutions originales et pertinentes en :
- Sélectionnant les process les plus appropriés dans l'activité du transport terrestre.
- *Mettant en place les plans d'action nécessaires en vue de l'amélioration continue des processus d'exploitation,* de gestion et commerciaux avec les procédures opérationnelles correspondantes.
- Définissant les besoins informatiques correspondant aux attentes des utilisateurs.

De formation supérieure Ingénieur ou Ecole de Commerce, vous maîtrisez parfaitement l'Anglais. Vous justifiez d'une dizaine d'années d'expérience en organisation et mise en place de systèmes d'information acquise en cabinet de conseil et si possible en entreprise de services, dans un secteur d'activité proche.

Votre rigueur, votre aisance relationnelle, votre capacité à animer des équipes vous permettront de réussir dans ce poste et d'évoluer rapidement vers une direction **d'un centre de profit.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence **340/6/LM** à **NICOLE ANCESSI CONSEIL** 19, rue de La Trémoille, 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

OPQCM — EURO RSCG





La Ville de Chartres
42 000 habitants
Ville Centre d'un District Urbain
de 90 000 habitants
recrute son

Directeur Financier

Chartres — La flèche imprévisible

Sous la responsabilité du Secrétaire Général, vous dirigerez et animerez une équipe de 10 personnes pour assurer :
- l'élaboration et le suivi du budget annuel (400 M.F.) dans le cadre d'une procédure déconcentrée,
- l'élaboration et le suivi du plan pluriannuel d'investissement,
- le pilotage et le suivi des marchés publics,
- la gestion active de la dette et de la trésorerie,
- *le développement de l'activité de conseils auprès des directions et services,*
- le suivi financier des opérations assurées par les satellites,
- le respect des procédures comptables et de la cohérence du système d'information financière de la Ville.

Vous assurerez également une mission de prestation de services et de conseils dans le domaine financier pour le compte du District de Chartres (7 communes).

De formation BAC + 4 à dominante financière, vous justifiez de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle. Qualités de managements, d'organisation, maîtrise de l'outil micro-informatique et bureautique, rigueur sont indispensables pour ce poste.

Recrutement par mutation, détachement, ou par voie contractuelle.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV détaillé, photo à Monsieur le Maire de Chartres - Direction des Ressources Humaines - Place des Halles - 28000 CHARTRES.

OBC

Groupe Industriel International recherche pour sa Direction des Achats Europe (poste basé à Paris) un

Responsable d'Achats Europe

Votre mission :
- Conduire l'analyse des besoins sur l'ensemble des sociétés européennes (20 usines sur 5 pays)
- Animer l'ensemble des directions "achats" des divisions
- *Définir la stratégie "fournisseurs" par famille d'achats*
- Garantir les objectifs long terme du Groupe en ce qui concerne la qualité et les coûts.

Votre profil :
- Une formation supérieure complétée par une spécialisation "achats"
- Une expérience de 4 à 6 ans dans la fonction (achats de services, investissements ...) de préférence au sein d'un grand groupe.
- **Le français et l'anglais sont des langues de travail obligatoires.** La maîtrise d'une autre langue européenne en particulier l'allemand ou l'italien seront des atouts appréciés.
- Nous retiendrons un(e) candidat(e) doté(e) d'excellentes *qualités relationnelles. Des déplacements fréquents* en Europe sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et rémunération actuelle sous référence ILU à :



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publipanel

ZD Ziff-Davis France

[illegible]

1 Chef de Publicité (réf : COPCD)

De tempérament commercial avec une grande motivation et un esprit d'équipe. Vous avez 2 à 3 ans d'expérience dans la vente d'espaces publicitaires. La clé de votre réussite passera par vos capacités relationnelles à développer un véritable partenariat avec nos annonceurs.
Bac + 2 minimum - Anglais souhaité.

1 Rédacteur (réf : RDPCD)

Vous serez chargé de la veille technologique sur les nouveaux produits, de la réalisation de dossiers comparatifs, et des rubriques "Internet" et "Services-En-Ligne".
Formation de base Journaliste souhaitée, bonne connaissance des logiciels techniques sur PC, du matériel et périphériques - Anglais souhaité.

1 Assistante de Direction (réf : AD)

Vous serez chargée du secrétariat de la Direction Générale (courrier, téléphone, classement, suivi des dossiers...), de la gestion du planning et des rendez-vous et de la préparation des déplacements.
BTS Assistante de Direction souhaité, Maîtrise de "Word" et "Excel" - Anglais fluent.

Adressez nous vos candidatures sous réf. à : Ziff-Davis France (DRH) 14, place Marie-Jeanne Bassot - 92593 Levallois-Perret Cedex ou par fax au 46-39-02-05

Le Département de la Haute-Corse

organise un concours sur titres pour l'accès au grade
d'assistant socio-éducatif territorial.

L'épreuve qui consistera en un entretien avec le jury d'une durée de trente minutes aura lieu à partir du 18 décembre 1996, à 9 heures.

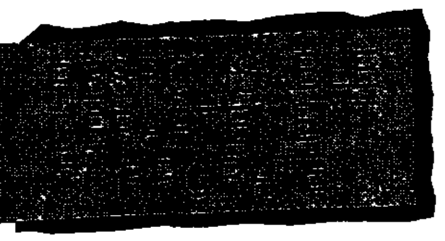
Le nombre de postes à pourvoir est fixé à huit, dont six assistants de service social et deux éducateurs spécialisés.

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires, selon la spécialité choisie, du diplôme d'Etat d'assistant de service social ou du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

Les conditions, demandes d'inscription et renseignements peuvent être obtenus auprès de Monsieur le Président du Conseil Général - Direction des Ressources Humaines - Bureau de la formation - Rond-Point du Maréchal Leclerc - 20405 Bastia Cedex.

La clôture des inscriptions interviendra le 18 novembre 1996 à 17 heures.

Agence de photographes de prestige international, recherche son



Chargé du développement commercial comme de la direction de la clientèle, vous serez responsable d'un secteur en expansion à l'agence : celui de la production de reportages destinés à la communication d'entreprise.

Vous disposez d'une réelle expérience corporate qui vous permet de bien connaître le milieu de la communication d'entreprise. Vos compétences commerciales vous ont permis de gérer des contacts à haut niveau.

Votre sens de l'organisation comme votre capacité à gérer des tempéraments d'artistes vous permettront d'animer prises de vues, réalisations d'expositions ou d'éditions en collaboration avec les équipes compétentes à l'agence.

Anglais courant exigé.

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V. sous réf. 101688 à EURO RSCG FUTURS - 2, rue de Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.

EURO RSCG

Groupe SVS International

L'expert en Management de l'Information, du temps et de la Qualité

Nous recherchons des Organisateurs Opérationnels

Dans le monde du Conseil et du Management, beaucoup a été dit et écrit, mais peu a été fait : les idées, les audits, les concepts et les "y'a qu'à, faut qu'on" ne manquent pas dans les entreprises ... mais qui accompagne le personnel dans le changement ?
SVS International a compris dès 1987, que "ce travail" était un véritable métier bien différent du conseil et des consultants, SVS International *est une "école" cultivant* le "bon sens", le pragmatisme, la pédagogie, mais aussi le travail en équipe, la rigueur, la structuration, le respect de soi-même et des autres.
Notre savoir-faire est de transformer le modèle de travail de chacun (individualisme) en faisant adopter un langage commun d'information (cartographie) et des règles communes de fonctionnement sur l'information (classement, nomenclature, signalétique, etc...) quels que soient les supports (papier, bureautique, GED, etc...) ce qui touche la stratégie, le management, la communication, la qualité, les technologies, et l'aménagement, 1/4 d'expertise et 3/4 de travail de terrain pour le mettre en oeuvre, voilà le travail des Organisateurs Opérationnels ! **Adressez nous *votre candidature* (CV, photo, lettre de motivation) au :**
92 avenue Victor CRESSON - 92130 ISSY LES MOULINEAUX

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Avignon et de Vaucluse

recherche son

Directeur de l'Aéroport

Membre de l'Equipe de Direction, vous rendrez compte au Directeur Général et au Président de la CCI basée à Avignon.

Vous serez responsable :
- du développement de l'Aéroport
- du marché des lignes régulières et du fret
- du développement du marché loisirs et tourisme
- de la négociation commerciale à tout niveau
- de l'animation et de la gestion de l'ensemble du personnel.

Formation exigée : bac + 4 commerce/marketing. Le candidat devra faire la preuve d'une connaissance réelle du potentiel et de l'évolution des enjeux du monde aérien.

IDEC

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. DA/LM à Philippe LEMOINE - Cabinet IDEC - 2 avenue Marceau - 75008 PARIS.

هكذا من الأصل

Carrières Internationales

BUITENLANDSE ZAKEN ZOEKT EEN BUREAUHOOFD VOOR HET BUREAU FRANS VAN DE HOOFDAFDELING VERTALINGEN

De Hoofdafdeling Vertalingen van het Ministerie van Buitenlandse Zaken verzorgt vertalingen in en uit de vreemde talen voor vrijwel alle Nederlandse ministeries en een aantal Hoge Colleges van Staat. Bij het bureau Frans bestaat per direct behoefte aan een ervaren vertaler met managementkwaliteiten als bureauhoofd.

Wat is uw taak?
U vertaalt, reviseert en redigeert teksten over uiteenlopende onderwerpen uit voornamelijk het Nederlands in het Frans. U geeft leiding aan vier vertalers/ revisoren en twee administratieve medewerkers. U draagt zorg voor de efficiënte uitvoering van de vertaalopdrachten en bent verantwoordelijk voor de kwaliteit van al het vertaalwerk van het bureau. Het onderhouden van contacten met opdrachtgevers behoort ook tot uw taken.

Wat verwachten wij van u?
U dient het Frans als moedertaal te bezitten. Voldoet u niet aan deze eis, dan wordt uw sollicitatie niet in behandeling genomen. U bent een ervaren vertaler en beschikt over managementvaardigheden. U heeft een afgeronde universitaire of vergelijkbare opleiding. Uw taalgevoel is goed ontwikkeld en u heeft een grondige kennis van de Nederlandse samenleving en (inter)nationale structuren. Tevens beschikt u over een goede kennis van het Engels.

Het salaris.
Afhankelijk van uw leeftijd, opleiding en ervaring bedraagt het salaris maximaal fl. 7.996,-. Voor deze functie is de standplaats Den Haag.

U dient bereid te zijn deel te nemen aan een vertaaltoets.

De sollicitatie.
U stuurt uw schriftelijke sollicitatie, voorzien van een curriculum vitae, binnen veertien dagen na publicatie van deze advertentie naar het Ministerie van Buitenlandse Zaken, Bureau Werving, Selectie & Opleiding (HDBZ/RO), Postbus 20061, 2500 EB Den Haag, Nederland.

MINISTERIE VAN BUITENLANDSE ZAKEN



DRI/McGraw-Hill | STANDARD & POOR'S

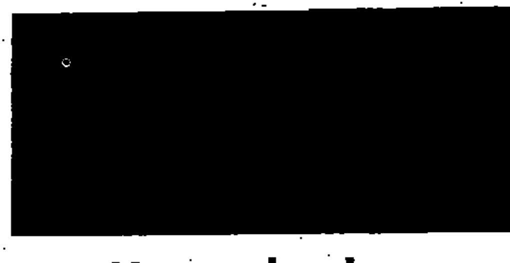
DRI/McGraw-Hill, the world's leading provider of automotive and economic information and analysis to an international client base drawn from industry, finance and government, is expanding its global operations and is looking for high calibre candidates to fill the following positions :

EUROPEAN AUTOMOTIVE ANALYSTS (TWO POSTS) : PARIS OR LONDON (Réf: GAS I)

Our Global Automotive Group is seeking two automotive analysts to work in its Paris or London offices, assuming country specific responsibility for market forecast and detailed vehicle analyses. The ideal candidates will hold a Business Degree (which includes quantitative research) with motor industry experience, possess a high level of computer literacy and the ability to write clearly and concisely to tight deadlines. Fluency in English is required, with a second language desirable.

The company offers an attractive salary and benefits package together with career opportunities in our expanding global operations. Please apply with full CV and an indication of salary expectations to:

Marian Peskett, DRI/McGraw-Hill, Wimbledon Bridge House, I Hartfield Road, London, SW193RU, U.K.



NORTEL
NORTHERN TELECOM
A World of Networks

Nous recherchons un professionnel expérimenté des Ressources Humaines pour conduire notre expansion rapide.

Paris

Dans l'univers toujours plus concurrentiel des télécommunications internationales, Nortel a des atouts spécifiques et naturels. Nous avons conçu, fabriqué et installé des réseaux digitaux dans plus de 100 pays. Notre offre s'appuie à la fois sur 100 ans d'expérience et notre capacité à proposer le plus grand choix de solutions.

La politique visionnaire des Ressources Humaines de notre équipe est au coeur de notre succès. Elle nous permet, quelle que soit la complexité de la demande du marché, d'apporter une vraie solution.

Notre développement rapide en Europe nous conduit à rechercher un professionnel expérimenté des Ressources Humaines d'un niveau exceptionnel, capable d'apporter à notre encadrement supérieur un service stratégique. Sa mission: la Gestion prévisionnelle, l'Organisation et la Coordination des Ressources Humaines, ainsi que la mise en oeuvre des principales procédures destinées à accroître l'efficacité de l'ensemble de nos activités.

Vous aurez à répondre aux besoins «Ressources Humaines» des principales unités commerciales au sein de Nortel, mais aussi à ceux d'un marché qui couvre l'Europe, la Scandinavie, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Nous attendons de vous environ 10 ans d'expérience dans le domaine des Ressources Humaines, dans des entreprises de premier plan. Votre connaissance des dernières politiques de Gestion des Ressources Humaines, votre expérience des différentes cultures nationales et de leur dépassement, votre acceptation de la complexité et de l'ambiguité, sont essentielles.

Une bonne maîtrise de l'anglais écrit et parlé est impérative. La connaissance d'une ou plusieurs autres langues européennes sera un atout majeur.

Ressort, sens de l'engagement, enthousiasme et capacité à faire aboutir des projets, sont des qualités nécessaires pour réussir dans ce poste.

Nous offrons un salaire très compétitif, une voiture de fonction, des primes de performances, un régime de retraite et une assurance vie financés par l'entreprise.

Merci de faire parvenir votre candidature (lettre de motivation et CV détaillé en anglais, photo et prétentions) sous référence ENA00147 mentionnée sur l'enveloppe et sur le CV soit à Resourcing Director, Nortel Europe, Maidenhead Office Park, Westacott Way, Maidenhead, Berks SL6 3QH, UK, Fax: +44 181 945 3018, soit à notre Conseil Keith Craze, Consult, 13 Broad Street, Alresford, Hampshire, SO24 9AR, UK.

Discrétion assurée.



LA COMMISSION EUROPEENNE

cherche un candidat hautement qualifié afin de pourvoir un poste temporaire au grade A3 pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique de l'Union européenne et du programme-cadre.

CHEF DE L'UNITE "MECANIQUE STRUCTURELLE" DE L'INSTITUT DES SYSTEMES, DE L'INFORMATIQUE ET DE LA SURETE

COM/R/A/182

Fonctions: □ chef d'unité chargé des activités de recherche expérimentale et analytique/informatique dans les domaines du génie civil, de l'ingénierie des structures et du génie sismique; □ responsable de l'intégration de l'activité de l'unité dans les réseaux des organismes européens spécialisés et de la coordination des principaux projets communautaires menés dans les grandes installations expérimentales de l'unité; □ responsable du développement de la collaboration avec l'industrie et avec les organismes publics et privés.

Formation et expérience: □ diplôme universitaire dans un domaine approprié (génie civil, mécanique, ingénierie des structures, etc.); □ expérience professionnelle de 18 années minimum et preuve que le candidat a mené des travaux de recherche dans les domaines du génie civil ou sismique, de la mécanique ou de l'ingénierie des structures; □ capacité à renforcer la coopération internationale et à coordonner les projets de recherche à partenaires multiples; □ aptitude à collaborer avec l'industrie et à développer des activités compétitives; □ expérience confirmée dans la gestion et l'administration d'une équipe de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens.

CONDITIONS GENERALES: Contrats: temporaires de durée déterminée (renouvelables). **Nationalité:** être ressortissant(e) d'un Etat membre de l'Union européenne. **Lieu d'affectation:** tous les lieux d'affectation, soit très souvent en dehors du pays d'origine des candidats. **Age:** être né(e) après le 29/10/1940. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour les agents temporaires des institutions de l'U.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont précisées dans la documentation fournie aux candidats. **Connaissances linguistiques:** avoir une connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union européenne (allemand, anglais, danois, espagnol, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais ou suédois) et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues. **Délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit avant le 15/10/1996 à l'adresse suivante:

C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME 9/15, (COM/R/A/182), rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles (télécopieur: + 32 2 295 22 39).

Ils doivent être renvoyés, dûment complétés et signés, à l'adresse précitée le 29/10/96 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions de l'Union européenne n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre en faveur de son faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

OMC / GENEVE

Directeur de la recherche et de l'analyse économiques

L'Organisation mondiale du commerce désire pourvoir le poste de Directeur de la recherche et de l'analyse économiques, à compter du 1er avril 1997.

Les tâches consistant essentiellement à diriger et à superviser le travail de la Division de la recherche et de l'analyse économiques. Les activités de la Division sont notamment les suivantes : effectuer des travaux d'analyse et de recherche économiques pour appuyer les activités opérationnelles de l'OMC, produire les sections-clés du *Rapport annuel de l'OMC*, coopérer avec d'autres organisations internationales et avec les milieux universitaires, et effectuer périodiquement des projets de recherche spéciaux dans le domaine des relations commerciales internationales.

Les qualifications requises sont les suivantes : doctorat en économie, connaissance pratique appronfondie de la théorie moderne du commerce international, attestée par des ouvrages publiés dans ce domaine, et au moins 15 ans d'expérience professionnelle, à un niveau de responsabilité de plus en plus élevé, des problèmes du commerce international. Une bonne connaissance de la théorie macro-économique internationale moderne, et une expérience dans le domaine de la statistique, seraient des atouts importants. Les candidats doivent avoir les qualités nécessaires pour assurer des fonctions de direction et avoir fait la preuve de leur aptitude à organiser et à diriger les travaux de recherche d'autres économistes. Ils doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais ou du français et une bonne connaissance pratique de l'autre langue.

Les candidatures devront parvenir à l'OMC le 31 octobre 1996 au plus tard.
Les candidats sont invités à adresser un curriculum vitae ou à demander des détails et un formulaire de candidature au :

Directeur de la Division du personnel
Organisation mondiale du commerce
Rue de Lausanne 154 - CH-1211 Genève 21, Suisse
Fax n° (4122) 739 57 72

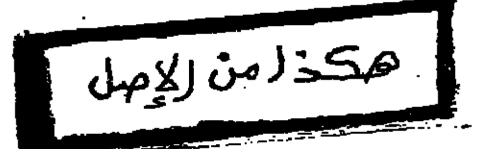
Le Lundi 23 septembre*



Sera entièrement consacré aux INGENIEURS ne manquez pas ce rendez-vous spécial.

Des entreprises vous proposeront de nombreuses opportunités de carrières

* daté 24 septembre



Carrières Internationales

Marketing Communication

هكذا من الأصل

Conseil et Audit



SV & GM se situe parmi les tout premiers cabinets français, avec 87 MF de CA, 100 consultants et un taux de croissance annuel de 20 %. Notre cabinet intervient dans différents secteurs économiques pour des missions d'organisation, de systèmes d'information et de conduite du changement. Il recrute des consultants juniors ou seniors

HEC, ESCP, ESSEC, X, CENTRALE, MINES...

pour réussir le changement

Agé de 25/28 ans, vous participerez, avec ses équipes, au redressement de sociétés, à la réorganisation ou à la mutation des systèmes d'information ou de reporting de gestion et de consolidation. Vous développerez votre sens des responsabilités à travers la qualité de ses missions et leur variété.

Débutant, première expérience d'Audit ou de Conseil en organisation, vous aimez concevoir et mettre en oeuvre. Vous êtes créatif, autonome, disponible et souhaitez devenir un consultant impliqué. Réf : 4500/M

Poste basé Paris 8ème + déplacements.

SV & GM - Conseil en management
Evelyne LEVY, 15, rue Beaujon - 75008 PARIS

Consolideurs ESC, IEP ou MSTCF

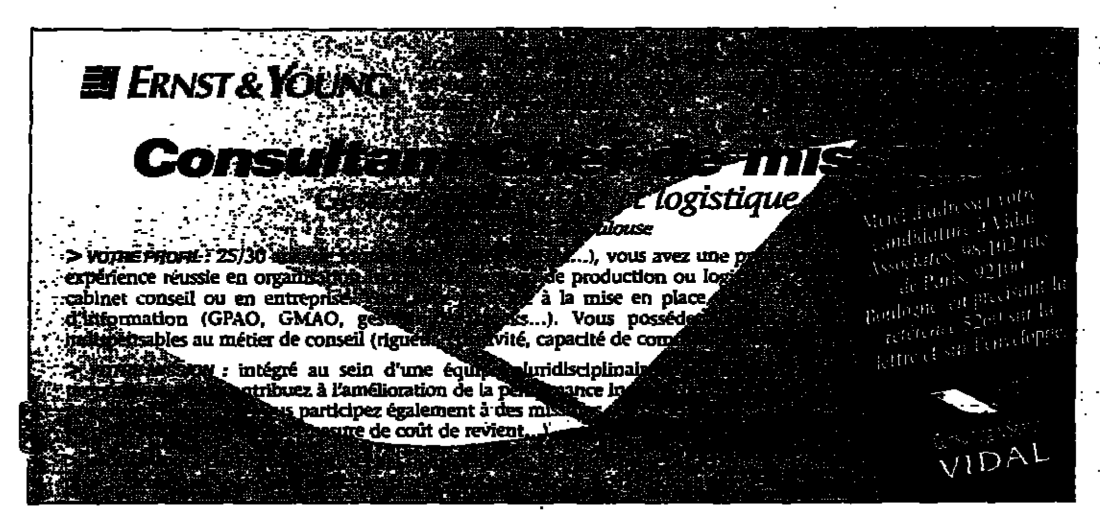
Très important groupe de taille internationale recherche, pour plusieurs filiales, des consolideurs pour prendre en charge l'assistance aux travaux de consolidation, participer à la mise en place du nouveau système d'information et à la rédaction des normes et procédures.
Interlocuteur direct des filiales, ils sont chargés du respect du calendrier de remontées d'informations et de leur fiabilité. De plus, ils entretiendront des relations avec les auditeurs externes et l'éditeur du progiciel.
Agés de 28/30 ans, véritables chefs de projet, ils connaissent impérativement les normes de consolidation internationales/américaines, parlent couramment l'anglais et ont acquis 3 à 4 ans d'expérience dans un Cabinet d'Audit ou une entreprise internationale. Ils évolueront dans un cadre innovant et en forte progression.

Poste basé Paris. Quelques déplacements.

Réf. 4496

SV & GM - Conseil en management
Evelyne LEVY, 15, rue Beaujon - 75008 PARIS







«faire progresser les organisations et les hommes»

Consultants expérimentés

Nous sommes un cabinet de conseil opérationnel indépendant. En forte expansion, nous souhaitons renforcer notre activité de management du changement

- vous disposez d'une expérience de 2 à 5 ans en entreprise ou dans un cabinet de conseil
- vous avez participé à des projets de mise en oeuvre du changement s'appuyant sur des progiciels de type SAP ou Oracle Applications
- réconcilier l'organisation et les systèmes d'information vous passionne
- vous souhaitez mettre à profit vos compétences sur les grandes fonctions de l'entreprise (finance-comptabilité, achats, ventes, logistique, gestion de production,...)
- l'ouverture d'esprit, la volonté d'excellence, le travail en équipe sont vos points forts

Venez partager notre projet d'entreprise dans un environnement motivant et professionnel

Merci d'adresser votre candidature (lettre+CV+photo+rémunération) à PROGRESS Management, 32 rue de Cambrai, 75019 PARIS - Prière d'indiquer la référence RH/170996 sur l'enveloppe.

Fonction Commerciale

ingénieurs commerciaux

Le ... l'énergie recherche pour plusieurs implantations régionales situées sur le territoire français des commerciaux expérimentés.

Vous serez intégré au sein des équipes commerciales qui ont en charge les grands clients industriels et ont pour mission la construction et le partage d'une offre auprès de ces clients.

Diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs, vous avez une expérience *de 5 ans maximum en* clientèle industrielle. En *plus de votre connaissance* du marketing industriel, vous disposez d'une *expertise dans le domaine* du montage d'offre commerciale personnalisée et de négociation commerciale. Vous maîtrisez obligatoirement l'anglais et, si possible, l'allemand ou l'espagnol.

Rigoureux, autonome, vous disposez d'un très bon sens relationnel et *d'excellentes capacités de* négociation. Environ 10 *postes sont à pourvoir en* région parisienne ou en *province et sont également ouverts à des candidats de* nationalité allemande ou espagnole.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et rémunération actuelle), sous Réf. 534, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex ou par fax au 40 42 12 92 sous Réf. DM/LM01.

MEDIAPA

Entreprise Filiale d'un groupe Multinational (C.A. : 300 MF, 320 personnes) recherche son :

Futur Directeur Commercial

Secteur de la plasturgie

A 35/40 ans, doué d'un sens inné de l'organisation et d'un charisme naturel, vous êtes également reconnu pour votre esprit d'analyse rigoureux et votre capacité à entreprendre.

Homme de terrain diplômé d'une grande école (HEC, ESSEC...), vous disposez d'une expérience significative du management de commerciaux.

Vous serez amené à prendre à court terme la Direction Commerciale de l'entreprise, définirez les orientations stratégiques et participerez à leur mise en oeuvre.

Manager de tempérament, vous animerez une équipe commerciale dynamique et axerez votre action sur ses motivations et le développement de ses compétences.

Votre forte personnalité vous permettra rapidement de vous imposer comme leader auprès de vos collaborateurs et de vos clients.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation) à : Nicole PRUD'HOMME Executive Coread - 223, boulevard Pereire 75017 Paris.

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES COREAD